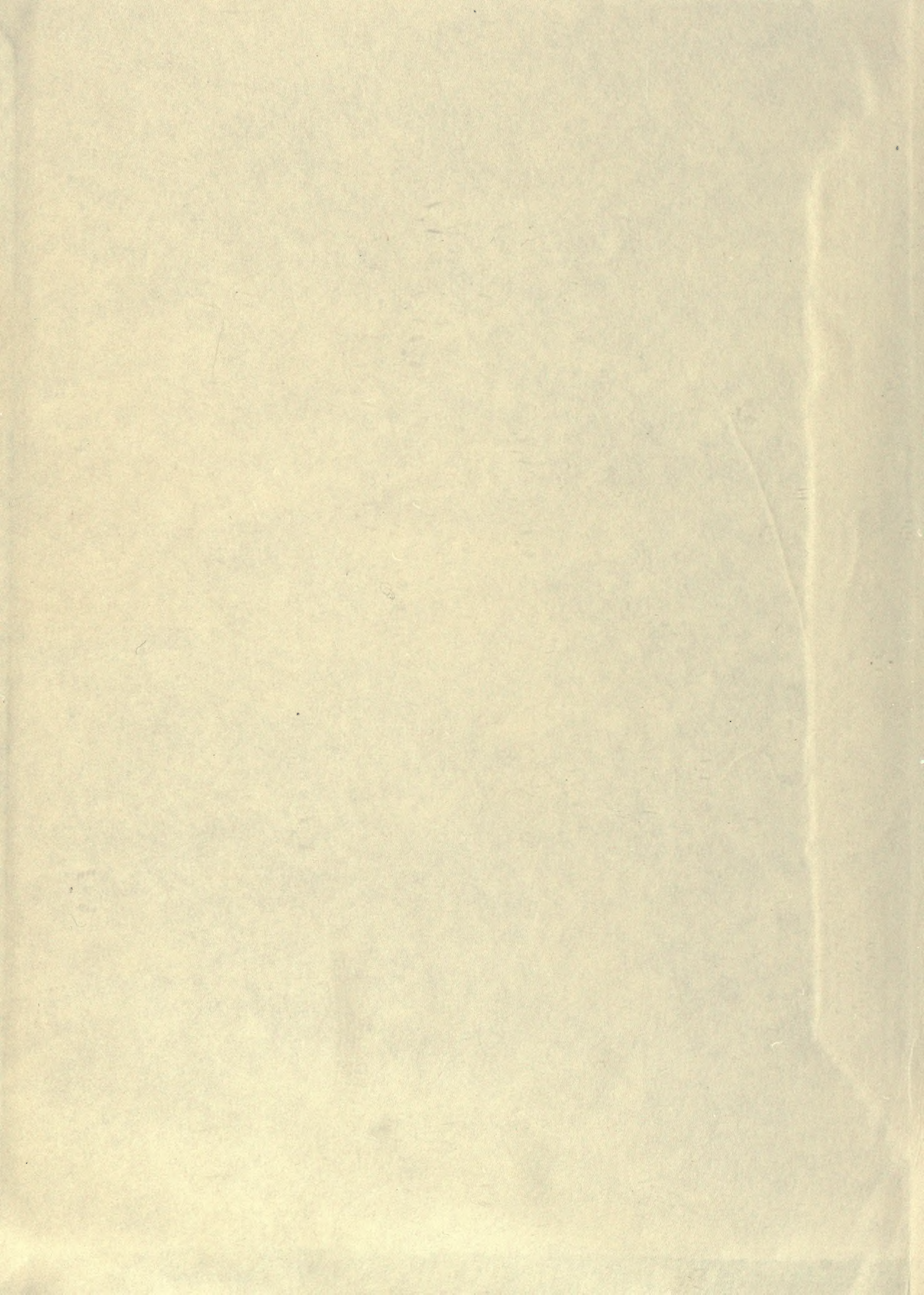
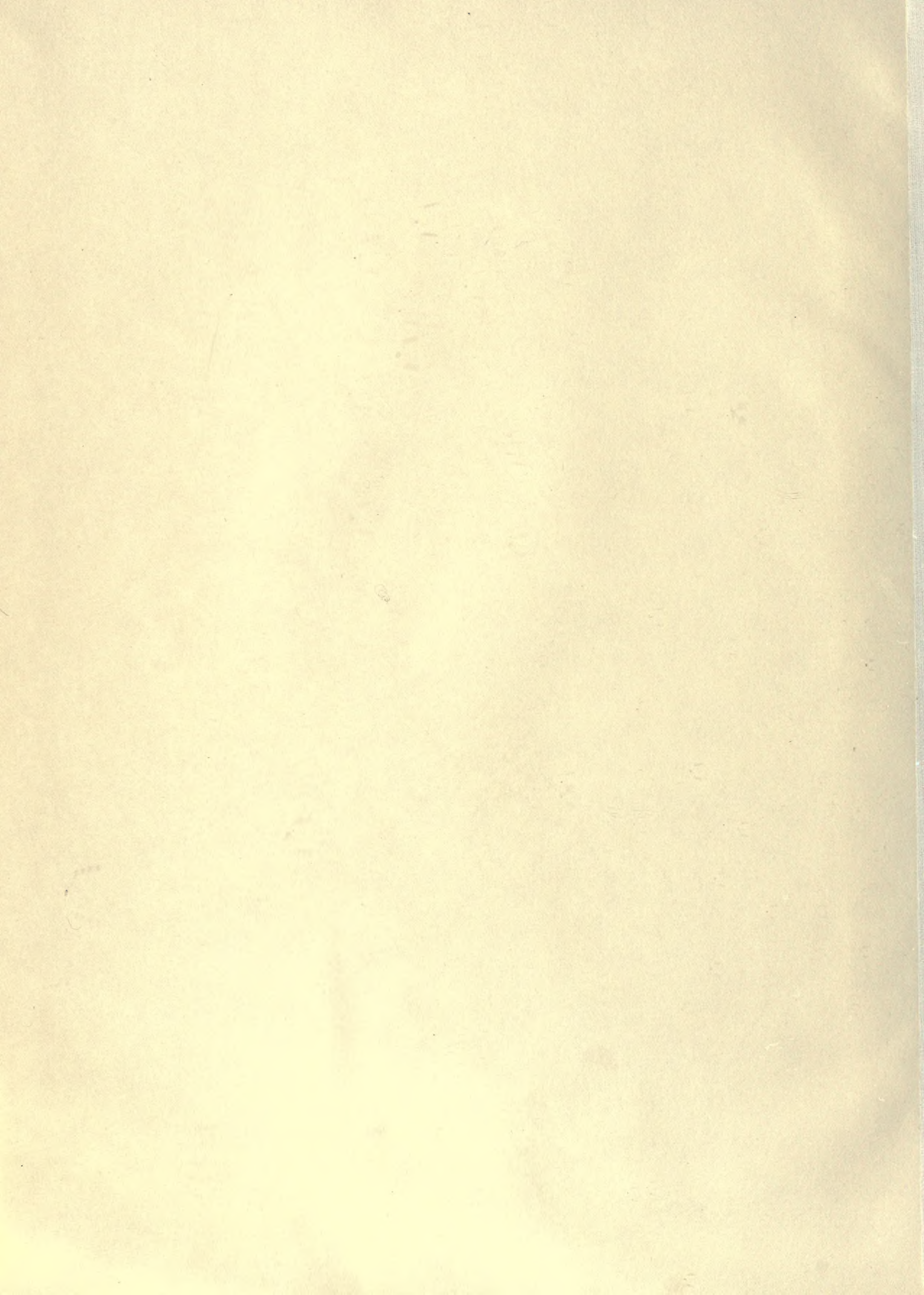

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00083863 1







LE PEINTRE AVED

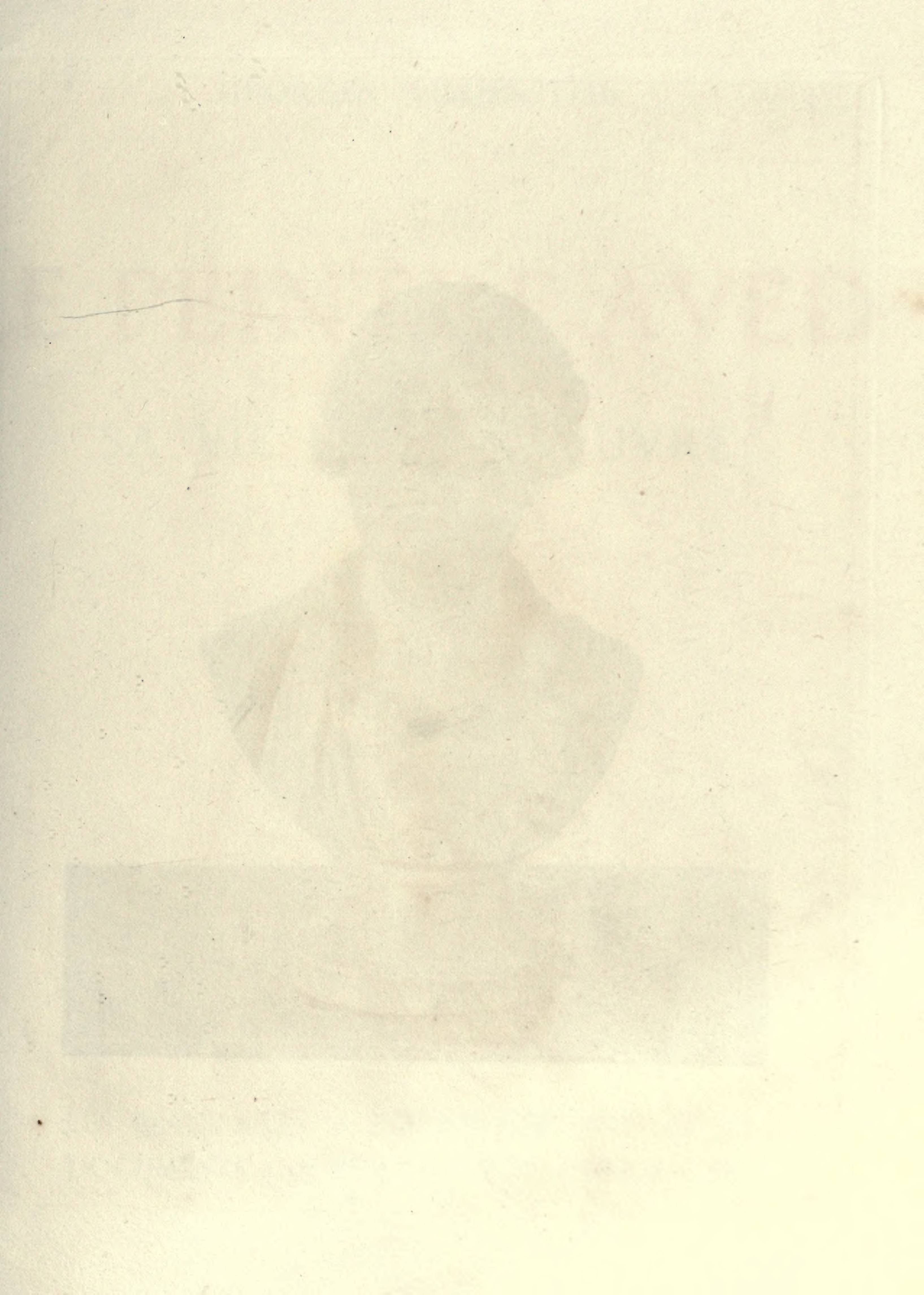
TOME PREMIER

BIOGRAPHIE

PREUVES

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE CINQ CENTS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE I A 500 SUR VÉLIN A LA FORME DES MANUFACTURES D'ARCHES

EXEMPLAIRE N° 313





GEORGES WILDENSTEIN

LE PEINTRE AVED

SA VIE ET SON ŒUVRE

1702-1766





LES BEAUX-ARTS – ÉDITION D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS – 57, RUE LA BOËTIE – PARIS – 1922


LIBRARY
DEC - 5 1966
UNIVERSITY OF TORONTO



INTRODUCTION

L'étude sur la vie et les œuvres du peintre Aved que nous soumettons aujourd'hui au public ne serait pas, nous semble-t-il, complète, si nous ne disions ici quelques mots sur le but que nous avons poursuivi en préparant et en publiant ce travail, sur les moyens qui nous ont servi à le faire.

Les raisons que nous avons eues de l'entreprendre sont, d'abord, le goût qui nous a toujours poussé vers l'étude de l'art français, au dix-huitième siècle surtout, et aussi le désir que nous avons de servir cet art en éclairant les points moins connus de son histoire.

La figure du peintre Aved, telle qu'un curieux de l'histoire de l'art pouvait l'apercevoir, était attirante. Nous avions relevé au passage, dans les biographies de Chardin, les preuves de son amitié pour ce peintre. Celles de ses œuvres que montraient les musées : les portraits de Cazes et de Mirabeau au Louvre, ceux de J.-B. Rousseau et de Saïd-Pacha à Versailles, celui de Madame Crozat à Montpellier, prouvaient les qualités de l'artiste, la variété de son talent. Le hasard d'expositions, de visites aux collections particulières,

de ventes publiques, nous faisaient admirer des œuvres plus belles encore : les portraits de La Porte du Theil, de l'abbé Capperonnier, de Madame de Sainte-Maure, pour ne citer que ceux-là.

Nous voulûmes connaître la vie, l'œuvre de l'artiste. Mais, dès lors, les difficultés commencèrent. Une biographie souvent obscure, reflet d'une vie sans grand éclat, et, par suite, une œuvre où les erreurs d'attribution, de date, d'interprétation abondaient, nous avions là bien des recherches à faire.

Ce n'est pas que nous ne sachions la valeur de l'œuvre de ceux qui nous ont précédé en ce sujet. Tout notre livre montre combien ils nous ont servi. Les travaux déjà anciens d'Arthur Dinaux, les notes pénétrantes des Goncourt, l'article resté inédit de Paul Mantz, les solides études de MM. Tourneux, Charles Cournault, Dorbec, Joubin, les notes de M. de Fourcaud, que nous a communiquées M. Abel Cournault, ont fait beaucoup mieux que de nous indiquer le chemin.

Mais les résultats obtenus ainsi étaient fragmentaires. Aucune œuvre d'ensemble sur Aved qui le mît à la place que nous lui croyons due, parmi ses contemporains et dans l'histoire de l'art français. Il nous restait à réunir tout ce qu'on savait sur lui à tout ce que nos recherches nous apprendraient, et à éclairer son œuvre par l'étude de l'art de son temps.

Le plaisir que procurent au chercheur les menues découvertes qu'il fait nous ont d'abord récompensé. Mieux encore, le plaisir que nous éprouvions à retrouver, à admirer les œuvres éparses d'Aved. Enfin, la personnalité même du portraitiste, à mesure que nous la découvrions mieux, nous attachait davantage à lui. Certes, sa figure se dérobe un peu derrière son œuvre, mais, pourtant, on peut en saisir les traits principaux.

Quel dommage qu'une telle étude n'ait pas tenté les Goncourt ! Ces artistes, ces collectionneurs, ces écrivains eussent aimé et rendu à merveille la physionomie d'un homme dont tant de goûts communs les rapprochaient.

Avec quel art ils auraient opposé, en diptyque, le beau jeune homme aux grands yeux un peu naïfs, débarquant de Hollande pour conquérir Paris, et, vingt ans après, le riche bourgeois frotté aux princes et au grand monde, s'alliant à d'anciennes familles et faisant souche de gentilshommes !

Comme ils nous auraient montré le brave homme que fut Aved, l'ami généreux et dévoué, le maître affectueux dont les lettres un peu emphatiques et dépourvues d'orthographe peignent si bien l'âme honnête!

Avec quel plaisir ils nous auraient parlé du collectionneur, du voyageur infatigable, courant l'Europe à la poursuite des œuvres d'art que, de retour chez lui, il dispose autour de lui, de cette collection chérie qu'il appelait sa « bibliothèque »! Avec quelle sûreté, enfin, ils auraient célébré, en termes dignes de lui, son œuvre, son rôle dans l'évolution du portrait français.

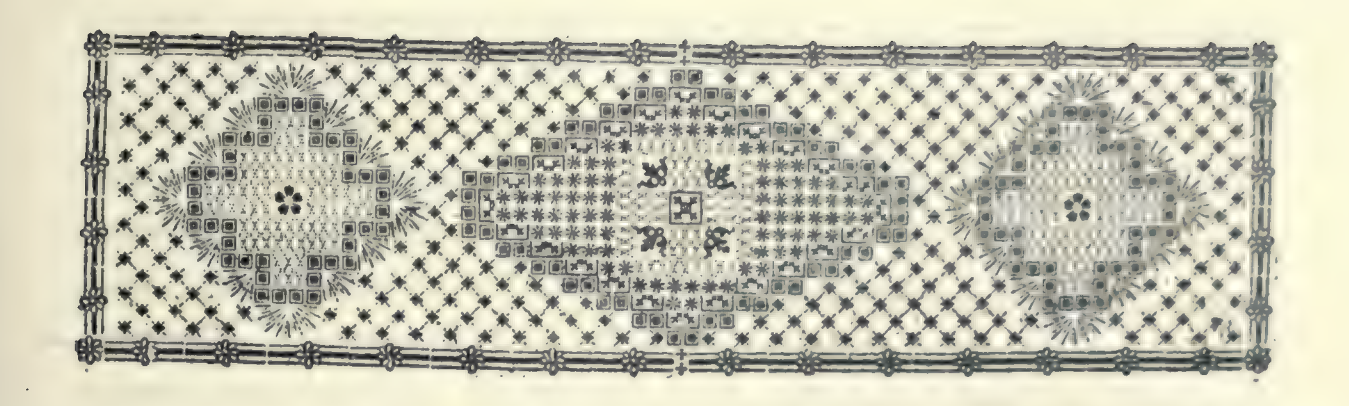
Nous ne pouvions songer à entreprendre une telle tâche : il faut beaucoup de talent pour dire des choses neuves et instructives sur un artiste, même quand on le connaît à fond. Craignant le verbiage facile, nous nous en sommes tenu à la besogne plus modeste que nous nous étions assignée : servir l'histoire de l'art.

Nous nous sommes astreint aux devoirs stricts imposés par cette science. Si son objet est de faire connaître les œuvres du passé, sa méthode est toute tracée : montrer aux lecteurs les œuvres d'art, exposer les faits et les textes qui les éclairent et permettent de les mieux comprendre.

Ainsi nous nous sommes efforcé d'éviter la critique admirative; nous avons voulu faire apprécier Aved par des raisons solides. Nous avons beaucoup regardé, étudié ses œuvres, nous avons cherché avec patience les documents qui parlaient d'elles. Sans doute notre ouvrage ne paraîtra-t-il pas aussi plaisant que bien des livres d'autrefois. Puisse-t-il du moins être utile à ses lecteurs! C'est notre seule ambition.







CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES ET LA JEUNESSE D'AVED

Les origines familiales du peintre Jacques-André-Joseph Aved n'ont pas été, jusqu'ici, complètement éclaircies. La France d'autrefois n'était ni aussi stricte que nous en matière d'état-civil, ni, peut-être, aussi curieuse. Ainsi s'explique l'ignorance relative où elle nous a laissés quant à la famille de l'artiste dont nous commençons l'histoire.

Toutefois, tous les témoignages, nous le verrons, s'accordent à le faire naître à Douai. Cette vieille cité flamande devrait entourer son souvenir du culte qu'elle consacre à ses autres enfants devenus célèbres. Les historiens locaux sont d'accord pour mentionner, parmi les vertus douaisiennes, le goût des gloires locales ; Aved n'est certes pas la plus médiocre.

Avant lui, un artiste d'une renommée universelle aurait pu illustrer le pays où il était né. Mais le célèbre sculpteur Jean « de Bologne » a dû à ce nom autant qu'aux vicissitudes de sa carrière de passer généralement pour un Italien. Ni les nombreux et habiles artisans du moyen âge, ni, au XVIe siècle, le peintre

Jean Bellegambe, ni, au XVIIIe, l'architecte Lebrun n'ont atteint à la célébrité d'Aved. Son nom reste donc un des principaux titres de Douai à la gloire artistique. Nous espérons qu'un jour on y célébrera dignement sa mémoire.

Encore faut-il qu'il soit bien prouvé qu'Aved est né à Douai, que nous sachions à quelle date et, autant que possible, de quels parents. L'importance de ce point fera, nous l'espérons, excuser l'aridité des pages où nous tentons de l'établir. La rareté, la variété, les contradictions des témoignages que nous pouvons utiliser obligent à les critiquer, ce qui, pour n'être pas très plaisant pour le lecteur, n'en est pas moins indispensable.

Les *sources* qui permettent de fixer la naissance et les premières années d'Aved sont au nombre de six. Ce sont d'abord deux actes authentiques : son contrat de mariage [1], que nous avons retrouvé, et son acte de mariage, que nous connaissons par les extraits que Jal en a donnés [2]. Puis la *Notice* qui précède le *Catalogue* [3] de la vente de ses collections (1766), œuvre, d'après Mariette, de son fils [4], et l'*Eloge historique de Monsieur Aved* publié en 1767 par Castillon, pour le *Nécrologe des Hommes célèbres de France* [5]. C'est, enfin, l'*Abecedario* de Mariette [6]. Ajoutons-y l'inscription gravée au bas du portrait d'Aved sous la direction de sa veuve [7] et une annotation marginale au procès-verbal de l'Académie royale pour le jour où son décès y fut annoncé [8]. Nous allons exposer les renseignements qu'elles nous donnent [9].

D'après tous ses biographes, Aved naquit le douze janvier 1702. Seule,

1. Contrat en date du 2 août 1725. Voir la Pièce justificative II.
2. JAL (A.), *Dictionnaire*, article *Aved*. L'acte a été détruit par l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris, en 1871.
3. RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved.*
4. MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 41.
5. *Le Nécrologe des Hommes célèbres*, année 1767, article *Aved*.
6. MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 41.
7. Voir l'Appendice I : *Les Portraits d'Aved et de sa femme.*
8. *Procès-verbaux de l'Académie*, tome VII, p. 324.
9. Nous ne mentionnons que pour mémoire le livre du petit-fils du peintre, F.-S. AVED DE LOIZEROLLES, *La Mort de Loizerolles ou le Triomphe de l'amour paternel.* Cet ouvrage donne sur le sujet les indications les plus vagues, comme on peut le voir par exemple, p. 149.

la note marginale du procès-verbal de l'Académie le fait naître le onze. Mais cette annotation est peut-être postérieure; peut-être aussi renferme-t-elle un lapsus. Enfin, les deux textes peuvent s'accorder : l'enfant, né le onze janvier 1702, aurait été baptisé le douze ; le fait était courant et la confusion facile.

Il naquit à Douai, d'après le *Catalogue* et d'après Castillon. Malheureusement, on n'a pas, jusqu'ici, retrouvé son acte de baptême. Jal l'a cherché à Paris, parmi les pièces annexées à l'acte de mariage et signale qu'on l'a recherché avec soin, mais en vain, à Douai. Les recherches faites dans cette ville par M. de Fourcaud [1] et par nous [2] n'ont pas été plus heureuses. Aussi, Jal a-t-il pu supposer qu'Aved « naquit probablement à la campagne, près de Douai. Il y fut baptisé et ramené de là à la ville, où il fut élevé. Les seuls souvenirs qui lui restèrent furent celui de la date de sa naissance, et cet autre qu'il était enfant de Douai. »

Nous abordons un autre point difficile : le nom et la situation des parents de l'artiste. Dans son contrat comme dans son acte de mariage celui-ci porte le nom de « Jacques-André-Joseph Camelot » (ou « Camellot ») Aved. Mais, tandis que le contrat le déclare fils de « défunt Jean-Baptiste » et de « Marie-Marguerite Magotot », l'acte de mariage le fait naître « de feu Jacques et de Marie-Agnès Havet, à présent femme de Noël Isaac Bisson, demeurant à Amsterdam ».

A la lecture de l'acte de mariage, Jal avait cru que le nom du père d'Aved était Jacques Camelot, celui de sa mère — ensuite adopté par lui — Marie-Agnès Havet. S'il avait connu le contrat, peut-être eût-il hésité. En tout cas, à notre connaissance, Aved n'a pris le nom de « Camelot » qu'une fois dans sa vie, le jour de son mariage : il signa l'acte *J.-A.-J. Camelot Aved*. Au contraire, il avait signé son contrat, *J.-A.-J. Aved*, et ne fut connu

1. Dans une lettre du 11 mai 1903 à M. Abel Cournault, M. de Fourcaud disait, parlant de cet acte de baptême : « Je compte aller le rechercher prochainement à Douai et aux Archives du département du Nord. » Une note postérieure de lui ajoute : « J'y suis allé ; j'y ai tout remué ; je n'ai rien trouvé. »

2. M. le chef de l'état-civil de la mairie de Douai nous écrivait encore récemment qu'il avait fouillé de nouveau les registres des six paroisses de Douai entre les années 1680 et 1725, tant au nom de Camelot qu'à celui d'Aved ou Havet. Ses recherches sont demeurées vaines.

désormais que sous ce dernier nom. Quant au nom de *Camelot,* celui d'une étoffe connue depuis le XIII[e] siècle [1], il n'a rien d'invraisemblable, puisque nous avons trouvé mention, aux archives de Douai, d'une autre personne qui le portait [2]. Pourquoi Aved l'a-t-il porté, puis abandonné ? Il y a là un petit problème que l'absence ou la disparition des textes ne permet pas d'élucider. Rappelons-nous simplement que, au XVIII[e] siècle, les règles de l'état-civil étaient loin d'avoir leur rigidité actuelle, et renonçons à deviner les raisons de nécessité, de convenance ou d'euphonie qui ont pu le porter à modifier ou à abréger son nom.

Le père d'Aved, d'après le *Catalogue* et d'après Castillon, était « docteur en médecine de la faculté de Louvain ». Pourtant l'Université de Louvain, qui a conservé la liste des docteurs sortis de sa faculté de médecine, n'a gardé aucune mention d'un « Havet », « Aved », « Camelot » ou « Camellot ». Il se peut, nous a écrit l'archiviste de l'Université, M. Jos. Wils, que le père d'Aved se soit établi comme médecin, étant licencié en médecine, car l'Université ne possède pas la liste de ses licenciés [3]. D'après le contrat de mariage, c'est à Douai qu'il exerçait sa profession.

Aved était « encore dans la plus tendre enfance, nous dit le *Catalogue,* lorsqu'il perdit ses père et mère ». Castillon confirme le fait. Or l'acte de mariage vient de nous montrer, que, le vingt-quatre août 1725, la mère du peintre vivait encore, remariée à Amsterdam.

« Le beau-frère du jeune Aved, ajoute Castillon, capitaine dans les gardes hollandaises, l'avait pris chez lui à Amsterdam. Il avait pris soin de son éducation et le destinait au métier des armes [4]. » Nulle part ailleurs on

1. LITTRÉ (E.), *Dictionnaire de la langue française.*

2. « L'an de grâce 1703, le 8[e] de l'année. Je, vicaire de la paroisse Saint-Pierre [de Douai] soussignée, aÿ baptisé le fils, né en légitime mariage, de Jacques André Camelot et de Catherine Joanne Dambiert, à qui on a imposé le nom de Bernardin Antoine. Le parrain Bernardin Quonian et la marraine mad[e] Michelle Dambiert. » Suivent les signatures. *Registre des naissances de la paroisse Saint-Pierre de Douai, année 1703,* archives municipales de Douai. — La similitude de prénoms entre le père de cet enfant et notre artiste est intéressante à relever. Ne serait-ce pas un parent *très* proche ?

3. Lettre à nous adressée en mars 1921.

4. *Le Nécrologe des Hommes célèbres,* année 1767, p. 57. — Confirmé par RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved,* p. III.

ne trouve mention d'un « beau-frère » d'Aved. N'y a-t-il pas là une confusion et ne faut-il pas remplacer « beau-frère » par « beau-père » ? Noël-Isaac Bisson, dont les actes ne mentionnent pas la qualité, pouvait bien être capitaine aux gardes hollandaises. Il habitait Amsterdam [1], où Aved passa sa première jeunesse. Ce fut probablement lui qui veilla sur l'éducation du jeune homme [2].

Celui-ci ne poursuivit pas la carrière militaire : ses goûts le portaient à l'étude des arts. Sa vocation fut déterminée, dit-on, par la vue des estampes de Bernard Picart [3]. D'après Mariette, il apprit « les premiers élémens du dessin » de François Boitard [4]. Ce dessinateur ami de l'aventure avait roulé un peu dans toute l'Europe, dessinant çà et là des sujets faciles, voire obscènes. Après avoir parcouru la France et l'Angleterre il était venu échouer en Hollande. Aved ne fut pas très longtemps l'élève de cet « homme inquiet et débauché [5] » qui mourut vers 1715, quand notre futur peintre n'avait que treize ans [6]. C'est sans doute après cette mort qu'Aved reçut les leçons ou les conseils de l'artiste français dont les œuvres l'avaient séduit dès son enfance, le graveur Bernard Picart qui, en 1711, avait ouvert à Amsterdam une boutique d'estampes à l'enseigne de l'Etoile [7].

Il semble que les parents d'Aved n'aient pas contrarié la vocation du jeune homme et que leur fortune ait été suffisante pour lui permettre de travailler en toute tranquillité. Il put compléter les leçons de ses professeurs par la vue et l'étude des œuvres des maîtres. Amsterdam, dès cette

1. Acte de mariage d'Aved, publié par JAL (A.), *Dictionnaire*.

2. Il va sans dire que nous nous sommes efforcé de retrouver trace, à Amsterdam, des Bisson. Nous n'avons rien trouvé.

3. *Le Nécrologe des hommes célèbres*, année 1767, p. 67. — RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved*, p. III.

4. MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 145.

5. MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 145.

6. *Ibidem*. Notons d'ailleurs qu'il est mort à La Haye et que la famille d'Aved vivait à Amsterdam.

7. Sur Bernard Picart, la source la plus précise que nous ayons trouvée est la notice qui figure dans le recueil de Dreux du Radier et Odieuvre, t. V, p. 293, et qui aurait été écrite « d'après des mémoires manuscrits ». D'après elle, Bernard Picart, passé une première fois en Hollande en 1696, revint en décembre 1698 à Paris, où il se maria en 1702. Puis il repartit pour la Hollande et embrassa le protestantisme à La Haye. C'est en 1711 qu'il s'établit à Amsterdam, où il se remaria l'année suivante. Il y mourut le 8 mai 1733. Voir aussi : PORTALIS, *Les dessinateurs d'illustrations au* XVIII*e siècle*, 2e partie, p. 501-508, et PORTALIS et BERALDI, *Les graveurs du* XVIII*e siècle*, t. III, 1re partie, p. 302-305.

époque, était une des villes de Hollande les plus riches en bons tableaux. De plus, si nous en croyons Castillon, Aved parcourut toute la Flandre pour observer la nature et surtout les œuvres d'art que conservaient les villes ou les châteaux [1].

Il est bien difficile de savoir quel fut, dans la formation d'Aved, le rôle de ses premiers maîtres. Leur influence ne se trouve guère dans son œuvre. Il ne dut tenir d'eux que les premiers éléments de son art. Mais de cette période date sans doute son amour pour les peintres de Flandre et de Hollande et sa connaissance de leur technique. Nous retrouverons dans son œuvre l'empreinte de ces maîtres et nous verrons que, toute sa vie, il utilisa l'expérience de connaisseur qu'il avait commencé d'acquérir ainsi.

Dès ce moment, Aved, nous dit le *Catalogue* de Rémy, « sentit qu'il étoit nécessaire de se former dans une école vivante et qu'il falloit s'instruire par l'exemple joint au précepte. Il vint à Paris en 1721. » Il avait alors dix-neuf ans [2].

Il alla demander les leçons du peintre Belle [3]. Fut-il attiré chez celui-ci par la vogue dont jouissaient ses œuvres, ou Bernard Picart avait-il conservé quelques relations avec Belle [4] et lui envoya-t-il son jeune élève ? En tout cas, il put d'autant mieux profiter des leçons de l'académicien qu'il adopta comme lui le genre du portrait.

La peinture de portraits jouissait à cette époque d'une faveur et d'un éclat sans pareils. En étudiant l'œuvre des Flamands et des Hollandais, Aved avait pu se prendre de goût pour cet art délicat et complexe. En regardant autour de lui, il pouvait avoir l'ambition légitime d'égaler la brillante destinée

1. *Le Nécrologe des hommes célèbres*, année 1767, article *Aved*, p. 68.

2. RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved*, p. IV. — Voir aussi le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1767, article *Aved*, p. 67, et MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 41.

3. *Le Nécrologe des hommes célèbres*, année 1767, p. 68, nomme Belle : « Le Bel » ; RÉMY (P.), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved*, p. V, dit : « M. Bel »; MARIETTE, *Abecedario* : « Bel ».

4. Belle devait épouser en secondes noces, l'année suivante, Marie-Nicole Horthemels, sœur d'un graveur et d'un libraire. Il devenait ainsi le beau-frère de Nicolas Tardieu et de Charles-Nicolas Cochin. Or, les Horthemels étaient Hollandais, originaires de l'île de Walcheren. Par cette voie, Belle pouvait avoir des relations avec la Hollande. JAL, *Dictionnaire*, articles *Belle* et *Horthemels*.

des portraitistes contemporains, les Rigaud, les Largillière. Il pouvait, tout simplement, vouloir atteindre au succès de son maître.

Sans qu'il ait jamais brillé au premier rang, Alexis-Simon Belle avait fourni une carrière honorable. Ce bon élève de François de Troy, académicien en 1703, avait vu la fortune lui sourire depuis qu'en l'année 1704 un portrait de Jacques III lui avait valu le titre de peintre du roi d'Angleterre. En 1721, il avait quarante-six ans et était l'un des peintres de la Cour et de la haute société. Aved dut s'entendre vite avec lui. Lorsque, l'année suivante, Belle, déjà veuf d'Anne Chéron, épousa Marie-Nicole Horthemels, la filleule de Rigaud, notre jeune peintre signa sur le registre de la paroisse à la suite de la famille de l'épousée [1].

Dans cet atelier, Aved put rencontrer bien des artistes, et aussi des gens du monde, modèles de son maître. Ses premiers biographes [2] signalent parmi les compagnons de sa jeunesse Carle Van Loo, Boucher, Dumont-le-Romain, Chardin surtout, qui demeura son ami fidèle ; nous le verrons, peu après son mariage, en possession de hautes protections, que, sans doute, il avait acquises depuis quelque temps déjà [3].

Que lui restait-il à apprendre, quand il entra chez Belle ? Si, comme nous l'avons dit plus haut, nous admettons, avec Mariette, qu'il reçut ses premières leçons avant 1715, il travaillait depuis sept ans au moins lorsqu'il vint à Paris, et, par conséquent, n'en était plus au début du métier. Belle lui apprit probablement ce qu'il savait, ce qu'il faisait lui-même : placer le modèle selon la tradition française, disposer ses couleurs, ses accessoires, historier ses fonds d'une manière aussi agréable que possible. Que lui aurait-il enseigné de plus ? Son talent honorable ne se signalait par aucune originalité. Il continuait sans éclat ses prédécesseurs, et ses portraits, exécutés soigneuse-

1. L'acte du mariage, célébré à Saint-Sulpice le 8 janvier 1722, a été publié par Alexandre Tardieu dans sa *Notice sur les Tardieu, les Cochin et les Belle* (*Archives de l'Art français*, années 1855-1856, p. 61-62).

2. RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved*, p. V. — *Le Nécrologe des hommes célèbres*, année 1767, article *Aved*, p. 67.

3. Voir plus bas, p. 22.

ment, avec un grand souci de la ressemblance, plaisaient au public par leur fini et leur touche délicate. Aved ne pouvait donc recevoir de lui qu'un solide enseignement des procédés et des traditions du métier. Il put imiter son application, sa conscience. Il gardait ainsi le meilleur des qualités de son maître.

Le deux août 1725 « Jacques-André-Joseph Camelot Aved, peintre, fils de défunt Jean-Baptiste Aved, médecin en la ville de Douay, et de damoiselle Marie-Marguerite Magotot, son épouse, ses père et mère, demeurant à Paris, rue de l'Université », et « damoiselle Anne-Charlotte Gaultier de Loizerolles [1], majeure, fille de Jean-Jacques Gaultier de Loizerolles, capitaine réformé à la suite, de Bezançon, et de feue damoiselle Jeanne Angely, ses père et mère », signèrent, devant maître Lorimier, notaire au Châtelet de Paris, le contrat de leur mariage.

Ce contrat établissait entre les futurs époux la communauté de biens jusqu'à concurrence d'une somme de 3.000 livres, le surplus des biens et des acquêts demeurant propre à Anne-Charlotte Gaultier. Aved constituait à sa femme un petit douaire de 2.000 livres. Le préciput en faveur du survivant n'était que de 500 livres. Enfin tous deux se faisaient mutuelle donation de l'usufruit, leur vie durant, de la totalité de leurs biens. Ces dispositions montrent que l'artiste ne disposait, dans le présent, que de médiocres ressources, les chiffres cités étant des plus modiques. Une dernière clause, qui a été ajoutée à l'acte, d'une autre écriture, achève de le prouver. En voici la teneur :

« A ce faire étoient présens et sont intervenus Me Jean Heine Arlons, officier de M. le prince de Lambesc, et dame Marie Gaultier de Loizerolles, son épouse, authorizée dudit sieur son mary à l'effet des présentes, demeurant à Paris, rue des Saints-Pères, paroisse Saint-Sulpice, ladite dame Loizerolle sœur de ladite demoiselle future épouse, lesquels, en considération

1. Loiserolles (Côte-d'Or), 20 habitants, commune de La Bussière-sur-Ouche. *Dictionnaire des Postes*, 1913. — C'est le seul dictionnaire géographique où nous ayons trouvé mention de ce hameau qui devait être, au XVIIIe siècle, un lieu-dit, où Jean-Jacques Gaultier, père de la future épouse, pouvait avoir une propriété.

et en faveur dudit futur mariage, se sont obligés et s'obligent par ces présentes, solidairement l'un pour l'autre, un d'eux seul pour le tout, de nourir seulement lesdits sieur et demoiselle futurs, dans leur demeure susdite, pendant le tems de trois années consécutives et à leurs frais et dépens, et commencer du jour de la célébration dudit mariage, sans que lesdits futurs puissent prétendre des présentes ny dédommagement en raison de ce, en cas de séparation de leur part avec lesdits sieur et dame Arlons. » Suivaient les signatures : J.-A.-J. Aved, A. C. Gaultier de Loiserolle et Marie Gaultier de Loizerolle, Hein Arlon, M. Duchemin de Saint-Martin, Gautier de Saint-Edme, J. Junot, Edme Junot, Junot [1].

Il est probable qu'Aved, brouillé avec sa mère, dont le consentement n'est même pas mentionné au contrat, avait sollicité de sa future famille l'aide matérielle dont il avait besoin pour atteindre sa majorité. C'est seulement à ce moment, sans doute, qu'il pouvait disposer de ses biens. L'âge de la majorité parfaite, nécessaire pour pouvoir contracter, était en général, en France, de vingt-cinq ans. Aved, le deux août 1725, avait vingt-trois ans, six mois et quelques jours. Un délai de trois ans lui donnait exactement le temps d'attendre l'âge requis et de réaliser ce qui pouvait lui revenir.

Le mariage fut célébré, en l'église Saint-Sulpice, le vingt-quatre août suivant. L'acte, que Jal a publié en partie, ne fait qu'ajouter, aux renseignements que nous avons déjà, quelques précisions : la mariée avait trente ans et son père demeurait à Epoisses, au diocèse de Langres [2]. Par ailleurs, nous savons qu'il avait été capitaine au régiment de Rouergue [3]. Les époux habitèrent rue de l'Université [4].

1. Voir le texte du contrat de mariage. Pièce justificative II.

2. JAL, *Dictionnaire*, article *Aved*.

3. *Le Nécrologe des Hommes célèbres*, année 1767, article *Aved*. — Un auteur range même Mme Aved parmi les femmes peintres, sans dire d'ailleurs sur quoi il fonde cette affirmation : « Aved (Mme, femme de Jacques-André-Joseph Aved) a peint de très jolis portraits. » *Liste des dames françaises dessinateurs, graveurs, peintres...* publiée par le *Bulletin des Beaux-Arts*, 1883-1884, p. 176. — Le dictionnaire de Thieme et Becker reproduit cette assertion, sans autre preuve.

4. C'est là qu'Aved demeurait lors de la signature du contrat et lors du mariage et que naquirent ses deux premiers fils. Voir plus bas, p. 24.

Lorsque, le cinq juillet 1728, le premier fils d'Aved, Charles-François, fut baptisé en l'église Saint-Sulpice [1], il fut tenu sur les fonts par Charles-François de Vintimille, marquis des Arcs, plus connu sous le nom de comte du Luc, frère de l'archevêque de Paris [2]. Ce grand seigneur s'était bravement conduit comme mousquetaire et comme officier des galères. Après avoir été ambassadeur en plusieurs cours, il avait été nommé Conseiller d'Etat et décoré des ordres du Roi. Il avait alors soixante-quinze ans [3]. Quant à la marraine, c'était la marquise de Chambonas, née princesse de Ligne [4]. Il est probable que c'est sous ces illustres auspices qu'Aved commença sa carrière de portraitiste.

Les trois plus anciennes de ses œuvres que nous connaissions sont trois portraits qu'il a faits de lui-même : celui où il semble le plus âgé a été peint en 1727.

Le premier doit dater de 1720, car le modèle ne paraît pas avoir plus de dix-huit ans. Occupé à dessiner sur un papier presque vertical, il se retourne vers le spectateur. Le visage juvénile est dessiné avec une application qui manque un peu d'aisance [5]. Le second, d'après l'âge apparent du jeune homme, est de 1724 ou de 1725. La transformation de la physionomie et l'accentuation des traits sont bien rendues, l'attitude est naturelle et libre [6]. C'est le troisième portrait, peint en 1727, qui a été gravé par Benoît, en 1762. Le visage est encore celui d'un jeune homme ; il donne une impression de finesse et de douceur. Les cheveux, largement bouclés, tombent bas sur les épaules. Le cou se dégage à peine d'un petit col rabattu sur une veste sombre [7].

1. Il était né le 3 juillet précédent. JAL, *Dictionnaire*.

2. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, né le 15 novembre 1655, archevêque de Paris en 1729, mort le 15 mars 1746. SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XV, p. 349.

3. SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XII, p. 196.

4. Claire-Marie, née princesse de Ligne et du Saint Empire, le 13 février 1689, épouse de Louis-Joseph de La Garde, marquis de Chambonas, mestre de camp de cavalerie, lieutenant de Roi de la province de Languedoc, enseigne des gendarmes de la garde du Roi. JAL, *Dictionnaire*, article *Aved*.

5. Catalogue, n° 2.

6. Catalogue, n° 3.

7. Catalogue, n° 4. Voir, pour la date, la lettre de la gravure.

Dans ces trois œuvres, l'influence de Rembrandt est très sensible. La simplicité de la composition, que ne complique aucun accessoire, la sobriété du coloris, l'importance donnée au visage, sur lequel se concentre la lumière, tout cela vient du maître d'Amsterdam et montre combien notre portraitiste l'avait étudié.

Un document, qu'une heureuse fortune nous a fait découvrir, montre que, trois ans après, Aved, qui travaillait à son art, fut soupçonné par la communauté des maîtres-peintres — l'Académie de Saint-Luc — de « faire la profession de maître-peintre », de travailler « pour différens particuliers », « de faire et de vendre des tableaux ». Il n'avait pas le droit de le faire, n'étant membre, ni de la communauté des peintres, ni de l'Académie royale. La communauté fit saisir chez lui, le cinq septembre 1730, ses « effets et marchandises de peinture », et le poursuivit, le dix-sept novembre, devant le procureur du Roi au Châtelet, afin de faire valider cette saisie et confisquer le matériel. Aved répondait, au contraire, qu'il ne travaillait que pour son plaisir et ne vendait pas de tableaux. Par sentence du même jour, le procureur du Roi permit aux parties de faire respectivement la preuve de leurs dires [1]. Malheureusement, malgré un dépouillement attentif des documents, nous n'avons pu retrouver et connaître l'issue de ce procès.

Pour le reste, nous en sommes réduits aux conjectures. Peut-être Aved exposait-il ses œuvres, tous les ans, place Dauphine, à cette « Exposition de la Jeunesse » où tant d'autres peintres firent leurs débuts [2].

Le vingt-six mai 1731, enfin, candidat à l'Académie royale de peinture et de sculpture, il faisait « voir de ses ouvrages » à l'Assemblée. Il fut agréé. L'Académie lui demanda de peindre, comme morceau de réception, et sous le délai d'un an, les portraits des peintres Cazes et de Troy [3].

Aved ne se hâta point d'exécuter ces tableaux qu'il présenta seulement trois années plus tard. Dans l'intervalle, quelques événements domestiques

1. Pièce justificative III.

2. Voir BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, *Notes pour servir à l'histoire de l'Exposition de la Jeunesse*, etc.

3. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. V, p. 87.

étaient survenus. Le dix-neuf novembre 1731, il avait eu un second fils : Jean-Gabriel [1], puis, l'année suivante, avait quitté la maison de la rue de l'Université pour un autre logis. Il s'installa rue de Bourbon, derrière les Théatins, dans une maison neuve appartenant à ces religieux. Il devait habiter cet appartement jusqu'à sa mort. Le loyer en était assez élevé pour l'époque : neuf cent vingt-cinq livres. Ceci montre que sa situation s'était améliorée : majeur depuis cinq ans, il pouvait depuis ce temps disposer de sa fortune [2]. Le vingt-huit octobre 1732, enfin, on baptisait à Saint-Sulpice son troisième fils : Jean-Simon [3].

Le vingt-sept novembre 1734, Aved présentait à l'Académie les portraits qu'elle lui avait demandés.

Ils avaient dû lui coûter beaucoup de peine. Les académiciens, heureux de laisser leur effigie à la postérité, en surveillaient l'exécution avec soin, laissant au peintre moins de liberté encore qu'un modèle ordinaire. Notre portraitiste, pourtant, a su caractériser ses « anciens ».

Cazes, assis près de son chevalet, tient sur ses genoux un carton à dessin. Sous la haute perruque, fendue par une large raie, la physionomie souriante est spirituelle. Le col de la chemise, largement ouvert, dépasse l'habit déboutonné. La main droite, qui sort d'une manchette de dentelles, soutient un grand manteau qui se drape sur le fauteuil et sur le bras. Visiblement, Cazes a voulu un « portrait d'artiste ». Aved, laissé libre de suivre son naturel, a donné de lui une image vivante et plaisante [4].

Au contraire, de Troy s'est composé une allure correcte et digne. Il est

1. JAL, *Dictionnaire*.

2. Lors de la naissance de Jean-Gabriel, Aved habitait encore rue de l'Université. JAL, *Dictionnaire*. — Il habitait rue de Bourbon quand naquit Jean-Simon. *Ibid*. — Les registres de comptes des Théatins mentionnent les reçus délivrés à Aved pour le loyer de son appartement, de janvier 1734 à janvier 1766. Il payait 925 livres de loyer annuel. Arch. Nat., *Comptes des Théatins*. H. 4057 et H. 4055. — La maison qu'il habitait était appelée la « Maison Neuve des Théatins ». *Tableaux des noms et adresses des Académiciens de l'origine à 1749*. Bibl. de l'Ecole des Beaux-Arts, ms. 22. — Quant à la rue de Bourbon, c'est, depuis 1792 (avec une interruption de 1815 à 1830) la rue de Lille. Ce nom lui a été donné en l'honneur de la défense de Lille contre les Alliés. Ville de Paris, *Nomenclature des voies publiques*, p. 449.

3. JAL, *Dictionnaire*. — Acte aux Archives de la préfecture de la Seine. Actes d'état-civil reconstitué. Cet acte provient de l'étude Drugeon.

4. Catalogue, n° 22.

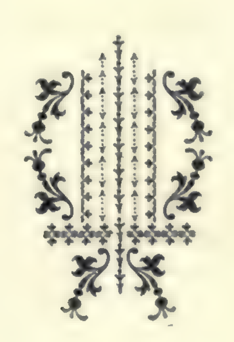
debout devant une toile esquissée. Son manteau brun doublé de bleu laisse voir le cordon de l'ordre de Saint-Michel, qui passe en écharpe sur la veste blanche brodée d'or, soigneusement fermée. Sous la perruque plate, son visage un peu gras, au nez aquilin, aux lèvres pincées, a une expression de tranquillité sans grande intelligence. Il tient délicatement son pinceau entre le pouce et l'index de la main droite, tandis que le petit doigt se relève avec élégance. Nous avons là une effigie un peu banale de peintre officiel [1].

Si, dans ces œuvres — dans la seconde surtout — l'influence des portraits académiques est visible, dans la disposition des étoffes et la pose des modèles, ces toiles montrent pourtant qu'Aved savait déjà adapter son art aux convenances de ses modèles et varier avec la nature elle-même.

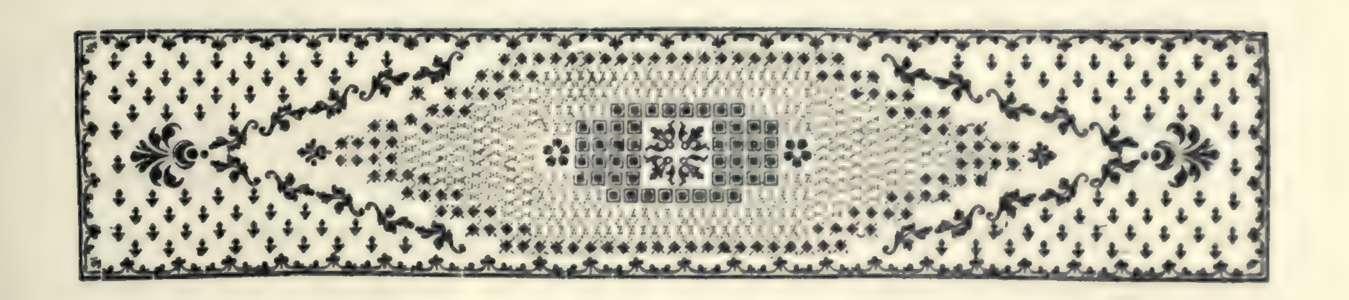
Sur la présentation de ces « morceaux », Aved, dans cette même séance du vingt-sept novembre, fut élu membre de l'Académie royale et prêta aussitôt serment entre les mains du directeur Rigaud [2]. Dans la même séance également, l'Académie enregistrait la mort de Simon-Alexis Belle, advenue six jours auparavant. Ainsi l'élève semblait succéder directement à son maître.

1. Catalogue, n° 105.

2. Le présent pécuniaire qu'il devait verser fut fixé à cent livres. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. V, p. 147. M. DORBEC (article cité, *Gazette des Beaux-Arts*, 1914, p. 90 et suiv.) fait remarquer que notre peintre, n'ayant pas été exempté de ce présent qu'on remettait fréquemment aux artistes de condition modeste, et qui fut même supprimé en 1745, devait posséder déjà une certaine aisance. Il sut la conserver et la développer. Voir plus bas, p. 102-103, la lettre de Cochin à Marigny.







CHAPITRE DEUXIÈME

LES PREMIERS PORTRAITS

L'AMITIÉ du comte du Luc a dû, dès l'origine, servir beaucoup Aved. Nous l'avons dit, le comte était frère de l'archevêque de Paris, chez lequel il habitait [1]. Ce sont, peut-être, ces hautes relations qui avaient valu au peintre la commande du portrait de l'évêque de Soissons, Charles-François Lefebvre de Laubrière [2], la première de ses toiles que nous connaissions depuis sa réception à l'Académie [3]. Encore n'en pouvons-nous juger que par une gravure datée de 1736.

C'est une œuvre un peu pompeuse qui devait être destinée à quelque salle de réception. Le prélat, assis dans un grand fauteuil, appuie sur une table l'in-folio qu'il tient des deux mains. Le visage est digne, sans grand caractère. Le camail de soie, le rochet de dentelle, la soutane, ont de larges

1. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc fut archevêque de Paris de 1729 à 1746. Voir plus loin, p. 38.

2. Mort le 25 décembre 1738, à 51 ans. *Gazette de France*, 3 janvier 1739.

3. Catalogue, n° 52.

plis. Une grande draperie, deux colonnes, une bibliothèque composent un fond historié. Les qualités de cette œuvre : composition bien équilibrée, art de draper les étoffes, sont celles des bons portraitistes contemporains.

D'ailleurs, Aved ne devait plus tarder à montrer au public d'autres résultats de ses travaux. En 1737, après trente-trois ans d'interruption, l'Académie royale exposa, au « Salon » du Louvre, les œuvres de ses membres. Cette année-là, les portraitistes y étaient nombreux. Les artistes dont la maîtrise était, depuis longtemps, affirmée et reconnue, y côtoyaient de jeunes émules. Largillière, Rigaud, Nattier, La Tour, Chardin, Tocqué, tels étaient les concurrents d'Aved à la faveur du public.

Il avait exposé plusieurs tableaux. Auprès de la seconde fenêtre, à droite, était placé le portrait de Mademoiselle de Seine, dans le rôle de Didon [1]. En pendant, à gauche de la même fenêtre, était le portrait du duc de Bisache [2]. Dans l'embrasure de la croisée du côté de l'eau figurait *Un Philosophe*, qui n'était autre que M. Arlon, beau-frère du peintre [3]. M. Dupleix, fermier général [4], voisinait avec Mademoiselle Loys, costumée en laitière [5]. Dans l'encoignure de l'escalier, enfin, était placé le portrait de M. Caron, vêtu de noir [6].

Aucune de ces œuvres n'est, malheureusement, parvenue jusqu'à nous. Mais la gravure de Lépicié permet au moins de juger de la composition du portrait de Mademoiselle de Seine.

Devant la mer où fuient vers l'horizon les vaisseaux du perfide Enée, Didon — Mademoiselle de Seine — est debout, accoudée au bûcher qui, bientôt, consumera ses restes. La jolie tête de l'actrice s'incline sur son épaule, ses yeux sont levés vers le ciel, sa bouche se contracte. La main

1. Catalogue, n° 98.
2. Catalogue, n° 12.
3. Catalogue, n° 128.
4. Catalogue, n° 32.
5. Catalogue, n° 59.
6. Catalogue, n° 21.

gauche découvre largement le sein où saigne une blessure. L'autre main, qui retombe le long du corps, tient encore le poignard fatal. L'impression générale, qui devrait être tragique, est plutôt voluptueuse. Cette jeune reine, parée de tous ses bijoux, est trop « jolie » ; ses lèvres, au lieu de frémir de douleur, semblent esquisser une moue de bouderie ; on regarde avec plaisir son nez un peu retroussé, ses grands yeux, sa gorge, ses bras, son costume savamment drapé, personne ne songerait à prendre sa peine au sérieux. Aved nous a donné là une œuvre charmante, qui permettait d'attendre de lui un portraitiste de la femme habile à faire servir l'histoire et la fable à l'embellissement de ses modèles.

Mademoiselle de Seine était la maîtresse du marquis de Nesle [1], ami du comte du Luc. On peut penser que celui-ci mit Aved en rapport avec M. de Nesle qui lui commanda le portrait de l'actrice. Pourtant, le peintre avait conservé dans son atelier une *Didon* de sa main qui pourrait bien être le tableau exposé en 1737 [2]. Quoi qu'il en soit, le portraitiste fut plus tard en relations suivies avec M. de Nesle. Il est difficile de croire qu'ils ne se connaissaient pas dès ce moment [3].

La personnalité seule de l'actrice assurait à son portrait une certaine notoriété. Mais Aved devait bientôt fixer les traits d'un modèle bien autrement célèbre, le poète Jean-Baptiste Rousseau [4]. Depuis vingt-cinq ans, celui-ci vivait dans l'exil que lui avaient valu de méchants couplets satiriques dont, au reste, il s'est toujours défendu d'être l'auteur. Nous connaissons à peine son nom, ses œuvres sont bien oubliées, mais, pour ses contemporains, il personnifiait la poésie elle-même. Sa renommée était européenne,

1. BARBIER, *Journal*, t. II, p. 81.

2. Catalogue, n° 172.

3. Sur les relations du comte du Luc et du marquis de Nesle avec J.-B. Rousseau et Aved, voir la fin du présent chapitre et la correspondance d'Aved, Pièce justificative I, n°s 2 à 10.

4. Jean-Baptiste Rousseau, né à Paris en 1671, le poète et auteur dramatique connu. Ses poésies lyriques, ses odes surtout, lui valurent une gloire qui dura jusqu'au début du XIXe siècle. Il est, depuis, si bien tombé dans l'oubli, qu'il n'existe de lui aucune bonne biographie récente. Vers 1760 encore, on appelait le poète « le grand Rousseau » pour le distinguer de Jean-Jacques Rousseau.

ses poésies connues de tous. Nul ne songeait à discuter son génie lyrique et, malgré une si longue absence, il avait conservé en France de nombreuses amitiés.

En 1716, déjà, alors qu'il résidait à Vienne, il avait voulu, à la demande de son ami Brossette, se faire peindre. On ne sait si l'œuvre de l'artiste qu'il avait choisi, et qui doit être Van Schuppen [1], a été exécutée et si elle a subsisté. En 1737, Boutet de Monthéri, puis Titon du Tillet [2] lui adressaient la même requête. Il s'agissait d'un portrait destiné à être gravé et inséré dans un recueil d'Odieuvre : « l'Europe illustre » [3]. Le vingt-quatre août, Rousseau, qui habitait alors Bruxelles, annonçait que, quinze jours plus tard, il enverrait à Paris le portrait demandé, qu'il venait de faire exécuter. Ce ne peut être que celui qui figure dans l'ouvrage d'Odieuvre, gravé par G.-F. Schmidt d'après J.-B. Sauvage [4].

Le poète était depuis longtemps en relations avec le comte du Luc. Celui-ci, ambassadeur du Roi auprès des Cantons suisses, lorsque Rousseau avait dû quitter la France, l'avait reçu avec une amitié qu'il lui conserva

1. Rousseau dit que ce peintre « passe pour le plus habile de Vienne », mais « qu'il est Fransais, fils de Flamand, et a même été reçu avec applaudissement à l'Académie de Paris. » ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, 1re partie, p. 76 et 84.

2. Sur Boutet de Monthéri, voir plus bas, p. 48, note 4. Sur Titon du Tillet, capitaine de dragons, maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, commissaire provincial des guerres, voir surtout le *Livre-Journal de Lazare Duvaux*, introduction de Courajod, p. CCCXXI-CCCXXIV.

3. Rousseau fait mention de ce portrait dans une lettre à Boutet de Monthéri, du 2 juillet 1737 : ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, 1re partie, p. 158, et dans une lettre à Titon du Tillet du 24 août 1737 : ROUSSEAU (J.-B.), *Œuvres*, éd. Amar, t. V, p. 521.

4. Il semble que ce portrait soit celui qui figura à la vente de la collection Despinoy et dont voici la notice, tirée du catalogue de cette vente : « Sauvage (J.-B.), vers 1661. N° 877. H. 0m,80. L. 0m,60. Rousseau (J.-B.), à trente ans, assis dans un fauteuil vert, le bras gauche posé sur un bureau. En habit de satin rose broché de broderie d'or, entr'ouvert, laissant voir le jabot de la chemise et le petit collet noué par une faveur bleue. Draperie verte brodée d'or jetée sur l'épaule droite. Fond gris. » *Catalogue Despinoy*, 1850, p. 370. (La gravure exécutée par G.-F. Schmidt pour le recueil de Dreux du Radier et Odieuvre, quoique fragmentaire, est faite d'après ce tableau : « J.-P. Sauvage pinx. ») La toile fut adjugée, d'après une annotation au catalogue que nous venons de citer, pour 85 francs, à « M. Dubois ». Ce doit être celle qui se trouve actuellement au musée de Valenciennes et qui porte le n° 127 du catalogue de M. Jules Pillion. La notice indique qu'il a été acquis à la vente Despinoy. Mais les dimensions : 1m sur 0m,80, sont assez différentes. De plus, ce catalogue fait une erreur d'attribution en donnant ce portrait à Piat-Joseph Sauvage qui, né à Tournay en 1744, n'aurait pu faire, d'après nature, le portrait du poète, lequel mourut cette année même, et qui, d'ailleurs, ne semble pas avoir fait de portraits. L'auteur du portrait est plutôt, comme le dit Bellier de La Chavignerie, Jean-Baptiste Sauvage. Je sais bien que, dans la gravure d'Odieuvre, le peintre a les initiales « J. P. », mais cette différence peut s'expliquer par une erreur, soit d'Odieuvre, soit de Bellier. D'ailleurs, « J. P. » ne peut représenter « Piat-Joseph. »

toujours [1]. C'est M. du Luc qui fit connaître Aved à Rousseau [2]. Faut-il croire également qu'il demanda au peintre de faire le portrait de l'exilé ? S'il en était ainsi, ce portrait ne serait pas demeuré en la possession de l'artiste, comme nous le voyons par les lettres mêmes de celui-ci [3].

Titon du Tillet nous dit qu'Aved « avait été... à Bruxelle tirer son portrait » [4], ce qui semblerait indiquer que le peintre fit le voyage exprès pour cela. Mais Titon du Tillet est sujet à de légères inexactitudes. Rappelons-nous d'ailleurs qu'Aved, d'après tous ses biographes anciens, retourna souvent en Flandre où l'appelaient, outre ses relations de famille, ses goûts de collectionneur [5]. Au cours d'un de ces voyages, il a bien pu, sur la recommandation de M. du Luc, se présenter à Rousseau et lui demander de le peindre.

La lecture de la correspondance de l'artiste avec son modèle, que nous analysons plus loin, ne laisse pas de doute sur l'identité du portrait de Rousseau peint en 1738 — c'est celui qui a été gravé par Daullé [6] — ni sur la date à laquelle il a été peint. Commencé au moment où le poète relevait d'une attaque d'apoplexie [7], au début de 1738, il dut être terminé à la fin du mois d'avril de cette année [8].

1. Quand, à sa sortie de France, Rousseau s'était retiré à Soleure, le comte du Luc, prévenu en sa faveur par les lettres que de hauts personnages lui avaient adressées, l'avait logé chez lui et comblé de bontés. Rousseau, dès lors, lui avait dédié une de ses épîtres :

> Ministre né pour soutenir la gloire
> Du plus grand roi que vante notre histoire...

Quand, trois ans après, il avait été nommé ambassadeur à Vienne, il avait emmené Rousseau avec lui. C'est à Vienne que Rousseau connut les comtes de Sinzendorf et de Bonneval. Ce dernier le fit connaître au prince Eugène. SEGUY, *Préface historique* [aux œuvres de J.-B. Rousseau], p. 9 et 12.

2. « C'est une des plus grande aubligation que j'aie à M. le comte du Luc de m'avoir procuré votre connoissance. » Lettre d'Aved à Rousseau, en date du 15 juin 1739, Pièce justificative I, n° 6.

3. Voir plus bas, p. 35.

4. TITON DU TILLET, *Le Parnasse françois*, p. 741.

5. Voir les notices biographiques du *Nécrologe* et du *Catalogue* de RÉMY et, plus bas, notre chapitre quatrième.

6. Catalogue, n° 86.

7. Rousseau eut son attaque d'apoplexie vers le 20 janvier 1738. Il annonçait qu'il commençait à se rétablir à la fin de mars. Lettres à Boutet de Monthéri du 16 février et du 27 mars. ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, p. 184 et 188. Lettre à Desfontaines, citée plus bas, p. 32.

8. Nous pouvons le dater puisque d'une part, nous savons par Rousseau lui-même qu'il a été fait « dans les premiers temps de sa convalescence » (sources citées à la note précédente), et que, d'autre part, Aved recevait une lettre de félicitations de son modèle le 10 mai 1738. Voir plus bas, p. 33.

Nous ne pouvons juger cette œuvre que par la gravure et nous n'en pouvons donc apprécier que la composition et le dessin.

Il semble que l'écrivain vienne d'être, à l'improviste, dérangé de son travail. La main gauche, tenant un cahier de papier, repose encore sur sa table. La droite, qui tient la plume, pend sur la cuisse. Il est assis, face au spectateur, le regard dirigé vers la gauche. Sur la poitrine, la chemise bâille largement; le gilet ne tient que par deux boutons, la veste est plus une draperie qu'un vêtement. Des livres : œuvres d'Horace, de Quintilien, de Marot, « Observations » de l'abbé Desfontaines, sont placés au premier plan.

L'intérêt s'attache vite au visage même de Rousseau. Le front est élevé, le nez fort, les lèvres charnues. Le regard, fixe et clair, a une expression de malice accentuée par les rides des yeux et des coins de la bouche. Tous les traits ont subi une sorte d'empâtement que les sillons profonds qui marquent tout le visage font ressortir encore. Cette physionomie sensuelle et malicieuse en reçoit un caractère de lassitude très marquée.

Ce caractère n'avait pas échappé au modèle lui-même. Le dix-huit octobre 1738, Rousseau écrivait à son ami Boutet de Monthéri :

« Le portrait que je vous ai envoyé [1] me représente parfaitement tel que j'étois en 1737. Celui de M. Aved est aussi très ressemblant : il m'a exécuté en grand peintre qu'il est; mais il m'a pris aux premiers tems de ma convalescence, encore fatigué du voyage que je venois de faire aux frontières de l'autre monde. [2] » « Ce portrait a été peint, ajoute le poète dans une lettre écrite, un mois après, à l'abbé Desfontaines, dans un temps où l'âge et les chagrins m'ont changé... [3] »

Dans la carrière d'Aved, cette œuvre dont la ressemblance, la vérité, nous sont attestées par le modèle lui-même marque une date. On y voit déjà

1. Ce ne peut-être que celui de Sauvage, gravé pour le recueil d'Odieuvre. Voir plus haut, p. 30.

2. ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, p. 202-203.

3. Lettre datée de Bruxelles, le 20 novembre 1738. ROUSSEAU (J.-B.), *Œuvres*, éd. Amar, t. V, p. 486.

tout ce que son talent aura d'original et de fécond. Les portraits de De Troy, de Lefebvre de Laubrière pouvaient laisser pressentir un portraitiste officiel, drapant et « guindant » un peu à la manière de Largillière. La jolie Mademoiselle de Seine pouvait être l'œuvre d'un Raoux, expert en mythologie galante. Mais c'est dans la voie que marque le Rousseau qu'Aved montrera le meilleur de son talent.

Notre peintre fut récompensé de son travail par la reconnaissance du poète qui, dès le dix mai, lui écrivait : « Grâces à vos bontez, Monsieur, et à l'excellence de vos talens, je puis me flatter d'un honneur que ni les Pindares, ni les Horaces n'ont jamais eu, c'est d'avoir, tout chétif rejeton que je suis de ces grands hommes, un Zeuxis pour peintre, et de faire passer à la postérité mes traits du moins, au défaut de mes ouvrages [1]. »

Le portrait de l'écrivain fut exposé au Salon de 1738. Aved y avait joint ceux de l'abbé *** [2], de Madame Loys [3], de Madame de Varenne « en liseuse » [4], et de l'abbé Berger [5].

L'abbé *** doit être le portrait de l'abbé de Chaumont de La Galaisière, aujourd'hui conservé au château de Versainville. Il est debout. Son geste et son attitude rappellent, d'ailleurs, ceux des autres portraits d'ecclésiastiques dus à Aved. Quant à la façon dont il est peint, il est plus malaisé d'en juger, car la toile a beaucoup souffert. Il porte de nombreux repeints. Les parties sombres et les fonds sont très crevassés : on dirait que l'artiste a utilisé ces bitumes qu'emploiera Prud'hon. Le même accident se retrouve

1. ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, p. 204-205. C'est une mise en prose des vers de Boileau sur son buste par Girardon :

> Grâce au Phidias de notre âge,
> Me voilà sûr de vivre autant que l'univers.
> Et ne connût-on plus ni mon nom, ni mes vers,
> Dans ce marbre fameux taillé sur mon visage,
> De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.
>
> BOILEAU, *Œuvres complètes*, éd. Gidel, t. III, p. 43.

2. Catalogue, n° 24.
3. Catalogue, n° 58.
4. Catalogue, n° 106.
5. Catalogue, n° 11.

dans le fond du portrait de Madame Arlon. C'est sans doute de « l'abbé de La Galaizière » que parlait l'abbé Desfontaines, louant les « portraits en pied » d'Aved exposés au salon de cette année-là [1].

Des autres tableaux exposés en 1738, nous ne connaissons pas même la gravure. Le public semble n'avoir eu d'yeux que pour le Rousseau.

A l'ouverture du Salon, le portrait était mal exposé, ce qui n'était pas pour fâcher les ennemis du poète. Duclos, après avoir reconnu qu'on le regardait beaucoup, prétendait que cette mauvaise exposition « ne déplaisoit pas au public ». Le portrait fut d'ailleurs bientôt remis en bonne place [2].

Si le *Mercure de France* se contente de constater que les portraits de Madame de Varenne et de Rousseau « ont été généralement applaudis et estimés des connoisseurs » [3], le chevalier de Neufville, par exemple, est beaucoup plus précis dans son admiration pour le portrait : « L'on juge, dit-il, par l'attitude et surtout par le caractère de sa tête, de tout l'esprit, et de toute la facilité qu'ont, et le peintre, et le modèle. C'est un visage rond, haut en couleur et veiné admirablement. Tout le feu de ses ouvrages est dans ses yeux, qu'il a plus petits que grands : il y a à parier qu'il est dans un moment d'épigramme [4]. »

« Le portrait de M. Rousseau par M. Aved, dit de son côté l'abbé Desfontaines [5], a attiré tous les regards. Plusieurs personnes, qui ont vu depuis peu ce grand poète, l'ont trouvé fort bien représenté et cette représentation a semblé soulager la douleur que cause à la Nation le fatal éloignement de celui qui en est la gloire. ... Un portrait tel que celui du

1. Voir plus bas, p. 35.

2. Lettre de Duclos, citée par Pierre Dax, dans une chronique de l'*Artiste*, 1862, 1er semestre, p. 205. M. Dax avait extrait de lettres inédites de Duclos sur les Salons « qui serviraient certainement à l'histoire de l'art et de l'esprit du temps », le passage suivant : « Parmi les portraits, on regarde celui de Rousseau, nouvellement peint par Aved, qui étoit d'abord mal exposé (ce qui ne déplaisoit pas beaucoup au public) et qui enfin a été mis dans un jour favorable. »

3. *Exposition des tableaux... 1738*, *Mercure de France*, de 1738. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 119.

4. *Lettre à Mme la marquise de S. P. R.*, par L. C. D. N. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. I, p. 142-143.

5. *Exposition des peintures... 1738*. Abbé GUYOT-DESFONTAINES, *Observations sur les écrits modernes*, de 1738. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 133-136).

célèbre Rousseau, indépendamment du mérite de l'ouvrage, a ... dû nécessairement frapper tous les yeux. » Et l'abbé de noter, en bon observateur, l'étape que marquait le talent d'Aved : « Le même peintre s'est fait honneur par plusieurs autres portraits de différents genres, exposés cette année dans le Salon, où il a montré de grands progrès. On voit que dans ses portraits en piés, jusqu'aux genoux, dans ses bustes et dans la façon de les orner, de les historier, de les colorier, il s'attache, suivant le goût flamand, à la seule nature, et qu'il sait allier toujours la noblesse et la vérité. »

Ainsi la célébrité du modèle s'était unie au talent du peintre pour valoir à celui-ci le plus enviable des succès. Le public affluait. Les amis du poète, Desfontaines en tête, demandaient des copies. D'autres voulaient acheter le tableau. Aved, narrant à Rousseau ces menus incidents, lui exprime, en termes touchants, sa reconnaissance.

« Sy vous este sensible à l'empressement que le public a témoigné pour voir votre porteret, lui disait-il, vous devez estre extrêmement content. Le Salon a esté ouvert pendant 18 jours; il n'a pas désemplis de monde de tout états grand et petis; tout le monde voulet voir M. Rousseau. Je ne scay lesquel étoient les plus empressé de ceux qui vous ont veu autre fois ou de ceux qui ne vous ont jamais veu. J'ay actuellement trois graveurs qui sont les meilleur de Paris qui veulle vous graver tous les trois. Comme il n'en faut qu'un, je ne say comant me défaire des deux autres. L'on ma fait demander plusieurs fois sy je voulés vendre le porteret; qu'on m'en donneray tout ce que je soiteret ; j'ai tout refusés. Pour des copie, j'en donneray à ceux qui m'en demanderont. Je me trouve très satisfait d'avoir eu le bonheur de vous pindre, puis que c'est une des meilleur chose que j'ay fait. Vous m'avés fait faire un pas, et c'est vous qui m'avés inspiré; je sens bien que vis-à-vis de vou on ne fait rien d'ordinaire. Soufrés donc, Monsieur, que je vous en fasse mes remerciement, et sy j'ay eu quelque honeur c'est de vous que je les tiens [1]. »

1. Lettre du 22 septembre 1738. Pièce justificative I, n° 2.

A la fin de sa lettre, Aved, parlant du marquis de Nesle, faisait allusion au désir que celui-ci aurait de recevoir Rousseau chez lui, en France. Cette allusion, celle d'un autre ami de l'écrivain, l'abbé Desfontaines, que nous avons relatée plus haut, semblent indiquer qu'il y avait une sorte de conspiration amicale pour le faire rentrer en France. D'après Titon du Tillet, l'initiative de ce retour aurait été prise par le comte du Luc et M. de Sénozan, intendant et receveur général du clergé [1]. L'exposition du portrait permettait de tâter l'opinion à ce sujet, d'amener la question; les négociations devaient venir ensuite. Aved était, peut-être, chargé de pénétrer les intentions de l'exilé.

Celui-ci lui répondit aussitôt et, aprés les compliments obligatoires, témoigna que, sur ce point, ses désirs étaient ceux de ses amis :

« J'avoue, écrit-il, que je suis extrêmement touché d'apprendre qu'on désire mon retour en France, et cette considération, jointe à la justice que tout le monde rend aujourd'hui à mes mœurs et à ma conduite, a fort ébranlé la résolution que j'avois prise de finir mes jours à Bruxelles. L'amour de la patrie achève d'en triompher. Je suis prêt d'y faire un voyage, je le désire ardemment; mais on me refuse un sauf-conduit, qui m'est indispensable pour faire cette démarche avec sûreté et agrément. Je respecte fort la parole des Ministres; cependant, comme il ne tient qu'à eux d'en manquer, ce seroit m'exposer à me faire mocquer de moi, si le cas arrivoit. Il s'agit de savoir si on pourra retourner ce petit fagot d'épines [2]. »

Sur ces entrefaites, Aved entreprit un autre portrait, celui de la fille aînée du marquis de Nesle, Madame de Mailly [3], la maîtresse du Roi.

Nous n'avons retrouvé aucune trace de cette œuvre. S'il faut en croire un contemporain, elle dut imposer à notre peintre une tâche délicate, puisque la comtesse de Mailly brillait plus par les qualités intellectuelles que par la beauté [4].

1. TITON DU TILLET, *Le Parnasse françois*, p. 741-742.
2. Lettre du 26 septembre 1738. Pièce justificative I, n° 3.
3. Catalogue, n° 64.
4. TOUSSAINT (F.-V.), *Anecdotes... sur le règne de Louis XV*, p. 80-81.

Au moins dut-il y apporter sa conscience ordinaire. Nous en avons un témoignage indirect dans une de ses lettres à Rousseau où il raconte que le comte du Luc s'était presque brouillé avec lui, parce qu'il le négligeait un peu pour le portrait de Madame de Mailly. Il ajoutait, en terminant le récit de son entrevue avec le comte :

« J'ay esté trois heurs avec luy, où nous n'avons fait que de parler de vous. Je luy et dit qu'il me paroisset que vous aviés envie de revenir, et qu'il fauderet faire son possible pour cela; il m'a dit : est [ce] qu'il n'entend pas le françois? Ne seret-il pas en surté à l'archevesché, à Conflens ou à Savigny? un homme de son mérite sera toujours libre, — ce sont ces même parolle, — et l'on seret encore trop heureux de l'avoir... M. le marquis de Nesle... vous offre toujours sa maison, et vous pouvés le comter au nombre de vos amis. Un de mes amis me dit hier qu'il venet de chés M. de Fontenelle, où l'on avet beaucoup parlés de vous, et qu'il avet dit qu'il ne voiet pas que ce fût une chose bien difficile pour vous que de revenir ; qu'il n'y avet personne qui s'oposât à votre retour, et quand même vous vouderis [voudriez] finir par un acomodement, on dit que ce ceret la plus petite chose du monde, qu'il ne reste que le fils de Sorin [1], qui est dans une misère affreuse. Tout le monde vous rend justice, et l'on est bien persuadé que vous n'avés nul part à tout ce dont il s'agit... Vous voyés, Monsieur, que je vous dit tout ce que j'entend dire dans le monde et même je prespar la voie afin de vous acuser juste. Je ne désire rien tant que d'avoir l'honneur de vous embrasser à Paris [2]. »

Le comte du Luc lui-même et M. de Senozan [3], écrivirent à Rousseau dans le même sens, au mois de septembre 1738.

Cédant à de pareilles instances, Rousseau, vers la fin de novembre, se

1. Le géomètre Joseph Saurin, que J.-B. Rousseau avait accusé d'avoir fait les fameux couplets satiriques, et qui avait été acquitté ensuite de ce chef (un des faits qui avaient déterminé l'exil de Rousseau), était mort en 1737. Son fils, Bernard-Joseph, poète et auteur dramatique, ne mourut qu'en 1781. LALANNE, *Dictionnaire historique*.

2. Lettre du 10 octobre 1738, Pièce justificative I, n° 4.

3. TITON DU TILLET, *Le Parnasse françois*, p. 741-742.

décida à venir secrètement à Paris, où il devait résider, pendant que se poursuivraient les démarches nécessaires pour faire cesser son exil. Il avait écrit à Boutet de Monthéri qu'il partait pour Paris le lundi après le vingt et un novembre, et qu'il comptait y être le vendredi [1]. Titon du Tillet ne nous donne pas le jour de l'arrivée du poète, mais il précise les détails de sa réception.

M. Aved, dit-il « fut au devant de lui à Conflans, maison de campagne de M. l'Archevêque de Paris, où il avoit passé la nuit et le conduisit sur les neuf heures du matin à l'Archevêché, où M. le Comte du Luc l'embrassa et témoigna une joie extrême de le voir; il le présenta ensuite à M. l'Archevêque son frère, qui lui fit un accueil des plus gracieux. Rousseau resta à l'Archevêché, jusqu'à l'entrée de la nuit, où il eut de longs entretiens avec M. le Comte du Luc, après quoi M. Aved le mena chez lui, où il lui avoit préparé un appartement commode, qu'il occupa pendant environ trois mois : ce généreux ami lui donna sa table pendant tout ce temps et eut toutes les attentions possibles pour son hôte qui s'en louoit infiniment, et qui lui en a marqué sa reconnaissance par une Epître en vers, qui mériteroit bien d'être dans la dernière édition de ses Œuvres [2]. »

Voilà donc notre peintre, naguère encore « nourri » par son beau-frère, qui se trouve en situation de recevoir chez lui, pendant des mois, un poète illustre, que les gens les plus distingués viennent visiter. Il le fait avec tant de bonté, tant de tact, que l'écrivain en est profondément touché. Pourtant, il paraît que les légendes répandues par les calomniateurs avaient fait sur Aved assez d'impression pour que, de concert avec sa femme, il ait cru devoir observer Rousseau à son insu. Louis Racine, qui rapporte le fait, ajoute qu'ils ne purent que le surprendre souvent à genoux, adressant au Ciel de ferventes prières [3].

1. Lettre du 21 novembre 1738. ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, p. 207. — TITON DU TILLET (*op. et loc. supra cit.*) dit que Rousseau fit le voyage de Paris à la fin d'octobre. Les lettres que nous venons de citer prouvent qu'il faisait ainsi une petite erreur de date.

2. TITON DU TILLET, *Le Parnasse françois*, p. 741-742. — L'épître en vers dont parle Titon du Tillet doit être le sonnet que nous reproduisons plus loin et qui parut dans l'édition des œuvres de J.-B. Rousseau, publiée en 1743. Titon du Tillet écrivait en 1732.

3. RACINE (Louis), Préface aux *Lettres sur différents sujets* de J.-B. Rousseau, t. I, p. XIV. Reproduite dans les *Anecdotes des Beaux-Arts*, par *M****, t. II, p. 228.

Titon du Tillet nous donne aussi des détails sur le séjour de Rousseau à Paris. Je le vis, ajoute-t-il « le plus souvent qu'il me fut possible : il me fit le plaisir de venir dîner chez moi cinq ou six fois avec ses amis, qui étoient aussi de ma connoissance, les Pères Brumoy et Bougeant Jésuites [1], MM. Racine, Piron, Bonneval et Aved. Sa malheureuse affaire l'obligeoit de garder l'incognito sous le nom de M. Richer *, nom qu'il avoit pris, disoit-il, par rapport à quelques Fables de cet Auteur, qu'il avoit lûs avec plaisir [2]. »

Il recevait de nombreux témoignages de sympathie. Les amis qui passèrent rue de Bourbon furent nombreux. Outre ceux que signale Titon du Tillet, c'étaient Rollin, M. d'Ormançay, le comte de Magnac, l'abbé Junot, l'avocat Poisson de La Chabeaussière, le poète Roy, l'érudit Hardion, sans compter le comte du Luc, le marquis de Nesle et le fermier général Dupleix de Bacquencourt et sa femme [3].

Le poète s'intéressait aux travaux d'Aved, à ceux de ses élèves : Mademoiselle Bouchot, Antoine Lebel [4]. — Ce dernier, « votre amy Antoine », écrira plus tard Aved à Rousseau [5], habitant la maison de son maître, devait le voir très familièrement. — Il faisait de la musique, et essayait de chanter un opéra de Rameau, qu'il ne trouvait guère de son goût [6].

Il est même probable qu'une fois encore Rousseau servit de modèle à

* M. Richer est aussi Auteur de deux Tragédies, celle de Sabinus et celle de Coriolan, et a traduit les *Eglogues* de Virgile en vers françois, auxquelles il en a ajouté deux de sa composition, petit in-8°, Paris 1735. On trouve à la suite de ce volume quelques Poësies diverses du même Auteur, qui a donné encore un *Recueil de Fables*, volume in-12, et un autre volume in-12, des *Epitres choisies des Héroïnes d'Ovide* où il a joint quelques Cantates et Fables, etc. Ses œuvres se vendent chez la veuve Etienne Ganeau à Paris. [Note de Titon du Tillet.]

1. Rousseau les appelle, dans une lettre à Racine, « nos amis de la Société ». Lettre du 28 juin 1739. *Correspondance de Rousseau et de Brossette*, t. II, p. 274. — Le P. Pierre Brumoy, né à Rouen le 26 août 1688, professa les belles-lettres et la rhétorique à Caen, puis les mathématiques à Paris, au collège Louis-le-Grand. Il mourut à Paris le 10 avril 1742. Le P. Guillaume-Hyacinthe Bougeant, né à Quimper le 4 novembre 1690, professa à Caen, à Nevers, puis vint aussi au collège Louis-le-Grand. Il mourut le 7 janvier 1743. DE BACKER, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, partie historique, tome I.

2. TITON DU TILLET, *Le Parnasse françois*, p. 741-742.

3. Voir les lettres d'Aved et de Rousseau citées plus bas.

4. Voir l'Appendice IV : *Les Elèves d'Aved*.

5. Voir plus bas, p. 43.

6. « J'ai voulu, pendant que j'étois à Paris, essayer d'entonner un opéra de sa façon que notre ami M. Aved m'avoit prêté. Mais, y ayant perdu mon latin, il me vint l'idée d'une ode lyricomique sur ses partisans... *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, lettre du 11 décembre 1739, t. II, p. 281.

son peintre et que c'est à ce moment que fut fait le beau portrait que conserve actuellement le musée de Versailles [1].

Le poète est assis, accoudé à une table, le menton reposant sur la main gauche repliée [2]. La main droite tient un livre ouvert. Le corps est assez étroitement serré dans une sorte de veste à brandebourgs. Le regard fixe le spectateur. Le visage, plus fatigué, plus « tiré » que dans le précédent portrait, garde une expression d'amertume qui, dans la position de Rousseau, ne peut surprendre. La toile est peinte largement, avec de beaux empâtements dans la figure. L'intensité de son coloris est remarquable.

Les ennemis de l'écrivain, qui savaient sa présence à Paris, ignoraient, semble-t-il, sa résidence. Madame du Châtelet, l'amie de Voltaire, écrit à Thiériot, le vingt-neuf décembre : « Il faut bien que Rousseau soit reçu à l'archevêché, puisqu'il y loge [3]. » Et Voltaire lui-même mandait, le deux janvier suivant, au marquis d'Argens : « Rousseau est à Paris, sous le nom de Richer, caché chez le comte du Luc [4]. » Le secret était donc bien gardé.

Rousseau avait obtenu du fils de Saurin — celui qui avait été faussement accusé d'avoir fait les couplets que, finalement, on attribua au poète [5] — son désistement de toutes poursuites contre lui. Le comte du Luc poursuivait ses démarches en faveur du banni. Le vingt décembre, le ministre de la Maison du Roi le prévenait que le cardinal de Fleury était disposé à consentir au retour en France. Toutefois, il désirait auparavant avoir l'avis du Procureur général, que le Ministre demandait en même temps [6]. Mais Joly de Fleury présenta au cardinal des objections qui prévalurent. Le poète ne put même pas obtenir un sauf-conduit ; le ministre prévint, le

1. Catalogue, n° 90.

2. C'est, à peu près, le geste de l'abbé Capperonnier dans son portrait par Aved.

3. *The collection of autograph letters... Alfred Morrison*, t. III, p. 186.

4. *Œuvres complètes*, éd. Assézat, t. 35, p. 94.

5. Voir plus haut, p. 29.

6. Lettres du même jour, au comte du Luc et au Procureur général. — Arch. Nat., Maison du Roi, Secrétariat, Lettres du ministre, o*383, fol. 370.

vingt-neuf décembre, le comte du Luc que sa présence serait officiellement ignorée, à la condition qu'il s'abstînt de paraître beaucoup en public [1].

Ainsi Rousseau, nous dit Titon du Tillet, « s'apperçut au bout de trois mois que son affaire qu'on lui avoit promis qui tourneroit à bien, alloit de plus mal en plus mal, et que ceux même qui l'avoient assuré de la terminer à sa satisfaction n'avoient pas pu seulement obtenir un sauf-conduit pour un an, au bout duquel le tems prescrit pour son bannissement devoit expirer : situation véritablement déplorable pour un homme qui fait tant d'honneur à la France par ses poësies, et qu'on devoit croire innocent du crime de ces infâmes couplets, dont il a nié avec tant d'indignation pendant plus de trente ans être l'auteur, et même devant le Corps de Jésus-Christ en le recevant à l'article de la mort. Il fut donc contraint de retourner à Bruxelles; il partit de Paris le trois février 1739, ayant les larmes aux yeux, étant plaint et regretté d'un grand nombre d'honnêtes gens [2]. »

Il avait fait chez Aved un testament, dans lequel il nommait l'auteur véritable des trop célèbres couplets, mais il supprima cet écrit, quand Rollin lui représenta que son acte était peu chrétien [3]. Malgré tout, sa rancœur était grande [4]. Les amis qui lui étaient restés fidèles ne lui en devinrent que plus chers, tels Louis Racine, Aved. Rousseau avait déjà rendu hommage au talent de son portraitiste ; dans la lettre que, le dix mai suivant, il lui adressait de Bruxelles, il rend pleine justice à son amitié, à son cœur :

« Vous êtes le seul, Monsieur, lui dit-il, qui m'ayez détrompé d'une opinion que j'ai toujours eue, et que l'expérience confirme tous les jours, qui est qu'il n'y a point d'amitié qui tienne contre deux mois de séjour passés

1. Lettre au comte du Luc. Arch. Nat., Maison du Roi, Secrétariat, Lettres du ministre, O[1]* 383, fol. 377.

2. TITON DU TILLET, *Le Parnasse françois*, p. 741-742.

3. RACINE (Louis), Préface aux *Lettres sur différents sujets*, de J.-B. Rousseau, t. I, p. XIII-XIV. Voltaire, qui confirme ce récit, dit que c'est Saurin que J.-B. Rousseau voulait ainsi désigner. *Siècle de Louis XIV*. Œuvres, éd. Moland, t. XIV, p. 94.

4. « Je puis vous assurer, écrivait-il le 21 février à Louis Racine, que si je n'étois aussi parfaitement guéri qu'on a voulu que je le fusse de la maladie du pays, les bontés que vous me témoignez la rendroient incurable. Il me falloit un malheureux voyage comme celui que j'y ai fait, pour me faire sentir tout ce que je perds à m'en voir éloigné. » *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, t. II, p. 270.

sous le même toit. Vous ne vous êtes point ennuyé de moi qui m'étois ennuyeux à moi-même, et je n'ai passé aucun jour avec vous sans le compter par quelque nouvelle marque de votre amitié. C'est à vous que je dois les seuls momens agréables que j'aye eus pendant mon triste séjour à Paris, et vous connoitrez quels sentimens vous m'avez inspirés par le Sonnet que je vous envoye. Je vous prie de le regarder comme un monument de ma reconnoissance, plutôt qu'un effort de mon esprit, qui n'obéit jamais à mon cœur de la façon que je le souhaiterois.

« Tandis que tu peignois mon image fidelle
De toi-même encor mieux tu traçois le portrait,
Dans ces soins prévenans qui, servant ton souhait,
Ont si bien combattu ma fortune cruelle.

Un mouvement si noble, un si généreux zèle,
A mon cœur attendri se peignant trait pour trait,
Me faisoient admirer, dans un tableau parfait,
De la vraie amitié le sensible modèle.

L'art te fit, cher Aved, un don bien précieux :
Il t'apprit le secret de surprendre les yeux
Et de rendre le vrai jaloux de sa peinture.

Le pinceau de Timante [1] est ce que tu lui dois :
Mais le cœur que, sans lui, te forma la nature,
Est un présent plus rare et plus beau mille fois [2].

Rousseau s'informait ensuite du portrait de Louis Racine et d'un portrait de femme dont il faisait le plus grand éloge. Nous retrouverons ces deux œuvres aux Salons de 1739 et de 1740[3].

Aved, très occupé à ce moment, ne lui répondit que le quinze juin[4].

1. Il n'est peut-être pas inutile, aujourd'hui où l'histoire ancienne nous est moins familière qu'au XVIIIe siècle, de dire que Timante est un peintre fameux de l'antiquité.

2. Pièce justificative I, nº 5. Le sonnet se trouve dans l'édition des œuvres de J.-B. Rousseau publiée en 1743. Il a été reproduit dans la *Revue universelle des Arts*, t. XV (1862), p. 211.

3. Voir plus bas, p. 45 et 51.

4. Dans l'intervalle, le 18 mai, Rousseau se plaignait à Louis Racine du silence d'Aved : « Vous ne me dites rien de votre portrait. En quel état est-il? M. Aved, de qui j'attends inutilement une réponse depuis plus de six semaines, ne me dit point s'il avance. J'attends le mois d'août [*le Salon*] pour m'apprendre des nouvelles par le public... » *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, t. II, p. 273.

« Mon cher amy, disait-il, permetté-moy de me servir de ce terme ; vous avés bien raison de croire que je suis ny capable de vous oublier, ny insensible au marque d'amitiés que vous me donné ; le petit plaisir que je vous et fait ne méritte pas une éloge aussy flatteur... Je vais vous parler à cœur ouvert et, sans compliment, je vous diray que jamais rien ne m'a tant flaté que de vous avoir conue et de vous avoir eu chés [*un mot déchiré*] et, sy vous aviés des veu et que vous voulussiés encore me faire cette honneur, j'en serés comblé... C'est une des plus grande aubligation que j'aie à M. le comte du Luc de m'avoir procuré votre connoissance. Le sonnet que vous avés eu la bonté de m'adressé me met dans un très grand embaras ; je vouderés merriter toutes les louange que vous me donnés et que l'on pus m'y reconoître... »

Il terminait en s'excusant de son retard, causé par le désir d'envoyer à Rousseau les œuvres de Roy, en donnant des nouvelles du portrait de Racine, qu'il venait d'achever, des nouvelles aussi de sa famille, de leurs amis : Titon du Tillet, d'Ormançay, l'abbé Junot, Poisson de La Chabeaussière, Magnac, et même d'Antoine Lebel [1].

Rousseau dut répondre par une lettre que, malheureusement, nous n'avons pas conservée et où il insistait pour que l'on pressât la gravure de son portrait. En même temps il envoyait un nouveau texte, corrigé, du sonnet qu'il lui avait dédié [2]. Malheureusement, ce sonnet a été imprimé dans la lettre que nous avons déjà citée [3] avec les corrections et nous ne pouvons plus faire la comparaison, qui eût été intéressante, avec le texte primitif.

D'ailleurs, l'estime de Rousseau pour Aved semblait grandir : « Je ne

1. « Votre amy Antoine fait toujours des progrès et Mlle Bouchot. » Pièce justificative I, n° 6.

2. Nous trouvons mention de cette correction dans la lettre d'Aved du 11 juillet, que nous allons citer, et dans une lettre de J.-B. Rousseau à M. B., chanoine d'Anvers, le 1er janvier 1740 : « Je vous prie de supprimer totalement le premier sonnet que j'ai fait pour mon ami M. Aved. Il ne vaut rien. Il n'y a que le second qui vaille quelque chose, encore ne répond-il pas assez aux sentimens que j'ai pour cet incomparable ami. » ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, 1re partie, p. 264-265.

3. Voir page précédente.

doute pas plus que vous, disait-il à Louis Racine, que notre ami Aved remplace un jour les Rigaud et les Largillière sur lesquels nous ne devons plus compter [1]. »

Bientôt après, le onze juillet, Aved interrompait la préparation de son Salon pour lui répondre et le remercier.

« J'ay reçue, lui disait-il, votre dernière lettre, mon cher amy, et le sonnet corigé. Je vous et déjà dit combien je suis sensible aux marque d'amitié que vous me donnés. Sy je ne craignés de remplir mes lettres de repetition ennuieuse, je vous dirois toujours que personne n'est plus votre amy que moy, soiés-en persuadé; que ma négligence ne vous prévienne pas contre moy, je seray toujours le même. Je suis sy fort aucupé pour mon exposition qui cera le mois prochin, je n'ay pas un cardheur à moy. L'on travaille à votre graveure. Soiés en repos, vous en aurez des plus belles épreuves... [2] »

Ce ne fut, au reste, que le six septembre que s'ouvrit le Salon. Aved y exposait sept portraits : Madame Arlon, sa belle-sœur [3]; le marquis de Crevant [4], Monsieur de Farcy [5], Madame de Saint-Lambert [6], le comte de Magnac [7], Madame Dupleix de Bacquencourt [8] et Monsieur de Saint-Georges [9].

Le portrait de Madame de Saint-Lambert « en nayade » semble avoir passé à peu près inaperçu. Les critiques du temps ont trouvé des éloges pour ceux du marquis de Crevant et de Monsieur de Farcy. L'abbé Desfontaines trouvait ce dernier « naturel et gracieux » [10].

1. Il disait auparavant : « Vous me faites un grand plaisir en m'apprenant que M. Aved avance votre portrait et que M. Hardion a été content du mien. » *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, t. II, p. 274.

2. Pièce justificative I, n° 7.

3. Catalogue, n° 1.

4. Catalogue, n° 28.

5. Catalogue, n° 36.

6. Catalogue, n° 95.

7. Catalogue, n° 60.

8. Catalogue, n° 33.

9. Catalogue, n° 94.

10. *Exposition des peintures... 1739*. Abbé GUYOT-DESFONTAINES, *Observations sur les écrits modernes*, de 1739. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 161-163.

Les trois autres œuvres méritent qu'à l'exemple des critiques contemporains nous nous arrêtions un peu plus longuement devant elles.

Aved a représenté le comte de Magnac tenant en mains le portrait de son père, lieutenant-général des armées royales. Les figures sont de grandeur naturelle. Sur un fond brun se détache le jeune comte, debout, vêtu d'un vêtement de peau de chamois et d'une cuirasse que coupe une écharpe de satin blanc. La pose est aisée, le coloris harmonieux. C'est une œuvre agréable et bien composée.

Madame Arlon est assise, face au spectateur qu'elle regarde, et tient sur ses genoux un petit rouet dont elle tourne d'une main la manivelle, tandis que, de l'autre, elle dévide la laine. Sa robe est simple, mais largement décolletée. Un grand chapeau la coiffe. Le visage, aux grands yeux un peu fixes, est doux, régulier, sans beaucoup de caractère ni de joliesse. Ce portrait donne l'impression de la tranquille honnêteté qui devait caractériser le modèle. La pose est peut-être un peu apprêtée, mais la faute en est sans doute à Madame Arlon elle-même. Nous avons là, en somme, un joli portrait, dont Balechou a fait une superbe gravure [1].

Mais l'intérêt du public et des critiques se concentrait sur le portrait de Madame Dupleix de Bacquencourt. On a longtemps perdu la trace de cette toile, que nous avons récemment retrouvée.

Elle avait dû être peinte sous les yeux de Rousseau, pendant son séjour chez Aved. Dans sa lettre du dix mai 1739, il lui avait envoyé son impression sur cette œuvre : « Je voudrois aussi, disait-il, qu'on gravât le portrait de cette Dame, dont vous avez fait un chef-d'œuvre. Il est vrai que vous ne pouviez avoir un plus beau modèle et je trouve qu'il n'y a que son âme qu'on puisse dignement comparer à la beauté de ses traits [2]. »

1. L'inscription placée au bas du portrait est caractéristique des vertus un peu composées de Mme Arlon :

Mes yeux dans ce portrait admirent le pinceau,
Et, par les attributs, jugent du caractère :
Loisir mis à profit, mœurs douces, cœur sincère,
Voilà, je crois, tout le tableau.

2. Pièce justificative I, n° 5.

L'avis des critiques du temps est unanime. Le peintre, dit le chevalier de Neufville, a représenté Madame de Bacquencourt « devant une toilette richement dressée, dans un déshabillé du plus galant du monde ; elle est en jupe de satin citron, et en peignoir sur un corset de bazin lacé de rubans bleus ; de la main droite elle soutient sa tête, et de son coude elle ferme un livre qui est sur sa table de toilette ; l'autre main gracieusement posée sur le bras de son fauteuil, elle semble occupée de ce qu'elle vient de lire. On n'est jamais rassasié de contempler ces traits aimables et si bien assortis, dont la douceur retient malgré soi, et comme on ne s'arrache qu'avec peine de l'endroit où l'on peut les admirer, on y revient à plusieurs reprises, avec empressement et avec plaisir : on ne peut disconvenir que le modèle et le peintre se servent en cela réciproquement. De sorte que si M. *Aved* doit être glorieux d'avoir eu à peindre un sujet si propre à faire briller son pinceau, Mme *Dupleix* peut être flattée d'avoir eu pour peintre un homme dont les talents font honneur à ses grâces [1]. »

L'abbé Desfontaines s'associe à ces louanges et souhaite, lui aussi, que ce beau tableau soit gravé. « L'accessoire, ajoute-t-il, en est admirable, le blanc de l'habillement, toujours difficile à rendre, l'air noble de la personne, son attitude gracieuse, son air naturel et enjoué, ont rappelé avec plaisir aux spectateurs l'aimable objet de cette peinture ; c'est un tableau qu'indépendamment de la ressemblance, ce dont je ne puis juger, chacun serait charmé de posséder [2]. »

Que pourrions-nous ajouter à ce concert d'éloges ? Si nous faisons remarquer le soin tout particulier avec lequel cette toile est peinte, la beauté de la carnation, le fini de l'exécution des accessoires : dentelles, aiguière, traités comme de véritables « natures mortes », tout aura été dit sur ce portrait, le plus « joli » certainement de ceux qu'a laissés Aved.

L'abbé Desfontaines résumait d'ailleurs son impression en vantant la

1. *Lettre à Mme la marquise de S. P. R.*, par L. C. D. N. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. I, p. 142-143.
2. Abbé GUYOT-DESFONTAINES, *Observations sur les écrits modernes...*

« variété » et le « goût neuf » du peintre « qui, dans ses ouvrages, n'imite pas, et ne prend que la nature pour modèle ».

C'est sur ces mêmes qualités qu'insistait un poème daté de cette même année 1739, et dont l'auteur signale particulièrement ce talent que, dès l'origine, nous avons trouvé chez Aved : l'art de rendre, à travers la physionomie, l'âme, le caractère de ses modèles. Si ces vers ne sont pas exempts d'un certain prosaïsme, ils ont au moins le mérite de l'exactitude et de la précision quand ils louent le portraitiste de :

> ... savoir décrire sur la toile
> Le cœur humain, son penchant, son étoile ;
> Dans un regard sous un sourcil parlant,
> Tracer l'état, les mœurs et le talent ;
> Faire que l'âme à travers les prunelles
> Donne au dehors de vives étincelles
> Savoir enfin donner à la couleur
> Le mouvement, le souffle, la chaleur,
> Et par l'effet de cet adroit système,
> Mettre en suspens la nature elle-même...
> . . . .
> Tu peins le corps et l'âme tout ensemble [1],

concluait-il enfin.

Ces flatteuses assurances du succès ne détournaient pas Aved de ses anciennes amitiés. Ce que nous conservons de la correspondance de Rousseau montre qu'ils s'écrivaient régulièrement, et demeuraient dans les meilleurs termes : « Je ne crois pas, écrivait le poète à Louis Racine le deux septembre 1739, en parlant d'Aved, que le ciel ait formé un meilleur cœur [2]. »

Le douze novembre, Aved donnait à Rousseau des nouvelles de la gravure de son portrait, qui avançait, mais ne pouvait être terminée avant le début

1. Pièce justificative IV. On pourrait penser que cette épître est celle, due à J.-B. Rousseau, dont parle Titon du Tillet (voir plus haut p. 38), mais, d'abord, l'épître que nous reproduisons ne parle pas de la *reconnaissance* du poète, et puis, elle est bien médiocre...

2. ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, p. 225.

de l'année suivante. En même temps, il lui annonçait — en termes un peu voilés — les malheurs de leur ami le marquis de Nesle, qui venait d'être exilé à Caen, après avoir publié un mémoire contre ses créanciers [1], et le mariage de M. de Vintimille, petit-fils du comte du Luc, avec Mademoiselle de Nesle, deuxième fille du marquis [2]. C'était un lien de plus entre deux familles qui aimaient également les deux amis, l'assurance de la protection qu'elles leur accordaient [3].

Au début de l'année suivante, le deux janvier 1740, Rousseau, remerciant Aved des vœux que celui-ci venait de lui envoyer, lui marquait, une fois de plus, sa vive affection et lui demandait le secours de son art :

« J'ai à Paris, disait-il, un ami dont vous m'avez ouï parler plusieurs fois, et à qui j'ai plus d'obligations qu'un fils n'en peut avoir à son Père : c'est M. Boutet de Monthéri [4]. Je sçais qu'il est dans le dessein de se faire peindre, et il sçait par moi que personne ne peut mieux que vous réussir à le satisfaire. Songez donc, mon cher ami, qu'en l'obligeant, vous obligerez le plus aimable et le plus galant homme de Paris, et que de mon côté je voudrois pouvoir, au prix de mon sang, le convaincre de tous les sentimens de reconnoissance dont je suis pénétré pour ses bontés et celles de feu M. son Père [5]. »

1. *Mémoire du S[r] marquis de Nesle, fait par lui-même, contenant les motifs de l'acte en forme de transaction qu'il a passé avec ses créanciers le 12 mars 1739*. Arch. Nat., Papiers Mailly-Nesle, T 1[1]. — Le marquis de Nesle, qui se débattait depuis de longues années au milieu de difficultés financières, avait été exilé à la demande du cardinal de Fleury. C'est sur les instances de sa fille qu'il fut envoyé, non pas à Evreux, mais à Caen, dont il préférait le séjour, GONCOURT (Ed. et J. de), *Les Maîtresses de Louis XV*, t. I, p. 34. Il fit son entrée à Caen, en novembre 1739, en compagnie de quatre pages, d'un écuyer, et de Mlle de Seine. D'ARGENSON, *Journal et Mémoires*, éd. Rathery,t. II, p. 311. Pièce justificative I, n° 8.

2. Le mariage avait eu lieu le 28 septembre 1739, dans la chapelle de l'archevêché de Paris. LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. 12, col. 867.

3. Lettre du 12 novembre citée : « M. Baudouin, ajoutait Aved... m'a dit que vous contiés que votre graveure etoit bien taut faite ; cela ne pourra estre que les premiers mois de l'anné prochaine... »

4. Les Boutet furent parmi les amis les plus dévoués de J.-B. Rousseau. Quand, par la suppression de la compagnie d'Ostende, le poète perdit toute sa fortune, nous dit Séguy, « M. Boutet, notaire et payeur de rentes, homme d'une vertu rare et qui lui avoit donné dans tous les temps les marques de la plus tendre amitié, lui fit une pension capable de fournir à tous ses besoins, et, après la mort de cet excellent homme, M. Boutet de Monthéry, digne fils d'un si généreux père, la lui continua. » Par son testament, Rousseau « laissait à M. Boutet de Monthéry ses actions sur la compagnie d'Ostende, avec ses tableaux... » SEGUY, *Préface historique* [aux œuvres de J.-B. Rousseau], p. 20 et 23. — Ce témoignage est confirmé par Titon du Tillet, dans son *Parnasse françois*.

5. Pièce justificative I, n° 9.

Presque en même temps, le trois janvier, Rousseau écrivait à Boutet de Monthéri pour le décider à aller trouver Aved :

« ..... Vous me demandez mon sentiment sur M. Aved : c'est, après vous, le meilleur ami que j'aye, et, sans flatterie, je le crois pour le portrait, le meilleur Peintre de France. Quant aux attitudes, au bon goût des draperies, et autres perfections qui embellissent un portrait, je ne crois pas que vous puissiez aussi bien choisir ailleurs. Outre cela il est aussi honnête homme qu'habile..... [1] »

Nous ne savons si Boutet de Monthéri se laissa convaincre et si son portrait doit être ajouté à l'œuvre du peintre.

Cependant la gravure de Daullé n'était pas terminée. Rousseau, le vingt-cinq juin, écrivait à Racine : « Je n'entends plus parler de mon ami Aved ni de la gravure de mon portrait qu'il me promettoit pour le mois de février [2]. »

Un événement douloureux allait faire oublier aux deux amis ce petit souci. Le dix-neuf juillet 1740, le comte du Luc s'éteignait, âgé de quatre-vingt-sept ans, au château de Savigny-sur-Orge [3]. Les plaintes que Rousseau envoie à ce sujet à son ami ont l'accent d'une douleur profonde et vraie [4] :

« Hélas ! mon cher ami, je ne m'attendois plus à pleurer autre chose que mes infirmités. Quel sujet de larmes, et quelle perte viens-je de faire, bon Dieu ! Qui pourra me remplacer un ami du mérite, de la vertu, de la bonté et de la solidité de M. le comte du Luc ? Consolez-moi, mon cher ami, si je puis être consolable. Entre toutes les marques de bonté qui me le feront regretter toute ma vie, celle de m'avoir procuré un ami comme vous en est une des plus touchantes. C'est dans votre amitié que je puis

1. ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différents sujets*, t. I, p. 239-240.

2. *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, t. II, p. 282. — Dans une lettre au même Louis Racine, Rousseau s'était déjà plaint, le 1er mars, de « n'entendre point parler de la gravure de son portrait ». *Ibidem*, t. I, p. 245.

3. *Gazette de France* du 23 juillet 1740.

4. Quelques nuages avaient passé sur l'amitié de Rousseau pour les Du Luc. Nous faisons allusion à ce passage de la lettre de Rousseau à Aved, en date du 10 mai 1739 : « Il ne me revient rien du côté de l'Archevêché : mais quoique dans la plus critique de toutes les situations de ma vie, je n'y aye reçu que des leçons assez amères dont je n'avois nul besoin, je n'oublierai jamais les anciennes obligations que j'ai à M. le comte du Luc, et le passé l'emportera toujours sur le présent. » Pièce justificative I, n° 5.

trouver, s'il est possible, de quoi réparer une partie des pertes de mon cœur. Je vous dois les bontés de M. le marquis de Nesle ; priez Dieu avec moi pour sa conservation. Où pourrois-je trouver un nouveau protecteur plus solide et plus vertueux ? Adieu, je crains d'effacer ce que je vous écris par les larmes qui s'échappent de mes yeux [1]. »

Un mois après, le quatre août, Rousseau ne pouvait qu'exprimer encore une tristesse que ne parvenaient à dissiper ni la présence du joyeux Piron, qui l'était venu voir à La Haye, ni le souvenir du comte de Bonneval, dont Aved lui mandait des nouvelles [2].

Le malheureux poète finissait tristement sa vie. Exilé pour jamais de sa patrie, privé de toutes les satisfactions que son talent lui eût values en France, malade, perdant un à un ses amis, il lui était bien difficile d'être joyeux. C'est sur ces tristes impressions que s'arrête ce que nous avons conservé de sa correspondance avec Aved. Nous savons, par une lettre à Louis Racine, qu'en septembre Rousseau envoyait au peintre l'épigraphe qu'il voulait voir figurer au bas de son portrait. C'était un vers de Martial :

Certior in nostro carmine vultus erit [3]

« Quand on ne parle que de ses mœurs, ajoutait-il, il est permis de se rendre justice à soi-même [4]. »

La gravure parut peu après : le *Mercure de France* d'octobre 1740 en annonce la mise en vente [5]. Son apparition dut être une des dernières joies de Jean-Baptiste Rousseau, qui mourut le dix-sept mars 1741 [6]. Par la mort de Rousseau et du comte du Luc, par l'exil du marquis de Nesle [7], c'était, en quelque sorte, toute une génération des amis d'Aved qui disparaissait.

1. Pièce justificative I, n° 10.

2. Pièce justificative I, n° 11.

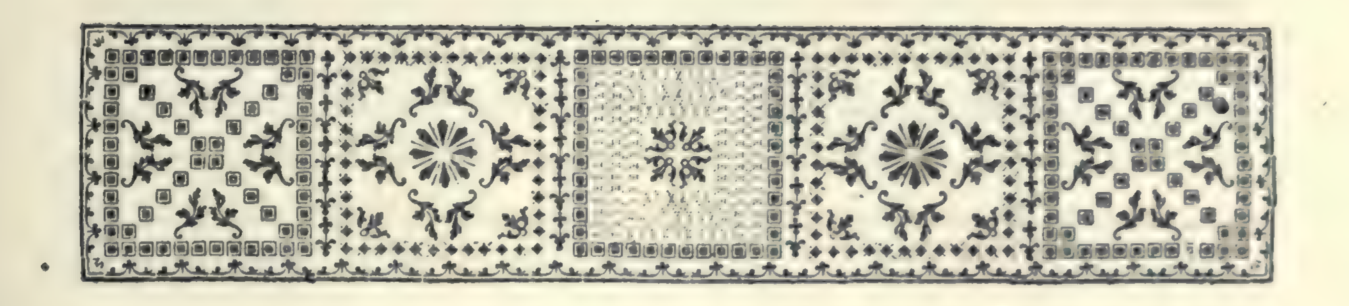
3. MARTIAL, *Epigrammes*, liv. VII, ép. 84. Edition Gilbert. Leipzig, Teubner, 1896, in-18, p. 170.

4. Lettre à L. Racine, La Haye, 25 septembre 1740. ROUSSEAU (J.-B.), *Œuvres*, éd. Amar, t. V, p. 111.

5. *Mercure de France*, 1740, p. 2281.

6. SÉGUY, *Préface historique* [aux œuvres de J.-B. Rousseau], p. 23. Rousseau, nous l'avons dit, léguait ses livres et ses papiers à M. de Séguy.

7. Le marquis de Nesle perdit son procès contre ses créanciers, au grand chagrin de Louis XV, et fut réduit à la portion congrue. D'ARGENSON, *Journal et Mémoires*, éd. Rathery, t. III, p. 410.



CHAPITRE TROISIÈME

L'APOGÉE DU PORTRAITISTE

Les tableaux qu'Aved exposa au Salon de 1740 montrent les aspects variés du talent de notre portraitiste, la souplesse avec laquelle il savait l'adapter à ses modèles.

Il envoyait d'abord les portraits de deux hommes de lettres : Louis Racine et l'abbé Capperonnier; puis ceux de deux diplomates : le comte de Tessin et Laporte du Theil ; enfin deux portraits de femmes : Madame de Meinières et Madame Aved. Nous connaissons quatre de ces œuvres.

Nous avons vu en quelles circonstances Aved fut probablement mis en relations avec Louis Racine [1]. C'est en allant voir Jean-Baptiste Rousseau que le poète dut connaître l'artiste et le portrait fut sans doute commencé dès la fin de 1738 ou au début de 1739. Il était terminé le quinze juin 1739 [2].

1. Voir plus haut. p. 39.

2. « Vous me faites un grand plaisir en m'apprenant que M. Aved avance votre portrait et que M. Hardion a été content du mien. » Rousseau à Louis Racine, 28 juin 1739. *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, t. II, p. 274. — « M. Hardion est venu voir votre porteret et celui de M. Racine, qui est finy... » Aved à J.-B. Rousseau, 15 juin 1739. Pièce justificative I, n° 6.

Il est bien difficile de savoir ce qu'il pouvait être, car nous n'en possédons plus que des gravures médiocres et fragmentaires. Il semble au moins que, dans sa composition, Aved observa la simplicité qui convenait aux goûts, à la personnalité, à la physionomie effacée de ce « fils de grand homme »[1].

C'est probablement à une même famille qu'Aved dut la commande des portraits de Madame de Meinières, de l'abbé Capperonnier et, l'année suivante, de Madame Crozat. Madame de Meinières était en effet la nièce de Madame Crozat, et l'abbé avait été le précepteur des enfants de celle-ci. C'était d'ailleurs un érudit estimé.

Aved l'a assis à sa table de travail, fixant le spectateur, la main droite posée sur son édition de *Quintilien*, un de ses principaux ouvrages, la gauche repliée, soutenant le visage[2]. Sur la table, une plume, un encrier, deux gros volumes. Une draperie foncée laisse voir, au fond, d'autres livres rangés sur une planche. Seules, les lignes du rabat éclairent la soutane sombre. La lumière se concentre sur le visage et sur les mains. Les traits sont fortement modelés. Les yeux grands et clairs sous d'épais sourcils, le nez aquilin, un peu fort, les rides qui barrent le front et soulignent la bouche aux lèvres charnues, les cheveux gris presque plats, dont les boucles retombent sur le cou, tous les traits disent une existence digne et laborieuse, vouée aux travaux calmes mais souvent pénibles de l'érudition. Le noir du vêtement, la simplicité du linge, confirment cette impression. Le portrait est peint largement, sans exagération. Aved a su rendre à merveille une physionomie tranquille et grave de savant. C'est peut-être là une de ses œuvres les plus caractéristiques.

La sobriété de la couleur, du vêtement, des attitudes, convenait à la

1. Catalogue, n° 79. Aved l'avait représenté « appuyé sur un bureau, ayant devant lui les œuvres de son illustre père et sous ses yeux ces vers :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père,
Je suis encore loin. . . . . »

Exposition de peintures, 1740. Abbé GUYOT-DESFONTAINES, *Observations sur les écrits modernes* de 1740. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 183-185.

2. Catalogue, n° 20.

situation sociale et au caractère des deux hommes de lettres dont notre peintre avait fixé l'image. Le portrait de deux diplomates lui donnait, au même moment, l'occasion de montrer d'autres ressources de son pinceau.

Son premier modèle [1] était un homme d'Etat suédois, Charles-Gustave, comte de Tessin, un des personnages importants de son pays. Chef du parti aristocratique des *chapeaux* qui soutenait l'alliance française contre le parti démocratique, ami des Anglais et des Russes, il était venu défendre lui-même en France sa politique qui, deux ans plus tard, devait aboutir à la conclusion d'un traité formel. Il avait alors quarante-cinq ans [2].

Aved nous montre l'amateur d'art qu'était aussi ce grand seigneur. Ses vêtements, d'une riche simplicité, sont pittoresquement disposés. La veste de satin, d'où s'échappent des manchettes de dentelle traitées avec minutie, se drape largement sur la chaise, l'habit jaune et bleu, brodé, ouvert sur le cou, laisse voir la chemise. La pose est familière. M. de Tessin, assis de trois quarts, s'appuie du bras gauche sur le dossier de son fauteuil et allonge ses jambes au premier plan. Il tient, en la froissant légèrement entre les doigts, une estampe de Jules Romain [3]. A sa droite, une table sculptée, couverte d'un marbre veiné, porte un encrier, un livre, des médailles, une mappemonde. Un peu en arrière, sur un socle élevé, un groupe de bronze, un centaure enlevant une femme, sur lequel la lumière joue faiblement. Le visage est spirituel et vivant, le coloris discret. Sur le fond sombre de la toile, les objets d'art, les vêtements se détachent avec netteté.

L'autre diplomate, moins illustre sinon moins habile, était Français [4].

1. Catalogue, n° 104.

2. « Août 1739. Le comte de Tessin est ici depuis trois semaines, il est maréchal de la diète et du Comité de Suède ; c'est entre ses mains que sont déposés les pleins pouvoirs de la nation entre les deux assemblées des Etats... Ce comte est résolu à pousser le cardinal autant qu'il se pourra. Il s'est d'abord lié avec Hogguer qui a une baronnie en Suède... il a donc un travail réglé avec le baron, et celui-ci rend compte de tout au Sr Bachelier, qui en instruit le roi. » D'ARGENSON, *Journal et Mémoires*, t. II, p. 241, 245. Ce Bachelier est le valet de chambre de Louis XV dont Aved exposa, l'année suivante, le portrait au Salon. (Voir plus bas, p. 57.) La coïncidence vaut d'être relevée, car c'est par l'un de ces modèles qu'Aved a pu connaître l'autre.

3. C'est le livret qui nous donne le nom de l'auteur de la gravure.

4. Catalogue, n° 47.

Jean-Gabriel de La Porte du Theil, premier commis aux Affaires Etrangères, avait joué un grand rôle dans la conclusion d'un traité récemment conclu.

Dans son portrait notre peintre a su marquer le caractère et l'importance d'un haut fonctionnaire qui, n'étant pas né grand seigneur, dut à ses services le rang éminent auquel il s'éleva. Le cadre, cette fois, est réduit à l'indispensable. A peine si, dans le fond, se distingue la montée des lignes d'un pilastre. Du Theil, on le voit, interrompt pour un instant son travail. Il est assis carrément dans un fauteuil, la main gauche appuyée sur un bras du siège, la droite posée sur la table. Celle-ci n'est rien moins qu'un accessoire : elle porte un document et c'est le traité de Vienne, qui nous donne la Lorraine. L'écritoire et la longue plume, placées en arrière, ont servi à le signer. A la bougie à peine éteinte du flambeau s'est fondue la cire où s'est empreint le cachet que tient encore la main droite. La lumière se concentre sur le document et sur la personne du diplomate. Le visage est rendu avec une puissance, une maîtrise incomparables. De même que l'attitude du modèle, les traits un peu empâtés marquent le calme, l'attention, mais les yeux mi-clos les éclairent d'une expression d'intelligence froide et d'ironie que confirme le pli profond de la bouche. Le vêtement est lourd et riche. L'habit gris, brodé d'or, laisse voir le cordon amarante de l'ordre de Saint-Lazare ; les manchettes de dentelle dépassent largement les manches.

Cette figure intelligente, grave, somptueuse, est mieux que celle d'un individu. Elle caractérise toute une lignée de serviteurs modestes et utiles du pays, ces « premiers commis » des Affaires Etrangères, grands par la confiance de leur maître, par l'importance des charges qu'ils assumaient, mais qui surent ne jamais grandir leur importance personnelle aux dépens des intérêts de la France.

Depuis longtemps cette belle œuvre était connue, admirée, sans qu'on fût arrivé à préciser le nom du modèle, non plus que son auteur, qu'on hésitait à choisir entre les maîtres. L'art qu'elle montrait était, certes, plus

complet que celui d'un Tocqué. Chardin n'atteignait pas à une pareille distinction. La Tour ne peignait pas à l'huile.

Le rapprochement du portrait avec la description qu'en donne le livret du Salon montre que l'artiste cherché ne peut être qu'Aved. Le n° 85 du Salon porte ce titre : « ... M. du Theil, Secrétaire du Cabinet du Roy, premier Commis des Affaires Etrangères, ci-devant Ministre et Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Empereur, *au moment où il vient de signer un des Actes de la dernière Pacification* [1]. » Or, on a pu remarquer l'importance que prennent dans le tableau l'écritoire, la plume, le flambeau, le cachet. Ils marquent le rôle du modèle et le geste dont il a voulu fixer le souvenir : il scelle un acte. D'autre part, le ruban de l'ordre qu'il porte est celui de Saint-Lazare [2], dont le premier commis était revêtu [3]. Nous avons bien là le portrait de la Porte du Theil par Aved, et, peut-être, ajouterons-nous, le chef-d'œuvre de ce peintre.

Aved exposait aussi deux portraits de femme.

En peignant Madame de Meinières, il continuait une série familiale. Nous avons dit quels liens attachaient l'abbé Capperonnier aux Crozat. Marie-Louise Plinet de La Blinière, femme de Jean-Baptiste-François Durey de Meinières, président de la deuxième chambre des requêtes du Palais, était devenue, par son mariage, la nièce de Marie-Marguerite Legendre, femme d'Antoine Crozat, le célèbre financier. Aved devait exposer le portrait du président au Salon de 1742, après avoir donné, l'année précédente, celui de sa tante. C'est là une heureuse fortune qui échoit parfois aux portraitistes de valeur.

Madame de Meinières avait alors vingt-trois ans. Nous n'avons pas retrouvé le portrait [4] où le peintre la montrait « tenant son petit

1. Livret du Salon de 1740, t. VII de la réimpression Guiffrey, p. 24.

2. On reconnaît fort bien, sur la toile, la « croix d'or à huit raies... chaque rayon pommeté... le ruban de soie tannée d'amaranthe » qui étaient les insignes de cet ordre. DIDEROT, *Encyclopédie*, Planches, 2e livraison, 1re partie. Blason, p. 21-22, et planche XXIII, fig. 6 et 7.

3. Voir, par exemple, l'annonce de sa mort dans la *Gazette de France* du 30 août 1755.

4. Catalogue, n° 35.

chien ». Seul, l'abbé Desfontaines nous en parle : « Le joli portrait de Madame la Présidente de Meinières, dit-il, offre dans ses ajustemens l'assemblage complet de tous les caprices de la mode. Le peintre, sans avoir recours à des habillemens pittoresques, a sçu rendre piquante la parure des dames, qui réussit rarement en peinture. [1] »

La famille d'Aved conserve encore le portrait de la femme du peintre. Cette toile montre combien l'étude de l'école hollandaise avait influé sur son talent. Des œuvres comme les premiers portraits d'Aved par lui-même [2], comme le portrait de Capperonnier [3], prouvaient que notre artiste, à l'exemple de Rembrandt, avait appris à utiliser les ressources du clair-obscur. Mais, dans les portraits d'Aved, la pose du modèle, la joliesse de sa physionomie, donnent au tableau beaucoup d'élégance. Le portrait de Capperonnier, d'autre part, a gardé la disposition générale, l'ornementation des œuvres classiques des portraitistes français. Au contraire, dans le portrait de Madame Aved, l'influence du maître d'Amsterdam n'est en rien contrariée. Elle est sensible dans la pose, l'éclairage, les procédés de peinture. Et la femme du peintre elle-même fait penser à l'un des modèles familiers de Rembrandt : Saskia vieillie.

Son buste, vivement éclairé, se détache sur le fond sombre de la toile. Elle regarde le spectateur. Les traits sont encadrés et soulignés par la coiffure semée de perles ; une pèlerine bordée d'une légère dentelle couvre le buste et dégage à peine le cou. Brossé largement, avec des empâtements vigoureux mais qui, habilement pratiqués, n'enlèvent rien à l'harmonie de l'ensemble, ce portrait marque avec netteté le modelé des traits, des vêtements. Il n'est certes pas « flatté ». Si, comme ses dimensions, sa disposition l'indiquent, il a été peint en pendant au portrait d'Aved à vingt-cinq ans, il marque, de la part des deux époux, une singulière indifférence pour la beauté physique [4].

1. Abbé GUYOT-DESFONTAINES, *Observations sur les écrits modernes...*
2. Catalogue, n°s 2, 3, 4. Voir plus haut, p. 22-23.
3. Catalogue, n° 20. Voir plus haut, p. 52.
4. Catalogue, n° 6.

Quel contraste entre l'élégant cavalier et cette femme déjà vieillie, épaissie, son aînée de vingt ans [1] !

Nous touchons ici, pour ainsi dire, à l'extrémité du talent de l'artiste. Cette toile, qui ne manque pas de puissance, témoigne de son habileté technique, de son réalisme, de sa connaissance des peintres hollandais. Mais dans son œuvre bien d'autres tableaux, où l'influence française s'est fait mieux sentir, plus harmonieux, mieux équilibrés, plus originaux aussi, peuvent plaire davantage.

Ainsi, le Salon de 1740 permettait au public d'apprécier, en même temps que l'habileté du portraitiste, la souplesse de son pinceau. C'est avec raison qu'un critique du temps le félicitait d'être à la fois « l'Apelle des hommes illustres et des dames de son siècle » [2].

Nous connaissons moins bien l'envoi de notre peintre au Salon de l'année suivante, 1741. Nous n'avons pas retrouvé les portraits de MM. Bachelier et Philippe. Nous ne pouvons apprécier que par la gravure de Mellini celui de M. de Pollinchove. Heureusement, le portrait de Madame Crozat nous reste.

C'est peut-être grâce au marquis de Nesle ou au comte de Tessin [3] qu'Aved connut François-Gabriel Bachelier, l'un des quatre premiers valets de chambre du roi, l'époux de Mademoiselle de La Traverse, fille de l'acteur Baron [4]. Il avait à ce moment cinquante-six ans [5]. Son portrait le représentait appuyé sur une canne à bec de corbin [6].

Quant à « M. Philippe », on le voyait assis, appuyé sur un livre [7].

1. Les Goncourt sont encore plus sévères que nous dans leur appréciation des charmes de Mme Aved. GONCOURT (Ed. et J. de), *La Maison d'un Artiste au* XIX[e] *siècle* et *Les Portraits gravés de Femme au* XVIII[e] *siècle* (*L'Art*, t. 21, p. 63).

2. Abbé GUYOT-DESFONTAINES, *Observations sur les écrits modernes...*

3. Voir plus haut, p. 53, note 2.

4. JAL (A.), *Dictionnaire*. — BARBIER, *Journal*, t. II, p. 97, note.

5. Il mourut, d'après la *Gazette de France* du 11 mai 1754, le 8 mai 1754, dans sa soixante-neuvième année.

6. Catalogue, n° 10.

7. Catalogue, n° 72.

Charles-Joseph de Pollinchove, premier président et garde des sceaux de la Chancellerie du parlement de Douai depuis 1710 [1], se trouvait être un presque compatriote du portraitiste. Ce fut peut-être cette communauté d'origine qui valut au peintre la commande de ce portrait [2]. C'est une grande effigie officielle. Devant un « fond » de colonnes que coupe une ample draperie, le magistrat, en grand costume, est assis dans un fauteuil. Sa main droite s'appuie sur un mortier, qui repose sur la cuisse, la gauche tient un sceau. La physionomie est empreinte d'une dignité un peu froide. Il semble que ce magistrat, ayant vu des portraits d'hommes de robe exécutés par Rigaud ou par Largillière, ait voulu le semblable. Si nous connaissions l'original, la technique d'Aved, si vivante, nous eût peut-être fait changer d'avis au sujet de cette toile.

Le seul portrait qui nous reste de ce Salon, est celui de Marie-Marguerite Crozat [3]. Elle eut l'heureuse idée de demander à son peintre un portrait intime, qui la perpétuât telle que ses familiers pouvaient la voir chaque jour.

Assise dans un haut fauteuil, au coin d'une cheminée, Madame Crozat s'appuie sur son métier à tapisserie. Elle vient d'interrompre son travail. Sa main droite tient encore les besicles qu'elle a retirées, tandis que la gauche garde le peloton de laine où elle a piqué son aiguille. Sur le coin du métier, un livre est ouvert ; au devant, une étoffe soyeuse retombe sur une corbeille pleine de laines de couleur, posée sur une chaise. Le riche costume qu'elle porte est vivement éclairé. « Sa robe de satin blanc garnie *en points d'Espagne d'or*, dit un contemporain, aussi bien que sa *coefure* d'un *point d'Angleterre* admirable peignent aussi bien son opulence que les traits parlants de son visage peignent sa belle âme. La *tête* de cette figure est facilement tournée, les mains sont bien proportionnées, bien détachées. Le coloris est d'un choix parfait. La *tapisserie*, les *laines*, le *dé*, jusqu'aux *lunettes* que la vanité de tout autre Dame auroit fait suprimer d'un Tableau

1. *Biographie nationale... de Belgique*, t. XVII, fol. 918.
2. Catalogue, n° 78.
3. Catalogue, n° 29.

pareil, et qui font seulement les honneurs de la raison de cele-ci, tout cela est d'un naturel ravissant [1]. »

Ce portrait pourrait représenter, avec Madame Crozat, toute une classe sociale, la bourgeoisie arrivée depuis longtemps à la fortune, à la puissance. La simplicité des moyens employés par l'artiste le montre en pleine possession de son talent. Rien qui sente l'accessoire, le convenu, l'apprêt. Le costume de Madame Crozat, le menu travail qui l'occupe sont ceux qui conviennent à son âge, à sa condition. Les objets qui l'entourent : livre, fils, étoffe, bonbonnière, besicles, sont ceux qui, à chaque instant, peuvent lui servir. C'est par l'habile façon dont il a mis chaque chose en valeur que le peintre a su rendre si vivante une physionomie, en principe bien peu « pittoresque », de riche bourgeoise parisienne. La maîtrise technique, la vérité, le naturel que montre ce portrait caractérisent le talent d'Aved dans sa meilleure expression.

Pendant longtemps cette belle œuvre a été méconnue. Son histoire est longue [2]. En 1839 le musée Fabre, de Montpellier, acquiert du marquis de Montcalm une toile qui est portée au catalogue comme un portrait de Madame Geoffrin peinte par Chardin. En 1865, M. Clément de Ris, ayant examiné le tableau, émet un premier doute et croit y reconnaître le portrait par Michel Van Loo d'une princesse allemande. Le tableau vient à Paris, en 1878, pour l'exposition des portraits nationaux sous son titre primitif. Il est examiné de près, Paul Mantz n'y veut pas voir un Chardin et Georges Lafenestre croit reconnaître la main de l'un des Van Loo. On discute également sur l'identité du modèle. Mais la toile retourne à Montpellier sans que la question soit résolue. Dans le catalogue du musée Fabre de 1890, M. Ernest Michel, tout en maintenant l'attribution à Chardin reconnaît que « quelques amateurs l'attribuent avec plus de raison à l'un des Van Loo » mais il continue à le prendre pour un portrait de Madame

1. *Lettre à M. de Poiresson-Chamarande... au sujet des tableaux exposés...* 1741. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. I, p. 279.

2. Nous la résumons d'après l'article de Maurice Tourneux cité plus bas.

Geoffrin. Enfin, en 1896, Maurice Tourneux découvre que la description du portrait de Madame Crozat exposé par Aved en 1741, faite pour Poiresson de Chamarande et que nous avons citée, s'applique exactement au tableau de Montpellier [1]. Sa démonstration vient d'être confirmée par M. Joubin, qui a découvert sur la toile la signature d'Aved et la date : *1741* [2].

Une fois encore, les circonstances ou, peut-être, son habileté personnelle, allaient servir Aved en lui donnant un de ces modèles dont la célébrité attire la foule autour de leur effigie.

Au mois de décembre 1741, dans la maison de Titon du Tillet, sise au Faubourg Saint-Antoine [3], s'installait, pour attendre son entrée officielle à Paris, un personnage de distinction : Méhémet Effendi, que d'autres nommaient Saïd Pacha, Beglierbey de Roumely, ambassadeur extraordinaire du Sultan. Il était accompagné de son fils, de son gendre et d'une suite nombreuse dont le défilé, tandis qu'il se rendait, le sept janvier 1742, à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, rue de Tournon, attira une foule de curieux [4].

Titon du Tillet, nous l'avons vu [5], était l'ami de Jean-Baptiste Rousseau, et, par son intermédiaire, d'Aved. Le comte de Bonneval qui, lui aussi, avait connu l'écrivain et le peintre [6] était en relations avec l'ambassadeur. C'est sans doute sur les conseils de l'un ou de l'autre que Saïd Pacha qui,

1. *Un portrait apocryphe de Mme Geoffrin faussement attribué à Chardin* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XV (1896), 3e période, p. 471-476).

2. JOUBIN (André), *Le « Portrait de Mme Crozat » par Aved, au musée de Montpellier* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1920, t. I, p. 431-434).

3. La maison de Titon du Tillet était située au n° 37 de la rue de Montreuil. Elle a été démolie en 1872 pour le passage de la rue Titon. *Livre-journal de Lazare Duvaux*, introduction par COURAJOD, t. I, p. CCCXXIII. — Pour faire leur entrée dans Paris par la porte Saint-Antoine, les ambassadeurs des états non catholiques partaient « de Rambouillet [la folie-Rambouillet, rue de Charenton] ou de quelque autre maison particulière ». PIGANIOL DE LA FORCE, *Description historique de la ville de Paris*, t. V, p. 96-97.

4. BARBIER, *Journal*, t. II, p. 312-314. — L'hôtel des ambassadeurs extraordinaires existe encore, au n° 10 de la rue de Tournon, transformé, depuis 1830, en caserne, pour la garde municipale. Comte D'AUCOURT, *Les anciens hôtels de Paris*, p. 74-75.

5. Voir plus haut, p. 37-41.

6. Voir plus haut, p. 39.

désireux de laisser au Roi un souvenir de sa visite, cherchait un peintre pour lui faire faire son portrait [1], choisit notre artiste, après La Tour [2]. D'ailleurs, l'ambassadeur turc s'intéressait à la peinture. C'est ainsi qu'il visita le cabinet de Massé, peintre en miniature [3], et fut aussi chez Chardin [4].

Sans doute le portrait fut-il immédiatement commencé. L'ambassadeur turc était un homme encore jeune — il avait quarante-cinq ans — et les contemporains sont d'accord pour louer sa simplicité, sa bienveillance et son esprit. Aved, dont nous connaissons l'heureux caractère, dut lui plaire puisque, sur la demande du peintre, il intervint en faveur d'un jeune soldat des gardes françaises sept fois déserteur, et obtint sa grâce [5].

On peut voir cette toile au musée de Versailles. Nous ne saurions mieux la décrire que l'auteur même auquel nous devons le récit du fait touchant que nous venons de rapporter.

« S. E., écrit-il, est peinte en pied dans son cabinet, debout devant un bureau, sur lequel sont ses lettres de créance et des livres tels que le *Grotius* [6] et des *Traités de paix* par lesquels le Peintre a caractérisé son sujet. Les qualités du cœur et de l'esprit, dont je vous ai fait, Monsieur, une faible ébauche, m'ont parues aussi parfaitement bien saisies et représentées dans ce Tableau où d'ailleurs la ressemblance est frappante dans tous les traits.

« M. Aved a saisi l'instant où Son Excellence est prête à partir pour faire son entrée dans Paris. Les troupes qui l'ont accompagnée, se laissent voir dans l'éloignement. Comme cette magnifique cérémonie s'est faite en hiver, tout ce qui paraît dans le lointain annonce la rigueur de la saison. Les arbres desséchés, les frimats répandus dans le vague des airs prouvent assez

1. *Le Nécrologe des hommes célèbres*, 1767, article *Aved*, p. 69.

2. *Lettre au sujet du portrait de S. Exc. Saïd Pacha...* 1742. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 274.

3. Ce fait n'a pas été connu par le biographe de Massé, Emile CAMPARDON : *Un peintre oublié, J.-B. Massé*, Paris, 1880, in-8°.

4. *Lettre au sujet...*, p. 272-273.

5. *Ibid.*, p. 269-271.

6. Sans doute le : *De jure belli ac pacis libri tres*, dont de nombreuses éditions ont paru, entre 1625 et 1773. Voir le Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale, verbo *Groot*.

que pour soutenir la curiosité du parisien, et pour la justifier pendant un si grand froid, qui ce jour-là même étoit redoublé, il ne falloit rien moins qu'un grand spectacle dont S. E. fut le principal ornement, et dont elle fit une véritable fête, par l'air affable et noble à la fois qui satisfit tout le monde.

« Un globe, une Lunette d'approche, une Carte géographique, etc... placés ingénieusement dans le Tableau, ne sont pas seulement destinés à l'orner, ils le sont encore à donner au spectateur une idée des connoissances acquises par S. E. dans l'Histoire, l'Astronomie, etc... et généralement dans toutes les Sciences et les Beaux-Arts qui décorent ceux-mêmes dont le mérite personnel semble être au-dessus de toute décoration [1]. »

Au Salon de 1742, où il fut exposé, le portrait de Saïd Pacha fit la plus vive impression. L'abbé Desfontaines, une fois de plus, exprima son enthousiasme.

« Il frappe, dit-il, et charme tous les spectateurs. On admire comme il saille du fond, la vraie attitude d'un Turc y est fidèlement rendue. On y reconnoît la noble simplicité de ce ministre Ottoman. On diroit qu'il est encore parmi nous, il me semble encore le voir et lui parler. D'ailleurs, que les étoffes et les hermines sont bien traitées ! Tout est dans le vrai. Ce chef-d'œuvre est de M. Aved qui, les années précédentes, nous avoit déjà donné de beaux ouvrages. Il a, celle-ci, enlevé des suffrages unanimes [2]. »

La Tour avait, lui aussi, peint un portrait de l'ambassadeur turc, que nous n'avons plus. Il eût été intéressant de le comparer avec l'œuvre d'Aved. Celle-ci peut paraître un peu froide, mais elle montre de grandes qualités : l'harmonie de la composition, l'agrément du coloris et surtout la belle matière, tout en audacieuses coulées de peinture, dont elle est faite.

Il est probable que le succès obtenu au Salon par le portrait de Saïd-

1. *Lettre au sujet du portrait de S. Exc. Saïd Pacha...*, 1742, *ibid.*, p. 274-276.

2. *Exposition de peintures... 1742.* Abbé GUYOT-DESFONTAINES, *Observations sur les écrits modernes.* Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 254-255.

Pacha valut au peintre de nombreuses commandes. Nous en avons conservé quelques témoignages. Grâce à Aved, grâce à La Tour, la « Turquerie » fut à la mode, comme elle l'avait été, un peu, vingt ans auparavant, comme elle devait le redevenir à la fin du siècle. C'est en costume oriental que nombre de Français du dix-huitième siècle voulaient être peints [1].

Parmi les « portraits turcs » d'Aved, l'un des plus intéressants peut-être est celui qu'il a laissé d'un personnage sur le nom duquel on a souvent hésité [2]. C'est un homme dans la force de l'âge, au visage rasé, aux traits nettement accusés, un peu durs. Il est vêtu d'un riche costume turc : robe brodée de fleurs, caftan fourré, turban d'étoffe claire que ferme une aigrette de pierreries. Un lourd collier d'or tombe sur sa poitrine. Tourné vers la gauche, de profil, il semble déchiffrer avec peine le papier qu'il tient à la main. Son image, bien éclairée, se détache nettement sur le fond plus sombre de la toile.

On a cru que ce personnage était un des membres de l'ambassade de Saïd Pacha, mais son visage est bien peu oriental. Peut-être serait-on tenté de l'identifier avec le comte de Bonneval, dont Aved conservait un portrait [3], mais celui-ci porte, sur tous ses portraits, une épaisse moustache. M. Boppe [4], enfin, a reconnu en lui le fils d'un aventurier français : Charles Richer de Rodes de La Morlière, secrétaire, de 1724 à 1727, du vicomte d'Andrezel, ambassadeur à Constantinople, puis protégé et intendant du garde des sceaux Chauvelin.

Dans cette œuvre intéressante, notre peintre avait su créer une atmosphère exotique, un peu mystérieuse ; au contraire, dans un autre portrait, celui de Madame de Magnac [5], le costume oriental n'était plus qu'un acces-

1. BOPPE (A.), *Les peintres du Bosphore du XVIIIe siècle ; Les peintres de Turcs au XVIIIe siècle ; La mode des portraits turcs au XVIIIe siècle.* — GUÉRIN, ALFASSA et DUBRUJEAUD, *Catalogue de l'exposition de la Turquerie au XVIIIe siècle.*

2. Catalogue, n° 83.

3. Voir l'Appendice III : *Les collections d'Aved.*

4. BOPPE (A.), *Op. cit.*, note 1.

5. Catalogue, n°s 61 et 62.

soire. Il la montrait assise à la turque sur un tapis d'Orient et vêtue d'un costume aux riches couleurs : manteau bordé d'hermine, corsage décolleté de soie jaune brodé d'or, d'argent et semé de pierreries, pantalon bouffant à raies roses et blanches. Sur les cheveux poudrés, une écharpe également brodée d'or, de perles, de pierres précieuses s'enroulait. La beauté opulente de Madame de Magnac s'étalait à l'aise sous ces riches vêtements.

Il semble bien, du reste, qu'Aved ait eu l'intention de faire de ce portrait le centre d'un véritable tableau de famille, également « à la turque ». Tout au moins, dans le dessin que nous avons conservé de ce projet [1] figure, au milieu de la scène, une dame dont la pose et le costume sont semblables. Un seigneur à caftan, pantalons bouffants et turban à aigrette lui prend la main. Deux janissaires, au fond, regardent la scène, un autre personnage ferme la porte. Nous ignorons d'ailleurs si ce tableau a été exécuté.

C'est probablement à cette époque que fut peint l'intéressant portrait de Madame de Bonnac, elle aussi en costume turc, et celui de son mari, qui lui fait pendant. Ils sont conservés tous deux chez M. le comte de Luppé [2].

Le public put juger commodément des talents d'Aved en ce genre exotique. Le plus beau des portraits turcs de notre peintre parut au Salon de 1743. C'était celui de la marquise de Sainte-Maure [3].

Au bord d'une terrasse qui domine le Bosphore [4], dont la rive opposée porte, au milieu d'un bois de cyprès, une mosquée à minarets, Madame de Sainte-Maure est debout, accoudée au piédestal d'un grand vase. Elle a revêtu le costume d'une sultane : robe de pékin rayée de blanc et de rose, que recouvre une autre robe à rayures bleues et blanches, écharpe bleu et or, manteau aux reflets violets et argentés, bordé de fourrure,

1. Catalogue, n° 170.

2. Catalogue, n°s 13 et 14.

3. Catalogue, n° 96.

4. Livret du Salon de 1743, t. X de la réimpression Guiffrey, p. 24, n° 73 : « Madame la marquise de Ste-Maur, en sultane, dans le jardin du Sérail. »

babouches jaunes, turban clair. Sa main droite tient un mouchoir brodé d'or, la gauche, un rameau fleuri d'oranger. Madame de Sainte-Maure n'était pas d'une beauté éclatante et nous savons qu'Aved n'embellissait pas la nature. Mais peu de physionomies sont plus attachantes que ce doux et sérieux visage, dont le sourire semble le reflet d'une belle âme. L'harmonie des couleurs du vêtement et du fond, la simplicité, la grâce de l'attitude et du visage, tout attire le regard et le retient longtemps. Le charme exotique s'y unit à la grâce française.

Cependant, notre peintre continuait à représenter ses contemporains dans les vêtements de leur pays. A ce même Salon, il exposait deux portraits d'hommes : l'abbé Gédoyn, le marquis de Mirabeau.

Il a placé ce dernier devant des rayons chargés de livres que laisse voir le repli d'une draperie. Il est debout, la tête tournée vers la droite, la main gauche appuyée sur « le Polybe de Folard » [1] posé sur la table et qu'il montre de la main droite. La veste de satin mauve, largement ouverte, laisse voir un habit uni, des manchettes plissées. Le visage régulier, encore juvénile, exprime, avec l'intelligence, beaucoup d'assurance. Le dessin des mains, leur modelé, sont remarquables de naturel, d'aisance et de vie. Les plis du vêtement sont traités avec largeur. Au premier plan, sur la table, une écritoire, des papiers, rendus avec un art minutieux, sans petitesse. Ce charmant portrait de gentilhomme écrivain, souple, élégant et sobre, est conservé au Louvre : aussi c'est une des œuvres les plus connues d'Aved [2].

Quant au portrait de l'abbé Gédoyn, écrivain et érudit, nous ne l'avons pas retrouvé [3].

Qu'est devenu enfin le portrait de « Madame La Traverse » [4] ? Jusqu'à ces derniers temps, il semblait avoir échappé aux recherches. Cette « Ma-

1. Ce doivent être les Commentaires du chevalier de Folard sur l'Histoire de Polybe qui sont joints à la traduction de Vincent Thuillier, Paris, 1727-1730, 6 vol. in-4°.

2. Catalogue, n° 67.

3. Catalogue, n° 38.

4. Catalogue, n° 49.

dame La Traverse » avait été identifiée [1] avec Mademoiselle de La Traverse, la femme de Bachelier qui, lui-même, nous l'avons vu, avait été peint par Aved. On trouvera au Catalogue les raisons qui nous empêchent d'admettre cette identification et celles qui nous font reconnaître dans le modèle du portraitiste Françoise Desmares, deuxième femme de Louis La Traverse, laquelle, en 1743, devait avoir cinquante-sept ans. Cet âge est bien celui d'une « Dame en bleu » qui porte le n° 49 de notre catalogue.

L'attitude de celle-ci est d'ailleurs conforme à celle qu'indique le livret du Salon pour la toile d'Aved. Elle est « appuyée sur une table » et regarde le spectateur. La pose est tranquille, le visage sérieux et spirituel. Le costume : bonnet de dentelles, robe bleue, est celui d'une femme de condition moyenne. Tout cela convient bien mieux à la femme de Louis La Traverse qu'à celle de Bachelier. Certains détails de la composition se retrouvent fréquemment dans les œuvres d'Aved : tel ce damas, qui couvre le mur du fond, la tasse sur la cheminée, presque semblable à celle qui figure dans le portrait de Madame Crozat. La facture des yeux, les empâtements du visage sont bien d'Aved : ils sont à peu près identiques, par exemple, à ceux des portraits de Laporte du Theil et de Jean-Baptiste Rousseau [2]. Le soin avec lequel sont traités les détails du costume, les franges d'or du sac, est encore bien caractéristique de notre artiste. Les qualités qu'on retrouve dans cette œuvre la rendent digne d'être comparée à celles que nous venons de citer.

Il semble qu'à ce moment de sa carrière, Aved, en pleine possession du succès, ait commencé de désirer ces honneurs officiels dont, jusqu'ici, nous ne l'avons pas vu se soucier. Devenir peintre de la Cour, telle paraît être son ambition.

En 1742, il avait offert au roi le portrait de Saïd-Pacha. Les félicita-

1. DACIER (Em.), *Le Musée de la Comédie-Française*, p. 175.

2. Il s'agit, bien entendu, du Rousseau du musée de Versailles. Catalogue, n° 90.

tions royales, une belle place dans la salle des gardes de Choisy, avaient été sa récompense [1]. Il voulait sans doute mieux et son amitié pour Bachelier devait l'y encourager.

Au début de 1744, nous voyons celui-ci appuyer auprès d'Orry, directeur des Bâtiments, Aved, qui sollicitait le logement au Louvre vacant par la mort de Frémin [2]. La recommandation n'eut pas d'effet. Mais c'est peut-être le premier valet de chambre qui valut à son ami une faveur bien plus grande : celle de faire le portrait de Louis XV.

Les textes seuls nous font connaître cette œuvre. Aved en parle, nous le verrons, dans une lettre au marquis de Marigny datée de mai 1763 et signale qu'il l'a commencé « il y a près de vingt ans » et n'a pas pu le finir [3]. La notice qui précède le catalogue de la vente après décès de l'artiste en fait également mention [4] et donne la date de l'exécution : « avant la campagne de 1744 ». Enfin, un ouvrage très postérieur a ramassé, en parlant d'Antoine Le Bel, l'élève d'Aved, une série d'anecdotes relatives à ce portrait [5]. Nous devons ajouter que ces récits, où Le Bel tient une place excessive, semblent largement déformés. Pourtant un trait au moins, le nom familier de Le Bel, *Antoine*, est exact, nous l'avons trouvé ailleurs [6]. Sans doute, ce dernier, devenu vieux, a-t-il brodé sur la trame de ses souvenirs.

Il est certain, du reste, que les travaux de notre peintre ne lui furent jamais payés et la remarque de Cochin sur la réclamation qu'il faisait à ce sujet, dix-neuf ans plus tard, à M. de Marigny, peut servir de conclusion à cette tentative manquée pour pénétrer à la Cour :

1. Voir la lettre d'Aved à Marigny, mai 1763. Pièce justificative I, n° 24.

2. Lettre de Bachelier en date du 18 février 1744. Arch. Nat., O^1 1672, dossier 3, pièce 7. Le logement fut donné à Oudry. *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, p. 90.

3. Pièce justificative I, n° 24.

4. RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu de M. Aved*, p. VI.

5. *Annuaire du département de la Haute-Marne pour 1811*. Nous ne connaissons le texte de l'article consacré à Le Bel, que nous reproduisons à l'Appendice IV : *Les Elèves d'Aved*, que par une copie conservée dans les papiers de la famille Cournault. Cette année de l'*Annuaire* n'existe pas à la Bibliothèque nationale.

6. Voir plus haut, p. 43, la lettre d'Aved à Rousseau, du 15 juin 1739 : « Votre amy Antoine fait toujours des progrès... »

« Quant à ce qu'il a eu le malheur de faire des ouvrages pour le roy qui n'ont point été payés, c'est sans doute une chose facheuse et à laquelle les gens d'art ne sont que trop sujets, lorsque, n'étant pas instruits, ils se trouvent présentés à la Cour par des personnes qui n'ont pas ensuite le pouvoir de les faire payer... [1] »

Au même moment, Aved devint plus assidu aux séances de l'Académie. Depuis sa réception jusqu'en 1738 il y était venu une fois ou deux l'an. Pendant cinq ans, de 1738 à 1742, il cessa totalement d'y paraître. Enfin, en 1743, il assista à trois séances. Le vingt-huit mars 1744, il était nommé conseiller, en remplacement du portraitiste Gobert. Il avait désormais voix délibérative avec les officiers [2]. Il vint à l'Académie aussi fréquemment que ses amis Chardin et Tocqué, dont les noms, alternant parfois avec ceux de J.-B. Massé et de Frontier, voisinent avec le sien à la signature des procès-verbaux de séance. A la fin de sa vie, Aved était un des membres les plus réguliers de l'assemblée [3].

Il n'y eut pas de Salon en 1744 et, par conséquent, nous sommes peu renseignés sur les travaux de l'artiste cette année-là. Nous savons que, le vingt-six novembre, il assistait, en qualité de témoin, au second mariage de Chardin [4]. Faut-il croire que c'est à ce moment qu'il exécuta le portrait de Madame Chardin actuellement conservé à Carnavalet ? Mais, on le verra plus loin [5], nous ne croyons pas que ce portrait soit d'Aved.

Au Salon de 1745, Aved exposa trois portraits. C'étaient ceux d'un anonyme, vêtu de velours noir [6], du maréchal de Maillebois [7] et de l'avocat

1. Voir p. 103, la note de Cochin à M. de Marigny, en date du 8 juin 1763. Pièce justificative I, n° 24.

2. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. V, p. 362.

3. Voir dans notre Tableau chronologique de la vie et des œuvres d'Aved, la liste des « présences » d'Aved.

4. ... « Jacques-André-Joseph Aved, peintre du Roy, conseiller en son Académie royale de peinture et sculpture, rue de Bourbon, amy de l'époux... » Publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, par Ed. et J. de GONCOURT, t. XVI, p. 155-156, note 2 et par DAYOT (A.) et GUIFFREY (J.), *J.-B. Siméon Chardin*, p. 13.

5. Voir plus bas, p. 122, Catalogue, n° 23. L'identification avec la seconde Mme Chardin a été faite par M. Dorbec, dans son article, *Le Portraitiste Aved et Chardin portraitiste* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1904, t. II, p. 344 et 345).

6. Catalogue, n° 137.

7. Catalogue, n° 63.

Poisson de La Chabeaussière, précepteur des enfants du marquis de Mirabeau et ami de J.-B. Rousseau [1].

La gravure qu'exécuta Vangélisty pour la *France illustre* copie-t-elle le portrait du maréchal de Maillebois par Aved ? Cette estampe ne nous montre du maréchal qu'un visage austère, qu'un fragment de buste cuirassé, barré du cordon d'un ordre qui a disparu. C'est peu pour juger un tableau qui devait être dans le même genre que celui du maréchal de Clermont-Tonnerre, que nous étudierons plus loin. C'était, dit le Livret du Salon « un grand portrait de M. le Maréchal de Maillebois, vêtu en habit de bataille et d'une cuirasse ».

Nous ne connaissons pas les deux autres toiles.

Mais, si l'on en juge par l'âge apparent du modèle, c'est vers cette date qu'Aved dut exécuter le seul pastel que nous connaissions de lui : un second portrait de sa femme. Madame Aved, dans ce pastel, paraît bien, en effet, avoir une cinquantaine d'années. Son visage, depuis le premier portrait que nous avons d'elle, s'est aminci, son expression de douceur, de modestie, s'est accentuée. Elle est en costume du matin : dentelle sur les cheveux, grande veste rayée, et tient un livre de la main droite. Le soin avec lequel les moindres détails sont traités, l'harmonie de la composition et du coloris montrent qu'Aved eût pu faire un excellent pastelliste [2].

A la fin de l'année 1745, tout en travaillant aux portraits qu'il devait exposer l'année suivante, à d'autres encore, sans doute, Aved dut s'occuper de son élève Antoine Lebel. A quarante et un ans, celui-ci se décida à se présenter aux suffrages de l'Académie et, le vingt-six janvier 1746, celle-ci agréait sa présentation, en lui demandant, comme morceau de réception, une marine [3].

Trois portraits d'homme, et un de femme, composèrent l'envoi d'Aved

1. Catalogue, n° 76.

2. Catalogue, n° 7.

3. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VI, p. 23, 33, 34. — Le 2 juillet de la même année, Aved était délégué avec Frontier pour aller visiter Jouvenet, qui était malade. *Op. cit.*, t. VI, p. 32.

au Salon de 1746. Nous ne connaissons pas le portrait de M. de Moëtlien [1], ni celui de Madame Poisson de La Chabeaussière [2], femme de l'avocat, ami de Rousseau et d'Aved, dont il avait exposé le portrait au Salon de l'année précédente. Il en est de même pour ceux du père de Linières [3] et de Crébillon [4], mais, fort heureusement, ce dernier avait été gravé et nous pouvons au moins connaître sa disposition générale.

Crébillon est debout, dans un cabinet de travail sommairement meublé, entre une cheminée et une table qui porte quelques-uns de ses ouvrages. Il est vêtu d'un manteau étroit, bordé d'hermine. Sous une vaste perruque, le visage, tout en méplats, paraît comme martelé. L'œil est petit et fixe. Des rides profondes sillonnent le front et les joues. La physionomie exprime la finesse, la ténacité. Le cadre austère convient bien à cet auteur convaincu de sombres tragédies, dont la carrière fut simple, pauvre et digne.

Le critique du *Mercure de France* déclare que ce portrait est un de ceux qui font le plus d'honneur au peintre et l'un des morceaux les plus frappants du Salon [5]. Mais la modération d'Aved, si conforme au caractère du modèle, n'avait pas été du goût de tout le monde. Lafont de Saint-Yenne, préludant à cette critique d'art « littéraire » que Diderot devait plus tard pratiquer, regrettait que ce portrait fût si calme. Il eût voulu voir le poète, en proie à l'enthousiasme sacré, réciter en gesticulant quelque beau morceau de ses tragédies [6]. Le temps de la peinture mélodramatique n'était pas encore venu. Aved, comme les bons artistes de son temps et de tous les temps, sut se contenter d'être peintre et non dramaturge ou comédien.

Le « P. Liniers » du Livret doit être le Père Claude Tachereau de

1. Catalogue, n° 69.
2. Catalogue, n° 77. Voir p. 43 et 69.
3. Catalogue, n° 53.
4. Catalogue, n° 27.
5. *Exposition de... 1746. Mercure de France* de 1746. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 314.
6. LA FONT DE SAINT-YENNE, *Réflexions... avec un examen des... ouvrages exposés... 1746*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. II, p. 151-152.

Linières, jésuite, confesseur du Roi. Il était mort le trente et un mai 1746 [1]. Le peintre avait-il exécuté ce portrait auparavant ou l'a-t-il composé à l'aide de documents ? Quels rapports existèrent entre cette toile et l'autre portrait du P. « Linières » qui figurera au Salon de 1750 [2] ? Il est bien difficile de le savoir.

En 1747, Aved présentait M. de Villiers, secrétaire du Contrôleur général, dans son bureau, tenant l'*Iliade* [3], et Rigoley de Juvigny, avocat au Parlement, appuyé sur les œuvres de Cicéron [4]. Ces tableaux lui faisaient honneur, nous assure un critique [5].

L'année suivante, c'était, à côté du portrait d'un échevin [6], celui du duc de Chevreuse, lieutenant-général [7], gendre de ce duc de Bisaccia qu'Aved peignait en 1737 [8]. Enfin, trois portraits de femmes : Marie-Anne de Laval-Montmorency, tout récemment mariée au duc de Corswaren [9], et deux dames anonymes, l'une les mains dans son manchon [10], l'autre appuyée sur son balcon [11].

Le portrait du duc de Chevreuse est encore conservé par ses descendants, au château de Dampierre. Le duc est placé de face, devant un fond de paysage, la main droite appuyée sur la hanche, la gauche reposant sur un casque. Il est vêtu d'un habit bleu brodé d'or et porte une cuirasse d'acier, barrée par le cordon bleu, que dépasse le bord de velours rouge du plastron. La perruque est courte et plate. Le visage, vivant et ouvert, exprime

1. *Gazette de France*, 4 juin 1746, p. 376.

2. Catalogue, n° 54, voir plus bas, p. 73.

3. Catalogue, n° 107. Le portrait est anonyme dans le Livret du Salon. C'est une note manuscrite de l'exemplaire du Cabinet des Estampes qui révèle l'identité du modèle. *Explication des peintures... de MM. de l'Académie royale... 1747*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. II, p. 268.

4. Catalogue, n° 84.

5. *Lettre sur l'exposition... 1747*. Attribué à l'abbé Leblanc par Dinaux, et à Lieudé de Sepmanville, par une note manuscrite de l'exemplaire de la Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. II, p. 363.

6. Catalogue, n° 111.

7. Catalogue, n° 25.

8. Catalogue, n° 12.

9. Catalogue, n° 50.

10. Catalogue, n° 144.

11. Catalogue, n° 142.

la bonhomie, l'intelligence. Sur le fond gris clair, le coloris, aux teintes profondes, est d'une harmonie, d'une distinction très grandes. A son habitude, Aved a traité avec soin la dentelle des manchettes et le poli de la cuirasse, avec largeur les empâtements des broderies et du visage, qui se rapprochent nettement de ceux du portrait de La Porte du Theil. Cette effigie de grand seigneur est noble et imposante, sans aucune emphase.

Faut-il reconnaître, avec M. Dorbec [1], dans le portrait de la dame appuyée à son balcon, celui de Mademoiselle de Seine, dont nous avons conservé la gravure par Fessard? Nous le pensons, bien qu'il ait été peint onze ans après le portrait de l'actrice en Didon et que la gravure de Fessard montre un visage aussi jeune que celle de Lépicié. Ce portrait pouvait, en effet, être fini depuis plusieurs années quand Aved l'exposa. D'ailleurs, la gravure de Fessard ne permet de juger que la composition de la toile. Cet aimable visage de femme, s'enlevant au-dessus du museau spirituel du chien, devait être charmant. En tout cas, l'œuvre attira l'attention. Un « amateur », qui nous a laissé ses impressions, la signale tout particulièrement [2].

Quant à Baillet de Saint-Julien, appréciant l'ensemble de l'envoi de notre peintre, il vante son « élégante et noble simplicité » [3].

En 1749, l'historien d'Aved ne trouve guère que quelques menus faits à glaner. Au début de l'année, une gaminerie d'un de ses fils faillit avoir des conséquences fâcheuses. Il fabriqua de sa main un faux billet d'entrée pour la tragédie de Crébillon, *Catilina*, qui était alors dans toute sa nouveauté, et le glissa dans la serrure d'un certain Quenet, hôte de son père [4]. Un ami de Quenet nommé Vallée, ayant vu le billet, s'en empara et voulut l'utiliser. Immédiatement arrêté au Théâtre Français, il dit où il

1. DORBEC (P.), *Le portraitiste Aved et Chardin portraitiste* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1904, t. II, p. 216).

2. « Les portraits de M. Aved sont d'une ressemblance parfaite. On en admire un entr'autres représentant une dame appuyée sur son balcon. » *Lettre sur la peinture, sculpture et architecture...* Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. III, p. 147.

3. BAILLET DE SAINT-JULIEN, *Réflexions... contenant deux lettres sur l'Exposition.... 1748.* Bibl. Nat., Estampes. Coll. Deloynes, t. III, p. 419.

4. On peut peut-être l'identifier avec Louis Quenet, peintre de portraits, reçu maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, le 6 novembre 1753. Arch. Nat., Y. 9327.

avait pris le papier, dont on découvrit bientôt l'auteur. Vallée et le jeune Aved furent écroués au Fort-Lévêque. Le jour même, d'ailleurs, Aved étant allé les réclamer au lieutenant-général de police, celui-ci les fit relâcher [1].

Trois mois plus tard, le premier mars 1749, Aved était nommé par l'Académie membre du comité chargé de régler la répartition de la capitation pour 1749 et d'arrêter les comptes de l'année précédente [2]. Le comité devait se réunir le vingt-neuf mars, mais, dans l'intervalle, le peintre se cassa la jambe et, dans cette séance, l'Académie députa Chardin et Frontier [3], amis du blessé, pour aller le visiter de sa part [4]. Le douze avril, les deux délégués rapportaient à la Compagnie les remerciements d'Aved qui, le trente août, reparut lui-même aux séances [5].

Cette année-là, il n'y eut pas de Salon. Le nouveau directeur des Bâtiments, Lenormant de Tournehem, sensible aux plaintes qui s'élevaient sur la médiocrité des Expositions, venait d'instituer des examinateurs pour accepter ou refuser les envois des artistes [6]. Sans doute à son instigation, l'Académie n'allait plus organiser d'exposition publique que tous les deux ans.

Au Salon de 1750, Aved exposa un second portrait du Père de Linières [7].

La gravure de Balechou fait regretter la disparition de cette toile dont la disposition est unique dans l'œuvre de notre portraitriste. Sa sobriété, poussée jusqu'à l'austérité, devait être saisissante. Le vieux religieux paraît à genoux, les mains jointes sur son prie-Dieu; il fixe les yeux sur un livre ouvert devant lui. Un nez très aquilin, un menton qui avance caractérisent

1. Voir les rapports de police. Pièce justificative V.
2. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VI, p. 157.
3. *Ibid.*, p. 160.
4. *Ibid.*, p. 163.
5. *Ibid.*, p. 175.
6. *Ibid.*, p. 108 et suiv.
7. Catalogue, n° 54.

son profil; la bouche est comme rentrée, donnant au visage une expression de douceur et d'humilité extrêmes. Des cheveux blancs, un peu raides, s'échappent d'une calotte ronde et tombent sur le cou. Cette figure ascétique et douce fait penser aux modèles de Philippe de Champaigne.

Aved exposait en même temps les portraits de Madame Brion prenant du thé [1] et du marquis de Cambis [2]. Pour ce dernier, le livret indiquait que la tête n'était pas du peintre, ce qui s'explique si l'on songe que M. de Cambis, ambassadeur en Angleterre, était mort à Londres dix ans auparavant [3] et que l'artiste n'avait pu qu'utiliser un ancien portrait pour faire le sien.

Avons-nous beaucoup perdu en ne conservant pas ces toiles? Les éloges assez froids qu'en font les critiques du temps nous en feraient douter. Le comte de Caylus seul assure que les portraits peints par Aved ont paru cette année « aussi beaux que les années précédentes ». Baillet de Saint-Julien juge, pour sa part, Aved plus monotone et plus froid que Tocqué [4]. Quant à Grimm, c'est pire encore. Il l'accuse de faire ressembler ses portraits mais « en laid et en dur », d'avoir une couleur « âcre, tirant sur le noir et la brique », un pinceau « lourd, dur et sec », de ne savoir « ni fondre, ni finir » [5]. Il est vrai qu'un peu plus loin, notre critique déclare que le coloris des chairs de Nattier est « fort mauvais, plombé, gris, tirant à l'encre de Chine, à la brique et au noir ».

L'identité de ces reproches à deux peintres dont la couleur est si différente en fait voir le peu de sérieux. Aved, en réalité, n'avait pas moins de valeur, mais peut-être une évolution s'était-elle faite autour de lui. Nous avons dit quelle était en France, au début du dix-huitième siècle, la vogue du portrait. Or, vers 1750, la situation avait peu à peu changé. Le succès de la peinture

1. Catalogue, n° 17.

2. Catalogue, n° 19.

3. Louis-Dominique, comte de Cambis, ambassadeur du Roi auprès du roi d'Angleterre, était mort à Londres, le 12 février 1740. LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. IV, col. 614.

4. BAILLET DE SAINT-JULIEN, *Lettres sur la peinture*... 1750. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. IV, p. 456.

5. GRIMM, *Correspondance*, 24 août 1750, t. I, p. 466.

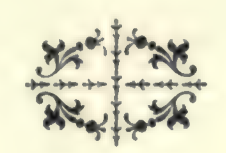
de portraits avait suscité tant de portraitistes médiocres que les expositions en étaient encombrées. D'autre part, le nouveau directeur des Bâtiments, Lenormant de Tournehem, se montrait résolu à réveiller l'activité des arts en France. Il réformait l'enseignement de l'Académie, créait, en 1748, l'Ecole des Elèves Protégés, réorganisait les Salons. La « grande peinture » ou peinture d'histoire était remise en honneur grâce aux travaux des Boucher, des Lagrenée, des Natoire, des Van Loo, des Hallé, des Vien [1]. Enfin, le public semblait désirer un art qui parlât à ses sens, à son imagination. On a vu plus haut ce que demandaient à Aved Lafont de Saint-Yenne et Grimm. Tout le monde le demandera bientôt avec Diderot. Greuze commence d'exposer en 1755 [2] et, vers 1760, la vogue sera passée tout entière à la peinture sentimentale [3].

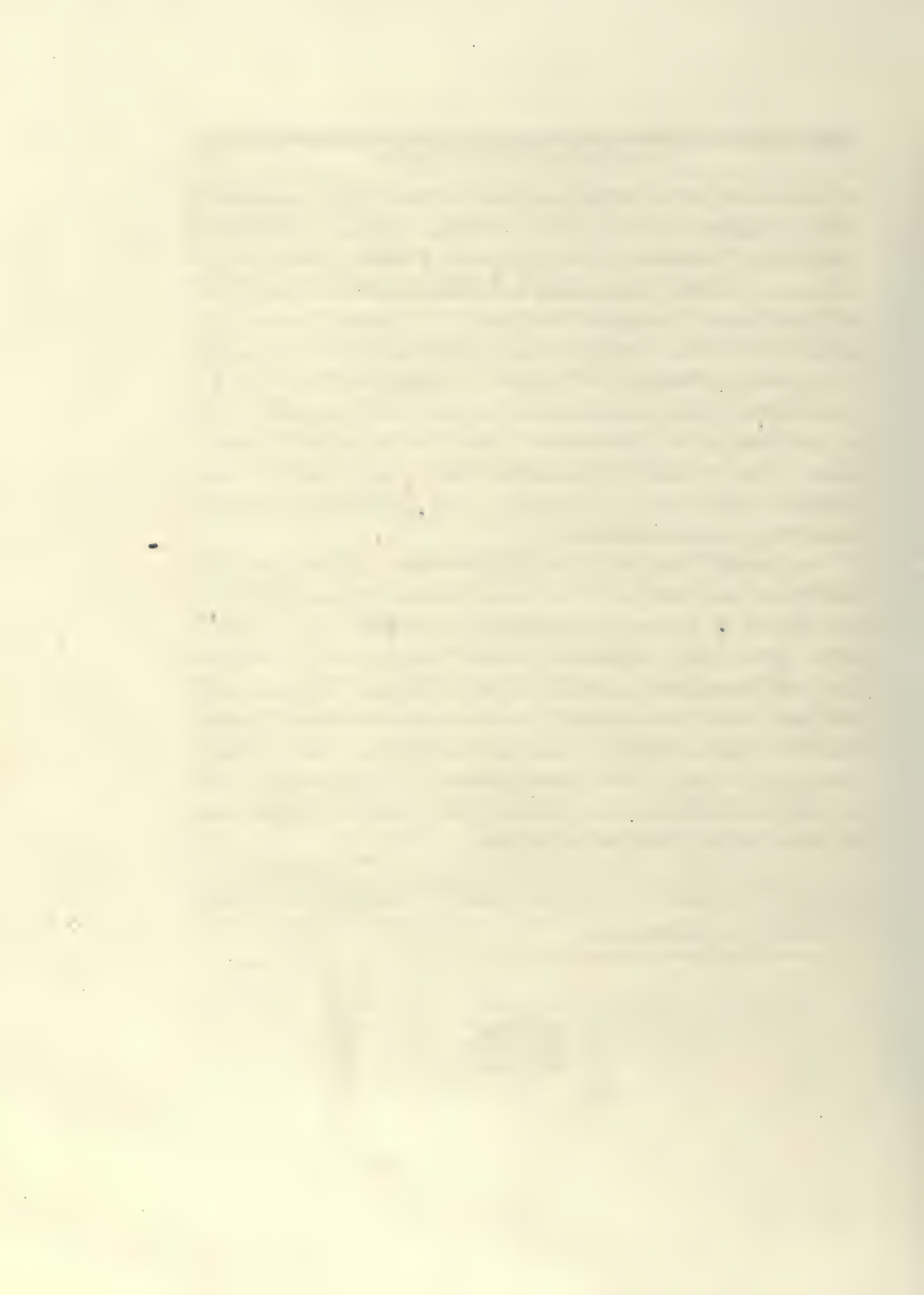
Aved sentait-il tout cela ? Des critiques comme celles que nous avons citées étaient bien faites pour le lui faire comprendre. En somme, la situation enviable qu'il s'était créée dépendait exclusivement de la faveur du public, qui est chose extrêmement instable. C'est peut-être au sentiment qu'en avait notre artiste que sont dus les efforts que nous lui verrons renouveler pour obtenir un titre officiel, qui aurait assuré définitivement sa situation. Ses premières tentatives en ce genre n'avaient pas réussi en France, nous l'avons vu. Mais il avait d'autres ressources : un pays étranger pouvait lui offrir des chances nouvelles. C'était là, sans doute, la principale raison du voyage qu'Aved allait faire en Hollande.

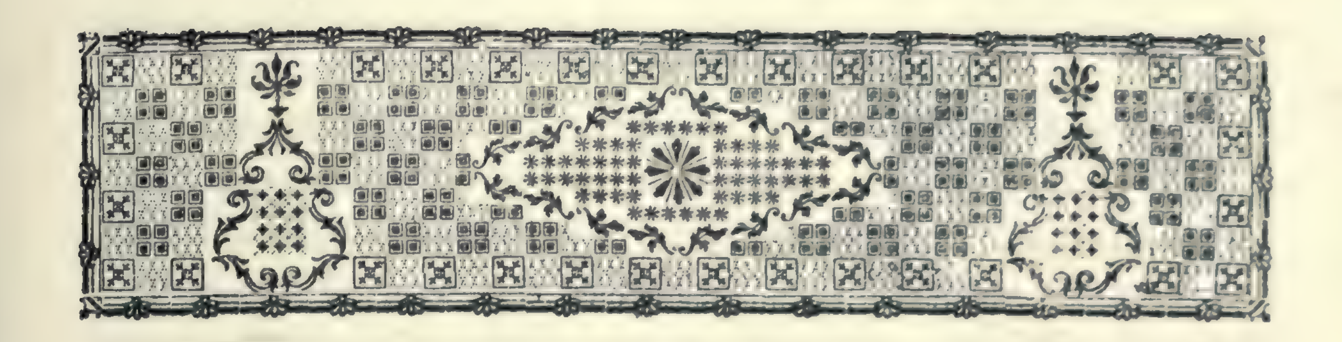
1. *Livre-Journal de Lazare Duvaux*, éd. Courajod, t. I, Introduction, chap. III ; COURAJOD (Louis), *L'Ecole royale des élèves protégés* p. 25 et 93 à 95 ; LOCQUIN (J.), *La peinture d'histoire en France...*, p. 5-11 et *passim*.

2. MAUCLAIR (C.), *J.-B. Greuze*, p. 29.

3. HOURTICQ (Louis), *Histoire générale de l'Art. France*, p. 277-278.







CHAPITRE QUATRIÈME

LA FIN DE L'ŒUVRE

AVED conservait des relations dans les Pays-Bas : sa naissance, son éducation, ses voyages, quelques-uns de ses modèles, tout le rattachait à ce pays. Nous verrons même plus loin que ses goûts de collectionneur lui créaient des liens avec la Hollande : le dix-neuf août 1750, il venait d'acquérir de nombreux tableaux à la vente du comte de Wassenaër d'Obdam, faite à La Haye [1].

Le premier juin 1751, il était, avec un de ses fils, à l'abbaye de Faremoutiers en Brie, où il assistait à la prise d'habit de deux novices, filles de Pierre Hatry, marchand à Paris, et de René Jardel, avocat au même lieu [2]. Peu après, nous le voyons chargé de faire le portrait du Stathouder de Hollande. Selon l'usage, il demanda au directeur des Bâtiments, Lenormant de Tournehem, la permission de quitter la France pour exécuter ce tableau. Celui-

1. Voir l'Appendice III : *Les Collections d'Aved.*
2. LUILLIER, *Noms d'artistes des derniers siècles relevés sur des documents inédits...*

ci consulta, le dix-huit juillet 1751, Coypel, directeur de l'Académie. Ni l'un ni l'autre ne voyaient d'inconvénient à ce voyage, qui fut donc autorisé [1].

Aved ne partit pas immédiatement. Il assistait encore aux séances de l'Académie du vingt-huit août et du quatre septembre [2]. D'ailleurs, à ce moment, le Stathouder se rendait aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il ne revint à La Haye, en sa maison du Bois, que le dix octobre [3]. Comme il est peu probable que son portrait ait été exécuté pendant son voyage, on peut penser que l'artiste ne commença son œuvre qu'à partir de ce retour.

Le nouveau modèle de notre peintre, Guillaume-Charles-Henry Frison de Nassau-Dietz, prince d'Orange et de Nassau, avait à peine quarante ans. Né le premier septembre 1711, époux, depuis le vingt-cinq mars 1734, d'Anne de Brunswick, fille aînée de George II, roi d'Angleterre, il avait été, le quinze juin 1747, déclaré Stathouder héréditaire de la République des Provinces-Unies, sous le nom de Guillaume IV. Il vivait simplement, avec sa femme, sa fille Wilhelmine-Caroline, qui avait huit ans, son fils Guillaume, comte de Buren, qui en comptait trois, dans le modeste palais du Bois [4]. La Cour du Stathouder, nous dit une voyageuse contemporaine, Madame du Bocage, « fait comme les autres, joue, se promène, s'ennuie, va à la comédie française dans un assez joli théâtre, et au concert italien » [5].

Dès le début, le prince avait dû apprécier favorablement la personne et les talents de son portraitiste ; un autre contemporain nous parle des « espérances magnifiques » qu'il lui faisait entrevoir [6]. Malheureusement,

1. Lettres de Lenormant de Tournehem à Coypel, les 18 et 23 juillet 1751. La lettre de Coypel manque, comme celle d'Aved. Correspondance de Lenormant de Tournehem. Arch. Nat., O[1] 1907. Publiée dans les *Archives de l'Art français*, t. XXII (1906), p. 357-358.

2. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VI, p. 283 et 284.

3. Le Stathouder, parti le 4 septembre de Pustel, arriva le même jour à Maëstricht et en repartit pour Aix-la-Chapelle, où il dut rester jusqu'au 24 ou 25. Il revint le 10 octobre, en parfaite santé, à sa maison du Bois. *Nouvelles d'Amsterdam*, 10 et 17 septembre, 10 octobre 1751.

4. Anne de Brunswick, fille aînée de Georges-Auguste II, roi d'Angleterre, et de Guillelmine-Dorothée de Brandebourg, était née le 2 novembre 1709 et avait, de son mariage avec le Stathouder : Guillaume, comte de Buren, né le 8 mars 1748 et Guillelmine-Caroline, née le 28 février 1743. *Almanach royal*. Année 1750, p. 40. Article *Hanovre*.

5. *Recueil des œuvres de Mme du Bocage*, t. III, pp. 84-85.

6. Voir plus bas, p. 81, la lettre de Durand, chargé d'affaires de France.

un événement fatal devait interrompre dès l'origine la carrière de peintre officiel qui semblait s'ouvrir devant notre artiste. Guillaume IV était à peine rentré dans sa capitale qu'il mourut d'une inflammation de la gorge, dans la nuit du vingt-et-un au vingt-deux octobre 1751 [1]. Le pouvoir passa entre les mains de sa femme, en qualité de tutrice de son jeune fils.

Les obsèques du Stathouder ne furent célébrées que le quatre février de l'année suivante [2]. Aved ne les avait pas attendues. Il est probable qu'il dut assez rapidement rassembler les études et esquisses faites du vivant — et peut-être après la mort — de Guillaume IV et les emporter à Paris. En effet, le huit janvier 1752, il assistait à la séance de l'Académie [3] et, d'autre part, nous savons que le portrait fut achevé à Paris, où les amateurs purent l'admirer dans l'atelier du peintre [4].

Le visage aux traits épais, à l'air bonhomme, du feu Stathouder ne donnait pas au peintre un sujet d'un grand intérêt. Il s'est contenté de rendre aussi fidèlement que possible la ressemblance. Mais il montre sa maîtrise habituelle dans la technique de ce tableau [5]. Le prince est debout, au bord de la mer, la tête nue, le corps protégé par une cuirasse et des cuissards d'acier. Il porte sur la poitrine la plaque de l'ordre de la Jarretière. Le vent agite les boucles de sa vaste perruque qui tombe jusqu'à mi-corps, les bouts flottants de l'écharpe qui le ceint. Le poing gauche s'appuie sur la hanche, au-dessus de l'épée. La droite montre au loin, sur la mer, des vaisseaux. Devant lui, à ses pieds, un casque, un canon, des drapeaux, attributs de sa puissance.

Nous avons déjà signalé le soin avec lequel notre portraitiste a rendu les traits de son modèle. Le même soin scrupuleux se retrouve dans la façon

1. *Nouvelles d'Amsterdam*, 26 octobre 1751.

2. Tous ces détails sont pris dans la *Gazette de Hollande* des 26 octobre, 30 novembre 1751 ; 14 janvier et 8 février 1752.

3. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VI, p. 302.

4. Voir plus bas, p. 80.

5. Catalogue, nos 40-43.

dont il a traité la cuirasse et les divers accessoires. Notons enfin la « marine » du fond. C'est la seule que nous connaissions d'Aved et, avec ceux qui ornent les portraits de Saïd-Pacha et du maréchal de Clermont-Tonnerre, un des trois paysages que nous ayons de lui. Comme les deux autres, il montre, dans la disposition de la perspective, une réelle habileté [1]. Dans le portrait de Saïd-Pacha l'artiste s'était déjà essayé à exécuter ces grands tableaux destinés à glorifier un personnage dans tout l'appareil de ses fonctions. On ne peut dire qu'il y ait fait preuve d'une grande originalité. Avant lui, l'école française avait montré ce qu'on pouvait faire en ce style. Mais dans ce portrait, comme en celui du maréchal de Clermont-Tonnerre, qui est du même genre, il donne la mesure de sa conscience et de sa maîtrise.

Les amateurs qui purent connaître cette belle toile semblent l'avoir vivement appréciée. « La composition et l'ordonnance respirent le feu et le génie », disait l'un d'eux qui avait vu le tableau à Paris, au moment où Aved le finissait, et regrettait qu'il ne pût pas être exposé au public [2]. En effet, l'Académie avait, le dix mai 1752, décidé qu'il n'y aurait pas de Salon cette année-là. C'est donc un public assez restreint qui put admirer l'œuvre de notre peintre.

Aidé de ses élèves, Aved exécuta les trois répétitions de son portrait que, d'après lui-même [3], nous savons lui avoir été demandées [4].

Ce fut sans doute en novembre 1752 que notre peintre repartit pour La Haye. La séance de l'Académie du vingt-sept octobre est la dernière à laquelle il assista avant son départ [5]. Son fils aîné, Charles-François, l'accom-

1. Cette « marine » ne pourrait-elle pas être de Le Bel, peintre de marine, qui fut sans doute parmi les élèves d'Aved qui, nous allons le voir, l'aidèrent à exécuter ces portraits ?

2. *Lettres sur quelques écrits de ce temps. Au sujet des tableaux... exposés en 1753*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. V, pp. 608-609.

3. Lettre d'Aved à M. de Vandières, du 1er janvier 1753. Pièce justificative I, n° 12.

4. « Plus, déclare ladite dame veuve Aved, qu'il est dû l'honoraire du tableau original et de différentes copies faites par ledit feu Sr Aved, et par ses élèves sous ses yeux, du portrait du défunt prince stathouder. » *Inventaire après le décès d'Aved*. Pièce justificative VIII, p. 220-221.

5. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VI, p. 337.

pagnait en ce nouveau voyage [1]. Son œuvre fut fort appréciée [2] et placée au palais des Cours de Justice de La Haye, dans les appartements des Etats Généraux. Dans la « Chambre de la Trêve » [3], elle remplaça, au-dessus d'une des deux grandes cheminées, un tableau de Théodore Van der Schnur, qui représentait la Liberté, la Paix et l'Abondance. Elle faisait pendant au portrait du stathouder Guillaume III, roi d'Angleterre, par le même Van der Schnur [4].

Le vingt-sept novembre, Aved fut invité à un dîner de la Chambre de la confrérie des peintres de La Haye ; après avoir été informé de ses règlements, il demanda d'y être admis, promettant de lui faire honneur et de lui offrir un portrait peint par lui du feu Stathouder [5].

Mais ces attentions flatteuses ne remplaçaient pas le paiement qu'il attendait toujours. Au début de décembre 1752, Durand, notre chargé d'affaires à La Haye, résumait ainsi, dans une dépêche à son ministre, l'état de la question :

« La présence du sieur Aved cause ici un embarras visible. Le feu prince lui avoit donné des ordres qu'il a exécutez, et des espérances magnifiques dont il se contente de faire le récit, sans vouloir mettre de prix à son travail. Tout le monde loüe sa besogne ; mais les Etats-Généraux et la princesse se renvoient entre eux l'un à l'autre le soin de le satisfaire [6]. »

Peu de temps après, le quatorze décembre, notre ambassadeur arrivait à La Haye [7]. C'était le marquis de Bonnac. Vers 1742, l'artiste avait fait

1. Aved le dit lui-même dans sa lettre du 1er janvier 1753 à M. de Vandières. Pièce justificative I, n° 12.

2. « Tout le monde loüe sa besogne », dit Durand, notre chargé d'affaires à La Haye, dans une lettre à son ministre que nous citons plus bas.

3. Ainsi nommée parce que la fameuse trêve de douze ans entre l'Espagne et les Provinces Unies y avait été signée en 1609. *Guide... de La Haye et de ses environs*, p. 129-130.

4. *Ibidem*.

5. Voir les sources citées plus loin, p. 83, n. 2.

6. Lettre chiffrée de Durand, chargé des affaires du roi en Hollande. Archives des Affaires Etrangères, Hollande, Correspondance politique, Reg. 484, fol. 421 v°-422.

7. *Nouvelles d'Amsterdam*, 19 décembre 1752.

le portrait de sa femme et le sien [1]. On peut penser qu'il prêta à Aved toute l'assistance possible. Mais cette affaire délicate ne pouvait être réglée que par les intéressés eux-mêmes.

Le premier janvier 1753, en présentant au nouveau directeur des Bâtiments, M. de Vandières, ses vœux pour la nouvelle année, Aved montre de l'optimisme : « Je ne sçais pas précisément, dit-il, le tems que je resterai encore icy parce que la princesse royale n'a point encore fini avec moy. Ces trois répétitions dessinées pour leurs hautes puissances sont placées et j'ay tout lieu d'être satisfait de la façon dont ils ont agi avec moy. Quant à Son Altesse Royale, j'attends toujours les ordres pour sçavoir si elle me veut renvoyer ou faire peindre le jeune prince et la princesse Caroline, qui voudroit bien que ce fût dès à présent et qu'on n'attendît point à un autre tems. De mon côté je voudrois bien aussi que la Cour voulût se décider promptement afin de ne pas perdre mon tems et mon argent... [2] »

Sans doute, Aved exprime ici sa satisfaction des égards personnels qu'on lui avait témoignés car il ne fut jamais payé. Dans l'inventaire dressé après son décès, sa veuve fait figurer, parmi les créances non recouvrées, les honoraires dus au peintre pour le tableau original et ses copies, sans d'ailleurs en indiquer le montant. Heureusement, ce n'était pas le plus clair de l'actif [3].

1. Catalogue, nos 13 et 14. Les deux tableaux portent au dos, d'une écriture ancienne : « Peint par Aved, 1740. » Mais, en raison du costume turc de Mme de Bonnac, nous croyons ces portraits un peu postérieurs. Voir plus haut, p. 64.

2. Pièce justificative I, n° 12.

3. « Plus, déclare ladite dame veuve Aved, qu'il est dû l'honoraire du tableau original et des différentes copies faites par ledit feu sieur Aved et par ses élèves sous ses yeux, du portrait du défunt prince stathouder ; depuis le décès du dit feu sieur son mari, elle a fait des diligences pour parvenir au recouvrement desdits honoraires, auprès du prince stathouder régnant, dont elle ignore quel sera le succès. » Pièce justificative VIII. Nous nous étions informé en Hollande des traces qu'avaient pu laisser dans les comptes le paiement fait à Aved ou ses réclamations. De la réponse qu'a bien voulu nous faire le directeur des Archives royales qui, très aimablement, a fait faire pour nous les recherches nécessaires, il résulte que les archives de la maison royale de Hollande ne contiennent rien à ce sujet. Un examen scrupuleux des comptes de la période du prince Guillaume et de la gouvernante sa femme ayant montré que les affaires de cette nature passaient au Conseil des princes, qui administraient leurs revenus, on a cherché aux archives du royaume, dans les résolutions, ordonnances et correspondances de ce Conseil. Le résultat a été négatif. Aved se plaignit sans doute à Paris du retard apporté à son paiement, car Mariette écrit : « Le dernier stathouder le fit venir à La Haye pour faire son portrait, qui réussit, mais qui, par rapport au payement, occasionna des tracasseries qui n'eurent point de fin et qui faisaient le sujet continuel des plaintes du peintre. » MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 41.

Le cinq janvier 1753, la gravure du portrait fut mise en vente chez le libraire de Hondt [1].

Le vingt février, les Régents de la corporation des peintres de La Haye, réunis en corps, déclarèrent Aved Maître et membre honoraire de la Chambre des peintres de la ville. Le même jour, on lui envoyait un extrait de cette délibération en lui rappelant sa promesse [2]. Il ne remercia, en s'excusant de son retard, que le vingt-neuf juin [3]. Il paya les droits d'entrée et les frais [4].

Les documents hollandais affirment qu'il n'envoya jamais la toile promise. Ce serait à une vente publique, à Paris, que les Régents de la Chambre auraient acheté le portrait de Guillaume IV, peint par lui, qui, depuis, orna le lieu de leurs réunions [5]. Nous devons constater pourtant qu'aucun portrait du Stathouder peint par Aved ne semble avoir figuré dans une vente parisienne.

Après cette tentative malheureuse pour commencer une carrière officielle, Aved, de retour à Paris, dut reprendre ses travaux ordinaires et préparer son « Salon » de 1753.

Le trois mars, l'Académie l'envoyait, en compagnie de Massé, pour prendre des nouvelles de Tocqué, alors malade [6].

1. « Le magnifique portrait de feüe S. A. S. Mgr le prince d'Orange et de Nassau... peint par M. Aved, peintre de S. M. T. C. et gravé avec autant d'art que de délicatesse d'après le tableau original de ce célèbre peintre, se trouve à La Haye chez P. de Hondt, libraire. » *Nouvelles d'Amsterdam*, 5 janvier 1753. C'était sans doute la gravure d'Houbraken, qui est datée de 1753.

2. Manuscrit de Pierre Terwesten, secrétaire de la Confrérie des peintres de La Haye, cité dans une lettre à M. Cournault de M. B.-W.-F. Van Riemsdyk, directeur du Rijks-Museum de La Haye (4 avril 1903). KRAMM (Chr.), *De levens en werkens der hollandsche... kunstschilders...* au mot *Aved*. — Délibération du 20 février 1753, signée de P. Terwesten, publiée par A. Bredius dans le « Boeken der Haagsche Schilders-Confrerye ». OBREEN, *Archief voor Nederlandsche Kunstgeschiedenis*, Rotterdam, 1881-82, in-8°, 4e partie, p. 114.

3. Pièce justificative I, n° 14.

4. Le 7 juillet 1768, la confrérie réclamait à Ziesenis les droits d'entrée. Il allégua qu'il avait été invité et que, par conséquent, il pensait n'avoir rien à payer. Mais on lui répondit que tous les Hollandais payaient et que, même, M. Aved qui venait de France, avait payé. BREDIUS (A.), article publié dans *Oud Holland*, 1901, p. 177.

5. Sources citées note 2.

6. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VI, p. 346

Au Salon de 1753 Aved exposait quatre portraits : le comte du Luc[1] ; Sauveur-François Morand, membre de l'Académie des sciences, secrétaire de l'Académie de chirurgie[2] ; le père Jean-Marie Maubert, ancien supérieur des religieux Théatins, propriétaires de la maison où le peintre habitait depuis 1731[3] ; enfin le portrait d'une jeune fille costumée en laitière donnant à boire à un petit enfant[4].

Nous ne connaissons aucun de ces tableaux, mais ce salon de 1753 a été étudié par de nombreux critiques. Une rapide revue de leurs écrits nous renseignera sur les œuvres évanouies... tout en nous inspirant quelque scepticisme : il est assez amusant de voir certains d'entre eux reprocher avec amertume à notre artiste l'absence de qualités que d'autres le louent avec enthousiasme de posséder au plus haut degré.

Nous devons à Lafont de Saint-Yenne une vue d'ensemble des envois du peintre qui demeure fort précieuse pour nous :

« On a exposé au Sallon, dit-il, plusieurs bons portraits de son pinceau, tel est celui de M. le comte du Luc, dans lequel on a cependant remarqué que les teintes du bas du visage, éclairé par les reflets de sa cuirasse, n'ont pas toute la vérité et la force qui y devroient être, défaut très léger et qui est bien effacé par les beautés qu'on y trouve. On y voit encore de la même main un portrait en grand du sieur Morand, célèbre dans la chirurgie, peint en chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et décoré du grand cordon de cet ordre extrêmement apparent. Plusieurs personnes ont trouvé que la perfection de la ressemblance n'égalait pas celle de la beauté du portrait.

« Je pense, mon cher Monsieur que vous n'aurez point confondu avec les autres têtes celle d'un Théatin qui est singulière en beauté et de la même main. Le pinceau ne sauroit donner plus de vérité et de vie que celle que

1. Catalogue, n° 31. — Aved était en relations d'affaires avec lui. L'inventaire dressé après son décès mentionne un contrat d'une rente de 750 livres, au principal de 15.000, à lui due par le comte du Luc. Pièce justificative VIII.

2. Catalogue, n° 70.

3. Catalogue, n° 65.

4. Catalogue, n° 166.

l'on y admire. La couleur y est portée à un plus haut degré de vigueur que dans ses autres portraits.

« On a encore regardé avec beaucoup de complaisance le portrait d'une Dame déguisée sous l'habillement noble et ingénieux d'une vendeuse de lait. Tous les objets qui y sont représentés sont d'une vérité et d'une ordonnance où l'on reconnoit le grand Peintre et forment un véritable tableau. On a seulement un peu critiqué la minauderie et la contrainte des traits de son visage, ce qui est rarement la faute du peintre, mais presque toujours de l'original [1]. »

Bien peu des critiques dont nous avons conservé les œuvres s'astreignent ainsi à une revue générale. La plupart d'entre eux s'attachent à quelque œuvre du peintre ou à quelqu'une de ses qualités qui les a plus particulièrement frappés.

Fréron admire chez Aved « son exactitude à exprimer les objets, la précision et la force de son coloris... Je n'ai pu, ajoute-t-il, qu'applaudir avec la multitude à l'air de vérité qui frappe dans ces portraits [ceux du comte du Luc, du P. Maubert, de Mlle ***], ne connoissant pas les originaux ; j'ai admiré la vérité même dans celui de M. Morand..... Il est vrai que ce n'est point M. Morand soupant avec ses amis à son petit jardin ; c'est M. Morand dans sa gravité du matin, occupé de sa profession, tenant dans sa main savante l'histoire de l'Académie royale de chirurgie, et c'est ainsi que mon illustre ami doit être transmis à la postérité [2]. »

L'abbé Leblanc loue en notre peintre la même intelligente fidélité.

« On ne peut, dit-il, trop louer *M. Aved* du soin qu'il prend de peindre tout d'après nature ; ce n'est que par cette attention que l'on peut arriver aux grands effets que produisent des portraits tels que ceux-ci, qu'il a sçu orner de toutes les richesses dont ils étoient susceptibles. Celui du

1. LA FONT DE SAINT-YENNE, *Sentimens sur quelques ouvrages de peinture*... Bibl. nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. VI, p. 157.

2. *Exposition des peintures... 1753*. FRÉRON, *Année littéraire* de 1753. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 527-528.

Père Maubert, théatin, quoique plus simple [1], est un des plus vigoureux qu'il ait peints. Il n'est guère possible à l'Art d'approcher plus près de la Nature [2]. »

Ce sont encore des louanges que nous trouvons sous la plume d'Huquier [3], sous celle du P. Laugier, que frappe l'air de vie, de vérité, des portraits d'Aved :

« Il y a quatre portraits de lui, dit-il, dont il est impossible de méconnoitre les originaux. On les voit, on lit dans leur physionomie leur caractère, on croit presque les entendre. C'est une manière de peindre également nette, forte et vive. Un de ses quatre portraits, plus historié que les autres, représente une Demoiselle en laitière qui donne du lait à un petit enfant. L'air riant de cette figure, son attitude simple et naturelle, l'appétit avec lequel l'enfant boit son écuelle de lait, le vrai des habillemens et des étoffes, la pureté du dessein et l'heureux choix de la couleur font de ce groupe un très bon tableau [4]. »

Baillet de Saint-Julien rapprochait assez ingénieusement d'Aved un de ses plus célèbres rivaux.

« J'admire, disait-il, la touche ferme et vigoureuse des Tocqué, le mérite pittoresque des Perronneaux, la sincérité naïve des Aved, la somptueuse magnificence des Nattier (les efforts généreux de ceux qui parcourent avec succès la même carrière ne m'échappent point). Ces deux derniers semblent se rencontrer exprès pour former entre eux le plus parfait contraste. L'un nous retrace dans ses beautés solides et vraies la marche égale et prudente du Batave constant, dont l'instinct éclairé ne se dément jamais. L'autre nous représente dans ses tableaux tout le faste et l'orgueil de la Nation françoise (c'est un Anglois qui parle) cet éclat, cette envie de briller

1. « Plus simple » que ceux du comte du Luc et de M. Morand, dont il vient de parler.

2. *Observations sur les ouvrages... exposés au Sallon... 1753*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 446.

3. Il parle de « l'applaudissement général » qu'il a entendu faire des ouvrages d'Aved. HUQUIER fils, *Lettre sur l'exposition des tableaux*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 296.

4. LAUGIER (Le P.), *Jugement d'un amateur sur l'exposition des tableaux... 1753*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 229.

si marquée qui la caractérise. C'est avec raison qu'un poète dans ses vers lui donne le titre flatteur de Peintre de la Beauté [1]. »

Mais, chose inattendue, il se trouva un critique pour exhorter doctement Aved « à se défier un peu plus de son mannequin, à travailler davantage d'après la Nature » [2] ; il louait toutefois le coloris du peintre, qui « le rapprochait des plus grands maîtres ».

On peut, sans outrecuidance, prétendre que notre auteur, l'abbé Garigue, était fait pour un tout autre métier que celui de critique d'art. Certes le coloris des portraits d'Aved est harmonieux et sait être vigoureux, mais ce qu'un observateur, même superficiel, admire immédiatement et surtout chez lui, c'est la conscience, l'application avec lesquelles il s'attache à rendre la ressemblance physique et morale de ses modèles. C'est ce que fait fort justement observer un anonyme qui, auparavant, relève ce que les éloges de Baillet de Saint-Julien avaient, à son gré, d'incomplet :

« L'exhortation charitable à *M. Aved de se défier un peu plus de son mannequin et de travailler davantage d'après la nature*, est en vérité bien superflue, dit-il ; c'est recommander l'abstinence à un solitaire exténué par le jeûne. Il doit être peu flatté de l'éloge que l'on fait de sa laitière ; il peut en remercier sa bonne fortune et non le jugement du Censeur. Si ce critique impitoyable, qui joue le rôle d'amateur, l'étoit effectivement, il aurait été témoin, comme la plupart de nos meilleurs connoisseurs l'ont été, du soin et de l'application de *M. Aved* à travailler d'après nature dans le temps qu'il composoit le portrait du feu Stathouder [3]. »

Un autre critique dédaigneux [4] qui signalait à peine notre peintre est également relevé par un homme compétent, le graveur Cochin. Cet

1. BAILLET DE SAINT-JULIEN, *La Peinture. Ode de milord Telliab*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 125.

2. GARIGUE (abbé), *Sentimens d'un amateur sur l'exposition des tableaux... 1753*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 159.

3. *Lettres sur quelques écrits de ce temps. Au sujet des tableaux... exposés... en 1753*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 608-609.

4. L'auteur d'une critique du Salon de 1763 intitulée : *Le Sallon*.

auteur, dit-il, « ne fait aussi que citer le portrait d'une Demoiselle en laitière fait par M. Aved (dont il a déguisé le nom, ainsi que celui de quelques autres artistes avec lesquels, sans doute, il n'est pas bien familier) quoique ce portrait ait attiré les regards de tous les connoisseurs par la vérité et la force de sa couleur [1] ».

On le voit, si le talent d'Aved était apprécié en Hollande, la France lui rendait également justice. Le témoignage du public, celui des critiques d'art, celui des artistes, ses pairs, s'accordaient pour le placer au premier rang des peintres de son temps.

Son talent ne lui avait pas valu que des satisfactions d'amour-propre. Sa situation matérielle était bonne. Le dix-huit décembre 1753, il acquérait, sous le nom de son fils aîné [2], une « maison bourgeoise » sise à Saintry, près de Corbeil, avec un jardin et des terres et payait le tout 6.750 livres, dont 1.750 pour les meubles qui garnissaient la maison [3]. Il améliora beaucoup cette propriété, y ajoutant tout un corps de bâtiment [4] ; aussi, trente ans plus tard, ses héritiers la revendaient, sans les meubles, 18.000 livres. Telle qu'il la laissa, la maison comprenait un corps de logis formant pavillon sur la rue et un autre bâtiment placé en arrière, entre cour et jardin. De la rue on entrait dans la cour par deux grilles ; une autre grille ouvrait sur le jardin et la basse-cour où se trouvaient l'écurie, les remises et la volière. A la même époque, la propriété comprenait un clos de six arpents attenant à la maison et renfermant deux petits jardins, un autre jardin d'un arpent, six quartiers de terre, six de vigne et quatre quartiers de pré [5]. Le sei-

1. COCHIN, *Lettre à un amateur, en réponse aux critiques qui ont paru sur l'exposition des tableaux...* Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes,, t. V, p. 361.

2. Voilà encore une de ces subtilités ou de ces obscurités — peut-être voulues — qui abondent dans les actes relatifs à Aved et à sa famille.

3. Contrat de vente. Appendice V : *Les Demeures d'Aved.*

4. Dans l'inventaire après décès, ce corps du bâtiment, le plus petit, est appelé « corps de logis neuf ».

5. Acte de vente de 1783. Appendice V: *Les Demeures d'Aved.* Les vignes d'Aved étaient productives. En 1765, elles lui donnèrent 10 queues et demie de vin. Il vendait aussi son foin. A sa mort, le sieur Chamousset et la Compagnie de tirage des bateaux par les bœufs lui devaient 150 livres pour 750 bottes de foin à eux fournies. *Inventaire après le décès d'Aved.* Pièce justificative VIII.

gneur de Saintry, au moment où Aved acheta cette propriété, était le maréchal de Clermont-Tonnerre.

Nous voyons l'artiste tel qu'il était à cette époque dans un beau portrait qu'il nous a laissé de lui-même [1]. Il dessine, assis devant un chevalet et semble se retourner pour regarder le modèle qui pose devant lui : sa femme, dont le portrait est esquissé sur la toile. Une courte perruque blanche a remplacé la brune chevelure bouclée d'autrefois. Elle encadre un visage plein, aux traits réguliers, qu'éclaire un sourire. Le costume du peintre est simple et soigné : habit de velours brun clair, gilet et culotte de satin blanc. Aucune emphase dans ce portrait, aucun raffinement d'élégance, aucune recherche du « pittoresque ». Aved s'est peint comme il peignait les autres, avec simplicité et vérité.

Une œuvre contemporaine de la précédente montre peut-être encore mieux ces qualités. La famille du peintre conserve la toile à laquelle Aved travaille, dans ce dernier portrait. C'est « Madame Aved en négligé » [2].

Elle est vue à mi-corps, tournée de trois-quarts vers la droite. Un ample vêtement la couvre; les cheveux, tirés vers le sommet de la tête, sont à découvert. Cette œuvre montre, une fois encore, le dédain du peintre pour les petites habiletés. La hardiesse des empâtements, la sobriété de la composition, la franchise du dessin et du coloris font de ce portrait une œuvre vigoureuse et vivante, mais qui, certes, n'est pas « flatteuse ».

Ces riches bourgeois pouvaient établir solidement les deux fils qui leur étaient restés : Charles-François et Jean-Simon. Tous deux furent d'abord avocats au Parlement de Paris [3]. Le vingt-trois avril 1754, Charles-François achetait pour 45.000 livres à Alexis-Antoine Lefèvre, avocat au Parlement et maître particulier des eaux et forêts de Chaumont-en-Bassigny, cette maîtrise

1. Catalogue, n° 5.
2. Catalogue, n° 8. Ce titre est celui qu'a donné au portrait M. Cournault.
3. *Almanachs royaux*. Jean-Simon avait été inscrit en 1753.

qu'il occupa jusqu'à sa mort [1]. Six mois plus tard, il épousait une jeune fille dont la famille était depuis longtemps en relation avec la sienne [2]. Jeanne d'Arnolfini de Magnac.

D'après le contrat signé le vingt-sept octobre 1754, devant Me Dubois, notaire au Châtelet : « Me Charles-François Aved, avocat au Parlement, conseiller du roy, maître des eaux et forêts de Chaumont-en-Bassigny... Et Mademoiselle Jeanne Darnolfini de Magnac... fille de haut et puissant seigneur Messire Jules-Bertrand Darnolfini, chevalier, comte de Magnac, et de haute et puissante dame, Madame Marie-Jeanne Rubantelle, son épouse, ses père et mère, demeurant laditte Demoiselle de Magnac, en cette ville, de présent à la communauté du Sacré-Cœur de Jésus, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet... » se font donation mutuelle au dernier vivant. De plus, le futur époux promet à sa femme « en cas qu'elle le survive » la somme de dix mille livres « à prendre sur les plus clairs et apparens biens des propres qu'il délaissera ». A voir les termes de ce contrat [3], il semble bien que la fortune soit apportée surtout par le fils d'Aved.

Quant à Jean-Simon, il devint en 1775 lieutenant général du bailliage de l'artillerie de France, à l'Arsenal [4].

Aved pouvait être fier du résultat de ses travaux. Pourtant, il ambition-

1. Le contrat stipulait un pot-de-vin de 1.200 livres, qui fut payé comptant. Du principal, 20,000 livres devaient être payées aussitôt après la réception de Charles-François au dit office. Ce fut fait le 21 juin 1754, les 25.000 autres, portant intérêt, en trois termes. Le 2 juillet 1756, Aved recevait, du procureur de Lefèvre, quittance de 26.175 l., dont 1.175 pour les intérêts, pour solde du compte. Il avait payé pour son fils et s'était constitué sa caution. Celui-ci le remboursa sur le legs à lui fait par M. de Laubinières, mais, restant lui devoir 14.600 l., il constitua à son père une rente de 730 livres, payable par semestre. *Analyse des actes dans l'Inventaire après le décès d'Aved.* Pièce justificative VIII. — Marie-Henri Jourdieu de Laubinières, contrôleur de la Maison du roi, dans son testament du 19 juin 1749 s'exprimait ainsi : « Je donne et lègue le surplus des biens qui me resteront, touttes mes dettes et les précédents legs acquittés, à Sr Charles Aved, fils aîné de M. Aved, conseiller peintre du roy en son académie de peinture, lequel je choisis pour mon légataire universel, et ce, pour la bonne amitié que j'ay toujours eu pour luy et pour M. son père. Je prie M. Poisson, avocat au Parlement [Poisson de la Chabeaussière], de vouloir bien se charger de l'exécution de mon présent testament et de veiller à ce que M. Aved le fils ne dissipe pas le peu que je luy laisse. » *Testament olographe insinué à Paris le 15 décembre 1749.* Archives de la Seine. Insinuations. Registre 234.

2. Aved, en 1739, nous l'avons dit, avait peint le portrait de Jules d'Arnolfini de Magnac, père de la jeune fille et, plus tard, celui de sa mère, Mme de Magnac, née Rubantelle. Catalogue, nos 60-62.

3. Insinué au Châtelet de Paris le 14 novembre 1754. Pièce justificative VI.

4. *Almanachs royaux.*

nait encore une récompense qui ne pouvait satisfaire que son amour-propre. Nous avons vu combien il désirait avoir une position officielle, comment, par deux fois, il avait échoué dans ses efforts pour l'obtenir, en France et à l'étranger. Une distinction pouvait rapprocher sa situation de celle d'artistes mieux en Cour. Aussi le voyons-nous solliciter à nouveau ce logement au Louvre, qu'autrefois la protection de Bachelier n'avait pas réussi à lui faire obtenir, et une pension du roi. M. de Vandières, directeur des Bâtiments, n'ignorait pas les droits d'Aved à la faveur royale. Il lui avait proposé une gratification que l'artiste refusa. Cazes vint à mourir, Aved saisit aussitôt l'occasion de rappeler sa carrière, ses services et d'exposer ce qu'il désirait :

« La mort de M. Cazes, ancien recteur et chancelier de l'Académie, écrivait-il à Vandières, laisse une pension vacante. Voilà le temps, Monsieur, où j'ay recours à toutes les bontés dont vous avés bien voulu m'honorer. Il y auroit-il trop de hardiesse à présumer que plusieurs raisons m'authorisent à y prétendre ? Il y a vingt-deux ans que j'ay l'honneur d'être de l'Académie ; j'ay travaillé un temps considérable, dépensé beaucoup d'argent, fait enfin plusieurs ouvrages par l'ordre et pour le service de Sa Majesté, sans en avoir été récompensé. Elle m'avoit fait la grâce de me promettre de sa bouche royale une gratification pour le portrait de M. l'ambassadeur turc que j'eus l'honneur de luy présenter, et qui est actuellement placé à Choisy, mais le départ de Sa Majesté pour l'armée en empêcha l'exécution. Vous eûtes vous-même, Monsieur, la bonté de me proposer une gratification dans un entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec vous il y a quelque temps, et, sur ce que je pris la liberté de vous représenter que l'honneur d'estre pensionnaire de Sa Majesté me flatteroit davantage — vous veniés pour lors d'annoncer à quelques-uns de mes confrères les bienfaits de Sa Majesté, — vous me fîtes la grâce de me répondre qu'il falloit attendre un temps favorable pour cela. Ce moment ne seroit-il pas venu, Monsieur ? Quelle reconnaissance n'en aurois-je pas, si vous daigniés m'en instruire [1]. »

1. Lettre d'Aved, en date du 1er juillet 1754. Pièce justificative I, n° 15.

La réponse du Directeur, que nous n'avons pu retrouver, dut être négative et annoncer à Aved que la pension qu'il désirait avait été accordée à quelque confrère mieux désigné que lui sinon par son talent, tout au moins par son âge, sa situation de fortune ou ses relations. La même réponse fut, sans doute, faite à une demande semblable, adressée au directeur des Bâtiments le six mai 1755 [1].

Les motifs de se consoler ne manquaient pas à notre peintre. Il avait sa famille, ses amis, l'Académie dont il était devenu un des membres les plus assidus, sa maison de campagne, ses collections dont, bientôt, il devait s'occuper presque exclusivement [2]. Enfin et surtout il avait le travail.

Aved continuait d'exposer régulièrement au Salon. A celui de 1755 il envoya quatre portraits : Anne-René de La Roche de Fontenille, évêque de Meaux, premier aumônier de Madame Adélaïde de France [3], Jacques d'Harcourt, marquis d'Olonde [4], enfin deux personnages anonymes [5], le dernier représenté dans son cabinet, un papier à la main [6].

Ce dernier tableau est peut-être celui qui a circulé sous le nom de « portrait de M. Roques » [7]. En ce cas, il serait tout ce que nous connaissons de l'envoi d'Aved en 1755. Or, malheureusement, cette année-là, les critiques sont rares et succincts et se plaignent de l'envahissement des expositions par les portraits [8]. Seul, le *Mercure de France* nous apprend qu'on a trouvé « l'ordonnance et la composition du portrait de M. l'Evêque de Meaux noble

1. Pièce justificative I, n° 16.

2. Voir plus bas, chapitre 5.

3. Catalogue, n° 48.

4. Catalogue, n° 45.

5. Catalogue, n° 135.

6. Catalogue, n° 138.

7. Catalogue, n° 85.

8. Voir le « Jugement de M. Fréron sur un écrit intitulé : *Lettre sur le Salon de 1755, adressée à ceux qui la liront* ». Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47. — BAILLET DE SAINT-JULIEN, *Lettre à un partisan du bon goût sur l'exposition... du Sallon du Louvre... 1755*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. VI, p. 343.

et belle, l'exécution heureuse, le coloris vigoureux et la ressemblance parfaite [1]. » Cela ne nous apprend pas grand'chose.

L'année suivante, Aved eut à décliner une invitation lointaine. La corporation des peintres de La Haye le conviait à la célébration de son jubilé séculaire. Il s'excusa par une lettre qui nous donne le nom d'un autre de ses amis, membre comme lui de la compagnie [2], Christ, le professeur et historien de l'art.

En 1757, Aved avait exposé trois portraits au Salon du Louvre. C'étaient ceux d'un de ses compatriotes de Douai, Charles-Alexandre de Calonne, fils d'un président au Parlement de Flandres, conseiller au même Parlement, et qui, plus tard, deviendra Contrôleur général [3], de M. Gillet, avocat au Parlement [4], enfin du marquis de Mirabeau dont il avait déjà exposé, en 1743, un premier portrait, et avec lequel il était en relations d'affaires [5].

De ce dernier seul nous pouvons parler un peu grâce à la gravure qu'en donna, pour sa réception à l'Académie, Marcenay de Ghuy. Le modèle a bien vieilli, depuis treize ans. Pour laisser à la postérité une effigie digne de lui il a revêtu l'armure, ornement habituel des portraits d'ancêtres. Le visage est froid, régulier, le regard assuré, l'air tranquille et confiant. La gravure, semble-t-il, n'a guère eu d'accessoires pittoresques à reproduire : la perruque est presque plate, la cuirasse n'a que peu de reflets. C'est devant ce portrait que s'est surtout arrêté le rédacteur du *Mercure* qui, après avoir déclaré qu' « on ne peut accorder trop de louanges » aux portraits d'Aved, parle surtout du modèle, ce « bon citoyen qui mérite justement d'être appelé l'*ami des hommes* » [6].

1. *Réflexions... sur les ouvrages exposés... 1755. Mercure de France* de 1755. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 606-607.

2. Lettre en date du 18 octobre 1756. Pièce justificative I, n° 17.

3. Catalogue, n° 18.

4. Catalogue, n° 39.

5. Catalogue, n° 68. L'inventaire après le décès d'Aved mentionne deux rentes constituées par le marquis de Mirabeau au profit du peintre. La première, par contrat du 11 mai 1762, de 10.000 livres de principal et 500 livres d'intérêt, la seconde, datant du 23 janvier 1764, de 16.000 livres de principal et 800 livres d'intérêt. Pièce justificative VIII.

6. *Observations des tableaux exposés... 1757. Mercure de France* de 1757. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 679-681.

Fréron, de son côté, déclare que les tableaux d'Aved exposés en 1757 sont « fort beaux et bien dignes de lui » [1].

L'artiste, cette année-là, faisait partie du Comité nommé par l'Académie pour régler la capitation [2].

Il semble d'ailleurs que, d'année en année, l'activité de l'artiste se ralentit. Nous avons vu le temps où chaque Salon recevait cinq, six portraits de sa main. En 1753, en 1755, il donnait encore quatre toiles. Le Salon de 1757 n'en vit que trois. Enfin, l'exposition de 1759, la dernière à laquelle participe notre portraitiste, n'offrait que deux œuvres de lui : les portraits de M. Layé, président au Parlement de Bourgogne [3] et du maréchal de Clermont-Tonnerre, seigneur d'Aved pour sa maison de Saintry et son voisin à Paris [4].

Du portrait de M. Layé, nous ne dirons rien, puisque nous ne le connaissons pas et que les contemporains n'en parlent point. Au contraire, l'effigie du maréchal souleva la curiosité et l'admiration. Ce beau portrait est encore conservé au château d'Ancy-le-Franc, une des propriétés du maréchal.

La composition de cette vaste toile — elle mesure douze pieds sur sept — rappelle celle de deux autres « grands » portraits d'Aved, ceux de Saïd Pacha et du Stathouder. Dans ces trois tableaux le peintre a pris le même parti. Il campe son personnage en grand costume, au milieu d'un paysage et d'accessoires qui rappellent tous le rang et les fonctions du modèle. Ce rang, ces fonctions, d'autres portraits moins vastes, plus intimes, les suggéraient, nous l'avons vu, avec autant d'habileté que ces grandes toiles mettent de netteté à les souligner.

1. *Expositon des ouvrages de peinture*... 1757. FRÉRON, *Année littéraire* de 1757. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. VII, p. 177.

2. Procès-verbal du 6 mars 1756. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VII, p. 5.

3. Catalogue, n° 51.

4. Catalogue, n° 26. Le maréchal de Clermont-Tonnerre demeurait rue de Grenelle, au coin de la rue du Bac. *Almanach Royal.* On peut croire qu'il était en relation suivies avec Aved qui, peut-être, lui rendait quelques services à Saintry, puisque, au décès du peintre, il lui devait 720 livres pour avances faites pour son compte. *Inventaire après le décès d'Aved.* Pièce justificative VIII.

Le maréchal de Clermont-Tonnerre nous apparaît au bord d'un plateau qui domine une plaine où, le long d'un cours d'eau, défilent des soldats. Il est debout près d'une tente, les mains appuyées sur son bâton fleurdelysé. Sous la perruque blanche, le visage allongé, aux traits fins, sourit doucement. Bien entendu, il porte la cuirasse, par-dessus une veste de buffle dont on voit les pans relevés et les parements retroussés. Le cordon de l'ordre de Saint-Louis barre la poitrine, l'épée pend à un ceinturon de cuir. Le naturel parfait de l'attitude, la simplicité de la composition, l'harmonie du coloris charment le spectateur et sauvent cette belle toile de la froideur si redoutable pour les grandes « machines » de ce genre.

Aussi l'opinion des contemporains fut-elle unanimement favorable, voire même enthousiaste pour cette œuvre où l'un d'eux voulait voir « un des plus beaux portraits qu'on ait jamais fait » [1]. Le portrait enleva « tous les suffrages », dit Mariette [2].

« Une belle chose, s'écrie Diderot, c'est le portrait du *maréchal de Clermont-Tonnerre* peint par Aved. Il est debout à côté de sa tente, en bottines, avec une veste de buffle à petits parements retroussés et le ceinturon de cuir. Je voudrais que vous vissiez avec quelle vérité de couleur et quelle simplicité cela est fait. De près, la figure paraît un peu longue, mais c'est un portrait, l'homme est peut-être ainsi. D'ailleurs éloignez-vous de quelques pas et ce défaut, si c'en est un, n'y sera plus. Il me fâche seulement qu'on soit si bien peigné dans un camp. Il y a là une perruque que Van Dyck aurait, je crois, quelque peu ébouriffée ; mais je suis trop difficile » [3].

L'impression produite sur le critique était telle que, six ans plus tard, alors qu'Aved n'exposait plus depuis longtemps, elle persistait encore. « Je me souviens, écrit-il en 1765 à propos du buste du maréchal de Clermont-Tonnerre exposé par Pajou au Salon de cette année-là, je me souviens d'un portrait du maréchal peint par Aved ; le militaire était en

1. *Journal encyclopédique*, octobre 1759, p. 120.
2. MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 41.
3. DIDEROT, *Salon de 1759*, Œuvres, t. X, p. 98.

buffle, debout près de sa tente, l'air noble et fier. Pajou lui a fait l'air innocent et bête [1]. »

Pour une fois, l'ennemi des philosophes, Fréron, partage l'opinion de Diderot et renchérit d'enthousiasme sur lui : « M. Aved, proclame-t-il, par le portrait du maréchal de Clermont-Tonnerre a mis le dernier rayon à sa gloire. Ce portrait attache, enchante, ravit tous les curieux. On ne saurait le quitter, on y revient sans cesse pour admirer le naturel de l'attitude, la vérité des objets représentés, le bel accord et l'effet vrai du tout ensemble. Ce n'est pas un portrait mais c'est un tableau. Je me trompe encore, c'est un véritable homme qu'on a devant les yeux. Ce morceau est au-dessus des éloges les plus outrés [2]. »

Le critique du *Mercure de France*, lui aussi, plaçait le portrait « à côté de ce que l'on connoit de plus beau dans le même genre » [3]. L'abbé de La Porte détaillait l'œuvre longuement, admirant sa franche simplicité, dédaigneuse des petits moyens, des petits effets, sa vérité, son harmonie et constatait l'accord dans l'admiration des « fiers connoisseurs » et des « vils ignorans » [4].

Enfin, l'applaudissement public était tel qu'il ne tolérait pas l'indifférence. Pour avoir écrit seulement : « M. le maréchal de Clermont-Tonnerre fait honneur à M. Aved, la pose est noble et intéressante, ses fonds sont tranquilles et font bien valoir la figure » [5], un amateur se faisait vertement reprendre : « Les portraits, que parcourt d'un œil dédaigneux notre grand connoisseur en peinture, fournissent de nouvelles preuves de sa finesse et de la fidélité de son goût. Le chef-d'œuvre de ce genre, par M. Aved,

1. H. STEIN, *Augustin Pajou*, p. 147.

2. *Exposition de peintures... 1759. Année littéraire* de 1759. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 762.

3. *Mercure de France*, octobre 1759, p. 188.

4. *Observations sur l'Exposition... 1759. Observateur littéraire* de 1759. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. 47, p. 885. Publié dans l'*Artiste*, 1861, p. 87. Le texte de ce « Salon » a été revu et corrigé par Falconet.

5. *Lettre critique à un ami sur les ouvrages... exposés au Sallon du Louvre, 1759*. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. VII, p. 241-248.

ne lui paroit pas mal peint, il fait même, à cette occasion la dépense d'un assez bon nombre de mots copiés dans le dictionnaire des arts [1]. »

Les admirateurs d'Aved, on le voit, n'entendaient pas raillerie.

Le portrait du maréchal de Clermont-Tonnerre est la dernière toile d'Aved qui, de son vivant, paraisse à une exposition, la dernière aussi que nous puissions dater avec certitude.

Depuis son départ pour la Hollande, la vie de notre peintre est, semble-t-il, à peu près pareille à ce qu'elle avait été pendant les dix années précédentes. Nous avons vu que, à deux reprises encore, tant en France qu'en Hollande, il a tenté la conquête de ces honneurs officiels dont il semble avoir eu si grand désir. Un hasard malheureux lui a chaque fois barré le chemin. Les événements de famille que nous avons signalés le montrent dans une situation de fortune aisée et stable [2]. Il continue à collectionner.

Quant à son œuvre, nous signalions tout à l'heure que, pendant cette période de huit années, elle est, en quantité, bien moins considérable. D'ailleurs nous ne connaissons pas un bon nombre des toiles exécutées de 1751 à 1759. Mais ce qui nous en reste, de même que les témoignages des critiques que nous avons cités, montrent que le talent d'Aved n'a subi aucune diminution. Malgré la rivalité de ses confrères, sa renommée s'établit plus solidement que jamais. C'est pourtant ce moment que notre peintre, en pleine possession de sa force et de sa gloire, choisit pour prendre une retraite dont il semble qu'aucun de ses contemporains ne se soit étonné.

Peut-être ressentait-il déjà les atteintes de l'apoplexie, qui devait l'emporter, sept ans plus tard ? Peut-être le collectionneur — et le marchand — que nous étudierons plus loin firent-ils, chez lui, tort à l'artiste ? Peut-être

1. *Réponse à un écrit anonyme intitulé : Lettre critique à un ami sur les ouvrages... exposés au Salon... 1759. Observateur littéraire* de 1759. Bibl. Nat., Estampes. Coll. Deloynes, t. VII, p. 266.

2. Les événements de la vie du peintre que nous connaissons sont si rares que nous ne devons pas manquer de mentionner ici que, le 21 décembre 1758, il signait au contrat de mariage du sculpteur Edme Dumont avec Marie-Françoise Berthault, après Philippe Coypel, le marquis de Marigny, le comte de Caylus, avant Carle Vanloo, Hallé, Chardin, etc. DUMONT (A.) et LAVIGNE (H.), *Documents nouveaux sur les Coypel... les Boullongne... et... les Dumont* (*Archives de l'art français*, 1887, p. 257).

aussi vit-il que le public, accablé de compositions médiocres, achevait de se désaffectionner du portrait pour s'éprendre définitivement de la peinture d'histoire ou de genre [1] ? Peut-être, ayant reçu, pour un tableau qui avait dû lui coûter de longs travaux, des applaudissements unanimes, et, craignant de moins bien réussir désormais, voulut-il clore sa carrière par cette œuvre que la voix publique pouvait bien lui faire admettre comme son chef-d'œuvre [2] ?

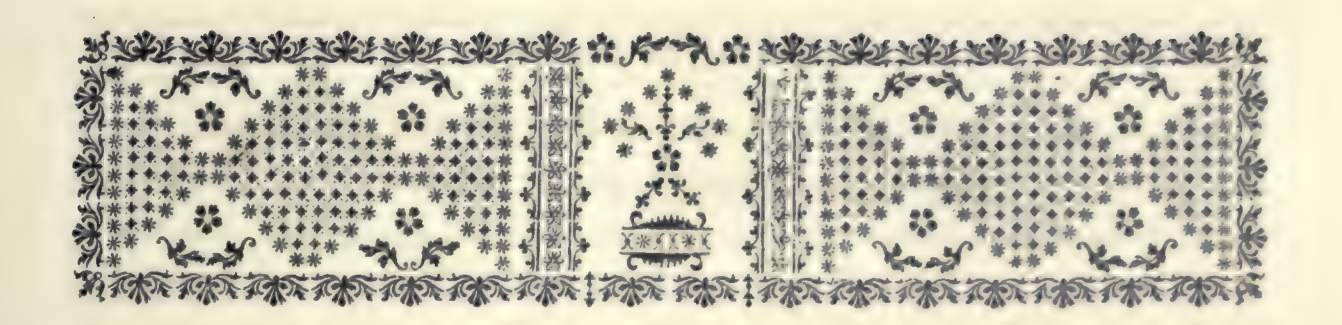
Une chose est certaine. A la fin de sa vie, il avait renoncé à la peinture. L'inventaire dressé après son décès, qui ne fait pas grâce d'une casserole, ne signale chez lui ni un châssis, ni un chevalet, ni un pinceau. Aucune pièce ne paraît disposée en atelier.

Qui put causer cet arrêt ? Dans le silence des documents, les hypothèses les plus diverses peuvent être admises ? Pour notre part, le choix étant libre, nous préférons celle que nous estimons la plus glorieuse pour le peintre que nous étudions. Sans doute, il sentit qu'à l'avenir il ne saurait dépasser ses derniers portraits, que, peut-être, il ne les égalerait plus. Ayant accompli une œuvre qui le satisfaisait, il s'arrêta, crainte de déchoir désormais.

1. Voilà ce que disait, à ce sujet, le *Journal encyclopédique*, que nous avons déjà cité : « Il y a bien longtemps qu'on dit qu'on ne devroit mettre à ces expositions que les portraits des princes, des généraux d'armée, des hommes et des femmes publics, de ceux enfin à qui l'on prend en général un intérêt de quelque nature. On a, à la vérité, moins exposé de portraits cette année que les précédentes ; il y en a cependant encore beaucoup trop. Le public paroit avoir adjugé le prix en ce genre au portrait de M. le maréchal de Clermont-Tonnerre... » *Journal encyclopédique*, octobre 1759, p. 120.

2. Les contemporains pouvaient croire que cette carrière était, en effet, terminée : « l'âge ne permettoit pas d'espérer de lui quelque chose d'aussi supérieur », ajoute l'auteur cité à la note précédente.





CHAPITRE CINQUIÈME

LES DERNIÈRES ANNÉES

AVED compte au nombre de ces artistes dont l'œuvre a effacé la personnalité. Nous avons vu précédemment qu'il n'était pas toujours facile de suivre sa vie alors que les expositions de ses portraits le mettaient en contact forcé avec le grand public. Maintenant que cessent ses œuvres datées notre tâche sera plus difficile encore et les résultats en seront rapidement exposés.

Notre portraitiste, s'il n'exposait plus, ne se désintéressait pas des arts. Il ne renonçait pas aux honneurs officiels que, depuis longtemps, il convoitait : logement au Louvre, pension. A chaque occasion il renouvelait ses sollicitations. Le succès de son Maréchal de Clermont-Tonnerre, exposé au Salon de 1759, n'était pas épuisé quand, apprenant la mort de l'horloger du Roi, Julien Le Roy, il demanda aussitôt son logement au Louvre. Il écrivit à ce sujet, le vingt-deux septembre 1759, de sa maison de Saintry [1], à M. de

1. Pièce justificative I, n° 18.

Vandières, devenu marquis de Marigny [1]. Mais le directeur des Bâtiments lui apprit, en l'engageant à patienter, que le logement était donné aux deux fils de l'horloger [2].

C'est, peut-être, vers l'année suivante, 1760, qu'il patronna, à l'Ecole de l'Académie royale, trois jeunes peintres : Mosny, François Perdery et Jean Stouf le jeune. Cette même année, une de ses élèves, Mademoiselle Hallet ou Allais exposait place Dauphine à l' « Exposition de la jeunesse », le jour de la petite Fête-Dieu, le portrait d'une dame faisant de la tapisserie, qui lui valut des éloges [3].

En 1761, toujours assidu à ses fonctions d'académicien — les procès-verbaux montrent qu'il assistait à presque toutes les séances — il faisait partie du comité chargé d'examiner les ouvrages qui devaient être exposés au Salon [4]. Le trente avril, il sollicitait le logement que la mort du graveur en médailles Jean Duvivier laissait vacant au Louvre. Mais, comme celui de Julien Le Roy, cet appartement fut attribué au fils aîné du défunt, Benjamin Duvivier [5].

Sur la vie privée d'Aved, les renseignements sont, bien entendu, encore plus rares que sur les quelques actes publics qu'il pouvait accomplir. C'est un heureux hasard qui nous a conservé le souvenir d'un après-midi qu'il avait passé avec le peintre Casanova [6], le graveur Marcenay de Ghuy [7], le chevalier Damery, officier aux gardes, grand collectionneur de tableaux, d'estampes et de curiosités naturelles [8], et le graveur Wille, qui note ainsi le fait dans son journal :

1. M. de Vandières devint marquis de Marigny par lettres patentes de septembre 1754. MARQUISET (A), *Le marquis de Marigny*, Paris, 1918, in-8°, p. 57.

2. Pièce justificative I, n° 19.

3. Appendice IV : *Les Elèves d'Aved.*

4. *Procès-verbaux de l'Académie*, 1er août 1761, t. VII, p. 173.

5. Pièce justificative I, nos 20 et 21.

6. Casanova était le « client » d'Aved. A sa mort, il lui devait 500 livres, pour deux tableaux à lui vendus. *Inventaire après le déces d'Aved.* Pièce justificative VIII.

7. Antoine de Marcenay de Ghuy, le graveur du portrait de Mirabeau (1722-1811). Voir PORTALIS (Baron Roger) et BERALDI (Henri), *Les Graveurs du dix-huitième siècle*, tome III, 1re partie, p. 1 et suiv.

8. DUPLESSIS (G.), *Les ventes de tableaux... au ... dix-huitième siècle*, nos 826, 1135.

« Le quatorze août 1762, M. de Casanova, peintre de bataille agréé de l'Académie royale l'année passée, m'a fait deux tableaux pendants, qui furent portés par lui ché M. le Chevalier Damery qui nous avoit invité à diner, où se trouvèrent aussi MM. Aved et de Marcenay. Après le repas M. de Casanova vint avec moi avec les tableaux, au logis, où je le payai. De la nous allâmes chez lui, où les trois autres Messieurs s'étoient déjà rendus et nous restâmes jusqu'à la nuit [1]. »

Le vingt-sept juillet 1762, aussitôt après la mort de Bouchardon, notre peintre avait rappelé au marquis de Marigny qu'il était un des plus anciens académiciens et que, pourtant, il n'avait ni logement, ni ... pension, Mais cette pension, lui répondit le Directeur, devait être attribuée à un sculpteur [2].

Enfin, en 1763, ses amis Chardin et Dumont et un autre peintre encore, Vien, ayant été gratifiés de pensions, Aved ne se contente plus des formules un peu brèves par lesquelles il renouvelait ses demandes. On sent qu'il est touché de l'inégalité de son sort. Aussi rappelle-t-il au Directeur toute sa carrière, tout ce qui peut militer en sa faveur. Et ce témoignage mérite d'être reproduit :

« Monsieur, dit-il, je ne porte point envie à mes confrères pour les grâces nouvelles qu'ils viennent d'obtenir de la bonté du Roy. Je rens au mérite supérieur de MM. Dumont, Chardin et Vien toute la justice qui leur est due. Mais j'ay cru, Monsieur, devoir profiter de cet événement pour rappeler à votre souvenir qu'ayant l'honneur d'être de l'Académie depuis 34 ans, j'ay taché de fournir ma carrière avec honneur et de façon à mériter quelquefois par mes foibles productions que vous daigniés m'encoucourager par votre suffrage. J'ay 62 ans et je suis un des plus anciens de cette compagnie [3]. J'ay quelquefois pris la liberté, Monsieur, par un effet de la confiance que me donnoient vos bontés, de vous représenter que je

1. WILLE (J.-G.), *Journal*, t. I, p. 203.

2. Pièce justificative I, n°s 22 et 23.

3. Le 5 mars 1763 encore, il avait été nommé par l'Académie membre du Comité pour régler le rôle de la capitation. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VII, p. 215.

n'avois pas encore eu la moindre part aux faveurs que le Roy veut bien répandre sur les Artistes, et vous daignates me faire espérer que vous voudriés bien vous intéresser pour moy. Il y a près de vingt ans que je commençai le portrait du Roy que je n'ay point eu le bonheur de finir, et que j'ay fait divers ouvrages par ordre de Sa Majesté qui me sont dus encore. Il accepta même le portrait de l'ambassadeur turc que je pris la liberté de lui présenter et il me promit de sa bouche Royale une gratification que je n'ai point reçue. Je n'ai jamais cru devoir la solliciter parce que j'ay toujours pensé qu'il y avoit d'autres récompenses destinées aux Artistes et qui sont plus flatteuses et plus honorables, telles qu'une pension. C'est là, Monsieur, la grâce dont je serois le plus jaloux et c'est une faveur que vous avés eu la bonté de me faire espérer. Que je serais heureux si vous jettiés sur moy les yeux, Monsieur, lorsqu'il en vacquera une ! Je ne vous fais point ma Cour, Monsieur, aussi assidûment que je le désire et que la force de mon attachement m'y engage, parce que je crains de vous importuner par mes prières et mes sollicitations. Je serois plus hardy si depuis longtemps je ne demandois pas toujours [1]. »

Cette fois, la requète parut à M. de Marigny mériter autre chose que les habituelles formules de regret. Il écrivit, en marge de la lettre : « A M. Cochin » et fit tenir la lettre à celui-ci afin d'avoir son sentiment. Nous avons, fort heureusement, conservé la réponse de Cochin qui est doublement précieuse : d'abord elle nous donne, sur Aved, le jugement motivé d'un confrère qui, nous l'avons vu [2], savait apprécier son talent, et puis, elle nous fournit, sur les occupations du peintre à la fin de sa vie une indication précise. Elle aussi mérite d'être reproduite :

« Monsieur, écrit Cochin à Marigny, les sollicitations de *M. Aved* sont justes, et la manière dont il vous les expose me paroit décente. Il est digne des grâces du Roy, et quelquefois il a paru avec les plus grands succès dans

1. Pièce justificative I, n° 24.
2. Voir plus haut, p. 87-88.

la carrière des Arts; mais il n'est pas le seul qui en soit digne, et tous les sujets sur qui vous les avez versées ne l'étoient pas moins. Quand on supposeroit que leur mérite n'eut toujours été qu'égal, ils paroissent en avoir un plus grand besoin et avoir fait plus de sacrifices à leur art, ce seul grain dans le cas d'équilibre suffisoit pour emporter la balance. M. Aved est le plus accomodé, quant à la fortune, d'entre ses confrères; il a su joindre un commerce honnête avec celui de ses talents, en quoy il n'est point blâmable, mais c'est ce qui le fait regarder comme n'ayant pas le même besoin des grâces du Roy. On ne peut lui exposer cette raison, qu'il croiroit détruire en déclarant qu'il ne désire ces pensions qu'en ce qu'elles ont d'honorifique; mais il n'est pas moins vray que les autres méritoient de même d'être honorés, plusieurs même ayant plus de célébrité que lui, et que c'étoit un secours qui leur paroissoit leur être plus utile.

« Cependant, il mérite de n'être point négligé. L'occasion de distribuer une de ces pensions semble n'être par éloignée, M. le Clerc paraissant proche de sa fin [1]. J'auray l'honneur alors de vous exposer les raisons qui militent pour lui et celles qui parlent en faveur de ses concurrens.

« Quant à ce qu'il a eu le malheur de faire des ouvrages pour le Roy qui n'ont point été payés, c'est sans doute une chose fâcheuse et à laquelle les gens d'art ne sont que trop sujets, lorsque, n'étant pas instruits, ils se trouvent présentés à la Cour par des personnes qui n'ont pas ensuitte le pouvoir de les faire payer. Je crois que c'est le cas de *M. Aved*. Cependant le portrait de l'ambassadeur turc étant une chose existante, s'il vous plaist de lui faire ce bien, vous pouvés le lui passer en compte et le faire déposer au cabinet du Roy. Ce seroit une chose de grâce de votre part, quoyque de justice de celle du Roy, car il ne paroist point que ce tableau ait été fait pour les Bâtiments du Roy... [2]. »

1. Il mourut en effet le 29 juin 1763. Voir plus bas, p. 109.

2. Pièce justificative I, n° 24.

Voici donc, constaté par un témoignage quasi-officiel, une partie de l'existence d'Aved qui, bien qu'importante, n'est mentionnée, ni par la *Notice* qui précède le catalogue de sa vente, ni par l'article de Castillon dans le *Nécrologe*. Seul Grimm nous parle du commerce auquel se livrait l'artiste : « Aved, dit-il en avril 1766, aimoit plus le métier de brocanteur que celui de peintre. Il connaissoit bien les vieux tableaux et il savoit en faire le trafic d'une manière fort avantageuse pour lui [1]. » Les documents, nous le verrons, confirment ces assertions.

Tout d'abord, par goût, Aved était amateur et collectionneur. Ses premiers biographes nous apprennent que ce fut dès le jeune âge qu'il s'intéressa d'abord aux gravures, puis aux tableaux anciens [2]. Nous avons déjà rappelé, d'après eux, qu'avant de venir à Paris, il circula dans les Pays-Bas, regardant surtout les œuvres d'art. Nous connaissons au moins trois des voyages qu'il fit depuis en ce pays, le premier en 1738, pendant lequel il peignit Rousseau, les autres en 1751 et 1752, pour faire le portrait du Stathouder [3]. Comme ces voyages n'ont pas duré longtemps, il faut penser qu'il en fit d'autres, car, nous dit Castillon, « il n'y avoit pas de cabinet en France, en Hollande et en Flandre, qu'il n'eut vu, point de peintre un peu célèbre dont il ne connut la manière » [4].

Si nous en croyons un autre témoignage, ses facultés secondaient ses goûts. « Sa mémoire étoit telle, nous apprend-il, que ce qu'il avoit vu une fois il ne l'oublioit jamais [5]. »

Aussi ses collections furent-elles importantes, par le nombre et la qualité des œuvres qu'elles réunissaient. Il y avait consacré tout son patrimoine et celui de sa femme. C'est qu'il faisait d'un seul coup de grosses acquisitions. Il achetait en bloc, en Hollande, le cabinet Scholt [6] et, à la vente du comte

1. GRIMM, *Correspondance*, t. VII, p. 15.

2. *Le Nécrologe des Hommes célèbres*, 1767, article *Aved*, pp. 67-68. — RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved*, p. III-IV.

3. Voir plus haut, p. 3 et p. 77 et suiv.

4. *Le Nécrologe des Hommes célèbres*, 1767, p. 70.

5. RÉMY (Pierre), *Catalogue raisonné... de feu M. Aved*, p. 8.

6. *Ibidem*.

de Wassenaër d'Obdam, en 1750, les meilleures pièces : trois Rembrandt, un Gérard Dow, un Van Ostade, un Wouwerman [1]. A la vente de Gersaint, la même année, il n'achetait, au contraire, qu'un Berghem [2].

D'ailleurs, il était éclectique, les trois écoles étaient représentées chez lui : Dominiquin, Tintoret, le Guerchin y voisinaient avec Jordaëns et Téniers, avec Poussin, Bourdon et Jouvenet [3]. Les contemporains s'y retrouvaient aussi : les livrets des Salons de 1753 et 1761 annoncent des natures mortes de Chardin appartenant à Aved [4] et nous savons d'autre part que Lagrenée l'aîné avait peint pour lui des allégories : *la Poésie héroïque, la Poésie pastorale, la Peinture* [5].

Il recherchait également les estampes et posséda un œuvre de Rembrandt qui compte parmi les plus beaux qui aient été formés [6].

Sa collection devait s'ouvrir libéralement aux amateurs et aux artistes. On connaît au moins un tableau, l'*Abreuvoir* de P. Wouwerman, qui fut gravé par J.-F. Rousseau alors qu'il lui appartenait.

Autant que le plaisir de collectionner, il devait goûter celui de composer, des pièces de son cabinet, qu'il appelait sa « bibliothèque », un ensemble harmonieux. Son inventaire et le catalogue de sa vente mentionnent des groupes, des figures, des bustes, en bronze ou en marbre, des porcelaines anciennes, des meubles de prix, qui devaient s'harmoniser à merveille avec ses tableaux [7].

Par une heureuse fortune, cet inventaire nous permet de connaître les

1. *Catalogue des tableaux du cabinet de M. le comte de Wassenaër d'Obdam...*, par Pierre de HONDT (nous avons vu, p. 83, que c'est chez ce libraire que la gravure du portrait du Stathouder par Aved, sera mise en vente, en 1753). — Bibl. Nat., Estampes, Catalogue annoté, Yd. 507.

2. Catalogue des livres, tableaux... de feu M. Gersaint [Vente le 25 mai 1750]. Bibl. Nat., Estampes, Catalogue annoté Yd[r] 18 (1).

3. Voir l'Appendice III : *Les Collections d'Aved.*

4. *Ibidem.*

5. « *Etat des tableaux faits par M. Lagrenée. Etat des tableaux faits depuis mon retour de Saint-Pétersbourg* [le 27 avril 1762],.. 102. *La Poésie héroïque et la Poésie pastorale*, pour M. Aved, peintre du Roy. 103. *La Peinture pour M. Aved*, peintre du Roy. Reçu un présent. » GONCOURT (Ed. et Jules de), *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, p. 327.

6. Voir l'Appendice III : *Les Collections d'Aved.*

7. *Ibidem.*

dispositions de l'appartement qu'Aved occupait, avec sa femme et son fils cadet, de même que le mobilier qui le garnissait. Au moment de sa mort [1] il comprenait, sur la cour, une antichambre, une salle à manger et la chambre à coucher, meublées simplement ; et, sur la rue de Bourbon, quatre salles. Dans la première, tendue de moire rayée verte et blanche, outre des fauteuils, des chaises, une armoire, se trouvait une pendule de Cellier, dans sa « boete de bronze doré d'or moulu ». Une deuxième salle. dont la tenture était semblable, éclairée par deux fenêtres, enfermait, entre autres choses, une table d'albâtre oriental, un secrétaire, une commode et une table à écrire de palissandre garnies de bronzes, un clavecin de Ruckers, un lustre à six bobèches, deux girandoles à deux branches de bronze doré, avec une petite figure de porcelaine, un « enfant de marbre de Girardon », des bronzes, des magots, des porcelaines. Deux autres pendules, l'une « faite par Lenoir... dans sa boîte garnie de figures chinoises sur son pied de bronze doré », l'autre « sur son pied de marqueterie, une console et une encoignure recouvertes de marbre, une table de Boulle, deux petits moutons et deux petits chats de porcelaine de Saxe », d'autres porcelaines et même une serinette jouant vingt airs, garnissaient la troisième salle, tendue de calemande rouge. Une quatrième salle dut, lors de l'inventaire, servir de magasin, car nous y trouvons rassemblés, à côté d'une commode de palissandre, d'un groupe de bronze représentant l'enlèvement des Sabines, d'un service à thé de porcelaine de la Chine, les garnitures de cheminées de tout l'appartement. C'est dans ces quatre pièces, richement meublées, on le voit, que devaient être disposés les tableaux d'Aved.

Comme on en pourra juger par l'inventaire, la maison de Saintry était, elle aussi, garnie d'un mobilier important. Mais le même acte montre que c'est tout à fait à tort qu'un auteur contemporain [2] a prétendu que c'est lui qui avait fait exécuter, pour cette maison, des décorations attribuées à

1. L'inventaire a été fait peu de temps après la mort du peintre. Pièce justificative VIII.

2. CREUZET (Emile), *Histoire de Saintry*, p. 191.

Oudry, à Lagrenée, qui l'ornaient encore en 1907. Il est évident que l'inventaire les eût signalées.

On sait, d'autre part, que, quand Aved fit faire son buste et celui de sa femme, c'est à Pajou qu'il s'adressa [1]. En même temps qu'expert et que collectionneur, il était, on le voit, homme de goût, qualité rare, même chez les peintres de talent.

Mais, comme il arrive parfois, ce collectionneur se doublait d'un marchand, ses goûts d'amateur lui avaient procuré une source importante de revenus.

Sur les tableaux qui se trouvaient chez lui au moment de sa mort et dont nous avons l'inventaire, combien, au juste, lui appartenaient personnellement ? Car, pour ses opérations commerciales, il avait un associé, et cet inventaire le dit formellement. « Plus déclare ladite dame [Aved] que le sieur Thibault, ancien fermier de M. le duc de Bouillon, étoit en société avec ledit feu sieur Aved pour raison de différens tableaux faisant partie de ceux inventoriés des autres parts, et qu'à ce sujet il y aura un compte à faire avec ledit sieur Thibault, lors de la vente desdits tableaux, ainsy que lors du recouvrement qui sera fait de ce qui reste dû par M. Duvaucel [2]. »

S'il a des clients de compte à demi avec Thibault, il en a d'autres pour son compte personnel. C'est à lui seul que Casanova doit 500 livres, pour deux tableaux. [3]

De ce commerce autant que des travaux du peintre avait dû lui venir l'aisance. Nous ne connaissons pas la situation de fortune d'Aved quand il arrive à Paris, mais nous avons signalé la modicité des chiffres stipulés à son contrat de mariage. La somme mise dans la communauté est de 3.000 livres, le douaire prévu de 2.000 et le préciput en faveur du survivant de 500. Au contraire, quand Charles-François se marie, c'est un douaire de 10.000 livres

1. Voir l'Appendice I : *Les portraits d'Aved et de sa femme.*

2. Ce Duvaucel, grand maître des eaux et forêts de France au département de Paris, restait devoir à Aved, lors de la mort de celui-ci, 2.312 livres 6 deniers, sur une somme de 4.624 livres 6 deniers qu'il lui devait, depuis le 24 mai 1762. *Inventaire après le décès d'Aved.* Pièce justificative VIII.

3. *Ibidem.*

qu'il assigne à sa femme [1]. Jean-Simon, lui aussi, stipula en faveur de sa femme un douaire, assis sur une maison « quai et place Conti » qu'il avait payée 53.800 livres [2]. On voit la différence de situation.

L'actif révélé par l'inventaire après décès est important. Ces inventaires, par principe, évaluent les objets au prix le moins élevé. Pourtant, nous voyons que les meubles de l'appartement de la rue de Bourbon sont prisés 4.880 livres 10 sols, et ceux de Saintry 3.190 livres. Dans ce même appartement, il y a pour 800 livres de dentelles, pour 1.582 livres de linge, pour 7.909 livres 24 sols 3 deniers de bijoux, pour 6.543 livres 12 sols 8 deniers d'argenterie. Les tableaux sont évalués 56.150 livres. Ils furent vendus près de 70.000.

La maison de Saintry renfermait pour 610 livres de linge, pour 325 livres d'argenterie, pour 1.215 livres de vin. Au total, les effets mobiliers étaient prisés 89.711 livres 6 deniers.

D'autre part, Aved, par différents contrats, passés de 1745 à 1762, s'était assuré 3.553 livres de rente représentant 71.066 livres de capital. A quoi il convient d'ajouter, à partir de 1763, la pension de 600 livres qu'il recevra du roi. Le même inventaire signale en sa possession des créances diverses s'élevant au total de 3.682 livres 3 deniers. Enfin, il avait chez lui, au moment de sa mort, 5.520 livres d'argent comptant.

Ajoutons à ces chiffres la valeur de la maison de Saintry qui n'est pas évaluée, mais qui, quelques années plus tard, sera vendue 18.000 livres [3].

Le passif de la succession était léger. Il était constitué par la part de Thibault dans les tableaux et l'une des créances. Or, il est certain que Thibault n'avait une part que de quelques tableaux [4]. Aved devait aussi, à un sieur Cellier, une rente de 758 livres au principal de 15.000.

1. Voir plus haut, p. 90.

2. *Acte de vente de la maison de Saintry*. Appendice V : *Les Demeures d'Aved*. — *Acte d'adjudication d'une maison quai Conty*. Bibliothèque historique de la ville de Paris, Manuscrits, Nouvelles acquisitions, 118, fol. 160-171.

3. Voir l'acte de vente. Appendice V : *Les Demeures d'Aved*.

4. Voir les termes mêmes de la déclaration de Mme Aved lors de l'inventaire, plus haut, p. 107.

Comme on le voit, les affaires de l'artiste étaient prospères. Il était bien loin du temps où il devait recevoir l'aide de son beau-frère.

C'était sans aucune acrimonie que Cochin avait mentionné cette heureuse situation de fortune et son origine ; d'ailleurs les règlements de l'Académie ne devaient interdire qu'en 1777 à ses membres de s'occuper d'affaires commerciales [1]. Aussi, lorsqu'en juin 1763, Aved sollicita la pension vacante par la mort de Sébastien Leclerc [2], Cochin présenta notre portraitiste à M. de Marigny comme l'artiste le plus digne de cette faveur.

« Monsieur Le Clerc, écrit-il, ancien professeur de l'Académie est décédé le 29 juin dernier ; il jouissait d'une des pensions attachées à l'Académie de la somme de 600 livres. J'ay l'honneur de vous proposer pour cette pension M. Aved, conseiller de l'Académie, et ancien entre ses membres. Il a quelquefois paru dans les Salons avec beaucoup de succès. M. Vernet, dont les talents sont, avec tant de raison, si célèbres, est aussi très bien fondé à espérer ces bienfaits. Enfin, M. Deshayes, sujet distingué dans la peinture d'histoire, est encore un de ceux dont le mérite donne plus de droit à cette grâce, mais d'entre eux le plus ancien, c'est M. Aved [3]. »

Les termes du rapport manquaient peut-être un peu de chaleur. Pourtant ce fut Aved qui l'emporta, et le roi lui accorda cette pension de 600 livres à compter du huit février 1763 [4].

Il lui restait un honneur à obtenir et il ne l'oubliait pas. Lorsque, en juin 1765, l'orfèvre Germain, qui habitait le Louvre, fit faillite, Aved sollicita son logement, récompense suprême qui, disait-il à M. de Marigny, devait « mettre le sceau à sa réputation » [5].

Cette dernière satisfaction ne devait pas lui être accordée. Il avait assisté à la séance de l'Académie du premier mars 1766. Trois jours après, le quatre

1. Statuts de 1777, articles II et III. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VIII, p. 285.

2. Lettre d'Aved au marquis de Marigny, en date du 30 juin 1763. (Leclerc était mort le 29.) Pièce justificative I, n° 25.

3. Arch. Nat., O[1] 1923 B, p. 168, publiée dans les *Archives de l'Art français*, 1[re] partie, 1903, p. 272.

4. L'ordonnance est en date du 26 décembre 1764. Arch. Nat., Maison du roi, O[1] 1921.

5. Lettre en date du 9 juin 1765. Pièce justificative I, n° 26.

mars, une attaque d'apoplexie l'emporta. Il habitait encore rue de Bourbon [1]. Son décès fut déclaré à Saint-Sulpice, sa paroisse, par son fils Jean-Simon et par René-François Mitouart, bourgeois de Paris, « marchand apoticaire et démonstrateur de chimie et conseiller du roy, quartenier de l'hôtel de cette ville, y demeurant, rue de Beaune » [2]. Le même jour, ses amis recevaient le billet qui les priait d'assister à l'enterrement, qui eut lieu le lendemain [3]. Le vingt-deux mars, l'Académie, en ouvrant sa séance, enregistrait la nouvelle de la mort de son conseiller Jacques-André-Joseph Aved, peintre du roi [4].

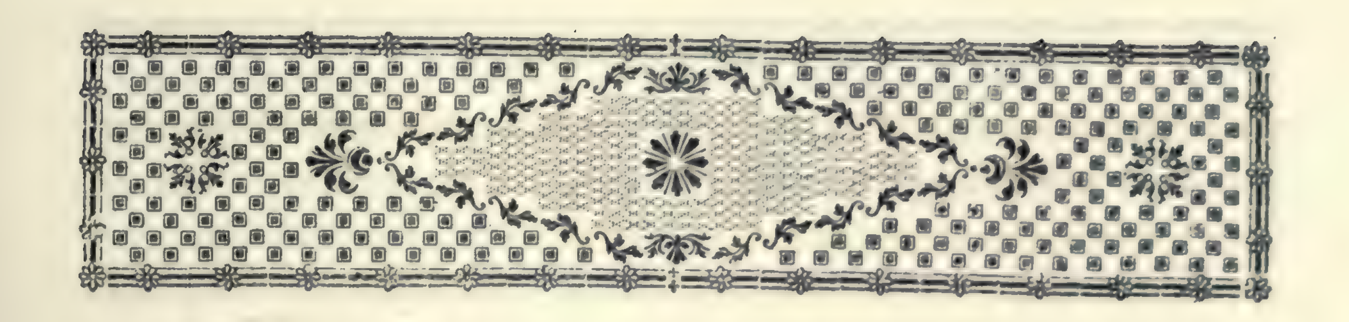
1. *Inventaire après le décès d'Aved.* Pièce justificative VIII. — *Ordonnance de paiement aux héritiers d'Aved des arrérages de sa pension* jusqu'au 4 mars 1768, jour de sa mort, 1768, 10 sept. Arch. Nat., O[1] 1921. — MARIETTE, *Abecedario*, t. I, p. 41. — *Le Nécrologe des hommes célèbres*, 1767, p. 67.

2. JAL (A.), *Dictionnaire.* — *Inventaire après le décès d'Aved.* Pièce justificative VIII. Mitouart assista à cet inventaire au nom et comme procureur de Charles-François Aved.

3. 4 mars 1766. « Nous reçûmes le billet d'enterrement de M. Aved, peintre et conseiller de l'Académie royale. » WILLE (J.-G.), *Journal*, t. I, p. 314. Un exemplaire de ce billet est conservé à la Bibl. Nat., manuscrits français, pièces originales, 152.

4. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VII, p. 324. Aved fut remplacé comme conseiller par Vernet. *Ibid*, p. 326.





CHAPITRE SIXIÈME

L'ARTISTE ET SON ŒUVRE

Il est toujours délicat d'essayer de résumer l'œuvre d'un artiste et de l'apprécier avec justesse. Mais quand on a longuement, patiemment, étudié le maître dont on veut faire connaître l'effort ; la tâche, qui pourrait paraître plus facile, est, au contraire, moins aisée encore. Une étude consciencieuse amène à la connaissance, sinon complète, du moins approfondie du sujet. On voit si bien les qualités intellectuelles et techniques d'un peintre, on a une si exacte conscience de sa valeur que, le comparant à ceux de ses émules que l'on connaît moins bien, on est porté à grandir trop son rôle et son influence. Quand on s'aperçoit de l'erreur, la crainte d'exagérer risque de faire échouer sur l'écueil contraire et, par crainte d'injustice, de rendre injuste à l'égard de l'œuvre étudiée.

S'il n'est pas impossible d'échapper à ce défaut, ce doit être au moins difficile. Pour y parvenir nous nous efforcerons, comme dans tout le cours de ce livre, d'exposer, plus que nos propres idées, les faits eux-mêmes et de

nous effacer derrière eux, permettant ainsi, autant que possible, à notre lecteur de se faire une opinion personnelle.

Ce qui caractérise l'œuvre d'Aved c'est qu'il est, avant tout, un portraitiste. Il n'est pas une de ses toiles qui ne reproduise une effigie humaine.

Peut-être est-il possible de discerner quelques-unes au moins des raisons qui ont pu déterminer Aved à se « spécialiser » ainsi.

Au temps où il commença de travailler, ce n'était pas absolument une nouveauté que de voir un peintre se vouer exclusivement au genre du portrait. Rigaud, Largillière, n'ont guère fait que cela. La chose, toutefois, n'était pas encore courante [1]. L'éclatante réussite de ces grands portraitistes n'en paraissait que plus remarquable. De telles carrières pouvaient tenter un jeune artiste qui devait chercher l'emploi le plus fructueux de son talent.

Les influences subies pendant son enfance et sa jeunesse avaient pu disposer Aved à ce choix. Il vécut, nous l'avons vu, à Amsterdam ; ses biographes anciens insistent sur l'étude qu'il avait faite des maîtres des Pays-Bas ; son œuvre, ses collections montrent combien il les aimait. Or, on sait quelle place éminente le portrait tient dans l'art des Flamands et des Hollandais. Une bonne partie de l'œuvre de Rubens, de Van Dyck, presque toute celle de Frans Hals, en sont le témoignage. Quant à Rembrandt, ses inoubliables effigies avaient dû, au premier chef, frapper notre artiste...

Des faits plus faciles à contrôler ont pu décider la « vocation » d'Aved.

L'un des principaux, nous le répétons, fut sans doute les avantages de cette carrière. En ce début du dix-huitième siècle, la vogue du portrait était grande. Il n'était guère, non seulement de grand seigneur, mais même d'homme — ou de femme — tant soit peu à son aise qui ne voulût faire fixer son image. On sait quelle quantité de portraits nous a laissés cette période. Il y avait là une source presque assurée de revenus ; un succès

1. MARCEL (Pierre), *La Peinture française au début du* XVIIIe *siècle*, p. 238, n. 3.

pouvait attirer dix commandes [1] ; un artiste habile pouvait acquérir autant de gloire que de profits.

Mais un point important différencie l'œuvre d'Aved de celle de ses illustres devanciers. Ceux-ci nous ont surtout laissé de leurs modèles des images qui les fixent dans un costume, une attitude un peu compassés, un peu tendus : costume, attitude du rôle officiel qu'ils ont voulu jouer. Il n'en est pas de même chez notre artiste. Ses modèles sont rarement en apparat. Les femmes s'occupent à quelque ouvrage, comme Madame Arlon ou Madame Crozat ; à leur toilette, comme Madame de Bacquencourt ou, comme Mademoiselle de Seine et l'inconnue en bleu, se reposent, en une attitude familière. Combien d'hommes notre peintre a représentés en costume très simple, dans leur cabinet, tenant un livre ou une gravure ! Aved, en somme, a surtout donné des portraits « bourgeois ».

Nous n'entendons pas dire par là, bien entendu, qu'il s'est borné à nous conserver les traits de petits bourgeois, de commerçants, de financiers. Il a peint des dames, des magistrats, des soldats, des ecclésiastiques, des artistes, de grands seigneurs, deux souverains. Mais, au contraire de nombre de ses devanciers, il n'a jamais été attaché au service d'un prince, d'une cour, d'un grand personnage. Et surtout, il nous a laissé de ses modèles des images familières ; celles de leur vie et non celles de leur rôle. La personnalité de chacun d'eux, que d'autres artistes auraient marquée par quelque trait appuyé, par quelque procédé un peu gros, Aved la suggère et la montre avec autant de netteté, par la science avec laquelle il met en valeur chaque objet, chaque trait du visage.

Les circonstances, peut-être autant que ses dispositions naturelles, ont pu amener le peintre à diriger son talent dans cette voie. Il est certain qu'Aved ne faisait pas fi, le moins du monde, des honneurs officiels. Nous

1. « Le portraitiste, dit Richelet, gagne de quoi faire bouillir son pot, parce qu'il n'y a pas de bourgeoise un peu coquette et un peu à son aise qui ne veuille avoir son portrait... On reconnoit aisément les femmes coquettes... au nombre de copies qu'elles font faire de leurs portraits. » RICHELET, *Dictionnaire de la langue françoise*, éd. de 1728, t. III, p. 220.

avons vu que toute sa vie il les a ambitionnés, sollicités. Il a été conseiller de l'Académie ; il a commencé de peindre Louis XV ; il a peint le Stathouder et espéré devenir le peintre de sa cour ; il a demandé, redemandé la pension, le logement au Louvre qui, de son temps, « consacraient » un artiste aux yeux du public. Mais ses efforts n'aboutirent pas. De Troy, Largillière, Rigaud et ses élèves, gardèrent la clientèle de la Cour que Nattier devait, après eux, recueillir. La Ville resta pour notre peintre.

Peut-être ses débuts sous l'égide d'un peintre estimé, mais qui ne fut jamais placé au premier rang, n'avaient-ils pas servi ses efforts vers la Cour ? Il est surtout certain que son caractère n'était pas celui qu'exige une carrière de peintre officiel : l'échec à peu près constant de ses efforts vers les situations qu'il ambitionnait montre qu'il devait manquer du génie de l'intrigue. Et puis, la nature même de son talent s'opposait à ce qu'il réussît en ce sens : l'amour, la recherche de la vérité, le *réalisme* en un mot le caractérisent ; nul moins que lui ne dut savoir flatter ses modèles ; toutes ses œuvres, et surtout ses portraits de femmes, le montrent. Ces qualités le désignaient-elles bien pour être le peintre de beautés habituées à se voir travestir en autant de déesses ?

Au reste, la société contemporaine tendait aussi vers plus de simplicité. Aved arrive à Paris, en 1721, au milieu de la Régence, dans cet « embourgeoisement » que signale Saint-Simon. Le roi est un enfant et le régent un sceptique qui s'amuse. Le rayonnement de la Cour a cessé, la Ville a hérité de son prestige. Les droits de l'argent, les droits de l'esprit s'affirment à nouveau. L'homme de Cour devient homme du monde. Dans cette société nouvelle, Aved a peint les personnages que le hasard lui a fait rencontrer. Il a fixé leur image au vrai, non pas en héros d'un Olympe fictif, mais en acteurs sincères de la comédie du monde. Et c'est en cela qu'il est « bourgeois ».

Aved n'eut pas à se plaindre du choix qu'il avait fait. Sa réussite

matérielle est certaine : il eut rapidement ce qu'on peut appeler « une bonne clientèle ». Dès 1737, il refusait 400 livres d'un portrait « jusqu'aux genoux [1]. » La même année, Rigaud, à l'apogée de sa gloire, exécutait cinq portraits qu'il faisait payer 600 livres chacun [2]. Pour les prix, les deux portraitistes semblent déjà à égalité. A lui seul, son art aurait pu procurer à Aved des ressources suffisantes et son commerce de tableaux ne dut qu'améliorer une situation excellente.

Mais dans la suite, le parti qu'il avait adopté : le choix de ses modèles, la façon dont il les représentait, le desservit aux yeux de la postérité. Il avait peint trop de personnages sans gloire. Quand l'art du dix-huitième siècle tomba dans le complet discrédit que l'on sait, il n'eut pas, comme d'autres, le bonheur que l'on retînt son nom à la suite de celui d'illustres « sujets ». Quand, enfin, le goût revint vers cet art, on s'intéressa d'abord aux peintres de genre ou d'histoire, à ceux qui séduisaient par des qualités brillantes, des sujets piquants, ou à ceux chez qui se reflétait de façon frappante la vie de leur temps. On ne sut pas d'abord voir combien, chez un Aved comme chez un Philippe de Champaigne, le caractère d'une époque, d'un milieu, d'une classe, se trouvait exactement fixé, justement à cause de ce dédain de l'un et de l'autre pour l'effet facile, à cause de leur amour exclusif de la réalité.

Et, tout naturellement, une confusion suivit, les erreurs d'attribution naquirent. Ne pensant pas à donner à un peintre qu'elle oubliait des œuvres qu'elle jugeait remarquables, la critique les attribua aux artistes qu'elle connaissait déjà, à l'un d'eux surtout, dont le talent s'apparentait avec celui d'Aved. C'est ainsi que l'on a trop souvent confondu Aved avec Chardin.

Il nous semble pourtant que l'œuvre de notre portraitiste est assez

1. Pièce justificative IX, n° 1.

2. RIGAUD (H.), *Livre de Raison*, publié par J. Roman, p. 215. Peut-être Aved fit-il certains de ses portraits pour son plaisir personnel seulement. Notons en effet qu'il en conserva plusieurs : J.-B. Rousseau, Mlle de Seine, etc. Voir le Catalogue.

caractéristique, sa manière assez nette, sa place dans l'histoire de l'art assez définie pour empêcher ces méprises.

Son art, on le pense bien, n'est pas le moins du monde isolé dans son temps et dans son pays. Il a connu de près ses prédécesseurs de toutes les écoles. Il a profité largement des leçons qu'ils lui donnaient. A l'école française du portrait, au dix-septième siècle, il doit une bonne part de la composition de quelques-unes de ses œuvres, surtout du début de sa carrière. Lefebvre de Laubrière, le président de Pollinchove, par exemple, ont une pose, une attitude, un cadre qui rappellent ceux des portraits de Rigaud et de Largillière. C'est peut-être aussi aux peintres que nous citions tout à l'heure : les Lenain, Philippe de Champaigne, qu'il doit un peu de cette simplicité, de ce goût pour le portrait psychologique si marqués dans la plupart de ses autres œuvres.

Mais ces derniers peintres s'apparentent nettement aux maîtres de l'école hollandaise et peut-être Aved doit-il davantage à ceux-ci, qu'il avait bien étudiés. On a parfois exagéré cette influence. Aved, on a pu le voir, est tout autre chose qu'un « Batave » égaré chez nous [1]. Il est certain pourtant qu'il a voulu imiter Rembrandt dans la disposition et surtout l'éclairage de certaines toiles : le portrait de Madame Aved, celui de Richer de Rodes, le prouvent assez. D'autre part, sa technique même est influencée par celle du grand Hollandais. Les larges empâtements, les longues coulées de peinture dont il use, celui-ci les aurait reconnus.

Ceci dit — et nous faisons la part belle aux influences — il reste assez pour caractériser l'œuvre d'Aved.

La composition de ses toiles, d'abord. Le personnage est placé à peu près au milieu du tableau, son geste est sobre, naturel, approprié au caractère. Il est parfois représenté debout, mais notre peintre affectionne les portraits d'hommes assis, appuyés sur un livre ou tenant quelque objet, et

1. L'erreur a été faite du vivant même d'Aved. L'annonce de la gravure du portrait en Didon de Mlle de Seine, dans le *Mercure de France* de décembre 1734 (p. 2687), appelle Aved « peintre hollandois ». C'est par Baillet de Saint-Julien qu'Aved a été nommé le « Batave constant ». Voir plus haut, p. 86.

souvent voisins d'une table ; les portraits de femmes occupées à leur toilette ou à leur ouvrage.

Il n'aime pas les surfaces nues. Le fond de ses compositions est animé par les lignes verticales d'un pilastre, d'une colonne, par un rideau, une bibliothèque ou par le dessin de quelque étoffe damassée, appliquée sur la paroi. Les meubles qu'il représente sont sculptés. Sur l'espace vide d'un socle de vase, il laisse retomber une guirlande de capucines [1].

Le coloris des chairs est vivement rendu, presque accentué. On lui a reproché sa dureté, son « briqueté » [2]. C'était ignorer les plus beaux portraits de femmes du peintre. Le portrait de Madame de Bacquencourt, celui de Madame de Sainte-Maure, celui de l'inconnue en bleu, montrent à eux seuls qu'Aved sut rendre la douceur, l'éclat, aussi bien que la matité de l'épiderme féminin. Quant au coloris des vêtements, des accessoires, des fonds, il est d'une grande variété, souvent vif, sans exagération, le plus souvent assez fondu.

Habituellement il fait venir l'éclairage d'en haut et de côté, la lumière se concentre sur le visage et les mains, qu'il traite avec un soin minutieux.

Les étoffes, les accessoires sont rendus aussi avec une grande précision, sans petitesse. Ce sont presque autant de « natures mortes ». La dentelle d'un surplis, les broderies de la robe de Madame Crozat, l'aiguière posée sur la toilette de Madame de Bacquencourt sont rendues jusque dans le moindre détail ; mais, grâce à l'art de la composition, ils n'attirent pas trop vers eux l'attention qui doit se concentrer sur la figure principale, ils servent seulement l'harmonie de l'ensemble.

Quant à sa façon de peindre, il semble qu'on puisse y distinguer trois « manières » principales. Certaines de ses toiles, que caractérise déjà un

1. Portrait de Mme de Sainte-Maure, Catalogue, n° 96.

2. Grimm. Voir plus haut, p. 74. — Baillet de Saint-Julien, lui aussi, ne trouvait d'imperfection aux portraits d'Aved exposés en 1748 que dans le coloris, qui lui semblait trop cru. BAILLET DE SAINT-JULIEN, *Réflexions... contenant deux lettres sur l'Exposition...* 1748. Bibl. Nat., Estampes, Coll. Deloynes, t. III, p. 419.

éclairage concentré sur un point du visage, sont peintes avec de larges empâtements. Tels sont le portrait de Madame Aved, celui de Richer de Rodes et, d'une façon moins accentuée, ses premiers portraits par lui-même. En général, sa manière est large et il use volontiers des coulées de peinture ; mais les empâtements qu'il emploie sont moins marqués. La plupart de ses portraits, du La Porte du Theil au Mirabeau, appartiennent à ce faire « moyen ». Enfin, lorsqu'il veut rendre la finesse, le velouté de la chair féminine, Aved prend un faire plus lisse, plus léché ; empâtements et coulées disparaissent, au moins sur les visages. Tels sont les portraits de Madame de Bacquencourt, de Madame de Sainte-Maure. Il faut noter d'ailleurs que, même dans ces dernières toiles, les objets, les accessoires, sont toujours traités plus vigoureusement et fortement empâtés.

L'impression d'ensemble qui se dégage de cette œuvre, c'est sa simplicité naïve. Les poses sont en rapport avec le caractère du modèle, le coloris vise à l'exactitude plus qu'à l'éclat, la lumière sert à mettre mieux en valeur les visages et les couleurs, sans rechercher des effets violents ou forcés. Tout est harmonieux.

Aussi les modèles d'Aved ont-ils, sur ses toiles, une vie, un naturel très grands. Ils savent qu'on fait leur portrait mais, pour qu'on le fasse, ils ont à peine interrompu leur occupation ordinaire. Le peintre s'est attaché à rendre la ressemblance, mais il n'a pas fait une froide et sèche copie. Ces visages, ces corps nettement éclairés, fortement modelés et coloriés avec hardiesse vivent réellement. Et même, par le choix heureux et la disposition du cadre, par le choix de l'expression caractéristique du visage, le maître a su faire mieux qu'éclairer la physionomie de son sujet. Il nous en révèle l'âme. Il semble, quand on a vu le portrait de Madame Crozat ou celui de Jean-Baptiste Rousseau, que l'on connaisse à fond cette bourgeoise opulente et nette, ce poète, peut-être peu intéressant, mais si accablé par le sort. C'est la vie même qu'il a voulu rendre. Il y a souvent réussi.

C'est ce que plusieurs de ses contemporains avaient déjà remarqué :

« M. Aved, dit l'un d'eux, avoit le secret si rare de rendre dans ses portraits, non seulement la figure, mais encore le génie, le caractère, les talens, les habitudes de la personne qu'il peignoit. Ni la position, ni les draperies, ni aucun détail accessoire, n'étoient arbitraires ; tout ce qui paroît le plus indifférent aux peintres même accrédités étoit essentiel pour M. Aved ; tout concouroit à la ressemblance et à l'effet principal. Cachez la tête de ses figures, en voyant le reste du tableau, vous ne direz pas c'est un tel : mais, cet homme a telles passions, telles mœurs, tels défauts, telles vertus... M. Aved savoit mettre d'accord l'art et la nature [1]. »

Tel qu'il nous apparaît ainsi, le talent d'Aved est assez personnel pour ne pouvoir être confondu avec celui de ses contemporains. Pourtant, nous l'avons dit, cette confusion a été souvent faite.

De son temps même, le chevalier de Neufville l'avait rapproché de Tocqué et le rapprochement — ou l'erreur — a été parfois renouvelé. Mais si, à première vue, certains aspects de ses portraits de femmes, rappellent parfois ceux de Tocqué, un examen plus approfondi permet de reconnaître que l'œuvre de celui-ci, est plus « finie », que sa facture est toujours plus légère et plus précieuse. Tocqué est plus « distingué » qu'Aved. Toutes proportions gardées, il pourrait être à Aved ce que Van Dyck est à Rubens.

On peut plus justement rapprocher Aved de Chardin. Une amitié ancienne, dont les contemporains se sont fait l'écho, unissait les deux peintres, depuis l'atelier de Belle. Nous en avons, au passage, signalé les preuves. M. Dorbec a fait remarquer que, à chaque séance de l'Académie où Aved et Chardin furent présents, leurs signatures figurent l'une à côté de l'autre, à moins qu'elles ne soient séparées par celle d'un ami commun : Tocqué, Frontier ou le graveur Massé. Il en conclut que les cinq artistes devaient former un groupe au sein de l'assemblée. Cette amitié se traduisait par des conversations, des conseils mutuels. Cochin et Mariette ont

1. *Le Nécrologe des Hommes célèbres*, 1767, p. 67.

raconté [1] comment, vers 1737, Chardin, qui, jusque-là n'avait guère peint que des natures-mortes, se décida, sur une réflexion d'Aved, à peindre la figure humaine [2].

Ces échanges d'idées se reflétèrent donc dans l'œuvre des deux artistes. Si nous devons à Aved l'œuvre de Chardin comme portraitiste, certaines toiles d'Aved ont nettement subi l'influence de son ami. Dans le *Buveur de lait*, il nous montre un jeune garçon, le visage à demi caché par de longues mèches de cheveux, humant d'un air de gourmandise le lait que contient le gobelet de fer-blanc qu'il tient des deux mains. La *Dessineuse*, jeune fille occupée à reproduire quelque modèle classique, est moins un portrait qu'une étude de genre, d'après nature [3].

A cette ressemblance, à ces rapports, sont dues les fausses attributions à Chardin des œuvres d'Aved. La plus célèbre de ces erreurs, nous l'avons vu, est celle qui a fait attribuer à Chardin le portrait de Madame Crozat du musée de Montpellier, et qui subsista jusqu'en 1896. Les œuvres d'Aved les moins colorées, celles qui se rapprochent davantage de la monochromie brune de Chardin sont, bien entendu, celles qui ont été confondues avec les toiles de celui-ci.

Les deux artistes se distinguent surtout par le choix des sujets. Chardin est le peintre du « sujet » intime, de la vie bourgeoise ; ses portraits, qui sont plutôt l'exception, sont encore des tableaux de genre. Ils sont toute l'œuvre d'Aved. Mais ce qui, dans le style et la manière, sépare les deux peintres, distinction, que l'œil fait assez facilement, est difficile à exprimer ; c'est surtout une différence de qualité puisque les mérites des deux peintres : la vérité, la simplicité, sont les mêmes.

Les Goncourt, d'autre part, se sont demandé si, dans certains portraits attribués à Chardin, la tête ne serait pas d'Aved, son ami n'ayant peint

1. Pièce justificative IX.

2. Il faut noter que, dès 1732, Chardin avait peint des figures humaines. GONCOURT (Edm. et J. de), *L'Art du* XVIII[e] *siècle*, t. I, p. 108.

3. Voir le Catalogue, n[os] 168 et 169.

que le costume. Cette thèse a été exposée à nouveau par M. Dorbec [1]. Mais, pour notre part, nous ne croyons guère que les deux amis aient collaboré. Les qualités caractéristiques d'Aved se retrouvent dans toutes ses œuvres, des origines à la fin de sa carrière. Pour admettre la collaboration de Chardin, il faudrait qu'elle eût duré pendant toute la vie d'Aved, ce qui est bien invraisemblable et que nul des contemporains, même parmi les moins louangeurs, n'a signalé.

Il nous semble que les éléments fournis par notre étude d'Aved doivent être suffisants pour nous permettre d'accomplir une dernière tâche. Les œuvres de notre portraitiste que nous avons conservées, ou dont nous retrouvons une mention ancienne, ne sont en somme qu'une partie de sa production. Que de toiles n'ont pas été exposées, combien se sont perdues ! La forte personnalité de notre peintre, la connaissance de ses œuvres indiscutées doit permettre de lui restituer quelques-unes des toiles anonymes du dix-huitième siècle, et, aussi, de lui retirer quelques portraits indignes de lui ou bien éloignés de sa manière.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer à leur rang probable dans la chronologie de l'œuvre d'Aved, les portraits de La Porte du Theil, celui de Madame La Traverse, celui de M. Roques. Il en est d'autres encore.

Il existe au musée de Dijon un portrait de Rameau attribué autrefois à Chardin et que MM. Guiffrey [2] et Dorbec [3] donnent à Aved. M. Dorbec a été frappé par les coulées de la peinture, par la façon dont le floconneux de la perruque et le linge des manchettes sont rendus et qui se rapproche des mêmes morceaux dans le portrait de J.-B. Rousseau. Comme lui, nous pensons que cette toile est d'Aved. Le musicien paraît avoir quarante-cinq ans environ, ce qui place la toile vers 1728. La simplicité de la composition, son fond uni, concourent à nous rapprocher de cette date.

1. GONCOURT (Edm. et J. de), *Gazette des Beaux-Arts*, t. XVI, p. 152, note 1. — DORBEC (P.), *Le portraitiste Aved et Chardin portraitiste.*

2. DAYOT (A.) et GUIFFREY (J.), *J.-B Siméon Chardin*, catalogue, n° 48.

3. DORBEC (P.), *Le portraitiste Aved et Chardin portraitiste* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1904, t. II, p. 350).

On a parfois attribué à Chardin le portrait d'une dame assise qui se trouve actuellement dans la collection Dollfus. Mais, comme M. Dorbec [1], nous croyons que cette toile est d'Aved, et son examen nous montre qu'elle se rapproche nettement du portrait de Rameau dont nous venons de parler. La manière large dont tous deux sont peints, la pose des deux modèles, l'éclairage, le coloris où dominent de superbes rouges, les apparentent l'un à l'autre. Mieux encore, le caractère général des deux œuvres : cette simplicité qui s'allie à la sûreté, à la maîtrise technique du peintre dans une belle harmonie.

C'est à Chantilly que se trouvent deux autres Aved. Le premier est un personnage baptisé Diderot, et dont la physionomie ne rappelle nullement les bustes ou les portraits authentiques de l'écrivain. On l'a également donné à Chardin, ce que n'admettent ni M. Guiffrey [2], ni M. Gruyer [3]. Le visage à des traits communs bien qu'intelligents, les cheveux sont argentés. Le personnage, vêtu d'un habit gris fort simple, fermé sur un gilet rouge, est assis sur un fauteuil et, de la main droite, tient un livre entr'ouvert. Le caractère réaliste très marqué de ce portrait, son faire large, l'accentuation des traits le rendent à Aved.

Les mêmes caractères se retrouvent dans le pseudo d'Alembert du même musée et nous permettent de réintégrer dans l'œuvre d'Aved ce portrait de gentilhomme aux traits prononcés, au teint coloré [4], où nous retrouvons la facture de la « dame en bleu ».

Il nous est tout à fait impossible, par contre, de reconnaître la main d'Aved dans ce tableau du musée Carnavalet longtemps connu sous le titre de « Madame Geoffrin », attribué à Chardin, et où M. Dorbec a reconnu la seconde Madame Chardin [5]. L'exécution en est extrêmement plate et léchée. Rien n'y rappelle la large manière de notre portraitiste.

1. Catalogue, n° 148. M. Dorbec identifie le portrait Dollfus avec celui de Mme Poisson de La Chabeaussière, qui parut au Salon de 1746 (*op. cit.*).

2. DAYOT (A.) et GUIFFREY (J.), *J.-B. Siméon Chardin*, catalogue, n° 44.

3. GRUYER (F.-A.), *Chantilly. Notice des peintures, Ecole française*, p. 357-358.

4. Catalogue, n° 125. — M. Guiffrey le croyait plutôt d'Aved que de Chardin, DAYOT (A.) et J. GUIFFREY, *J.-B. Siméon Chardin*, catalogue, n° 45.

5. Catalogue, n° 23. DORBEC (P.), *Le portraitiste Aved et Chardin portraitiste* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1904, t. II, p. 344-345).

Il en est de même pour la sèche et froide « Madame de Tencin » du musée de Valenciennes. La composition peut être d'Aved, mais la facture n'est sûrement pas la sienne. Peut-être est-ce une vieille copie d'une œuvre de notre peintre [1].

Quant au « Piron », il ne ressemble guère aux autres œuvres d'Aved [2].

Nous aurons d'ailleurs plus de place au catalogue pour discuter nombre d'autres œuvres attribuées à l'artiste.

*
* *

Quelle place peut-on assigner, dans l'histoire de la peinture française, à l'œuvre d'Aved ?

D'un examen, même rapide, de cette histoire, de celle du portrait, particulièrement, il semble qu'une leçon se dégage. L'évolution se fait dans un sens bien déterminé. Depuis la fin de la Renaissance le portrait français, abandonnant la précision sûre, mais parfois un peu sèche des Fouquet, des Clouet, tend de plus en plus à magnifier la personnalité du sujet. L'Olympe, que l'imitation de l'école italienne à intronisé chez nous, après avoir détrôné l'Evangile, a été envahi par l'humanité. Rubens, dans sa vie de Marie de Médicis faite pour la France, si admirée, tant imitée chez nous, a animé ce travestissement de toute la puissance de son génie. Sous Louis XIV et la direction de Lebrun, l'apothéose de la puissance et du génie français, personnifiés par le Roi, porte à son comble cette tendance. Le réalisme psychologique de Philippe de Champaigne, le réalisme naturaliste des Lenain n'ont pas fait école. A la suite des Italiens et des Flamands le portrait de Cour et, à son imitation, tout le portrait français, visent à une ampleur, à une grandeur souvent pompeuse, mais parfois impersonnelle. C'est le règne de Mignard. Certes, depuis, Rigaud sait rendre vivante,

1. Catalogue, n° 103.

2. Catalogue, n° 73. — Piron fut en rapports avec J.-B. Rousseau (voir plus haut, p. 50) et avec Rameau, avec qui il travaillait pour le théâtre de la foire. PRODHOMME, *Ecrits de musiciens*, p. 320.

expressive, la physionomie de ses modèles. Mais la conception générale de ses œuvres, de celles de Largillière, de De Troy, est toujours grandiose, théâtrale. La pose du sujet, les vêtements aux plis lourds qui le vêtent, les tentures, les meubles qui l'encadrent, tout est grand, magnifique, mais un peu convenu.

Aved, au contraire, dédaigneux de l'effet, de l'accessoire, cherche avant tout la vérité, la réalité physique et psychologique. Pour voir l'intérêt d'une œuvre semblable à l'époque où elle parut, il suffit d'ouvrir n'importe quel manuel de l'histoire de l'art. Tous marquent avec raison l'importance de l'œuvre de Chardin, qui renoue la tradition française d'exactitude et de conscience sans prétention. Ce qu'a fait Chardin, Aved l'a fait en même temps que lui. L'importance qu'on attribue dans notre art à Chardin, il faut donc bien en donner sa part à Aved,

Nous ne voulons certes pas établir ici un palmarès, donner des rangs et des places. Pourtant, il ne faut pas méconnaître l'utilité du rôle de notre portraitiste. Il a su se soustraire à une tradition de portrait « officiel » qui durait depuis près d'un siècle et, par cela même, il a rendu ses droits au portrait « psychologique ». Un La Tour, qui ne lui doit rien mais qui, dans l'ordre du temps vient à peine un peu après lui, ne fera que le suivre dans cette voie. Si son influence directe a peut-être été médiocre, puisque ses élèves : Mademoiselle Bouchot, Mademoiselle Allet, Antoine Lebel, n'ont guère fait parler d'eux, il a indirectement, par la réaction qu'il a aidée à commencer, rendu grand service à l'art français.

Il faut noter d'ailleurs que si son art marque une réaction, elle est tout inconsciente. Rien dans sa vie ne peut laisser soupçonner qu'il ait eu un système, une théorie exclusive. Il n'a été qu'un peintre. En d'autres temps, un artiste qui offre avec lui certains traits de ressemblance, Philippe de Champaigne, avait lui aussi, réagi contre les tendances de certains de ses contemporains qui, à la suite de Rubens et des Italiens, sacrifiaient tout aux sens, à l'apparence. Mais il semble que son attitude était voulue,

réfléchie. Sa croyance avait guidé son art. Janséniste, il opposait sa foi austère au paganisme renaissant.

Chez Aved rien de semblable. S'il s'oppose à ses prédécesseurs, à ses contemporains, c'est simplement parce que son tempérament, son talent l'y obligeaient. Il a utilisé l'art des maîtres des deux écoles, combinant le style des Français et la franche vigueur hollandaise. S'il n'a pas eu d'illumination géniale, il a su montrer de la force aussi bien que du charme, et son œuvre traduit le goût inné de la vérité, de l'ordre, de la composition, de la mesure, qui étaient en lui.

Ce sont là des qualités que, depuis longtemps, on s'accorde à reconnaître au génie de la France. C'est avec leur aide qu'il a servi notre art. Peu de peintres sont plus Français que ce Flamand.

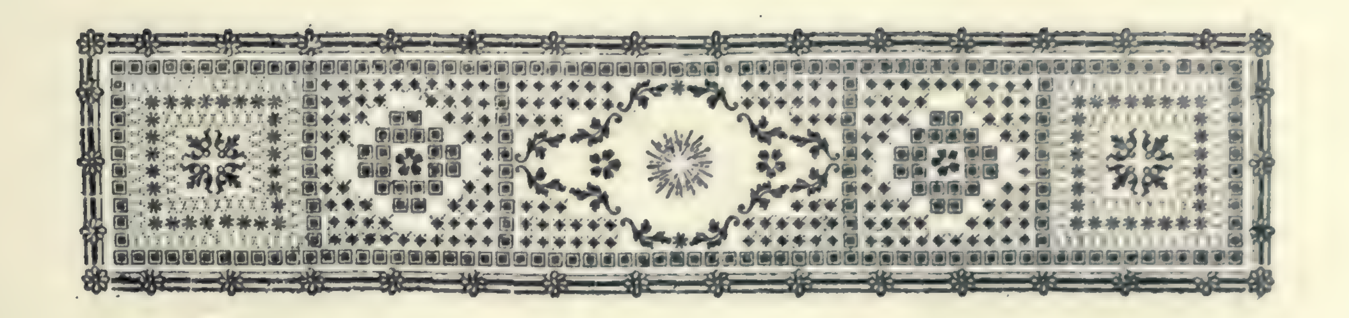




APPENDICES - PIÈCES JUSTIFICATIVES

BIBLIOGRAPHIE





APPENDICES

APPENDICE I

LES PORTRAITS D'AVED ET DE SA FEMME

PORTRAITS D'AVED

PEINTURES

I. *Portraits peints par Aved lui-même.*

Nous avons déjà parlé de ces portraits dans le corps de notre étude. Ils sont au nombre de quatre :

N° 1. Peint vers 1720. Voir notre texte, p. 22, et notre catalogue, n° 2.
N° 2. Peint vers 1724 ou 1725. Voir notre texte, p. 22, catalogue n° 3.
N° 3. Peint en 1727. Voir notre texte, p. 22, catalogue n° 4.
N° 4. Peint vers 1753. Voir notre texte, p. 89, catalogue n° 5.

II. *Portrait peint par Chardin.*

Nous ne saurions rien ajouter à ce que dit de ce portrait, aujourd'hui placé au Louvre, M. Gaston Brière, dans une étude sur les tableaux de l'Ecole française récemment entrés au Musée.

« N° 173. *Un Chimiste dans son laboratoire*, par Chardin, tableau plus connu sous le nom du *Souffleur*, par la belle estampe de Bernard Lépicié en 1744. Il est signé et daté de 1734. Le

tableau parut au Salon de 1737 ; on avait pu l'étudier à l'Exposition rétrospective de l'Art français (n° 4561), puis à l'Exposition Chardin-Fragonard, à Paris, en 1907 (n° 1).

« Deux questions, qu'il importe de discuter, se posent à propos de cette peinture : 1° Quel rapport peut exister entre le *Chimiste*, daté de 1734, et le *Philosophe*, du Salon de 1753 ; le même tableau aurait-il été exposé deux fois sous deux titres différents ou le second paru serait-il une réplique du premier ? 2° Faut-il voir dans ce savant lisant dans un gros in-folio le portrait du peintre Jacques-André-Joseph Camelot Aved, né en 1702, mort en 1766 ?



« I. D'après la date placée à côté de la signature (1734), nous pouvons affirmer que la peinture actuellement au Louvre, léguée par M. Paul Bureau en 1915, fut celle exposée au Salon de 1737 sous le titre : *Un Chimiste dans son laboratoire*. La planche de Bernard Lépicié, datée de 1744, qui parut au Salon de 1745, reproduit exactement le tableau en contre-partie. C'est cette estampe qui a propagé la dénomination la plus commune : *Le Souffleur* [1].

« Au Salon de 1753, parmi les envois de Chardin, se trouve un tableau ainsi mentionné : *Un Philosophe occupé de sa lecture*, appartenant à M. Bosery, architecte.

« Plusieurs historiens ont pensé que le tableau de 1753 aurait été une réplique du *Chimiste* exposé en 1737 ou une œuvre de même inspiration : Jean Guiffrey, dans le *Catalogue raisonné de l'œuvre peint et dessiné de J.-B. Siméon Chardin*, Paris, 1908, in-4° (p. 6 et 73), publié en appendice au *Chardin* d'Armand Dayot, Paris, Piazza, 1908 ; les Goncourt dans leur *Chardin* (voir la citation ci-dessous). On a pu également supposer que, par un procédé rare, mais dont Chardin a donné des exemples, la même peinture aurait été remise sous les yeux des amateurs à seize ans de distance et qu'ainsi le *Chimiste dans son laboratoire* et le *Philosophe occupé de sa lecture* ne seraient qu'un seul et même tableau. Ed. Pilon, dans son *Chardin*, incline vers cette hypothèse.

« A lire les brochures publiées sur le Salon de 1753 (voir les textes recueillis dans le Catalogue de Jean Guiffrey p. 10 et 12), il apparaît nettement que la figure dite du *Philosophe* avait tous les caractères de celle du *Chimiste*. L'abbé Laugier décrit le *Philosophe occupé de sa lecture*, « en habit et bonnet fourrés, appuyé sur une table et lisant attentivement un gros volume relié en parchemin ». Huquier admire ce « grand tableau » ; « pour l'effet, il peut aller de pair avec le Reimbrant, mais l'exactitude et la finesse du dessin le mettent au-dessus. Il y a dans la tête du philosophe une attention autant bien exprimée qu'il est possible ; tout le reste, les livres usés par l'étude, la plume, le cornet, le tapis de la table, rien ne diffère de la nature ».

« L'abbé Garrigues de Froment, dans : *Sentiments d'un amateur sur l'exposition des tableaux du Louvre* (3e lettre, p. 34), nous apporte un témoignage très précieux et qui me paraît décisif. Il oppose la nouvelle manière de l'artiste à l'ancienne, préférant ses travaux du début, estimant que l'espèce de « brouillard » dont le peintre de nature morte enveloppe maintenant les objets est « l'effet d'une touche trop molle, trop indécise », et il ajoute : « Que celle-là [cette touche] diffère de celle du *Philosophe occupé de sa lecture* que le même auteur a peint ou plutôt qu'il peignit en 1734 ! » Pour indiquer cette date, qui est celle de la signature, il fallait vraiment avoir le tableau du *Chimiste* sous les yeux et, comme c'est le seul du Salon de 1753 auquel

1. Souffleur, « celui qui cherche la pierre philosophale par les opérations de l'alchimie. » *Dictionnaire de l'Académie Française*, 6e édition de 1835. [Note de M. Brière.]

puisse se référer l'appréciation, il convient d'admettre que le *Chimiste* de 1734, placé au Salon de 1737, fut raccroché par son auteur sur les murailles du Louvre en 1753 Chardin avait envoyé à cette exposition des natures mortes pour la seconde fois, « datant de plus loin encore que le *Philosophe* », au témoignage du salonnier précédemment cité. Nous croyons donc que le *Chimiste* et le *Philosophe* ne font qu'un seul tableau, celui signé de 1734.

« II. Les Goncourt remarquèrent les premiers que des critiques, écrivant sur le Salon de 1753, c'est-à-dire regardant la peinture exposée sous le titre : *Un philosophe occupé de sa lecture*, déclarèrent que Chardin avait représenté sous les traits du *Philosophe* le peintre Aved, avec qui il fut lié d'une étroite amitié. La note des célèbres écrivains est ainsi rédigée : « Ce tableau, que la *Bigarrure* et Fréron dans les *Observations sur la physique, l'histoire naturelle et la peinture*, 1752, 1755, disent être le portrait d'Aved, a été gravé neuf ans avant par Lépicié, en 1744, sous le titre le *Souffleur*. Ne serait-ce point une répétition du *Chimiste dans son laboratoire*, exposé en 1737 ? » (*L'art du dix-huitième siècle, Chardin*, Paris, Dentu, 1864, p. in-4°, p. 13-14, note.) Depuis l'apparition de l'étude justement renommée, les historiens d'art à la recherche des rares portraits peints par Chardin, ont répété l'opinion des Goncourt et affirmé que le *Souffleur* gravé par Lépicié, représentait le peintre Aved transformé en alchimiste ou en philosophe.

« Edmond Pilon (*Chardin*, Paris, Plon, s. d., *Les maîtres de l'art*, p. 128-129), G. Schéfer, (*Chardin*, Paris, Laurens, s. d., *Les grands artistes*, p. 52), Maurice Tourneux (article sur l'exposition Chardin-Fragonard, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1907, 3e période, t. XXXVIII, p. 98) expriment tous la même opinion en ce qui concerne l'iconographie. P. Dorbec, dans ses articles de la *Gazette des Beaux-Arts* (1904, 3e période, t. XXXII) sur *Le portraitiste Aved et Chardin portraitiste*, a essayé de débrouiller l'histoire des nombreux portraits attribués à l'illustre artiste et a retracé l'amitié qui unit les deux peintres. Il affirme, lui aussi, que la gravure du *Souffleur*, dont il publie la reproduction (p. 343), nous donne les traits d'Aved, et il ajoute des observations qui tendent à confirmer l'opinion devenue traditionnelle (p. 342), mais il distingue les envois des Salons de 1737 et de 1753 (p. 351).

« Les portraits gravés devraient nous aider à dissiper l'obscurité ; or, nous ne connaissons qu'une seule estampe représentant les traits d'Aved. Elle porte les inscriptions : « Pinxit Aved 1727. G. Benoist sculp. 1762. »

« L'artiste est en habit de ville, vu de trois quarts à droite, inscrit dans un ovale. En 1727, Aved n'avait que vingt-cinq ans, trente-deux en 1734, date du *Chimiste* de la collection Bureau. La comparaison de l'estampe au tableau de 1734 est loin d'être concluante, les deux visages n'ont pas une évidente ressemblance ; l'on ne peut soutenir l'affirmative qu'à condition d'admettre qu'en sept années les traits du portraitiste se soient singulièrement alourdis. Quoi qu'il en soit de ces diverses hypothèses, le Louvre contiendra désormais, grâce à la donation Bureau, un exemple certain des très rares figures de grandeur naturelle exécutées par Chardin en cette œuvre grave, de facture un peu lourde et comme hésitante, mais dans laquelle l'artiste a enveloppé le lecteur attentif penché sur son grimoire et les accessoires du laboratoire d'une douce lumière d'intérieur mystérieux. [1] »

1. Gaston BRIÈRE, Nouveaux tableaux de l'École française au Musée du Louvre. (*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, 1918-1919, p. 82-85.)

III. *Portrait peint par Grimou (?)*

L'inventaire des Tableaux et objets d'art saisis chez les émigrés et condamnés et envoyés au Muséum central, *publié par M. M. Furcy-Raynaud dans les* Archives de l'Art Français *(1912), mentionne, p. 334 :*



« Vintimille (Charles-François-Gaspard-Fidèle, marquis de Vintimille) 18 Brumaire an III ... 8. Une tête d'homme, sur toile, de Grimou, H. 27 p.; L. 32 p. « Portrait d'Aved » (Reg. A.) Louvre, 385 (?) »

Le tableau N° 385 du Louvre représente Un buveur [1]. *Si l'on admet que l'inventaire cité commet une légère erreur, et qu'on lise :* 37 p. sur 32, *les dimensions du tableau Vintimille coïncident avec celles de la toile du Louvre.*

Mais le Buveur *de Grimou ne ressemble guère à Aved. N'y a-t-il pas une autre erreur dans l'inventaire? La mention :* Portrait d'Aved *doit peut-être se traduire :* Portrait par Aved *et se rapporter, non au* Buveur *de Grimou, mais bien au portrait du comte du Luc, peint par Aved en 1753* [2].

SCULPTURE

Buste par Pajou. (Reproduit en frontispice de notre ouvrage.)

Ce buste fut exposé au Salon de 1763. Le Mercure de France *le signalait en ces termes :*

« On a remarqué avec plaisir plusieurs portraits [par Pajou] entre autres celui de M. Aved, peintre. La vérité de la touche et celle de la ressemblance y sont réunies [3]. »

Sur ce buste, nous ne saurions mieux faire que de citer l'historien de Pajou, M. Henri Stein :

« Parmi les bustes anonymes exposés en 1763, dit-il, il en est un que je crois pouvoir identifier sûrement. C'est celui d'Aved... Il est en terre cuite rouge [4]; conservé par la famille, il se trouve aujourd'hui entre les mains de M. Aved de Magnac, au château de Gudmont (Haute-Marne), et porte au revers une signature circulaire : *J.-A.-J. Aved pintre du Roy ‖ par Pajou ce 27 may 1763.* Le peintre est représenté de face, la poitrine légèrement découverte, un nez busqué, assez fort, ne l'embellit pas, mais une lèvre inférieure légèrement prononcée lui donne une physionomie particulière d'où n'est pas exclue l'intelligence. Et l'intelligence perce sous le ciseau du sculpteur qui a rendu la finesse de son modèle avec infiniment de goût. On sent tout ce qu'il y a de vérité dans cette image et de réalisme dans ce morceau [5]. »

1. LAFENESTRE (Georges) et RICHTENBERGER (Eugène), *Le Musée national du Louvre*, p. 62.
2. Voir notre texte, p. 84.
3. *Mercure de France*, novembre 1763, p. 211.
4. Haut. : 0m56; larg. : 0m38.
5. Henri STEIN, *Augustin Pajou*, Paris, 1912, in-4°, p. 38.

PORTRAITS DE MADAME AVED

PEINTURES ET PASTEL

Portraits peints par Aved.

Nous connaissons trois portraits de Madame Aved par son mari; nous en avons déjà parlé.

N° 1. Peint en 1740. Voir notre texte, p. 56 et notre catalogue, n° 6.
N° 2. Peint vers 1753. Voir notre texte, p. 89, catalogue, n° 8.
N° 3. Pastel, exécuté vers 1745. Voir notre texte, p. 69, catalogue, n° 7.

SCULPTURE

Buste par Pajou.

Pajou fit aussi un buste de Madame Aved, voici ce qu'en dit M. Stein :

« Exécuté peu de temps après [le buste d'Aved dont nous venons de parler] le buste de Mme Aved, en terre cuite blanche contrairement au précédent [1], fut exposé au Salon de 1765 et porte la signature : *Par Pajou sculpteur du Roy ce 14 sept. 1764*, et aussi, au revers, gravée dans la terre, une inscription qui ne permet pas de douter de l'identité du personnage : *Anne* || *Charlotte* || *Gaultier de* || *Loiserolle* || *feme Daved* || *peint. du* || *Roi*. Jal, qui a parlé avec quelques détails de la famille d'Aved, nous renseigne sur l'âge et le lieu d'origine d'Anne-Charlotte, et sur la date de leur union : d'une famille bourgeoise d'Epoisses en Bourgogne, elle avait trente ans en 1725, lors de son mariage célébré à Paris, à l'église Saint-Sulpice, et soixante-neuf en 1764; elle n'était plus ni jeune ni jolie, le visage orné d'un double menton et de trois verrues très apparentes, les cheveux ramenés en arrière et retenus par un voile sur le sommet de la tête. D'ailleurs nous avons de Mme Aved d'autres portraits, dus tous deux au pinceau de son mari, et gravés tous deux par Balechou; l'un est contemporain du mariage, l'autre apparemment de la même époque que le buste de Pajou; le modèle a vieilli et changé, mais il ne fut jamais un minois agréable, même à la fleur de l'âge [2]. »



1. Haut. : 0m57; larg. 0m37.
2. Henri STEIN, *Augustin Pajou*, p. 39-40.

APPENDICE II

LA DESCENDANCE D'AVED

Nos documents nous permettraient de donner une généalogie complète de la famille d'Aved. Mais ce n'est pas ici le lieu de le faire. Nous rappellerons simplement le nom des fils du peintre en indiquant leurs descendants actuels.

Aved a eu quatre fils :

Premier fils. — Charles-François AVED DE MAGNAC, né le 3 juillet 1728 à Paris, rue de l'Université, baptisé en l'église Saint-Sulpice le 5 juillet [1], reçu maître particulier des Eaux et Forêts de Chaumont-en-Bassigny en juin 1754 [2], épouse, par contrat du 27 octobre 1754, Jeanne d'Arnolfini de Magnac, fille de Jules-Bertrand d'Arnolfini, comte de Magnac, et de Marie-Jeanne Rubantelle [3], déclare, le 8 mars 1785, qu'il est propriétaire, du chef de sa femme, d'une maison sise à Paris, rue de Tournon, en la censive de Saint-Germain-des-Prés [4], meurt le 14 août 1787 [5].

Dont trois enfants :

1. — Jeanne-Françoise-Cécile, née le 28 janvier 1755, épouse, par contrat du 13 avril 1782, Etienne Le Texier, juge au présidial de Chaumont-en-Bassigny [6], morte le 13 février 1832 [7].

Sa descendance est représentée par les familles GOSSE et MAILLART, de Genève.

2. — Louis-Joseph, né le 29 avril 1758, licencié en droit le 10 juillet 1777, avocat au Parlement, maître particulier des Eaux et Forêts de Chaumont-en-Bassigny en survivance de son père le 12 septembre 1787, épouse, le 6 février 1793 Louise Leblanc, fille de Louis-François Leblanc, seigneur du Buisson et du Chatellier, etc., et de Louise Guérin d'Agon de la Contrie [8].

1. JAL, *Dictionnaire*, article Aved.
2. *Inventaire après le décès d'Aved*, Pièce justificative VIII.
3. *Contrat de mariage*, Pièce justificative VI.
4. Archives Nationales, S. 2850.
5. Papiers Cournault.
6. D'AURIAC, *Armorial de la Noblesse de France*, Paris, 1855, in-4°, article *Aved de Magnac*.
7. Epitaphe, au cimetière de Clamart, à Chaumont-en-Bassigny. Papiers Cournault.
8. Papiers Cournault.

Sa descendance est représentée, en ligne masculine, par son arrière-petit-fils :

Étienne-Elzéar-Albert Aved, comte de Magnac, qui réside au château de Gudmont.

Et, en ligne féminine, par les familles COURNAULT, VAUTHERIN, DE MARION DE GLATIGNY, MERTIAU DE MÜLLER, DE LA FOURNIÈRE, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, D'ABADIE, DE SAINT-GERMAIN, MORIN DE LA LONGUINIÈRE, COTTON DE BENNETOT.

3. — Jean-François, capitaine de vaisseau en l'an III, mort en 1828 sans postérité.

Deuxième fils. — Jean-Gabriel, baptisé le 19 novembre 1731 [1], mort avant son père [2].

Troisième fils. — Jean-Simon AVED DE LOIZEROLLES, né le 28 octobre 1732 [3], avocat au Parlement de Paris dès 1754, habite avec sa mère, rue de Bourbon jusqu'en 1767 [4], se fait adjuger, le 4 septembre 1767, une maison sise quai et place Conti [5], épouse, en 1769, Elisabeth-Geneviève Marteau [6], lieutenant-général du bailliage de l'artillerie de France, à l'Arsenal [7], depuis 1774, emprisonné comme suspect et impliqué dans la « conspiration des prisons » en même temps que son fils cadet, répondit, lors de l'appel des condamnés à mort, à Saint-Lazare, à l'appel du nom de son fils, et fut exécuté à la place de celui-ci le 10 thermidor an II (5 août 1794) [8].

Sa descendance était représentée encore, il y a quelques années, par M. AVED DE LOIZEROLLES, chef d'escadron d'artillerie.

Quatrième fils. — Alexandre-Louis, baptisé le 31 juillet 1735 [9], mort avant son père [10].

1. JAL, *op.* et *loc. cit.*
2. *Inventaire après le décès d'Aved.* Il n'y intervient pas.
3. Archives de la Seine. Etat-civil reconstitué. Naissances.
4. *Almanachs royaux.*
5. Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Manuscrits. Nouvelles acquisitions, 118, folios 160-171.
6. A. BOULÉ, *Les Aved de Loizerolles* (*Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil*, 1911, p. 15-34). M. Boulé date le mariage de Jean-Simon de l'année 1765, mais il n'était pas marié en 1767, quand il acheta la maison du quai Conti, et son premier fils naquit en 1769. Il semble logique de placer son mariage en 1768.
7. *Almanachs royaux.*
8. A. BOULÉ, *op. cit.* — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, tomes 43 (1901), p. 93, 197, 863, 992 ; 44 (1901[2]), p. 972 ; 49 (1904[2]), p. 796, 975. — JAL, *Dictionnaire*, Supplément.
9. JAL, *op.* et *loc. cit.*
10. Voir note 2.

APPENDICE III

LES COLLECTIONS D'AVED

Nous avons vu, dans le corps de notre étude, quelle place tenaient dans la vie du peintre Aved ses collections.

L'avant-propos du catalogue de la vente, après son décès, de ses tableaux rappelle tous les titres qu'il possède à figurer parmi les célèbres « curieux » du dix-huitième siècle.

« Il avoit formé, y est il dit, une grande collection de tableaux ; il y avoit employé tout son patrimoine et le bien de sa femme. Cette belle collection, il l'appelloit sa Bibliothèque. On peut juger par ses ouvrages du fruit qu'il a tiré de cette espèce de lecture. C'étoit au reste un des plus parfaits connoisseurs de l'Europe. Il avoit vû un nombre prodigieux de tableaux de tous les maîtres. Il avoit étudié, avec une attention scrupuleuse, leur manière et leur touche; et sa mémoire étoit telle, que ce qu'il avoit vû une fois, il ne l'oublioit jamais.

« La plus grande partie des tableaux qui composent son cabinet a été acquise dans les différents voyages qu'il a faits en Hollande. Il acheta en entier le fameux cabinet de M. Scholt et les plus beaux tableaux de M. le comte de Wassenaër d'Obdam [1]. »

VENTE WASSENAËR

Nous ignorons ce que contenait exactement la collection Scholt, mais nous pouvons savoir ce qu'Aved acheta à la vente Wassenaër. Un catalogue annoté de cette vente est conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. Il contient, outre les prix d'adjudication, — qui doivent être en florins, — l'indication des adjudicataires. C'est un intermédiaire qui dut se charger d'enchérir pour Aved puisque, après chaque tableau acquis par lui, nous trouvons la mention : Brouwer, pour Aved. *Ce nom de Brouwer (brasseur) est très répandu, en Hollande et dans les Pays-Bas. Voici la liste des tableaux acquis par Aved.*

Rembrant [2].

[P. 4] 2. Portrait de lui-même, orné d'une chaîne d'or.
H. 21 pouces 1/2, L. 18 pouces 1/4.
(*Brouwer, voor Avet.*) *202*

5. Tête d'un Vieillard en profil.
H. 7 pouces, L. 6 pouces.
(*Brouwer, voor Avet.*) *26*

1. *Catalogue...*, p. VIII-IX.

2. Aucun de ces trois tableaux de Rembrandt ne se retrouve dans l'Inventaire après décès ni dans le Catalogue de la vente d'Aved, qui en mentionnent neuf autres du même maître.

[P. 6] 12. Tête d'un Vieillard avec un bonnet rouge.
H. 8 pouces, L. 7 pouces.
(*Avet.*) *64*

Gerhard Dou [1].

16. Une Fille versant du lait dans un plat, avec quantité d'ustensiles et autres accompagnemens.
H. 14 pouces, L. 10 pouces 1/2.
(*Brouwer, voor Avet.*) *1710*

Fluweelen Breugel [2].

19. Vuë d'un Village avec beaucoup de figures, chariots, etc.
H. 8 pouces 1/2, L. 12 pouces.
(*Brouwer, voor Avet.*) *510*

Philip Wouwerman [3].

[P. 8] 25. Une Écurie, avec 9 chevaux et plusieurs figures.
H. 16 pouces, L. 22 pouces.
(*Brouwer, voor Avet.*) *875*

Adrian Van Ostade [4].

[P. 10] 37. Un Alchymiste, une Femme, quelques garçons, et beaucoup d'accompagnemens.
H. 13 pouces, L. 17 pouces.
(*Brouwer, voor Avet.*) *910*

Du Sart [5].

[P. 16] 71. Des paisans qui se battent.
H. 8 pouces, L. 9 pouces 1/2.
(*Brouwer, voor Avet.*) *100*

Van Toll.

73. Un homme mangeant du Harang.
H. 10 pouces 1/4, L. 7 pouces 1/2.
(*Brouwer, voor Avet.*) *155*

Philip Van Dyk.

[P. 22] 108. Une fille qui plume un coq à la fenêtre.
H. 10 pouces, L. 7 pouces 1/2.
(*Brouwer.*) [*pour Aved?*] *202*

1. Ce tableau ne figure ni dans l'Inventaire ni dans le Catalogue de la vente.

2. Ne figure ni dans l'Inventaire ni dans le Cataloguè de la vente.

3. N° 62 du Catalogue de la vente.

4. Sous les n°s 44 et 49, le Catalogue de la vente mentionne deux tableaux d'Adrien Van Ostade dans lesquels on ne peut guère reconnaître celui-ci.

5. Ne figure ni dans l'Inventaire ni dans le Catalogue de la vente. Même observation pour les deux suivants.

Jan Dekker [1].

109. Paisage, avec une ferme, et un paisan passant sur une planche.
H. 19 pouces, L. 24 pouces.
(Brouwer, voor Avet.) *102*

Van den Bosch [2].

[P. 24] 119. La Ville d'Anvers, vuë du côté de la Tête de Flandres.
H. 20 pouces, L. 37 pouces.
(Brouwer, voor Avet.) *78*

(*Catalogue des tableaux du Cabinet de Monsieur le comte de Wassenaër d'Obdam, etc... Dont la vente publique se fera le 19 août 1750, dans la maison de ce Seigneur, à La Haye, par Pierre de Hondt.* — Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes. Catalogues annotés, Yd. 507.)

VENTE GERSAINT

Peu de temps avant, à la vente de Gersaint, Aved acquérait un tableau de Berghem :

N° 301. Un tableau des plus finis de Berghem, peint sur bois, où se voit une hostellerie à la porte d'une ville; au devant sont plusieurs figures et un cheval attelé à une charrue. Il porte 18 pouces de h. sur 15 pouces 4 lignes de l. Ce sont ordinairement ces petits morceaux que Berghem prenoit plaisir à finir avec soin, ce qui les rend extrêmement piquans.

(A été acheté par Aved.)

(*Catalogue de la vente Gersaint, 25 mai 1750.* — Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes. Catalogues annotés, Yd. 18.)

TABLEAUX DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

Mais ce n'étaient pas seulement les tableaux des maîtres anciens que recherchait Aved. Il possédait aussi de nombreuses œuvres des peintres, ses contemporains.

Il avait des Chardin. Le Livret du Salon de 1753 mentionne, sous le n° 65, Un tableau représentant du gibier, appartenant à M. Aved, *celui de 1761, sous le n° 43,* Plusieurs tableaux d'animaux *qui lui appartenaient aussi. A sa mort, il possédait sept tableaux de ce maître* [3].

*Lagrenée peignit au moins trois toiles pour lui; il nous le dit lui-même, dans l'*Etat des tableaux faits par Monsieur Lagrenée *qu'il a dressé. Dans le chapitre intitulé :* Etat des tableaux peints depuis mon retour de Saint-Pétersbourg — *il était revenu de Russie le 27 avril 1762 — le peintre mentionne, sous le n° 102 :* La Poésie héroïque et la Poësie pastorale, pour M. Aved, peintre du Roy; *sous le n° 103 :* La Peinture, pour M. Aved, peintre du Roy, *et il ajoute :* Reçu un présent [4].

A sa mort, la collection d'Aved gardait des tableaux de Jean-Baptiste Monnoyer, de Le Bel, de Coypel, de Grimou, de Jean Jouvenet, de Joseph Parrocel, de Santerre, de Watteau, de Raoux, de Lemoyne, de Lafosse, de Verdier, de Tersonnier [5].

1. On peut reconnaître ce tableau dans le n° 94 ou, peut-être, le n° 95 du Catalogue de vente.

2. Ne figure ni dans l'Inventaire ni dans le Catalogue de la vente.

3. Voir plus loin l'Inventaire, aux n°s 78, 99, 104, 116 et 122.

4. Publié par Ed. et J. de GONCOURT, *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, Edition de 1913, Paris, in-18, p. 337.

5. Voir plus loin l'Inventaire aux n°s 54, 56, 57, 83, 85, 86, 87, 99, 101, 103, 105, 112, 124, 126, etc.

ŒUVRE DE REMBRANDT

Il faut aussi regretter que le Catalogue de la vente d'Aved ne donne pas le détail des estampes qu'il possédait. Elles devaient être intéressantes : un témoignage contemporain nous apprend en effet qu'un moment il posséda un bel œuvre de Rembrandt.

Voici ce que dit un amateur inconnu, dans des remarques manuscrites, faites en 1755, et placées en tête d'un catalogue de vente :

« M. Pond à Londres peintre et graveur à l'eau-forte, de tres bon-gout, ayant tres-bien imité les desseins de Rembrandt, est mort en l'année 1758. Il avait rassemblé en plusieurs années une superbe œuvre de Rembrandt. Celle que M. Remy a envoyé à M. Major, habille graveur en cette ville, qu'il avoit vendü à cet amateur, était tres ample et fort belle, ayant nombre de pièces de la première rareté, elle venoit de M. Aved célèbre peintre de portraits, qui s'étoit fait un vray plaisir de la rassembler, n'y ayant même rien épargné pour la rendre autant choisie et complette qu'il luy a été possible ».

(*Catalogue de l'incomparable collection et la seule complette des Estampes de Rembrant, avec toute leurs variations... Recueilli depuis l'an 1728 jusqu'à présent, par M. Amadée de Burgy, dont la vente publique se fera dans sa maison à La Haye, lundi le 16 juin 1755, par Pierre Gérard van Baalen...* — Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes. Catalogues annotés. Yd. 31. Pages manuscrites non numérotées placées en tête. — Cité par Georges DUPLESSIS. Gazette des Beaux-Arts, 1875, 2e période, tome 11, p. 480.)

A ces renseignements nous pouvons ajouter les suivants :

« Il semble que Rémy, surtout dans le début de sa carrière, se soit occupé du commerce des estampes. Nous avons relevé sa signature avec la date 1749 sur quelques très belles estampes anciennes, notamment de Rembrandt. Ces dernières faisaient peut-être partie du riche œuvre de ce maître que Rémy avait obtenu du peintre Aved et qu'il avait envoyé en Angleterre à Major (notice ms. dans le cat. Amadée de Burgy, 1755, du Mauritshuis à La Haye). Thomas Major (le graveur, 1720-1799), qui s'occupait de la vente de dessins et gravures, en céda évidemment à Pond, car nous avons relevé la signature de Rémy, en compagnie du cachet d'Astley, qui possédait, vers 1760, la collection de Pond. Il est possible aussi que Pond ait été un des acheteurs dans la vente que Major fit faire à Londres, chez Langford, le 17 janvier 1751 et 5 soirs suivants... Walpole (*Anecdotes*, 1762) raconte que Pond vendit sa belle collection d'estampes à un amateur de Norfolk, et ajoute : « They have since been sold by auction » ; il fait ainsi allusion à la vente Sir Edward Astley, des 25 mars 1760 et huit soirs suivants. Cet amateur avait acquis de Pond, avec d'autres belles estampes, l'œuvre superbe de Rembrandt rassemblé par Pond avec le plus grand soin au cours d'un grand nombre d'années. Il y avait là nombre de pièces qui provenaient de l'ancienne collection Six, peut-être du bourgmestre même, l'ami de Rembrandt. Pond avait obtenu ces pièces choisies et rarissimes, directement ou indirectement, du graveur Jac. Houbraken qui fut, à ce qu'il paraît, l'acheteur de l'œuvre gravé de Rembrandt dans la vente Willem Six en 1734. Pond acheta aussi, au graveur Thomas Major (1720-1799), qui les tenait lui-même de Rémy, de très beaux Rembrandt, provenant du peintre Aved. »

(Frits LUGT, *Les marques des collections de dessins et d'estampes...* — Amsterdam, 1920, in-8°, p. 405 et 375.)

VENTE DE LA COLLECTION D'AVED

Mais, nous l'avons déjà dit, en parlant d'Aved collectionneur, il convient de ne pas oublier Aved marchand. Un goût inné le poussait à collectionner, mais il tirait profit de ce goût. Bien des œuvres ne firent que passer chez lui. Des douze tableaux acquis par lui à la vente Wassenaër, en 1750, deux seulement étaient encore en sa possession, seize ans plus tard. L'œuvre de Rembrandt qu'il avait mis tant de soin à rassembler est vendu par lui avant 1755.

Ainsi l'Inventaire et le Catalogue des tableaux trouvés chez lui et vendus après sa mort reflètent-ils, au moins autant que ses goûts artistiques, ses tendances commerciales.

La vente des collections et du mobilier d'Aved fut faite par les soins d'un des spécialistes les mieux désignés : Pierre Rémy. Il était en relations d'affaires avec Aved. C'est lui — nous venons de le voir — qui avait négocié la vente de l'œuvre de Rembrandt que possédait le portraitiste.

Cette vente fut annoncée en ces termes par les Affiches :

« Vente d'effets considérables (après le décès de *M. Aved* peintre du Roi et de son Académie) sçavoir : Tableaux originaux du *Tintoret,* du *Dominiquin,* de *Guerchin,* de *Paul Brill,* de *Corneille Pœlembourg,* de *Jacques Jordans,* de *Van Dick,* de *Rembrandt,* de *David Téniers, d'Adrian Van Ostade* de *Gérard Dow,* de *Bartholomée de Breemberg,* de *Philippe Wouwermans,* de *Nicolas Poussin,* de *Sébastien Bourdon,* de *Jouvenet* et autres bons Maîtres des 3 écoles; plusieurs groupes, figures et bustes de bronze et de marbre, belle table d'albâtre oriental sur pied doré, lustre de crystal de Roche, clavecin de Ruckers, belles porcelaines très anciennes et autres, morceaux de laques, bordures de bois sculptées et dorées, estampes, etc. Le 24 nov., 3 h. de relevée, et jours suiv., rue de Bourbon, attenant les Théatins. On finira cette vente par les dessins et estampes. Le catalogue se trouve chez Didot l'aîné, imprimeur libraire, rue Pavée, près du quai des Augustins. On vendra, immédiatement après les effets ci-dessus, les meubles, comme batterie de cuisine, fauteuils et chaises de tapisserie, tentures, glaces, commodes, pendules, bijoux, etc... »

(*Affiches, annonces, avis divers* du 20 novembre 1766, n° 883.)

Le Catalogue lui-même était l'œuvre de Rémy. Nous le donnons ci-dessous, moins l'Avant-propos biographique, dont la substance a déjà passé tout entière dans notre ouvrage. On y retrouvera les expressions, les épithètes chères à Rémy et qui attirèrent les railleries de ses contemporains, ces tableaux ragoûtants, piquants, satisfaisants, *composés* avec avantage *ou* d'un pinceau velouté, *les* beautés de touche *ou la* touche grave et savante *qu'il reconnaissait à l'artiste.*

Tel quel, ce catalogue est des plus intéressants pour nous. Notons qu'il convient de le comparer à la liste des tableaux trouvés, à la mort d'Aved, dans son appartement de Paris et sa maison de Saintry. (Le numéro qui figure à la suite du numéro d'ordre du Catalogue est celui de l'Inventaire, qu'on trouvera aux Pièces justificatives.) Cette comparaison permet également de s'assurer que ce ne peut être que par erreur que les Goncourt ont parlé d'une deuxième vente Aved, faite en 1770. (Catalogue de l'œuvre de Watteau, n° 39 ; La Maison d'un artiste, t. I, p. 1.) *Tous les tableaux importants et pour ainsi dire tous les articles de l'inventaire ont passé à la vente de 1766.*

Les mesures des tableaux que l'on donne sont prises de feuillure en feuillure, sans y comprendre les bordures, qui sont presque toutes très belles. [*Note du rédacteur du Catalogue.*]

Nous avons ajouté, à la fin de chaque notice, les noms des acquéreurs et les prix qu'ils ont payés. Nous empruntons ces renseignements aux Catalogues annotés des collections de M. Marcel Nicolle et de M. Seymour de Ricci, qui nous ont été très aimablement communiqués par leurs propriétaires.

CATALOGUE
RAISONNÉ
DE TABLEAUX,
DE DIFFÉRENS BONS MAÎTRES
DES TROIS ÉCOLES,

De Figures, Bustes & autres Ouvrages de Bronze & de Marbre, de Porcelaines, & autres Effets qui composent le Cabinet de feu M. Aved, Peintre du Roi & de son Académie.

Par Pierre Remy.

Cette Vente se fera le Lundi 24 Novembre 1766, trois heures de relevée, & jours suivants aussi de relevée, rue de Bourbon, à côté de la petite porte de l'Eglise des Théatins.

A PARIS;

Chez Didot, l'aîné, Libraire & Imprimeur rue Pavée, premiere Porte cochere, en entrant par le Quai des Augustins.

M. DCC. LXVI.

ÉCOLE D'ITALIE

Jacques Robusti, dit le Tintoret.

1 (*108*) Notre Seigneur en Croix : au bas sont S. Jean, la Vierge et les Saintes Femmes; deux bourreaux tiennent une échelle; on compte en tout neuf figures. Ce Tableau est d'une grande beauté et du meilleur faire de ce grand Peintre Vénitien, il est peint sur une toile ceintrée du haut, qui porte 5 pieds 9 pouces de haut, sur 4 pieds de large. [*Adjugé 160 livres.*]

Dominique Zampierri, dit le Dominiquin.

2 (*71*) La Sainte Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux ; S. Joseph est à la gauche du tableau, dans l'attitude d'un homme qui réfléchit. Ce Tableau, dont le mérite est connu, est peint sur une toile de 4 pieds 4 pouces de haut, sur 3 pieds 8 pouces de large. [*Adiugé 720 livres (Chevalier).*]

Jean François Barbieri da Cento, dit le Guerchin.

3 (*100*) Loth et ses filles, figures de grandeur naturelle. Ce Tableau, qui est d'un vigoureux coloris, est peint sur toile; il porte 5 pieds 8 pouces de haut, sur 4 pieds 9 pouces de large. [*Adjugé 400 livres (Ménageot).*]

Cerquozzi, surnommé Michel Ange des Batailles.

4 (*?*) Une Bataille richement composée et grassement peinte, sur une toile de 20 pouces et demi de haut, sur 37 pouces de large. [*Retiré.*]

Benedetto Castiglione Genovese, appelé communément le Benedette.

5 (*119*) Un sujet tiré de la Genèse, chapitre premier. Ce Tableau, riche de composition, est peint sur une toile de 7 pieds un pouce, sur 5 pieds 4 pouces. [*Adjugé 400 livres (Renoir).*]

Jean François Romanelli.

6 (*68*) Une agréable Nymphe se tenant à un arbre et montrant de l'eau qui tombe sur des rochers ; cette figure n'est vue qu'à mi-corps. Tableau peint sur une toile de 6 pouces et demi de haut, sur 8 pouces un quart de large. [*Adjugé 19 livres (Rémy).*]

Pierre François Mola, dit le Molle.

7 (*72*) S. Jérôme à genoux, la tête élevée ; son livre est à terre devant lui ; le fond est un paysage. Ce Tableau, touché savamment, de la bonne manière de ce Maître, et d'un bon coloris, est peint sur toile ; il porte 18 pouces de haut, sur 12 de large. [*Adjugé 47 livres 1 sol (Basan).*]

Luc Jordane de Naples, surnommé il fa Presto.

8 (*?*) Jupiter qui vient visiter Semelé, figures grandes comme nature, accompagné de trois amours, dont un tient le rideau du lit. Ce Tableau est peint sur une toile de 4 pieds 8 pouces de haut, sur 5 pieds 10 pouces de large. [*Adjugé 601 livres (Rémy).*]

9 (*74*) La Sainte Vierge avec l'Enfant Jesus, donnant un cordon à un Religieux ; un Ange tient un plat, sur lequel sont des Reliquaires et un Lys. Ce Tableau, qui est d'un agréable et bon coloris, est peint sur toile, il porte 23 pouces de haut, sur 18 de large. [*Adjugé 52 livres.*]

Francesco Trevisani.

10 (*128*) Un très beau Tableau peint sur une toile de 18 pouces de haut, sur 14 pouces et demi de large ; il représente la Madeleine à genoux, accompagnée de quatre Anges, dont deux lui présentent un livre ouvert ; deux têtes de Cherubins sont dans une Gloire. [*Adjugé 260 livres.*]

Philippe de Liano, surnommé le Napolitain.

11 (*129*) Deux Batailles peintes sur toile, chacune porte 7 pouces et demi de haut, sur 11 pouces. [*Adjugé 36 livres, 10 sols.*]

Sébastien Ricci.

12 (*74*) L'Adoration des Rois ; ce Tableau, qui est d'une composition riche et intéressante, est peint sur une toile de 23 pouces de haut, sur 18 de large. [*Adjugé 84 livres (Rémy).*]

François Solimene.

13 (*110*) Le Mariage de Sainte Catherine. Tableau peint en pastel ; il porte 18 pouces de haut, sur 12 pouces de large. Ce morceau est un des bons de ce Maître. [*Adjugé 72 livres.*]

Renaud Montagne de Venise.

14 (*102*) La vue d'une Ville, d'un Fort et de plusieurs Vaisseaux en mer. Tableau richement composé, avec beaucoup de figures ; il est peint sur une toile de 20 pouces de haut, sur 31 de large. [*Adjugé 60 livres, 1 sol (Basan).*]

ÉCOLE DES PAYS-BAS

Pierre Breughel.

15 (*114*) Un beau Paysage, dans lequel Jean-Baptiste Oudry a peint, dans son bon tems, plusieurs chiens qui courent au Cerf. Ce Tableau est peint sur une toile de 21 pouces de haut, sur 28 de large. [*Adjugé 42 livres (Rémy).*]

Christophe Swarts.

16 (*15*) Trois Officiers qui jouent aux dez sur un tambour ; un jeune garçon présente un verre de vin à une femme qui les regarde ; trois personnages s'apperçoivent dans un éloignement à droite, et un peu de Ciel. Ce Tableau, peint sur une toile, porte 19 pouces de haut, sur 28 de large. [*Adjugé 140 livres (Rémy).*]

Paul Bril.

17 (*35*) Un beau Paysage, dans lequel on observe six vaches, un veau, une femme qui les conduit; deux hommes dans une belle prairie, proche de la rivière. Sur le premier plan, dans le coin à gauche, un Chasseur tire sur des canards, deux autres l'accompagnent. Toutes les figures et les animaux sont peints par Annibal Carrache. Ce Tableau, d'une composition heureuse et d'une belle couleur ragoutante, jouit d'une réputation méritée. Il est peint sur toile ; il porte 22 pouces de haut, sur 28 de large. [*Adjugé 1.520 livres (Gagny).*]

18 (*77*) Une Marine. On remarque des vaisseaux et chaloupes au bord de la mer, et des bateaux, dont deux dans lesquels on charge des balots et des tonneaux ; des tours et autres édifices sont placés sur la gauche à quelque distance. Les figures sont en grand nombre et aussi bien dessinées que si elles étoient de la main de Carrache, ce qui donne à croire à quelques-uns que ce grand Maître en est l'Auteur. Ce Tableau, qui est d'un coloris clair, et que l'on regarde avec plaisir, est peint sur une toile de 22 pouces de haut, sur 28 pouces de large. [*Adjugé 200 livres (Ménageot).*]

Pierre Neefs.

19 (*49*) L'intérieur d'une Eglise éclairée par le jour et enrichie de beaucoup de figures. Ce bon Tableau, peint sur bois, porte 12 pouces 3 lignes de haut, sur 17 et demi de large.

20 (?) Un autre intérieur d'Eglise, enrichi aussi de beaucoup de figures. Tableau sur toile de 17 pouces de haut, sur 23 de large. [*Adjugés, les deux ensemble, 253 livres (Montesquieu).*]

Michel Rickaert.

21 Un Paysage montagneux; deux hommes gardent des chèvres sur des rochers. Ce Tableau, peint sur cuivre, porte 10 pouces 3 quarts de haut, sur 15 pouces 9 lignes. [*Retiré.*]

Pierre Paul Rubens.

22 (*76*) Un Tableau peint sur une toile de 24 pouces de haut, sur 19 et demi de large. Il représente S. Michel qui terrasse le Démon. [*Adjugé 88 livres (Rémy).*]

Guillaume Nieulant.

23 (*67*) Des Vues de rochers, de coteaux, et d'un Paysage extrêmement agréable et frais de coloris ; l'on remarque sur le devant, dans le coin à gauche, deux hommes et une femme qui se reposent, un âne qui pâture. Ce Tableau, peint sur cuivre, porte 8 pouces 3 lignes de haut, sur 12 pouces de large. [*Adjugé 75 livres (Langlier).*]

24 (*131*) Deux autres Tableaux du même Maître, enrichis de figures et animaux, l'un est peint sur cuivre et l'autre sur bois ; chacun porte 10 pouces de haut, sur 13 de large. [*Adjugé 168 livres, 2 sols (Renoir).*]

Cornille Poelenburg.

25 (*34*) Diane découvrant la grossesse de Calisto. Cette Divinité et une de ses Nymphes sont vues par le dos, assises sur un morceau de rocher, trois autres découvrent Calisto, d'autres se baignent dans une rivière ; ces figures sont au nombre de 14. Un riche paysage et des rochers se distinguent très bien de l'autre côté de la rivière. Ce tableau, peint sur bois, qui porte 19 pouces et demi de haut, sur 29 de large, a un coloris frais, brillant, et autant agréable qu'on puisse se l'imaginer ; on croit pouvoir assurer que ce morceau est du premier ordre. [*Adjugé 3.401 livres (Rémy).*]

26 (*75*) Des figures et animaux dans une campagne enrichie par plusieurs belles ruines ; il règne dans ce Tableau une suavité et un coloris qui le distinguent. Il est peint sur bois, et porte 12 pouces de haut, sur 15 de large. [*Adjugé 602 livres (Rémy).*]

Jean Breughel, ou *Breughel de Vlour.*

27 (*134*) Un Tableau peint sur cuivre, de 9 pouces et demi de haut, sur 6 pouces 3 quarts de large. Il représente des fleurs dans un gobelet de verre posé sur une table. [*Adjugé 13 livres, 6 sols.*]

Jacques Jordaens.

28 (*1*) Une Sainte Famille, composée de huit figures, petite nature ; on y remarque l'Enfant Jésus debout, les pieds sur un Dragon qui serpente autour du globe ; la Sainte Vierge assise, vue de profil, le soutient de la main gauche posée sur la poitrine ; elle a le bras droit passé derrière l'Enfant, et tient la main du petit S. Jean, qui a une poire et est assis sur un mouton ; S. Joseph est à la droite du Tableau, une main posée sur le Berceau ; le Grand-Prêtre Siméon et la Prophétesse Anne sont au côté opposé. Ce Tableau est peint sur une toile de 5 pieds 1 pouce de haut, sur 4 pieds 6 pouces de large. Les Amateurs n'ignorent pas qu'il se trouve assez ordinairement dans les Compositions de ce Maître des figures outrées de caractère, ignobles et très désagréables ; ce Tableau-ci n'a pas ce défaut, tout y est traité avec noblesse. [*Adjugé 1.201 livres (Montesquieu).*]

Antoine Van Dyck.

29 (*53*) Notre Seigneur descendu de la Croix, représenté soutenu par la Vierge et en partie sur ses genoux ; deux Anges l'adorent. Trois têtes de Chérubins sont en haut, à la gauche du Tableau, qui est peint sur bois, et porte 3 pieds 5 pouces de haut, sur 4 pieds et demi de large. [*Adjugé 6.000 livres (Aved).*]

30 (*68*) Un Portrait d'homme, vu de 3 quarts ; il porte une fraise large et élevée, un habit à boutons d'or, et une chaine aussi d'or. Ce Tableau, de forme ovale, est peint sur une toile de 24 pouces de haut, sur 19 de large. [*Adjugé 300 livres (Le Blanc).*]

Rembrandt Van Ryn.

31 (*4*) Susanne au bain ; cette vertueuse femme est inclinée et debout, un pied dans l'eau et l'autre sur une marche de pierre ; elle semble faire un effort pour échapper des mains d'un vieillard qui la retient par sa chemise, dont elle s'est en partie couverte. Le second vieillard est sur un plan un peu plus élevé, la main droite appuyée sur une rampe d'escalier ; une belle robe d'écarlate avec agrément d'or, est posée sur un pied d'estal, au bas duquel sont des pantoufles de même couleur ; des édifices et de l'architecture font en plus grande partie le fond de ce Tableau, qui est peint sur bois ; il porte 28 pouces de haut, sur 34 de large. Une intelligence parfaite, une touche ferme et le bel effet du clair obscur distinguent infiniment ce morceau, et le mettent au rang des plus importants de ce Maître : on lui reproche néanmoins que la figure de Susanne n'est pas d'un beau choix ; mais qui ne sait pas que Rembrandt n'a jamais brillé dans la partie du dessein, lorsque les sujets l'ont obligé de représenter des femmes nues ? [*Adjugé 2.360 livres.*]

32 (*5*) Le Portrait de la Princesse de Nassau Sighem. Cette Dame, qui a un beau port, est vue à mi-corps et de face ; elle a le bras gauche posé sur une tablette de pierre, le coude droit appuyé sur la même tablette, et le bras élevé tenant une fleur de Grenade. Ce Tableau, qui est peint sur une toile de 32 pouces de haut, sur 26 de large, est du nombre des bons portraits de Rembrandt. [*Adjugé 791 livres.*]

33 (*73 ?*) Le Portrait d'un jeune homme vû presque de face ; sa tête est garnie de cheveux un peu frisés ; il porte un très grand collet rabattu sur son habit, qui est noir. Ce Tableau est clair et d'un beau fini. Il est peint en 1651, sur une toile de 23 pouces de haut, sur 16 de large. [*Adjugé 102 livres (Rémy).*]

34 (*6*) Le Portrait de Lenard Bramer, vû de 3 quarts et plus qu'à mi-corps ; il tient des deux mains un cahier de papier et un porte-crayon ; son chapeau est en pain de sucre à bord rabattu, avec ganse d'or ; un rabat, une robe noire, en partie ouverte, laisse voir une veste à petits galons et boutons d'or. Ce Tableau ragoutant est peint sur une toile de 41 pouces de haut, sur 31 pouces et demi de large. [*Adjugé 152 livres, 5 sols.*]

35 (*83*) Une Fille qui tient un livre de Musique ; elle est assise et vue jusqu'aux genoux. Ce Tableau est peint sur bois ; il porte 24 pouces de haut, sur 19 de large. [*Adjugé 33 livres.*]

36 (*88*) Buste de femme, un chapeau sur la tête, peint sur une toile de 21 pouces et demi de haut, sur 17 pouces et demi de large. [*Adjugé 49 livres, 5 sols.*]

37 (*?*) Un Philosophe qui tient, avec ses deux mains, un livre ouvert ; il est assis proche d'une chaumière. Cette figure est d'un caractère noble, et par conséquent très estimable. Ce Tableau peint sur bois, porte 21 pouces de haut, sur 16 de large. [*Retiré.*]

38 (*7*) Un tems orageux, représenté avec toute l'intelligence d'un Artiste qui connoît parfaitement les effets de la nature. Ce Tableau est en outre très intéressant par la richesse de la composition ; on voit sur le devant des maisons et des arbres proche d'un pont composé de deux arches, sous lesquelles passe une rivière, des Moissonneurs dans la campagne, qui chargent une voiture, d'autres personnages et des animaux ; plusieurs coteaux terminent le point de vue. Ce Tableau est peint sur une toile de 14 pouces de haut, sur 23 de large. [*Adjugé 300 livres.*]

39 (*84*) Un Officier à cheval et plusieurs autres figures. Ce Tableau, qui n'a pas de bordure, est une esquisse remplie de mérite, peinte sur une toile de 24 pouces et demi de haut, sur 23 pouces de large. [*Adjugé 25 livres.*]

Abraham Van Diepenbéke.

40 (*45*) Une Orgie, ou Fête de Bacchus, composée de 17 figures, depuis 4 pouces jusqu'à 6 de proportion, les unes boivent, les autres dansent et se reposent : toutes les attitudes variées rendent ce Tableau satisfaisant. Il est peint sur cuivre, et porte 16 pouces de haut, sur 18 pouces de large. [*Adjugé 121 livres (Montesquieu).*]

Erasme Quellinus.

41 (*133*) Les quatre Eléments personnifiés par les Dieux de la Fable. Tableau peint sur cuivre; il porte 19 pouces et demi de haut, sur 15 de large. [*Adjugé* 132 *livres.*]

Adrien Brauwer.

42 (*65*) Quatre hommes, dont deux qui jouent aux cartes. Ce Tableau, que l'on attribue à Brauwer, est peint sur une toile de 14 pouces de haut, sur 13 de large. [*Adjugé 60 livres.*]

David Teniers.

43 (*127*) La maison d'un Boucher; une femme y dépouille la tête d'un veau. Ce Tableau, qui est du bon tems de ce Maître, est peint sur une toile qui porte 28 pouces de haut, sur 21 pouces et demi de large. [*Adjugé 404 livres.*]

44 (*26*) Un Berger endormi proche de son troupeau, composé de deux vaches, onze moutons, un agneau et deux porcs; un chien est à côté de son Maître. Sur un plan un peu éloigné à gauche, on remarque entr'autres des gens à table sous une treille, à la porte d'un Cabaret; et sur la gauche, un peu plus loin, plusieurs maisons, du paysage, et de petites figures. Ce Tableau, composé avec avantage, est de l'agréable coloris de Teniers; il est peint sur toile, et porte 22 pouces de haut, sur 28 et demi de large. [*Adjugé 1.350 livres (Guillaume).*]

45 (*28*) Un riche Paysage avec des Fabriques; la Magdelene dans sa pénitence se voit sur le devant du Tableau. C'est un pastiche dans le style de Jean-Baptiste Mola. Il est peint sur toile, et porte 21 pouces de haut, sur 29 de large. [*Adjugé 100 livres.*]

46 (*?*) Un Port de mer; on y peut compter 50 figures, dont les plus grandes ont 4 pouces de proportion. Ce Tableau est d'une bonne couleur, et composé avantageusement; il est peint sur une toile de 29 pouces de haut, sur 46 de large.

47 (*107*) Une Ferme, au dehors de laquelle on voit des poules et des cannes, dont plusieurs sont dans l'eau; l'on seroit tenté de croire que ce Tableau est de David Teniers; s'il n'en est pas, il est donc d'Apsoom, son imitateur. Ce Tableau est peint sur bois; il porte 17 pouces de haut, sur 13 pouces et demi de large. [*Adjugé 60 livres.*]

Adrien Van Ostade.

48 (*24*) Un Tableau peint sur toile, de 36 pouces de haut, sur 50 pouces de large. Ce morceau est le plus grand que l'on connoisse à Paris, et par conséquent le plus capital; il est fait avec une intelligence qui caractérise un Artiste profond dans son Art; on y remarque deux grandes maisons où l'on tient Hôtellerie, dont l'une a pour enseigne un Lion, devant laquelle on danse en rond, au son d'une musette, pendant que d'autres boivent, fument, s'embrassent et se reposent. Tous les groupes de figures sont distribués agréablement et avantageusement. On distingue encore à gauche, sur un plan un peu éloigné, beaucoup de personnages, des tentes et des arbres. Il y a environ 80 figures, dont les plus grandes ont 4 à 5 pouces de proportion. [*Adjugé 2.401 livres (Rémy).*]

49 (*25*) Une chambre, dont la plus grande lumière est occasionnée par une lampe attachée dans une cheminée où il y a grand feu, un jeune garçon se chauffe, cinq hommes assis fument et boivent, une femme les regarde. Ce Tableau est peint sur bois, et porte 14 pouces et demi de haut, sur 13 de large, [*Adjugé 250 livres (Donjeu).*]

Gerard Dov.

50 (*11*) Une vieille femme agréable, vue de face et à mi-corps, proche d'une table, sur laquelle est un baquet qui contient les ingrédiens pour faire du boudin, qu'elle hache avec un couperet. Une cornette blanche, une fraise, un bavolet, des manches rouges et un tablier bleu composent son habillement : différents accessoires, comme lanterne accrochée à la muraille, une cruche, un chauderon, et des légumes posés sur un banc et sur la table enrichissent ce Tableau, éclairé par la lumière d'une chandelle ; il est peint sur bois ceintré du haut, et porte 14 pouces 1 quart de haut, sur 11 pouces 3 lignes de large. On connoît le mérite des Ouvrages de ce Maître, qui sont portés au plus haut prix. [*Adjugé 800 livres.*]

Adrien Van den Velde.

51 (*?*) Cinq belles vaches dans une prairie. Ce Tableau, qui est d'une agréable couleur et d'un pinceau onctueux, a été peint en l'année 1654, sur une toile de 20 pouces 3 lignes de haut, sur 24 pouces et demi de large.

David Rickaert.

52 (*10*) Jupiter et Mercure recevant l'hospitalité chez Baucis et Philémon. Tableau peint sur toile de 21 pouces et demi de haut, sur 32 pouces et demi de large. C'est avec raison que M. Descamps dit que les études réfléchies sur la maniere des grands Maîtres mirent Rickaert de niveau avec les meilleurs Peintres de son tems ; on remarque cette vérité dans ce Tableau que nous annonçons, qui a un coloris agréable et une touche admirable. [*Adjugé 302 livres.*]

53 (*59*) Une Famille dans leur cuisine, où sont quantité d'ustensiles de ménage, des poules, du poisson et des légumes. Ce Tableau est peint sur bois, dans le style de Teniers ; il a des beautés de touche qui le distinguent. Sa hauteur est de 12 pouces, et sa largeur de 20 pouces et demi. [*Adjugé 30 livres.*]

Isaac Ostade.

54 (*89*) Un Tableau peint sur bois, qui porte 12 pouces de haut, sur 15 de large : il représente la vue d'un village entouré d'arbres et une campagne ; plusieurs figures s'y remarquent. [*Adjugé 60 livres, 5 sols.*]

Thomas Wyck.

55 (*16*) Deux Tableaux, l'un représente un Philosophe dans son Cabinet, et l'autre, un Chymiste dans son laboratoire, avec un jeune garçon, chacun avec les attributs et ustensiles de son art, et occupé à son travail. Les compositions de ces Tableaux sont d'une grande richesse et du meilleur tems de ce Maître ; ils sont sur bois, et portent chacun 15 pouces de haut, sur 13 de large. [*Adjugé 190 livres.*]

Pierre Van der Faes, surnommé Lely.

56 (*134*) Une Dame habillée en satin blanc brodé ; le fond de ce Tableau est du paysage et une balustrade ; il est sur toile, et porte 30 pouces de haut, sur 19 de large. Il n'a point de bordure. [*Adjugé 15 livres, 1 sol.*]

57 (*?*) Un Officier ayant une cuirasse ; il est vû à mi-corps, et peint sur une toile de 26 pouces de haut, sur 21 de large. [*Adjugé 4 livres.*]

Bartholomé Breenberg.

58 (*31*) S. Paul et Barnabé guérissant un boiteux à Lystres. Ce Tableau renferme tous les attributs du Paganisme ; la composition est des plus considérables ; on y compte environ 500 figures, en y comprenant les petites, qui se voient dans l'éloignement ; les plus grandes ont 4 et 5 pouces de

proportion. Ce Tableau est un de ceux dans lequel Breenberg a fait voir l'abondance de son génie dans la composition; le coloris est très ragoutant et la touche grasse et savante : il est peint sur bois, et porte 25 pouces de haut, sur 31 de large. [*Adjugé 3.250 livres (Valade).*]

59 (*32*) Un autre Tableau très capital et d'un coloris vigoureux, peint par le même Breenberg, sur une toile de 32 pouces de haut, sur 38 de large; il représente le martyre de S. Laurent; les plus grandes figures ont 8 à 9 pouces de proportion; on y remarque l'Empereur Décius, plusieurs Tribuns militaires, des Prêtres de Mercure, dont on voit la Statue, son Temple, et différents Monuments de Rome. Breenberg lui-même a gravé l'estampe de ce Tableau, qui est très connu, et dont on fait un cas singulier. [*Adjugé 721 livres (Rémy).*]

60 (*33*) Un homme et une femme, chaque figure porte 2 pouces et demi de proportion, et cinq vaches proche d'un ancien édifice ruiné; à gauche, sur un plan plus éloigné, on remarque un Châteaû dans un bois, dont on n'apperçoit que la partie du haut, et des montagnes dans l'éloignement. Ce Tableau est piquant, et agréable de couleur; on ne peut desirer un plus joli morceau de ce Maître : il porte 9 pouces de haut, sur 11 pieds 3 lignes de large, peint sur bois. [*Adjugé 401 livres.*]

61 (*33*) Un autre beau Tableau du même Maître, et dans le style du précédent; il représente une très agréable vue de Tivoli, où l'on aperçoit plusieurs petites figurines et des animaux; il est peint sur bois, et porte 7 pouces de haut, sur 12 pouces 3 lignes de large. [*Adjugé 170 livres.*]

Philippe Wouvermans.

62 (*18*) Une Ecurie qui occupe presque tout le Tableau; elle a sur la gauche deux très grandes entrées, au travers desquelles on remarque un beau Ciel, et des montagnes dans l'éloignement. Proche de la plus petite entrée, on voit un Cavalier à cheval, qui donne de l'argent à un garçon d'écurie; un domestique qui tient un cheval par la bride, pendant qu'un Hussart, assis sur des bagages, accommode ses bottes. Neuf figures, autant de chevaux, un coq, deux poules font la richesse de ce Tableau, qui est peint grassement, de belle couleur vigoureuse, et touché avec art. Il est sur bois, et porte 15 pouces de haut, sur 21 pouces de large. [*Adjugé 2.301 livres (Gagny).*]

63 (*19*) Deux Tableaux peints sur toile; chacun porte 21 pouces de haut, sur 26 de large. Ils représentent deux vues de Scheveling, proche La Haye, prises de différents côtés; des Cavaliers, Chasseurs à cheval, et autres figures sur différents plans. Ces deux beaux morceaux sont d'un ton argentin; Philippe Wouvermans les a peints dans son bon tems. [*Adjugé 2.400 livres (Lebrun).*]

64 (*17*) Une Bataille, composée d'un grand nombre de Cavaliers combattants à coups de sabres et de pistolets, des hommes et des chevaux renversés sur le devant; et dans le fond, des troupes qui gagnent un Pont ruiné. Ce Tableau est composé avec tout le feu imaginable, et d'un stile différent de beaucoup d'autres. Il est peint sur une toile de 3 pieds 7 pouces de haut, sur 5 pieds 4 pouces de large. [*Adjugé 600 livres.*]

65 (*20*) Un Tableau, que l'on dit être de Philippe Wouwermans, peint sur une toile de 13 pouces de haut, sur 17 de large. On y voit plusieurs figures, entr'autres un homme à cheval qui en tient un autre par la bride, proche d'un abreuvoir. [*Adjugé 51 livres.*]

Pierre Wouwermans.

66 (*21*) Deux sujets de guerre, dont une Bataille, très riche de composition. Ces deux Tableaux sont du meilleur tems et du bon faire de ce Maître. Ils sont sur bois, et portent chacun 11 pouces et demi de haut, sur 14 de large. [*Adjugé 186 livres.*]

Pierre Van Bloemen.

67 (*90*) Deux des plus beaux morceaux de ce Maître, représentant des animaux de diverses espèces, et dans chacun une figure. Ils portent 15 pouces de haut, sur 22 de large. [*Adjugé 215 livres.*]

Cornille Bega.

68 (*14*) Un Maître de Musique donnant leçon à son Ecolière : Tableau peint sur bois ; il porte 15 pouces de haut, sur 12 de large. [*Adjugé 115 livres.*]

Adam Pinaker.

69 (*46*) Un Paysage enrichi d'arbres de plusieurs espèces, et de broussailles. Sur trois plans différents l'on trouve un groupe de quatre animaux, dont deux vaches : deux hommes, l'un debout et l'autre assis ; un homme à cheval dans l'éloignement. Ce Tableau est d'un ton chaud, bien dessiné, et touché en Paysagiste du premier mérite. [*Adjugé 276 livres.*]

Gerbrandt Van den Eckhout.

70 (*9*) Notre Seigneur assis dans le Temple de Jérusalem, confondant les Docteurs de la Loi. On compte dix-sept figures, toutes belles et variées, de caracteres expressifs. Ce Tableau est du plus parfait pinceau de ce Maître, et l'effet du clair-obscur en releve le mérite. Il est peint sur une toile de 23 pouces de haut, sur 30 de large. [*Adjugé 402 livres 1 sol (Basan).*]

71 (*8*) Sept Figures dans un Corps-de-garde ; plusieurs Officiers jouent aux cartes avec une femme ; un autre, assis sur une chaise, tient la main d'une Dame qui est debout et vue de profil, il semble prendre congé d'elle ; un jeune cadet s'amuse avec un chien. Ce beau Tableau, peint sur toile colée sur bois, porte 26 pouces de haut, sur 23 pouces de large. [*Adjugé 301 livres (Rémy).*]

Jacques Van der Does.

72 (*41*) Des vaches et des moutons dans un paysage ; un peu dans l'éloignement on distingue, proche d'une maison de paysan, un homme, une femme et un cheval chargé de différentes choses. Van der Does a peint ce Tableau sur bois, en l'année 1658. Il est correct de dessein, d'un pinceau velouté et bien coloré ; sa hauteur est de 14 pouces, et sa largeur de 18. [*Adjugé 755 livres avec le suivant (Rémy).*]

Van Berg.

73 (*41*) Un Tableau peint sur toile, de même grandeur que le précédent, qui lui sert de pendant, et qui est du plus beau de ce Maître. On y voit, avec satisfaction, cinq vaches, dont une blanche, qui boit, un mouton, un agneau, un bélier et de beaux arbres ; un paysan assis, qui tient son chien proche d'un ruisseau, à peu de distance d'une baraque faite avec de la paille et des perches attachées à deux arbres, dans laquelle est sur terre une femme qui dort ; dans l'éloignement à gauche, des montagnes et des fabriques. [*Adjugé 755 livres avec le précédent (Rémy).*]

Nicolas Berghem.

74 (*22*) Jupiter enfant, dormant sur les genoux de la Nymphe Amalthée, environné de Corybantes qui dansent au son de la flûte et des cymbales ; toutes ces figures, au nombre de huit, dont trois ne sont visibles que par la tête, forment un beau groupe, qui est un peu élevé à la gauche du Tableau : la plus grande figure est un homme assis jouant de la flûte, il a environ 16 pouces de proportion : des plantes sur le devant, et nombre de moutons sur plusieurs plans enrichissent cette composition. Ce Tableau est capital, tant par la franchise de la touche, que par la fraîcheur et la transparence ; nous croyons pouvoir dire qu'il est admirable dans toutes ses parties. Il est peint sur une toile de 34 pouces de haut, sur 32 de large. [*Adjugé 2.209 livres (Rémy).*]

75 (*23*) Un Tableau peint dans le goût Italien ; on y voit un homme qui garde des vaches, et est appuyé sur une d'entr'elles ; il est sur bois, et porte 23 pouces de haut, sur 17 de large. [*Adjugé 400 livres (Raymond).*]

76 (*52*) Une famille de Satyres, en petites figures dans un paysage. Ce Tableau est peint sur une toile de 3 pieds 4 pouces de haut, sur 4 pieds 1 pouce de large. [*Adjugé 201 livres.*]

Juriaan Van Streeck.

77 (*?*) Un beau Casque, orné d'un grand et large plumet, un couteau à manche d'argent, une boîte à poudre, et autres objets inanimés, posés sur une table. Ce Tableau est d'un agréable coloris et savamment peint, sur une toile de 3 pieds 2 pouces de haut, sur 2 pieds 10 pouces. Il n'a point de bordure. [*Adjugé 50 livres (Rémy).*]

Willem (Guillaume) Van de Veld.

78 (*?*) Une Marine qui occupe le devant du Tableau dans toute sa largeur; on y voit une chaloupe; plusieurs petits vaisseaux dispersés se voient aussi, mais dans l'éloignement; le point de vue est terminé par des arbres et un village. Ce Tableau est tout-à-fait satisfaisant; il est peint sur bois, et porte 14 pouces de haut, sur 21 de large.

Melchior Hondekoeter.

79 (*39?*) Deux Paons, une très belle poule blanche hupée, six petits poulets, deux cannes, un coq en colere, placé sur un pied d'estal, et un pigeon en l'air; tous ces animaux sont de grosseur naturelle. A gauche, sur un plan un peu plus éloigné, on apperçoit un très beau Château proche de la rivière. Ce Tableau est peint sur toile de 4 pieds 1 pouce de haut, sur 4 pieds 11 pouces de large; sans bordure. [*Adjugé 400 livres, 5 sols (Rémy).*]

80 (*39?*) Un Paon perché sur une branche d'arbre, un coq, une poule, des cannes sur terre et dans l'eau, et des cannetons effrayés par un oiseau de proie qui semble s'abattre sur eux; tous ces animaux sont aussi forts que nature; le fond de ce Tableau représente du paysage et de l'architecture. Il est peint sur une toile de 6 pieds 2 pouces de haut, sur 5 pieds 9 pouces de large. [*Adjugé 395 livres, 5 sols (Rémy).*]

81 (*39?*) Un autre Tableau du même Maître, composé d'une canne blanche hupée et deux cannetons dans l'eau, deux autres cannetons et deux cannes sur terre, un coq et une poule; une pie perchée sur la branche d'un arbre, un faisand sur un pied d'estal, un pigeon en l'air. Ce Tableau est peint sur une toile de 4 pieds 10 pouces de haut, sur 3 pieds de large, renfermé dans une bordure noire. [*Adjugé 403 livres (Rémy).*]

82 (*39?*) Un cormoran, un heron, un coq et une poule; des cannes étrangeres et des cannetons, dont plusieurs sont dans une pièce d'eau. Ce Tableau est encore peint sur toile qui porte 4 pieds 3 pouces de haut, sur 5 pieds de large; sans bordure. [*Adjugé 400 livres (Rémy).*]

83 (*39?*) Autre Tableau, sans bordure, peint sur une toile de 5 pieds 7 pouces de haut, sur 4 pieds 8 pouces de large. Il représente, dans un paysage, un très beau paon et sa femelle, placés sur un Pied d'estal, différentes cannes et des animaux. [*Adjugé 395 livres, 5 sols.*]

Les cinq Tableaux désignés sous les numéros précédents, ont un mérite que l'on distingue. Melchior Hondekoeter les a peints dans son bon tems.

Jean le Duc.

84 (*55*) Deux Musicos, chacun composé de quatre figures; dans l'un on remarque un Officier assis tenant une pipe et un grand verre de vin, une femme lui présente une huître; dans l'autre, une femme a le dos appuyé sur un oreiller, pendant qu'un Cavalier lui prend la main et tient un verre. Ces deux Tableaux sont clairs, pittoresques et amusants; ils sont peints sur toile colée sur bois, et portent chacun 12 pouces et demi de haut, sur 9 pouces et demi de large. [*Adjugé 121 livres.*]

Gaspard Netscher.

85 (*12*) Une Dame assise proche de sa table de toilette, couverte d'un riche tapis de Turquie, avec une boîte, un miroir et un chandelier; elle est vêtue d'un corset avec des manches de satin jonquille; son jupon est aussi de satin, mais il est blanc, enrichi d'agréments en or; une femme-de-chambre lui accommode ses cheveux. Sur la gauche du Tableau, on voit un domestique qui tient une éguiere dans un plat d'argent, et un chien qui court à sa Maîtresse. Ce Tableau est

d'une grande beauté ; les étoffes sont on ne peut mieux représentées, et le coloris des plus agréables. Il est peint sur une toile de 29 pouces de haut, sur 23 de large.

[*Adjugé 1.900 livres.*]

86 (*13*) Un jeune Garçon en cheveux, tête nue à une fenêtre ; il fait des bouteilles de savon, sa mère proche de lui le regarde ; un sep de vigne orne le haut de la fenêtre, sur laquelle il y a une cage, et sur l'appui un bonnet orné d'une plume blanche, et un girasol dans une bouteille de verre. Ce Tableau, peint sur bois, porte 9 pouces un quart de haut, sur 6 pouces et demi de large. [*Adjugé 800 livres (Donjeux).*]

Gérard de Lairesse.

87 (*2*) Notre-Seigneur avec ses Disciples ; toutes ces figures sont placées très avantageusement autour d'une table, dans une pièce ornée d'architecture, où l'on remarque, dans l'éloignement, un domestique qui apporte un plat, et une femme un vase. Sur le devant du Tableau, un Negre, un genou à terre, verse du vin d'un vase dans un autre, qui est dans une grande cuvette de cuivre rouge ; un chien tient un os ; une éguiere de lapis richement ornée, sur un plat d'or, proche d'un grand chandelier. Ce Tableau est un des principaux morceaux de Lairesse. Il est peint sur une toile de 4 pieds 1 pouce de haut, sur 4 pieds 10 pouces et demi de large.

[*Adjugé 750 livres (Langlier).*]

88 (*3*) Un Ange qui apparoît à Agar pour la consoler, figure d'un pied de proportion ; ce Tableau, qui est du même faire que le précédent, est aussi peint sur une toile de 24 pouces de haut, sur 21 pouces et demi de large. [*Adjugé 1.080 livres.*]

Godefroy Schalken.

89 (*29*) Narcisse vu à mi-corps et se regardant dans le reflet de l'eau d'une fontaine ; il est presque nud. Ce Tableau est d'un beau fini, et brillant de coloris. Il est peint sur une toile de 16 pouces de haut, sur 12 de large. [*Adjugé 600 livres.*]

90 (*30*) Une femme tenant un enfant sur ses genoux, dont on ne voit que la tête, elle lui montre une rose ; un vieillard souffle le feu d'un réchaud sur lequel est de la bouillie, et une cuillier dans une écuelle. Ce Tableau, outre le précieux du pinceau et une belle fonte, a un effet des plus piquants ; il est peint sur toile qui porte 13 pouces et demi de haut, sur 11 pouces 3 quarts de large. [*Adjugé 1.321 livres (Donjeux).*]

Arent (Arnould) de Gelder.

91 (*81*) Assuérus représenté à mi-corps ; c'est le moment qu'Esther lui parle en faveur de Mardochée. Ce Tableau est peint sur une toile de 28 pouces de haut, sur 35 de large. [*Adjugé 50 livres.*]

92 (*123*) Le même Sujet peint aussi par Gelder, sur une toile de 3 pieds 11 pouces de haut, sur 5 pieds 3 pouces de large. [*Adjugé 36 livres.*]

Cornille Huysman de Malines.

93 (*92*) Un Paysage avec huit figures ; trois se disposent à se baigner et trois autres sont au bord de la rivière, dont une d'entr'elles puise de l'eau. Ce Tableau est sur toile ; il porte 23 pouces de haut, sur 27 de large. [*Adjugé 43 livres 1 sol.*]

Jean Asselyn, surnommé Krabbetjé.

94 (*43-44*) Deux Tableaux en pendants, peints sur toile chacun de 18 pouces de haut, sur 23 pouces et demi de large. Ils représentent des campagnes enrichies de fabriques et de montagnes. Sur le devant de l'un on remarque, entr'autres figures, une femme à cheval, un homme, un chien, des vaches dans l'eau ; dans l'autre, un ruisseau formé par une fontaine, où boivent un homme et un chien ; plusieurs personnages sont à cheval, et d'autres à pied, à côté de leurs chevaux. Ces deux morceaux sont du bon temps d'Asselyn, et doivent être considérés.

[*Adjugés 309 livres 10 sols (Le Vasseur).*]

Decker.

95 (*42*) Une Maison de bois, qui semble appartenir à des gens peu fortunés, environnée de plusieurs arbres. Sur la droite, à une distance, on voit, dans un terrein parqué, un petit homme suivi de son chien, et dans un autre, des moutons; un homme est dans un chemin, sur une élévation. Ce Tableau est d'un effet singulier, pittoresque et intéressant; on peut assurer qu'il n'est pas possible de trouver un morceau plus parfait de ce Maître. Il est peint sur bois, et porte 17 pouces 3 lignes de haut, sur 23 pouces 3 lignes. [*Adjugé 401 livres (Rémy).*]

96 (*58*) Deux Maisons, dont une baraque couverte de chaume, beaucoup d'arbres. On voit, pour toutes figures, un paysan tenant un bâton et marchant au travers d'un terrain marécageux; un chien blanc boit. Ce morceau est un des bons de ce Maître; il est peint sur bois, et porte 18 pouces 3 lignes de haut, sur 24 pouces 3 lignes de large. [*Adjugé 80 livres (Valette).*]

97 (*96*) Une grande maison de paysan, des arbres, des plantes, une femme chez elle, un coq perché et un homme assis. Ce Tableau est peint sur bois; il porte 18 pouces de haut, sur 14 et demi de large. [*Adjugé 18 livres (Rémy).*]

Philippe Gherardy.

98 (*40*) Un Tableau peint sur une toile de 17 pouces de haut, sur 20 pouces de large; il représente six hommes et trois femmes proches d'une table, qui tiennent un concert vocal et instrumental dans un salon, au bout duquel, proche d'une colonne, est une femme assise, qui joue avec un chien. Ce morceau est très agréable, et ce n'est pas le seul avantage qu'il ait. [*Adjugé 220 livres (Raymond).*]

Koenraet Roepel.

99 (*38*) Un Vase orné d'enfants en bas-relief, rempli de diverses belles fleurs groupées avantageusement, et un nid de quatre œufs, l'un et l'autre posés sur une table qui est dans une niche enrichie d'architecture. Ce Tableau est d'une extrême beauté, et peut se mettre en parallèle avec un beau Tableau de Van Huysum. Il est peint sur une toile de 33 pouces de haut, sur 24 de large. [*Adjugé 631 livres (Langlier).*]

Simon Verelst.

100 (*37*) Deux Tableaux, chacun est composé de belles fleurs dans un vase de verre posé sur une table. Ces morceaux ont une vérité des plus frappantes; ils sont peints sur toile, et portent chacun 23 pouces de haut, sur 19 pouces et demi de large. [*Adjugé 300 livres.*]

Joachim-François Beich.

101 (*95*) Un groupe de quatre figures, dont deux jouent aux cartes proche d'une maison; on remarque à droite une fontaine agréable. Ce Tableau est peint sur une toile de 15 pouces et demi de haut, sur 12 pouces et demi. [*Adjugé 38 livres (Rémy).*]

Van der Helst.

102 (*51*) Différents oiseaux et un coq attaché par une patte, peints sur une toile de 30 pouces de haut, sur 25 de large. [*Adjugé 100 livres (Ménageot).*]

Van Nikelen.

103 (*50*) Le dedans d'une très riche Eglise, ornée de figures et enrichie de personnages. Ce Tableau est très bien peint, sur une toile de 15 pouces et demi de haut, sur 17 et demi de large. [*Adjugé 100 livres.*]

De Heusch.

104 (*36?*) Un Paysage et vue de rivière qui borde, dans l'éloignement, une grande ville, et vient tomber, en serpentant, sur différents rochers, ce qui rend le coup d'œil des plus agréables ; on remarque six figures très bien dessinées. Ce Tableau est dans la maniere de Locatelly, et aussi beau que s'il étoit de ce Maître ; il est peint sur une seule planche de bois de cèdre, qui porte 30 pouces de haut, sur 43 de large. Le nom de l'auteur et l'année 1693 sont marqués sur ce Tableau.
[*Adjugé 431 livres (Valade).*]

Compardel.

105 (*48*) Le Portrait de Gerard Dov, représenté à mi-corps à une fenêtre, tenant sa palette, ses pinceaux et un livre ouvert, Compardel étoit ami de Dov, et célèbre Peintre en miniature ; ce morceau-ci en est une preuve évidente. [*Adjugé 160 livres, 1 sol (Langlier).*]

ÉCOLE FRANÇOISE

Nicolas Poussin.

106 (*47*) Deux Tableaux peints sur toile, chacune de 2 pieds 10 pouces de haut, sur 4 pieds de large. Ces deux morceaux sont d'un bon coloris ; on les met au rang des ouvrages distingués de ce célèbre Artiste. L'un représente Angelique qui fait enlever Renaud par des monstres transformés en plaisirs ; l'autre laisse voir Angélique trouvant Médor blessé, et coupant une tresse de ses beaux cheveux, pour servir d'appareil à sa blessure. Ces Sujets sont tirés du Tasse.
[*Adjugé 3.616 livres.*]

Claude Gelée, dit le Lorrain.

107 (*79*) Un Paysage avec des fabriques et des montagnes ; on remarque, sur le devant, des vaches et autres animaux qui passent dans une riviere, suivis d'un homme en habit jaune, d'une femme portant une robe bleue, un panier sur sa tête, et d'un chien. Sur la gauche, proche de cette rivière, un groupe de trois figures, dont une fille qui déchausse son pere. Ce Tableau très capital est chaud de coloris ; les effets de la plus belle nature y sont représentés avec cette vapeur qui satisfait entièrement tous les Amateurs. Il est peint sur toile, et porte 3 pieds de haut, sur 4 pieds de large. [*Adjugé 1.510 livres.*]

108 (*79*) Un autre Paysage d'une beauté distinguée et de même grandeur que le précédent ; ce Peintre y a représenté la fraîcheur du matin ; il y a aussi sur le devant une riviere, où passent un homme et une femme, qui conduisent des vaches ; dans le coin, à gauche, sur une partie du terrein, un homme avec des moutons et autres animaux. [*Adjugé 1.331 livres.*]

Sébastien Bourdon.

109 (*70*) Une Caverne où se sont retirés des mandiants et gens sans aveux, hommes, femmes et enfants : Tableau peint sur une toile de 24 pouces de haut, sur 18 de large.
[*Adjugé 180 livres, 10 sols.*]

110 (*93*) Un Musico composé de neuf figures, un lit, une table et différents ustensiles, sur une toile de 17 pouces et demi de haut, sur 24 et demi de large. [*Adjugé 122 livres.*]

111 (*113*) Le Portrait d'un Ministre François, peint à mi-corps sur une toile de 41 pouces de haut, sur 33 de large. [*Adjugé 40 livres.*]

Claude Lefebvre.

112 (*113*) Un Portrait d'homme, peint sur une toile de 38 pouces de haut, sur 33 de large.
[*Adjugé 29 livres.*]

Jean-Baptiste Monoyer.

113 (*54*) Deux Tableaux peints sur toile, chacun représente un vase de fleurs. Ils portent 15 pouces de haut, sur 11 pouces 3 quarts. [*Adjugé 60 livres.*]

Jean Forest.

114 (*91*) Deux paysages et vues de rivière; on remarque plusieurs figures dans l'un et dans l'autre, tant à pied qu'à cheval. Ces Tableaux sont agréables, des plus beaux et des mieux conservés de ce bon Coloriste. Ils sont chacun peints sur toile, et portent 2 pieds et demi de haut, sur 4 pieds de large. [*Adjugé 96 livres.*]

115 (*111*) Un Paysage enrichi de figures : Tableau peint sur une toile de 26 pouces de haut, sur 36 de large. [*Adjugé 12 livres.*]

Jean Jouvenet.

116 (*86*) Ulysse découvre Astyanax dans le tombeau d'Hector son père, et Andromaque cherche à le garantir du péril qui le menace. Ce Tableau est un des plus parfaits de ce Maître, et riche de composition ; il est peint sur une toile de 24 pouces de haut, sur 30 de large. [*Adjugé 370 livres (Rémy).*]

117 (*83*) Diane et Endimion : Tableau sur bois, qui porte 10 pouces de haut, sur 8 pouces 1 quart de large. [*Adjugé 20 livres, 1 sol.*]

Jean-Baptiste Santerre.

118 (*112*) Les Portraits de deux fameuses Comédiennes du dernier siècle, dont l'une, que l'on croit être la Chanmeslé, est représentée en Cornélie, la main appuyée sur l'urne qui renferme les cendres de Pompée son époux. Ce Tableau est beau et d'un bon coloris ; il est peint sur une toile de 4 pieds 5 pouces de haut, sur 3 pieds 4 pouces de large. [*Adjugé 160 livres (Rémy).*]

Nicolas de Largilliere.

119 (*62*) Un Portrait d'homme, avec des mains, de grandeur naturelle, vu jusqu'aux genoux : il est peint sur toile, et porte 4 pieds de haut, sur 3 pieds 1 quart de large. Ce Tableau est un des beaux de ce Maître ; il n'a point de bordure. [*Adjugé 60 livres.*]

120 (*62*) Un beau Portrait de Dame, aussi avec des mains et de même grandeur que le Tableau du n° précédent. [*Adjugé 145 livres (Rémy).*]

121 (*62*) Un autre Portrait de Dame, peint sur toile. [*Adjugé 60 livres.*]

Joseph Parrocel.

122 (*87* ou *97*) Une Bataille richement composée, peinte sur une toile de 12 pouces 3 quarts de haut, sur 19 de large. [*Adjugé 56 livres.*]

123 (*87* ou *97*) Autre aussi sur toile qui porte 20 pouces et demi de haut, sur 34 de large. [*Adjugé 36 livres (Valette).*]

Antoine Watteau.

124 (*101*) Sept femmes occupées à parer Jupiter sous la forme d'un taureau, sur lequel est Europe ; ce Tableau est agréable ; il est peint sur toile, et porte 17 pouces et demi de haut, sur 25 de large. [*Adjugé 241 livres (Rémy).*]

Charles Coypel.

125 (*57*) Renaud et Armide : Tableau composé de quatre figures, sur une toile de 36 pouces de haut, sur 30 pouces de large. C'est un des meilleurs morceaux de ce Maître : on en trouve l'Estampe gravée par F. Joulain. [*Adjugé 800 livres, 2 sols.*]

De Laistre.

126 (*121*) Céphale et Procris ; Tableau peint sur une toile de 30 pouces de haut, sur 36 de large. [*Adjugé 24 livres.*]

Ja.-A.-Jo. Aved.

127 (*63*) Le Portrait de Jean-Baptiste Rousseau, peint sur toile ; il porte 4 pieds de haut, sur 3 pieds de large. [*Adjugé 300 livres.*]

128 (*63*) Celui de Crébillon, sur une toile de 4 pieds et demi de haut, sur 3 pieds 4 pouces de large. [*Adjugé 240 livres.*]

Sébastien Chardin.

129 (*104*) Des raisins et des pêches dans un panier. Une poire, une pêche, des prunes, un gobelet d'argent et une bouteille. Tableau peint sur une toile de 29 pouces de haut, sur 23 pouces de large. [*Adjugé 19 livres.*]

130 (*104*) Un autre Tableau sur toile de 30 pouces de haut, sur 24 de large : on y voit deux maquereaux attachés à la muraille ; deux concombres, deux ciboules et un grand gobelet, sur une table. [*Adjugé 9 livres.*]

131 (*122*) Autre de 5 pieds 11 pouces de haut, sur 3 pieds 4 pouces : on y remarque un vase sur un piédestal ; un canard attaché à l'anneau dudit vase, un lièvre, une boite à poudre, une gibbeciere, un fusil, un cors de chasse et un chien barbet. Ce Tableau est touché d'art. [*Adjugé 60 livres, 1 sol.*]

132 (*99*) Un Tableau peint grassement sur toile de 6 pieds et demi de haut, sur 4 pieds 5 pouces de large ; il représente un lièvre, un canard, une gibbeciere, une boîte à poudre, un cors-de-chasse ; le tout groupé ensemble et attaché à un arbre ; un fusil, deux lapereaux, un faisand mort et un chien. [*Adjugé 120 livres.*]

133 (*78*) Deux Tableaux sur toile de 20 pouces de haut, sur 16 de large ; l'un est composé d'une perdrix attachée par la patte à la muraille ; un pot de terre, un citron et une pomme ; l'autre l'est d'une gibbeciere, une boîte à poudre et deux perdrix. [*Adjugés 45 livres.*]

134 (*116*) Un lièvre, une gibbeciere, une boîte à poudre et un fusil dans un paysage, sur une toile de 30 pouces de haut, sur 37 pouces de large, sans bordure. [*Adjugé 24 livres.*]

135 (*116*) Un canard attaché à la muraille, et un citron sur une table. Tableau peint sur une toile de 29 pouces de haut, sur 23 de large. [*Adjugé 40 livres, 1 sol.*]

136 (*66*) Des fleurs dans un vase de porcelaine blanche à fleurs bleues, posé sur une tablette ; ce Tableau est peint sur une toile de 17 pouces de haut, sur 14 de large. [*Adjugé 12 livres (Rémy).*]

J. Raoux.

137 (*105*) Deux Dames dont une assise tenant un livre de musique ouvert proche d'un clavecin ; ce Tableau gracieux, a des effets de lumière piquants ; il est peint sur toile et porte 30 pouces de haut, sur 24 de large. [*Adjugé 120 livres, 10 sols (Montesquieu).*]

Antoine Lebel.

138 (*?*) Un Tableau peint sur une toile de 33 pouces de haut, sur 42 de large, représentant un soleil couchant. La composition est un fort agréable paysage, une riviere, des vaches qui pâturent dans une isle ; plusieurs figures d'hommes et de femmes sur différents plans. Ce Tableau est ragoutant, et peint avec beaucoup d'art. [*Adjugé 49 livres.*]

139 (*?*) Autre Paysage peint sur toile de 25 pouces de haut, sur 36 de large. On y voit des rochers, une riviere, une femme assise avec son chien, qui garde des vaches ; deux jeunes enfants, dont un tient une ligne. Ce Tableau est d'un bon empâtement ; il regne une vapeur aérienne qui fait connoître et distinguer les talents de l'Auteur. [*Adjugé 39 livres, 1 sol.*]

140 (?) Plusieurs maisons, une riviere, du paysage et des figures ; Tableau sur une toile de 2 pieds 10 pouces de haut, sur 4 pieds 5 pouces de large. [*Adjugé 53 livres.*]

141 (?) Deux Paysages avec figures ; dans l'un on remarque plusieurs maisons très peu éloignées de la riviere. [*Adjugé 40 livres, 5 sols.*]

142 (?) Paysage avec une riviere ; Tableau sur une toile de 30 pouces de haut, sur 24 de large ; on y voit deux groupes de personnages. [*Adjugé 25 livres, 1 sol.*]

143 (?) Deux hommes qui jouent avec un enfant ; tous trois sont assis dans une basse-cour où sont des poules et divers ustensiles. Ce Tableau est peint sur une toile de 23 pouces de haut, sur 36 de large. [*Adjugé 44 livres, 10 sols.*]

144 (?) Deux Tableaux en pendants, peints chacun sur une toile de 42 pouces de haut, sur 27 pouces et demi de large. L'un représente un chemin dans des rochers et du paysage ; deux figures et un chien sont sur le devant, un homme à cheval dans le chemin. L'autre Tableau, aussi composé de rochers, d'une chûte d'eau et d'une riviere, proche de laquelle deux hommes se reposent. Ces Tableaux sont d'un bon faire, et sont considérés. [*Adjugés 39 livres, 4 sols (Rémy).*]

145 (?) Un Paysage d'un bon ton de couleur, représentant la fraîcheur du matin. On remarque un garçon et une fille assis l'un proche de l'autre au pied d'un arbre, et des vaches dans l'entrée d'un bois. Ce Tableau, peint sur toile, porte 18 pouces de haut, sur 25 pouces de large. [*Adjugé 23 livres, 1 sol.*]

Doyen.

146 (*117*) Le Sacrifice d'Iphigénie ; cette composition est heureuse ; les principales figures ont 2 pieds de proportion : Tableau sur une toile de 4 pieds 10 pouces de haut, sur 5 pieds 11 pouces de large. [*Adjugé 140 livres.*]

Le Sueur.

147 (*124*) *Noli me tangere* : Tableau sans bordure, de 4 pieds et demi de haut, sur 5 pieds 11 pouces de large. [*Adjugé 9 livres (Rémy).*]

148 (*99*) Autre Tableau du même, représentant l'Education de l'Amour, peint sur une toile de 2 pieds 9 pouces de haut, sur 3 pieds 7 pouces de large. [*Adjugé 20 livres.*]

Tersonier.

149 (*124*) Tarquin et Lucrece, figures grandes comme nature : Tableau peint sur une toile de 5 pieds de haut, sur 6 pieds de large. [*Adjugé 84 livres, 10 sols.*]

150 (*124*) Un Sujet de l'Histoire Romaine, peint dans le goût de F. de Troy, sur une toile de 5 pieds 11 pouces de haut, sur 4 pieds et demi de large. [*Adjugé 47 livres, 1 sol.*]

151 (*124*) Pan poursuit Syrinx, que Penée reçoit dans ses bras. Sur une toile de même hauteur que le précédent, sur 4 pieds de large. [*Adjugé 29 livres, 19 sols.*]

152 (*124*) Autre Tableau de 4 pieds de haut, sur 3 de large, représentant la Sibylle de Cumes. [*Adjugé 24 livres.*]

153 (*124*) La continence de Scipion : 6 pieds de haut, sur 4 pieds de large. [*Adjugé 41 livres (Rémy).*]

154 (*124*) Autre Tableau de même grandeur. [*Adjugé 30 livres, 1 sol.*]

155 (*120*) Danaé recevant la pluie d'or. Tableau sur toile de 3 pieds 9 pouces de haut, sur 4 pieds de large. [*Adjugé 12 livres, 1 sol.*]

156 (*120*) S. Joseph à mi-corps, qui tient et regarde l'Enfant Jesus dormir : peint sur une toile qui porte 2 pieds et demi de haut, sur 3 pieds 1 pouce de large. [*Adjugé 5 livres, 19 sols.*]

157 (*120*) Bacchus et Ariane : sur une toile de 3 pieds 7 pouces de haut, sur 2 pieds 8 pouces de large. [*Adjugé 15 livres.*]

TABLEAUX DE DIVERSES ÉCOLES, TANT ORIGINAUX QUE COPIES.

158 (*82*) Une Nativité peinte sur cuivre. Ce Tableau porte 15 pouces de haut, sur 11 pouces de large. [*Adjugé 72 livres.*]

159 (*115?*) Un Paysage avec figures et animaux : Tableau peint dans le goût de Gobo des Carraches, sur une toile de 3 pieds 8 pouces de haut, sur 4 pieds 6 pouces de large. [*Adjugé 18 livres, 2 sols.*]

160 (*98*) Une Adoration des Mages : Tableau richement composé ; peint en Italie, sur une toile de 19 pouces de haut, sur 15 et demi de large. [*Adjugé 9 livres.*]

161 (*61*) Une Etude de la chûte des Anges, d'après Michel Ange, peinte sur papier colé sur bois : elle porte 17 pouces de haut, sur 26 pouces de large. [*Adjugé 9 livres.*]

162 [*Numéro manquant.*]

163 (*84?*) Deux Tableaux peints sur toile, chacun porte 3 pieds de haut, sur 2 pieds 5 pouces de large ; ils sont originaux de maître Flamand, l'un paroit être le portrait d'un Sculpteur qui tient une petite figure de ronde bosse ; l'autre celui d'un Musicien, tenant un papier de musique. [*Adjugés 36 livres (Rémy).*]

164 (*69*) Deux voleurs, dont un, le poignard à la main, arrête un homme ; une femme tient une lanterne allumée, et un autre a un panier au bras. Ce Tableau, peint sur toile, porte 16 pouces de haut, sur 20 de large. [*Adjugé 39 livres.*]

165 (*?*) Une fileuse et deux enfans ; un homme charge du bois sur un âne, un autre en ramasse proche d'une maison. Ce Tableau qu'on estime être d'un de Nain [*sic*], est peint sur une toile de 22 pouces de haut sur 28 de large.

166 (*132*) Un Tableau original Flamand, peut être de Nieulant ; il est très riche de composition, et a beaucoup de mérite : on y voit un moulin à eau, beaucoup de fabriques, et de très belles figures. Ce morceau peint sur cuivre porte 15 pouces de haut, sur 22 pouces et demi de large. [*Adjugé 30 livres.*]

167 (*84?*) Un paysage avec figures. Tableau original qui n'est pas sans mérite ; il est peint sur une toile de 17 pouces de haut sur 22 et demi de large. [*Adjugé 43 livres.*]

168 (*109*) Un paysage avec figures et animaux dans le goût de Corneille, peint sur bois qui porte 14 pouces de haut, sur 20 de large. [*Adjugé 39 livres, 5 sols.*]

169 (*103*) Un sujet de Rebecca. Ce Tableau est fort bien peint ; les uns l'estiment être peint par le Moine ; les autres le disent avoir été fait dans son Ecole, et retouché par lui-même, sur une toile de 2 pieds et demi de haut, sur 2 pieds de large. [*Adjugé 181 livres (Vasseur).*]

170 (*85*) Martyre de S. Etienne, peint sur albâtre de forme ovale. Ce Tableau porte 5 pouces et demi de haut, sur 6 pouces 3 quarts de large. [*Adjugé 10 livres, 14 sols.*]

171 (*118*) Un Tableau peint sur une toile de 5 pieds 2 pouces de haut, sur 7 pieds 2 pouces de large ; il représente un repas champêtre très agréablement composé, dans le goût de P. P. Rubens. [*Adjugé 24 livres, 2 sols.*]

172 (*27*) Des Pêcheurs. Tableau dans le goût de Teniers, sur une toile de 12 pouces et demi de haut, sur 9 pouces et demi de large. [*Adjugé 27 livres, 10 sols.*]

173 (*130*) Deux paysages avec figures, aussi dans le goût de Teniers, peints sur bois ; ils portent chacun 4 pouces 3 quarts de haut, sur 6 pouces 3 quarts de large. [*Adjugés 30 livres.*]

174 (*?*) Des baigneurs dans la riviere, et des cavaliers qui abreuvent leurs chevaux. Tableau peint sur bois ; il porte 16 pouces de haut, sur 20 pouces et demi de large. [*Adjugé 25 livres, 1 sol.*]

175 (*99*) Deux belles copies d'après Santerre, dont la chanteuse ; elles sont peintes sur toile et portent chacune 30 pouces de haut, sur 20 de large. [*Adjugées 14 livres, 1 sol.*]

176 (*85*) Une Espagnolette dans le stile de Grimou, et que l'on croit être une répétition de ce Maitre ; elle est peinte sur une toile de 27 pouces de haut, sur 20 de large. [*Adjugé 92 livres.*]

177 (*?*) Un paysage avec figures, par Collandon, peint sur une toile de 15 pouces 6 lignes de haut, sur 19 pouces de large. [*Adjugé 8 livres, 1 sol.*]

178 (*94?*) Le Buste d'un Roi d'Espagne et de la Reine son épouse, peints sur toile : chacun porte 17 pouces de haut, sur 13 de large. [*Adjugé 9 livres.*]

179 (*60*) Un Buste de Vierge, peint par feu M. Aved, d'après M. Restout, sur une toile de 17 pouces de haut, sur 13 de large. [*Adjugé 6 livres, 10 sols.*]

180 (*80*) Un Portrait d'homme assis, vû à mi-corps, copié d'après Rembrandt aussi par M. Aved. Ce Tableau est peint sur une toile de 30 pouces de haut, sur 23 de large. [*Adjugé 60 livres.*]

FIGURES ET BUSTES DE BRONZE

181 (?) L'Enlevement d'une Sabine : Groupe de trois figures de l'invention de Jean de Boulogne ; il porte 2 pieds de haut, non compris un joli pied de bronze, doré, contourné et percé à jour. [*Adjugé 450 livres (Guillaume).*]

182 (?) Deux Bustes d'environ 16 pouces de haut ; l'un d'un Faune, l'autre d'une tête de femme élégante moderne, sur des pieds de bois de 6 pouces de haut. [*Adjugé 173 livres.*]

183 (?) Un Groupe de quatre enfans qui enchaînent un dogue ; ce bronze porte 7 pouces de hauteur. [*Adjugé 75 livres*].

184 (?) Vénus et Mercure, en pendant : chacune de ces figures porte 7 pouces et demi de haut, sur des pieds de marquetterie. [*Adjugé 36 livres.*]

185 (?) Deux autres figures plus petites, l'une de femme, l'autre d'un enfant qui porte un vase. [*Adjugé 16 livres, 4 sols.*]

BRONZES CHINOIS

186 (?) Un Vase ou Cassolette, porté par quatre pieds en forme de roseaux, avec son couvercle à jour, et deux autres petits vases à anneaux, avec ornement en bas-reliefs. [*Adjugé 96 livres.*]

187 (?) Trois autres bronzes, l'un en forme de terrine à anse, supportée sur trois pieds ; il porte 6 pouces de diametre ; les deux autres de 6 pouces de hauteur, avec la bouche évasée en trompette. [*Adjugés 55 livres.*]

188 (?) Un grand et beau pot-pourri à anse de forme quarrée, avec un couvercle percé à jour, et d'un joli travail. [*Adjugé 11 livres, 1 sol.*]

189 (?) Un autre plus petit dans le même goût. [*Adjugé 6 livres, 2 sols.*]

FIGURES ET BUSTES DE MARBRE BLANC

190 (?) Hercule au berceau, étouffant un des serpens que Junon avait envoyés contre lui. Ce morceau qui est fait par un bon Artiste, porte 1 pied de haut, sur autant de largeur. [*Adjugé 242 livres.*]

191 (*136*) Deux Bustes, l'un d'homme, l'autre de femme moderne, dans le goût Romain ; ils portent chacun 32 poucès de haut, et sont portés sur des gaines de marbre de Sicile. [*Adjugés 461 livres.*]

MEUBLES ET PORCELAINES, etc.

192 (?) Une table d'albâtre oriental imitant la Sardoine ; elle est parfaitement plaquée, son contour est agréable ; elle porte 4 pieds de longueur, sur 2 pieds de largeur, son pied est à quatre consoles de bois, sculpté, doré, très légerement travaillé et de bon goût. [*Adjugée 160 livres.*]

193 (?) Une table de bon goût, de forme ceintrée, en marquetterie de cuivre, garnie d'ornement de bronze et de deux têtes d'espagnolette, composée par Boule. [*Adjugée 340 livres.*]

194 (?) Deux Eguieres de bronze doré, ornées de bas-reliefs et d'une anse terminée par une figure de femme. [*Adjugées 103 livres avec le numéro suivant.*]

195 (?) Deux Globes en carton, l'un terrestre et l'autre céleste, de 30 pouces de diamètre, avec un Equateur de bronze ; ils sont montés sur des pieds de bois [*Adjugés 103 livres avec le numéro précédent.*]

196 (?) Une petite Pendule, sur un pied doré, montée dans une cage de porcelaine, accompagnée de cinq figures chinoises, aussi de porcelaines colorées. [*Adjugée 84 livres.*]

197 (?) Deux Chandeliers à deux branches, dorés d'or moulu, ornés de deux oiseaux de porcelaine colorée. [*Adjugés 30 livres.*]

198 (?) Deux autres Chandeliers aussi à deux branches, garnis de fleurs et d'enfant de porcelaine de Saxe. [*Adjugés 29 livres, 19 sols.*]

199 (?) Un beau Vase en forme d'urne, d'ancienne porcelaine céladon craquelée, à fleurs et mosaïques en reliefs, garni agréablement de bronze, doré d'or moulu à guirlandes et masques de lion. Ce morceau porte un pied de haut. [*Adjugé 305 livres, 5 sols.*]

200 (?) Une autre Urne de porcelaine, fond blanc et fleurs colorées, montée sur une espece de trépied composé de trois griffons; le couvercle est surmonté d'un globe, sur lequel est assis l'hymen, le tout en bronze, doré d'or moulu. [*Adjugée 120 livres.*]

201 (?) Un pot-pourri de porcelaine gauffrée à fleurs blanchâtres, garni de cercle de bronze doré. [*Adjugé 8 livres, 6 sols.*]

202 (?) Une Tortue de porcelaine colorée, sur un petit plateau de porcelaine verte ancienne qui sert de support et de soucoupe à un gobelet de même porcelaine verte. [*Adjugée 15 livres.*]

203 (?) Une grande Urne avec son couvercle de belle porcelaine blanche à fleurs bleues, ancienne. [*Adjugée 15 livres.*]

204 (?) Des Tasses, des soucoupes et autres pieces de porcelaines, tant anciennes que modernes, qui seront détaillées. [*Adjugées 281 livres, 2 sols.*]

205 (?) Plusieurs platteaux, coffres et autres morceaux de differens lacs. [*Adjugés 100 livres.*]

206 (?) Des bordures de bois sculptés et dorés, quelques unes en bois de différentes grandeurs. [*Adjugées 77 livres, 4 sols.*]

207 (?) Plusieurs Tableaux non compris dans ce Catalogue. [*Adjugés 415 livres.*]

208 (?) Des Estampes et Desseins, dont on composera des articles, et qui seront détaillées lors de la Vente. [*Adjugés 514 livres.*]

TABLEAUX CONSERVÉS PAR LA FAMILLE D'AVED

La famille d'Aved avait conservé quelques œuvres du peintre ou même des toiles lui ayant appartenu, qui n'avaient pas toutes passé à la vente de 1766. Notre Catalogue le prouve ainsi que les deux notes suivantes, provenant des papiers Cournault, et qui sont des extraits d'actes authentiques peut-être disparus actuellement :

« Inventaire du 30 juin 1788. Mémoire des meubles et effets pris par M. de Magnac...

N° 34 (p. 2). Didon, tableau peint sur toile par M. Aved, pour le prix de 100 livres.

N° 12 (p. 1). Deux dessus-de-porte représentant des paysages peints par M. Lebel, pour le prix de 24 livres. »

« Dans un inventaire des objets achetés par M. de Magnac à la vente de M. son père se trouvent (23 février 1793) quinze tableaux savoir :

1° Vénus allaitant l'Amour;

2° Diane surprise au bain;

3° Le cardinal de Polignac;

4° et 5° Deux portraits;

6° Portrait d'un prévôt des marchands;

7° Sujet de pastoralles;

8° Portrait de Piron;

9° Mercure enseignant la peinture;

10° Portrait de M. de Bonneval;

11° Marine;

12° Allégorie de la boîte de Pandore;

13° Le chercheur de puces (Tableau hollandais, genre de Terborch, appartenant à M. le comte de Magnac, à Gudmont [Note originale]);

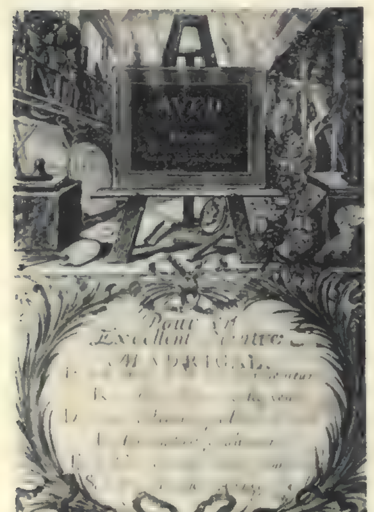
14° Une sanguine;

15° Un corps de garde, gravure. » [*Le tout fut estimé 700 livres.*]

UN DOCUMENT SUR AVED COLLECTIONNEUR

Ce document, conservé à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, a été récemment étudié, dans la Gazette des Beaux-Arts *(juin 1920, p. 431-432), par M. André Joubin, directeur de cette bibliothèque. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ce qu'il en dit.*

« Voici un document curieux qui fait partie des collections de la Bibliothèque d'art et d'archéologie et qui complète d'une manière fort amusante les indications fournies par la préface du catalogue de vente et par le portrait de Chardin. C'est une manière de projet d'adresse pour Aved, peint à la gouache sur une feuille de vélin (h. 0 m. 23; l. 0 m. 16) rognée autour de la bordure d'encadrement. La feuille est divisée en deux registres superposés d'égale hauteur. Dans la partie supérieure est représentée une grande galerie, voûtée comme une nef d'église, où sont amoncelés des objets d'art de toute sorte, statues, fragments d'antiques, tableaux, livres, globes terrestres, etc., une vraie boutique de bric-à-brac. Au centre se dresse un grand chevalet de peintre, sur lequel est posé un tableau avec sa bordure où est écrit [1] :



AVED
JACQUES-ANDRÉ-JOSEPH
PEINTRE
EN DÉCORATIONS DE TOUTE ESPÈCE
AU PLUS JUSTE PRIX DÉBATTU

et au-dessous, entre les montants du chevalet, un beau, un gros louis tout doré. A gauche, au pied d'un socle, la palette et les pinceaux du peintre.

« Dans la partie inférieure, un bel encadrement de palmes vertes, nouées avec des rubans, entoure le madrigal que voici, artistement calligraphié avec des lettres capitales en or :

1. A vrai dire, cette partie a été repeinte ou, mieux, rafraîchie; mais il n'y a aucune raison de penser que le nom d'Aved ait été rajouté après coup, tant le madrigal et tout l'ensemble conviennent bien à ce peintre. *(Note de M. A. Joubin.)*

POUR UN
EXCELLENT PEINTRE
MADRIGAL

JE SÇAY PAR LE SECRET D'UN ART INGÉNIEUX
REMPLIR ET L'ESPRIT ET LES YEUX
DE TOUTES LES BEAUTÉS QUE L'UNIVERS ÉTALLE.
JE PLAIS EN TOUT ÉGALLEMENT.
ET LA NATURE AVOUE AVEC ESTONNEMENT
SI JE NE LA SURPASSE AU MOINS QUE JE L'ÉGALLE.

« Déjà un poète, ami d'Aved, avait célébré l'art ingénieux du peintre, en des vers aussi plats que ceux-ci ; c'était Jean-Baptiste Rousseau, qui pourrait bien être encore l'auteur de ce madrigal de médiocre qualité.

« Quant à la petite peinture qui sert de frontispice à ce poème on aurait pu songer à y reconnaître une vue de cette « bibliothèque » où l'artiste entassait ses collections dans son logis de la rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille), près du couvent des Théatins. Mais ce n'est sans doute, plus simplement, que l'aspect tout conventionnel d'un cabinet d'antiquaire, un tableau de « vanités », comme on en voit souvent dans la peinture flamande. Cette jolie feuille de vélin n'est point signée. Aved lui-même en est-il l'auteur, ou quelque artiste de son entourage? Nous n'en savons rien, et il n'y a malheureusement aucun espoir qu'on trouve un jour la signature comme sur le portrait de Mme Crozat. »

APPENDICE IV

LES ÉLÈVES D'AVED

Aved a eu des élèves qui, même, ont collaboré à certaines de ses œuvres. Nous le savons par plusieurs témoignages.

L'inventaire dressé après le décès de l'artiste signale que ses élèves ont travaillé, sous ses yeux, au portrait du Stathouder [1]*. Dans une lettre du 15 juin 1739 à Jean-Baptiste Rousseau, Aved parle des progrès de Mlle Bouchot et d'Antoine Lebel* [2]*. Une lettre de recommandation pour Mlle Allais montre qu'elle prenait la qualité d'élève du portraitiste* [3]*. Enfin une biographie de Lebel et divers autres documents que nous allons citer permettent d'établir une liste des élèves certains ou hypothétiques d'Aved. Ce sont, à notre connaissance :*

1. *Mademoiselle Hallé, Hallet, Alet ou Allais.*
2. *Antoine Lebel.*
3. *Mademoiselle Bouchot.*
4. *P. Mosny.*
5. *François Perdery.*
6. *Jean Stouf le jeune.*
7. *Louis Quenet.*

Nous allons donner les documents que nous avons pu rassembler sur eux.

1. MADEMOISELLE ALLAIS OU HALLÉ

On ne s'étonnera pas de voir, dans les documents que nous réunissons ici, et qui concernent probablement la même artiste, le nom de celle-ci orthographié de façon très variée. Le fait était courant au dix-huitième siècle, il suffit, pour en être persuadé, d'ouvrir n'importe quel recueil de documents de cette époque.

Elle pouvait appartenir, soit à la famille des Hallé, *soit à celle des* Allais *qui, toutes deux, ont donné un grand nombre d'artistes* [4]*. Ce qui peut faire penser qu'elle était* Allais, *c'est que, d'abord, on n'a jamais relevé d'artiste femme dans la famille Hallé tandis qu'on en connaît au moins deux ayant porté le nom d'*Allais [5]*. C'est aussi que, si une Hallé était entrée dans la carrière des arts, elle l'eût fait certainement sous les auspices d'un des membres de sa famille qui faisaient partie de l'Académie*

1. Voir la pièce justificative VIII.
2. Voir la pièce justificative I, n° 6.
3. Voir plus bas, p. 164.
4. Sur les Hallé, voir le *Dictionnaire* de JAL et O. ESTOURNET, *La famille des Hallé* (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, t. XXIX, 1905, p. 71-236, pl.). — Sur les Allais ou Allez : BÉNÉZIT, *Dictionnaire*, J. GUIFFREY, *Académie de Saint-Luc* et *Scellés*, BRYAN, *Dictionnaire*.
5. Jenny-Augustine, née en 1798, signalée par BRYAN, et celle dont nous nous occupons.

royale [1], *plutôt que sous ceux d'Aved dont on voit, dans la lettre publiée plus loin, que notre artiste se réclame uniquement* [2]. *Les* Allais, *au contraire, ne furent guère que de l'Académie de Saint-Luc* [3].

Au reste, enfin, Mademoiselle Allais pouvait fort bien n'avoir de commun avec ces deux familles d'artistes que son nom et appartenir à une troisième. Elle exposait ses œuvres, place Dauphine, le jour de la Petite-Fête-Dieu, à l'Exposition de la Jeunesse. *Nous avons relevé, dans les journaux du temps, quelques appréciations de son talent.*

« Mlle Hallet, disait, en 1760, *L'Avant-Coureur*, a exposé pour la première fois un grand portrait d'une dame travaillant à de la tapisserie, quelques personnes ont parues fachées de voir cette année ci le même tableau qui avoit déjà paru l'année précédente, nous répondrons pour la justiffication de Mlle Hallet que des artistes émérites en ont conçu aisément la raison. Encouragée par les éloges et instruite par les avis, mademoiselle a vu les défauts qui étaient dans son tableau lorsqu'il fut exposé il y a un an; cette jeune artiste y a beaucoup travaillé, l'effet en est meilleur, le métier paroissoit entrer dans l'estomac de la dame qui travaille. Actuellement le métier vient en devant, l'attitude est moins gênée, il y a de l'air dans le tableau, il est en général bien supérieur à ce qu'il étoit, un peu plus d'étude et de finesse dans les mains ajouteroient beaucoup aux talens de Mlle Hallet; elle fait un si bon usage des avis qu'on lui donne que nous nous hasardons, d'après nos grands artistes, à lui conseiller de beaucoup dessiner. »

(*L'Avant-Coureur*, 1760. Bibl. Nat., Estampes. Coll. Deloynes, tome 48, p. 6-8.)

1761. — « Les ouvrages de Mlle Hallé ont fait d'autant plus plaisir qu'ils annoncent des progrès marqués. »

(*L'Observateur littéraire*. Bibl. Nat., Estampes. Coll. Deloynes, tome 48, p. 233.)

« Mlle Hallet a beaucoup travaillé depuis l'année dernière, il y a plus d'intelligence dans son coloris; une touche assez hardie et une fraîcheur générale sur les têtes. Sa cuisinière a plu généralement et mérite les éloges qu'elle a reçu des connoisseurs. »

(*L'Avant-Coureur*. Bibl. Nat., Estampes. Coll. Deloynes, tome 48, p. 239-240.)

1762. — « Dans les tableaux exposés cette année à la place Dauphine le jour de l'octave de la Fête-Dieu on a vu de nouveaux ouvrages de Mlles Girouard et Hallet, aux talens de qui nous avons donné les années précédentes de justes éloges, en applaudissant à leurs productions. »

(*L'Avant-Coureur*. Bibl. Nat., Estampes. Coll. Deloynes, tome 48, p. 247.)

En 1770, une demoiselle Allais, peintre, exposait encore [4]. *Est-ce la même ?*

En 1779, au Salon de la Correspondance *organisé par Pahin de la Blancherie, une demoiselle Allais exposait un pastel :* Portrait d'un homme qui s'occupe des sciences et des arts [5].

Nous avons également retrouvé, en date du 22 octobre 1770, un procès-verbal d'estimation, dressé par J.-B. Lefèvre l'aîné [maître-peintre et professeur de l'Académie de Saint-Luc] du portrait du sieur Petit, ébauché par la demoiselle Allais, portrait dont lesdits experts estiment la valeur à la somme de 30 livres [6]. *On en trouvera le texte dans notre publication :* Rapports d'experts.

1. Claude-Guy (1682-1736); Noël (1711-1781). JAL, *Dictionnaire*.

2. Voir plus bas, p. 164.

3. Guillaume-Edouard fut bien de l'Académie royale, mais en 1784. BÉNÉZIT, *Dictionnaire*.

4. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, *Les Artistes français du XVIIIe siècle oubliés ou dédaignés* (*Revue universelle des Arts*, tome XIX, p. 252-253).

5. *Nouvelles de la République des lettres et des arts*, 1779, N° VII.

6. Arch. Nat., Y. 1903.

Enfin, nous connaissons une lettre de recommandation, en faveur de l'artiste, adressée en 1769 au directeur des Bâtiments, et la réponse de celui-ci ; les voici toutes deux :

« A Soisy sous Etiolle, le 24 juin 1769.

« Monsieur,

« Je suis priés par des amies à qui j'ay de grandes obligations de vous demander une grâce, et comme ils savent que la mémoire de Monsieur de Tournehamt vous est toujours chère, et que vous avés la bonté de rendre service à ses parans, ils espère que vous aurés celle de ne me pas refuser. Voycy Monsieur ce que je pren la libertés de vous demander. Mlle Alet élève de feu Mr Aved, désireroit être agréée à l'Académie de peinture. Ces talans sonts conûs de Mrs Chardin, Pajou, Pierre, Lagrenés et Vien qui la connoisse et qui onts vûe ses ouvrages. Si vous avés la bonté de leurs parler, ils vous diront quelle mérite votre protection, pour moy j'ajouterés cette grâce à tous les services que vous avés eu la bontés de me rendre, mais elle ne peut rien ajouter à la reconnoissance que j'aurés toutes ma vie pour vous. J'ay l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble servante,

« Durocher.

« Sy vous avés, Monsieur, la bontés de me répondre, adressés moy votre lettre à Soisy sous Etiolle, où nous avons pris, ma mère et moy, une maison dans laquelle nous passons la plus grande partie de l'anée parce quelle sy porte mieux qua Paris [1]. »

« 9 juillet 1769.

« Made. Durocher

« Je serai toujours flaté, Madame, des occasions qui se présenteront de marquer à tout ce qui tient à M. de Tournehem, combien sa mémoire m'est chère. D'après l'interet que vous prenez à la Dlle Alet, élève de feu Mr Aved, je me ferai bien volontiers rendre compte de ses talens par quelqu'un des artistes que vous me marquez en avoir eu connoissance, mais je me suis fait une loi de ne gener en rien le suffrage de l'académie. Si ces talens sont de nature à justifier le desir qu'elle [a] d'y être agréée, elle n'a d'autre chose à faire qu'à lui presenter quelques uns de ses ouvrages. L'académie lui rendra certainement justice, j'apprendrai avec plaisir l'acquisition qu'elle aura faite d'une nouvelle academicienne.

« J'ai l'honneur d'être avec des sentimens respectueux, Made. votre très humble etc. [2] »

2. ANTOINE LE BEL

Antoine Le Bel, né à Montrot (Haute-Marne), en 1705 [3], *était l'élève d'Aved dès 1739* [4]. *Aussi la Correspondance de Grimm et Diderot, toujours bien informée, ne manque pas de déclarer, le 24 août 1750 :* Antoine Lebel n'a eu d'autre maître que l'inspection de la nature [5]. *Il fut agréé à l'Académie le 29 janvier 1746 et la Compagnie lui demanda une marine comme morceau*

1. *Lettre originale signée.* Arch. Nat. O¹1911 (5, fol. 124). Maison du Roi. Correspondance. — Publiée par M. FOULON DE VAULX, *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1903.

2. *Brouillon de réponse.* Arch. Nat. O¹1911 (5, fol. 126). — Egalement publié par M. FOULON DE VAULX, *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1903.

3. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, *Dictionnaire.*

4. Lettre d'Aved à J.-B. Rousseau. Voir p. 182.

5. *Correspondance de Grimm, Diderot,* etc. éd. Tourneux, t. I, p. 464-465.

de réception. Le 27 août de la même année, il fut reçu sur la présentation d'une Colline au soleil couchant. *Quelques jours plus tard, il retirait ce tableau pour en offrir à l'Académie deux autres :* Une marine *et* des rochers [1]. *Les comptes des Théatins montrent que, depuis janvier 1760, au moins, il habitait la même maison qu'Aved* [2].

Il exposa au Salon de 1746 : un Paysage; *un* Rocher; *une* Marine ; — *au Salon de 1747 : une* Vue de marine prise sur les côtes de Dieppe; *une* Vue des environs de Boulogne; *une* Vue du château de Chantelu, près Rouen; *un* Rocher *et un* Paysage, *sous le même numéro; un* Paysage des environs de Rouen; — *au Salon de 1748* [3] *: deux petites* Marines, *un* Calme *et une* Mer agitée, *sous le même numéro; un* Paysage où paraît un moulin, *et un* Cabaret des environs de Suresne, *sous le même numéro; une* Ruine; *trois* Chaumières d'après nature; — *au Salon de 1750 : une* Mer représentée dans son calme et des marchands sur le rivage; *un* Paysage représentant le Matin avec des figures sur le devant; *une* Montagne, et sur le devant, une laveuse et autres figures [4]; — *au Salon de 1753 : petit* Paysage éclairé d'un soleil levant, sur le devant sont des laveuses; — *au Salon de 1755 : quatre* Paysages ou différentes vues d'après nature, *sous le même numéro*; — *au Salon de 1757 : une* Urne de porcelaine ornée de bronzes; *deux* Bustes de bronze, *l'un, une tête de femme et l'autre, un faune; les* Apprêts d'un déjeuner; — *au Salon de 1761 : un* Soleil couchant; *une* Petite Chapelle sur le chemin de Conflans; *l'*Intérieur d'une cour de village; — *au Salon de 1765 : plusieurs* Paysages, *sous le même numéro; au Salon de 1767 : plusieurs* Paysages *sous le même numéro;* — *au Salon de 1769 : deux* Paysages avec figures, *sous le même numéro.*

Il faut noter que c'est sans doute Aved, qui connaissait bien l'école hollandaise, où la « marine » a été si en honneur, qui a dirigé les études de son élève dans ce genre. Le fond du portrait du Stathouder — pour lequel Aved a été aidé par ses élèves — est une marine. *Il est probable que Lebel y travailla. De même pour les* paysages *qui figurent au fond des portraits de Saïd Pacha et du maréchal de Clermont-Tonnerre.*

*Nous donnons ici les principaux passages d'une biographie d'Antoine Le Bel, parue en 1811, dans l'*Annuaire de la Haute-Marne. *Bien des détails qu'elle renferme paraissent peu vraisemblables, mais d'autres sont confirmés par les documents. En tout cas, elle peut toujours être consultée. Notre texte reproduit une copie qui se trouve dans les papiers de M. Cournault, car la Bibliothèque Nationale ne possède pas l'*Annuaire *de l'année 1811.*

« Le Bel naquit à Montrot (hameau de la dépendance d'Arc-en-Barrois). Ses parents, fort pauvres, l'obligeaient à travailler le coton pour se procurer quelques ressources, mais il préférait dessiner et vint à Paris avant sa quinzième année, il ne s'y fixa qu'à l'âge de 22 ans. Dépourvu de tous moyens d'existence, il se fit décrotteur sur le Pont Neuf; et s'apercevant que la maison de Jacques André Joseph Aved, peintre du Roi, était très fréquentée, il s'installa près de sa porte.

« Un jour, Le Bel était allé rendre compte à M. Aved d'une commission qu'il lui avait

1. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. IV, p. 22, 23, 33, 34.

2. Voir l'appendice V.

3. « La grande liberté de faire et la hardiesse de son pinceau paroitroient encore, du reste, quand il ne releveroit point ses tableaux de tant de couleurs. On sçait qu'il faut empater, mais jusqu'à un certain point. Pour bien faire, il faudrait qu'il unit dans sa composition le feu que sa touche a de trop. » Bibl. Nat., Estampes. Coll. Deloynes, *Salon de 1748*. Le Bel, n° 38.

4. « Antoine Le Bel n'a eu de maître que l'inspection de la nature. Ce qu'il fait de mieux, ce sont les marines; il fait le paysage assez bien, mais sa touche est lourde et ses figures froides et dures ». *Correspondance de Grimm, Diderot*, etc., éd. Tourneux, t. I, p. 464-465 (année 1750).

donnée : celui-ci vit le jeune homme s'extasier sur tout ce qui était exposé dans son cabinet. — Que penses-tu de ce tableau ? dit le peintre. — Il est fort bien, dit le décrotteur, mais j'aperçois là une génisse mal dessinée. — Comment peux-tu savoir apprécier une ressemblance? — Monsieur, je ne puis les connaître toutes, mais j'ai tant vu d'animaux de cette espèce, que je les ferais plus ressemblans. — Pris au mot, Le Bel crayonna une génisse mieux proportionnée que celle du tableau.

« Dès ce moment, M. Aved s'attacha cet intelligent jeune homme et en fit son élève. La rapidité de ses progrès fut étonnante, bientôt il parut à son maître digne d'entrer en lice pour les prix académiques. Deux années de suite, il mit son nom à ses compositions, elles furent rejetées; et la troisième M. Aved lui ordonna de garder l'anonyme, et le prix lui fut adjugé. Le sujet du tableau était une flotte battue et dispersée par la tempête. Son protecteur et son maître fit aux juges le reproche piquant que c'était pour la troisième fois que son élève méritait d'être couronné.

« M. Aved ayant été chargé de faire le portrait de Louis XV, Le Bel l'accompagnait toujours lorsqu'il allait prendre ses séances. Le Roi voulut bien se rendre familier avec Antoine (on n'appelait pas Le Bel autrement) et lorsque le monarque ne se trouvait pas en position Le Bel lui prenait la tête des deux mains, et la tournait à son gré... plusieurs fois même le prince se leva et dit : — Antoine, mets toi dans mon fauteuil, et montre moi la manière dont je dois me présenter — et Antoine de s'asseoir.... Louis XV désirait que Le Bel dessinât pendant qu'Aved le peignait ; par égard pour son maître l'élève refusa de le faire. Un jour, le prince lui confia ses clefs pour aller chercher un rouleau de papier ; c'était un plan d'impôts pour les campagnes. Antoine osa dire : — Si Votre Majesté connaissait comme moi la misère des paysans, elle se garderait bien de mettre ce projet à exécution. — Le papier fut jetté au feu. Quelquefois le Roi, s'appuyant sur les épaules de Le Bel, lui demandait des nouvelles de sa mère. Ce bon fils, dès qu'il s'était vu dans une certaine aisance, avait fait à sa mère une pension de 200 livres.

« Les deux peintres s'étaient rendus à Versailles pour mettre la dernière main au portrait de Louis XV ; ce prince venait de partir pour l'armée. Antoine lui écrivit sans façon : qu'ils avaient été bien étonnés, son maître et lui, que Sa Majesté se fût mise en route sans les prévenir. Ce message comique amusa beaucoup Louis XV [1]. »

Ajoutons qu'en 1787 Le Bel avait toujours son atelier rue de Bourbon [2], et qu'il mourut, dans la même rue, devenue rue de Lille, le vendredi 8 mars 1793, à dix heures du soir. Il avait alors quatre-vingt huit ans. Son décès fut déclaré le lendemain à la municipalité par deux de ses amis. Antoine Ruelle, coiffeur, et Antonin Thuillier, vitrier [3].

Aved conservait deux dessins d'Antoine Lebel : deux figures d'hommes. Ils portent, dans son inventaire, le n° 56 [4]. Nous ne les retrouvons pas dans le catalogue de la vente qui, en revanche, mentionne dix toiles de Le Bel que ne signalait pas l'inventaire [5]. Il est difficile de croire qu'elles se trouvaient à Saintry, parmi les toiles sommairement désignées par l'inventaire de cette maison de cam-

1. Extrait de l'Annuaire du département de la Haute-Marne pour l'an 1811 publié par ordre de M. le préfet, à Chaumont, 1811.

2. Le *Provincial à Paris*, ou *Etat actuel de Paris*, Paris, Vatin, 1787, 4 vol. in-12; quartier Saint-Germain, p. 11.

3. Archives de la Seine. Etat-civil reconstitué. Décès.

4. Voir la pièce justificative VIII.

5. Voir l'Appendice IV : *Collections d'Aved*, Catalogue de la vente Aved, n[os] 138-145.

pagne, car elle se vendirent à des prix raisonnables, entre 20 et 50 livres [1]. *Un des Rembrandt avait été vendu 33 livres !* [2]

Un amateur célèbre, dont Aved fit le portrait, le comte de Tessin [3], *semble avoir goûté le talent d'Antoine Le Bel que, sans doute, il avait connu chez son maître. Nous relevons quatre œuvres de lui dans le* Catalogue général de tous les objets qui ont été expédiés à Stockholm de Paris par Tessin, *qu'a publié M. Pierre Lespinasse :*

« 65. Une fille qui attache sa jarretière, par Le Bel, cadre doré. . . . 48 livres.

. . . .

« 86, 87. Deux femmes dessinées par Anth. Le Bel, craie noire et blanche sur papier bleu, glace et cadres. . . . . 30 livres.

. . . .

« 89. Une fille qui s'attrape les puces, peinte sur bois par Le Bel, cadre doré. 48 livres. »

Voici de quels commentaires M. Lespinasse accompagne sa publication :

« Le n° 89 a été récemment acquis, pour le Musée National [de Stockholm] d'une collection privée.

« Jeune femme assise en plein air. Figure entière de face. Assise sur le sol au pied d'une colonne, elle ajuste sa toilette sur sa poitrine ; le jupon est rouge clair, le corsage bleu ; par-dessus, un vêtement gris clair et ouvert ; le sein et les bras nus ; sur la tête un bonnet blanc. — Sign. à d. — B. 0,17 ; 0,11.

« Acheté en 1872. A appartenu à C.-G. Tessin. — Ce tableau porte le cachet de l'Ecole de Watteau. Ainsi que son pendant *Jeune fille attachant sa jarretière*, il se retrouve déjà parmi les tableaux envoyés par K.-G. Tessin de Paris. Dans le même envoi se trouvent également sous les numéros 86 et 87 *Deux femmes* dessinées par Anth. Le Bel à la craie noire et blanche sur papier bleu. Ces deux dessins, ainsi que les deux tableaux à l'huile cités, sont inscrits au Cat. imprimé de 1771 concernant l'invent. d'hoirie de Tessin. Or, la description de ces derniers correspondant exactement aux premiers, on peut en conclure que ce sont les mêmes figures traitées par l'artiste avec des matériaux différents. Il est fort possible que ce peintre soit Antoine Le Bel, n. 1705-1793, qui, en 1746, fut reçu membre de l'Académie à Paris. Il est cependant difficile d'allier cette supposition avec le nom de baptême apposé à la signature de notre tableau (J.?) d'autant plus qu'Antoine Lebel est principalement connu comme paysagiste [4]. »

Ajoutons aux justes remarques de M. Lespinasse que Lebel a laissé autre chose que des paysages puisque Aved, nous venons de le dire, possédait deux figures d'hommes exécutées par lui.

3. MADEMOISELLE BOUCHOT

Elle n'est connue que par la lettre d'Aved que nous citons dans notre texte, page 43, *note* 1.

1. Voir la pièce justificative VIII et le catalogue de la vente Aved, n°s 138-145.
2. Catalogue de la vente Aved, n° 35.
3. Voir notre catalogue, n° 104.
4. LESPINASSE (Pierre), *L'art français et la Suède de 1668 à 1816* (*Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1911, p. 319-327).

4. 5. 6. P. MOSNY, FRANÇOIS PERDERY, JEAN STOUF

La Liste de MM. les Elèves protégés, 1758-1776, *mentionne, entre le 1er octobre 1758 et l'année 1764 :*

Mosny, P., protégé par M. Aved, demeure chez M. Cherfils, peintre, place Dauphine.

Perdery (François), P., protégé par M. Aved, demeure chez Mme sa mère, rue des Brodeurs, dans la maison de Mme Monet.

Stouf (Jean) le jeune, P., protégé par M. Aved, demeure chez M. son père, menuisier, rue du Bac, près les Missions étrangères[1].

7. LOUIS QUENET

Sur Quenet, nous n'avons qu'une suggestion à présenter. Faut-il identifier le Quenet qui résidait chez Aved en 1749[2] avec Louis Quenet, reçu maître peintre de l'Académie de Saint-Luc le 6 novembre 1753 ?[3] Si c'est bien le même, il a pu, un moment, être l'élève d'Aved.

1. *Liste de MM. les Elèves protégés, 1758-1776.* (Bibl. de l'Ecole des Beaux-Arts, ms. 45, fol. 24, 30, 35.) Communiqué par MM. Vuaflart et Bourin.
2. Dossier Vallée. Voir la pièce justificative V.
3. Arch. Nat., Y. 9327.

APPENDICE V

LES DEMEURES D'AVED

I. A PARIS

Le 2 août 1725, au moment où il signait son contrat de mariage, Aved habitait à Paris, rue de l'Université[1]. *Il y habitait encore lors de la naissance de son deuxième fils, Jean-Gabriel, en novembre 1731*[2]. *Au contraire, son troisième fils, Jean-Simon, naquit le vingt-huit octobre 1732, dans un nouveau domicile, sis rue de Bourbon*[3].

La rue de Bourbon, depuis 1792 — avec une interruption de 1815 à 1830 — est la rue de Lille, nom qu'elle reçut en l'honneur de la défense de Lille contre les Alliés[4]. *Dans cette rue, nous savons qu'Aved habitait la « Maison neuve des Théatins », près la petite porte de l'église de ces religieux, depuis 1731 jusqu'à sa mort*[5].

Il reste à savoir quelle était précisément la maison qu'habitait Aved et son sort postérieur.

Dans la rue de Lille, au numéro 26 actuel, en face de la rue Allent (ex-rue Sainte-Marie), se trouve encore une construction où s'ouvre, au rez-de-chaussée, un vaste portail qui, au dix-huitième siècle, était la petite porte de l'église des Théatins[6]. *La maison d'Aved était donc une des voisines. Mais les les Théatins possédaient dans la rue, nous apprend le* Sommier des biens nationaux, *deux maisons*[7].

1. N° 34. C'est le numéro 26 actuel[8] *et l'ancienne entrée de l'église, devenue, pendant la Révolution, magasin de subsistance*[9]. *Cette maison consiste, d'après le* Procès-verbal d'estimation [10], *en « un corps de logis sur la rue, se divisant ensuite en deux ailes aux deux côtés et au fond d'une grande cour ».*



Maison de la rue de Lille (état actuel).

Ce corps de logis subsiste, il a environ cinq mètres de façade

1. 2. 3. JAL, *Dictionnaire critique*, article Aved.

4. Ville de Paris, *Nomenclature des voies publiques...*, p 449.

5. 1731, voir note 1. — 1734-1766. *Comptes des Théatins*, voir plus loin. — 1749. *Tableaux des noms et adresses des académiciens de l'origine à 1749*. Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts, manuscrit 22.

6. Plan de La Caille, 1728; plan de La Grive, 1728.

7. 1791-1793. Arch. du département de la Seine. *Sommier des biens nationaux*, X^e arrondissement. — Arch. Nat., Domaines. Q^2 117, *Procès-verbaux d'estimation* avec plans.

8. TAXIL, *Tableau établissant la concordance du numérotage d'un certain nombre de maisons...* (Commission du Vieux-Paris, 1903, in-8°, annexe). — Arch. Nat., Plan cadastral de la Ville de Paris au 1/2000, F. 117334.

9. Arch. Nat., Plan F^{13} 849.

10. Arch. Nat. Domaines, Q^2 117.

sur la rue. Or, l'inventaire après le décès d'Aved, décrivant son appartement, énumère trois pièces à deux fenêtres sur la rue, qui n'auraient pu tenir dans ce corps de logis. De plus, ajoute le Procès-verbal, *« ce corps de logis est composé d'un rez-de-chaussée avec caves, d'un entresol et* deux étages *quarrés et mansardes »*[1]. *Or, Aved occupait le troisième étage et un entresol*[2]. *Cette maison ne peut être la sienne.*

2. Nos 36-37. C'est le numéro 30 actuel[3]. *Il consistait « en un corps de logis sur la rue,* formant retour *en aile sur la cour... composé, dans toute son étendue, d'un rez-de-chaussée avec caves, d'un entresol,* trois étages *carrés et mansardes...*[4] *» Le plan annexé montre que M. de Narbonne, locataire en 1793, occupait l'un des deux appartements du rez-de-chaussée et les deux appartements du premier*[5]. *En occupant, de même, les deux appartements du troisième étage, Aved avait de quoi placer ses trois salles à deux fenêtres (la maison a six fenêtres de façade). C'est bien là qu'il habitait et qu'il mourut.*

Cette maison, d'une valeur de 16.250 livres, fut vendue, le neuf septembre 1791, au citoyen Piault, pour 161.000 livres[6] *(?). Elle existe encore actuellement. Nous en reproduisons la façade à la page précédente.*

Les registres des comptes des Théatins ne renferment aucune mention du paiement par Aved de son loyer avant 1734. A partir de cette date, ces mentions sont régulières. Nous les avons extraites des registres qui vont — avec interruption — de 1729 à 1782 et les transcrivons ici.

16 janvier 1734. Recettes

De M. Aved, pour un quartier de son loyer . . . . 175 livres

24 juillet 1734.

De Mlle Arlon, pour un quartier de loyer échu à Pasques dernier, pour elle et pour M. Avet . . . . 175 livres

2 août 1734.

De Mlle Arlon, pour un quartier de loyer échu à Pasques dernier . . 175 livres

8 février 1735.

De M. Avet, 288 livres en argent et 8 louis d'or marqués à LL, à compte sur ses loyers . . . . 493 livres[7]

Le registre des années 1735 à 1760 manque.

12 avril 1760.

De M. Aved, pour 15 mois échus le 1er du courant du loyer de son appartement . . . . 1.172 livres 10 sols

13 février 1761.

De M. Aved, à compte sur trois termes échus le 1er janvier dernier du loyer de son appartement . . . . 600 livres

25 juillet 1761.

Reçu de M. Aved, pour solde de ses loyers échus jusqu'au 1er du courant. 587 livres 10 sols

17 janvier 1762.

De M. Aved, pour les termes de Saint-Rémy et de Noël du loyer de son appartement . . . . 462 livres 10 sols

1. Arch. Nat., Domaines, Q1 117.
2. Voir l'Inventaire, pièce justificative VIII.
3. Voir la note 8, page précédente.
4, 5, 6. Voir la note 1.
7. Arch. Nat., H. 4057. *Théatins, comptes*, 1729-1735.

16 janvier 1763.

Reçu de M. Aved, pour une année de loyer de son appartement échu le 1er du courant . . . . 925 livres

17 janvier 1764.

Reçu de M. Aved, pour une année échue le 1er janvier présent mois du loyer de son appartement . . . . 925 livres

22 janvier 1765.

De M. Aved, pour une année de loyer . . . . 925 livres

Janvier 1766.

De M. Avet, pour un an de loyer . . . . 925 livres

Juillet 1767.

Reçu pour 15 mois de loyer de M. Loiserol[1] . . . . 512 livres 10 sols[2]

Le registre finit le 30 septembre 1771. Antoine Lebel, d'après le même registre et aussi le registre H. 4056 (années 1771-1782), paya son loyer dans la même maison de 1760 à 1782.

II. A SAINTRY

Nous avons parlé, à plusieurs reprises, dans notre texte, de la maison d'Aved à Saintry. Nous donnons ici les actes de son acquisition et de sa vente par les Aved. Rappelons que, si l'acte d'achat est rédigé au nom de Charles-François Aved, c'est, en réalité, son père qui fut l'acquéreur[3].

Acte de la vente à [Charles-] François Aved
d'une maison sise à Saintry.

Paris, 18 décembre 1753.

Par devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet, soussignés, furent présents sieur Jean Toussaint Legast, architecte, maître maçon, entrepreneur des bâtimens du Roy à Paris, y demeurant, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet, demoiselle Anne Legast, veuve de Vincent Vivien, huissier priseur commissaire aux ventes du Châtelet de Paris, y demeurant, rue de la Verrerie, demoiselle Marie-Anne Soret, veuve de sieur Pierre Jean Rivet, marchand bonnetier à Paris, y demeurant, rue Jean Robert, paroisse Saint-Nicolas des Champs, et demoiselle Jeanne Thérèse Soret, épouse de maître Louis Nicolas Mocquot, procureur au Châtelet, de luy, pour ce présent, autorizée, demeurante à Paris, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Etienne-du-Mont, Simon-Philippe Riquier, bourgeois de Paris, veuf de demoiselle Marie-Antoinette Legast, auparavant veuve de Jean Planier, juré expert à Paris, y demeurant, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Etienne-du-Mont.

Lesquels ont, par ces présentes, vendu et abandonné, et se sont obligés, chacun en droit soy, de garantir de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, et empeschemens généralement quelconques, à Monsieur François Aved, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue

1. Il s'agit certainement ici du deuxième fils d'Aved.
2. Arch. Nat., H. 4055. *Théatins, comptes,* 1760-1761.
3. Voir l'Inventaire, pièce justificative VIII et p. 88, note 2.

de Bourbon, quartier Saint-Germain-des-Prés, paroisse Saint-Sulpice, à ce présent et acceptant, et acquéreurs, pour luy et ayant cause, une maison bourgeoise, scize au village de Saintry, près la ville de Corbeille, consistante à porte cochère, autre porte bâtarde d'entrée, aux deux costés de laquelle sont deux petites tourelles, cour dans laquelle est une petite écurie, vollière au dessus, une grange, une cave, un sellier, petite salle cuisine à costé par bas, trois chambres à cheminées au dessus, trois autres pièces au deuxième étage, escalier pour y monter, tous les lieux couverts de thuilles, puits et cabinet d'aisance. Plus, une basse cour à costé de la maison bourgeoise, dans laquelle l'on entre par une porte charretière ayant vue sur la grande rue, avec le bâtiment pour loger un jardinier ou vignerons.



Maison d'Aved à Saintry (état actuel).

Plus un clos contenant six arpens environ de terre, derrière ladite maison, y compris deux petits jardins clos de murs, à costé de ladite maison, le tout tenant, d'une part, aux représentans Philbert, d'autre, à une ruelle, par devant [*sic*] aux vignes cy après déclarées et, par devant, sur la grande rue de Saintry. Plus, un autre jardin en face de l'entrée de la maison, dans lequel sont deux petits bosquets de bois, contenant environ deux arpens, aussi clos de murs. Plus, trois quartiers environ de terre labourable, scize derrière le clos, tenant d'un costé audit clos, d'autre, à [*blanc*], d'un bout audit clos, et d'autre, au seigneur de Saintry.

Plus, un arpent environ de terre en vigne, aussi derrière et attenant le jardin.

Plus, deux quartiers de terre labourable, tenant audites vignes.

Plus, un arpent de terre en luzerne attenant ledit clos, tenant aux deux arpents de terre.

Plus, le droit de banc dans l'église et paroisse de Saintry.

Plus, enfin, le droit de vollière dans la maison.

Tous lesdits biens appartenant : au sieur Riquier à cause de la communauté de biens qui a été entre luy et la deffunte demoiselle son épouse, auxdits sieur et demoiselle Legast, veuves Vivien et Rivet et épouse du sieur Mocquot, comme seuls et uniques héritiers de la deffunte femme Riquier, leur sœur et tante, scavoir lesdits sieurs Legast et Vivien, de leur chef, chacun pour un tiers, et les demoiselles veuve Rivet et épouse de Mocquot, conjointement pour l'autre tiers, de deffunte Marie Olive [*sic*] Legast, leur mère, décédée, femme du sieur Jean Soret, marchand épicier à Paris, à laquelle deffunte décédée femme Riquier les biens et héritages appartenaient comme luy ayant été abandonnés par liquidation des biens de la succession dudit deffunt sieur Jean Planier, son premier mary, et de la communauté de biens qui a été entre elle et luy, faite par Monsieur de Berger de Ressey, conseiller et commissaire aux requêtes du Palais, le quinze avril 1741 ; auquel deffunt sieur Planier lesdits biens avoient été adjugés par décret forcé de la Cour du Parlement du 1er juillet 1727, sur messire François Lebourg, bachelier en Sorbonne et chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. . . . .

Plus, lesdits sieur et demoiselle Riquier, veuve Vivien Rivet et épouse Mocquot vendent comme dessus deux arpents de terre en luzerne, sise à Saintry, au lieu dit le Marc d'argent. . .

Et enfin dix livres de rente foncière annuelle et héréditaire, en deux parties, la première de huit livres faisant moitié de seize livres non racheptables, à la charge de laquelle une maison scize au village de Saintry, petit bâtiment et jardin et dépendances, ont été donnés par Laurent

Henriette, cordonnier à Corbeil, à Etienne Couturier, vigneron audit Saintry, et Catherine Amet sa femme, par contrat passé devant Petit Jean Duruchenois et son confrère, notaires à Corbeilles, le trente avril 1719.

Et la seconde de quarante sols, faisant moitié de quatre livres, à la charge de laquelle un demi arpent de terre situé audit Saintry, lieu dit Lagarenat [*sic*], a été donné par ladite veuve dudit Henriette audit Couturier et sa femme, par contrat passé devant Sourdeau et son confrère, notaire à Corbeil, le 1er octobre 1723 . . . .

Plus enfin, tous et uns chacuns, les meubles meublant et ustanciles de ménage, batterie de cuisine et autres effets généralement quelconques compris en l'inventaire qui en a été fait après le décès de ladite dame veuve Riquier, par devant maître Vatry, notaire à Paris, en présence de témoins, au susdit village de Saintry et qui occupent ladite maison, à l'exception et réserve néantmoins du lit de domestique, ainsy qu'il se comporte et qu'il a été donné au vigneron de ladite maison.

Plus, de tout le linge compris audit inventaire, de tous les habits et vêtements généralement quelconques, à l'usage de ladite demoiselle Riquier et dudit sieur Riquier et d'une boëte à quadrille, lesquels effets ainsy exeptés et reservés ne sont point compris en la présente vente, et lesquels effets mobiliers susvendus sont et occupent actuellement la maison.

Pour, par ledit acquereur disposer, jouir desdits effets comme bon luy semblera, et de chose luy appartenant . . . .

Cette vente ainsy faite à la charge par ledit acquéreur, ainsy qu'il s'y oblige, de payer et acquitter tous les cens, rentes et droits seigneuriaux échus de tout le passé, jusqu'au jour de la Saint-Martin, onze novembre dernier, ceux échus depuis ledit jour, et à échoir à l'avenir. Plus, de payer à Nicolas Robillier, vigneron de la maison, les gages qui peuvent luy être dus depuis ledit jour Saint-Martin, onze novembre dernier, pour façon et culture desdits jardins, vignes et pièces de terre, et encore, moyennant la somme de six mille sept cinquante livres, sçavoir : cinq mille livres pour le prix principal desdits maison, héritages et rentes, et mille sept cent cinquante livres pour le prix et valeur desdits effets mobiliers susvendus ; en déduction de laquelle susdite première somme de six mille sept cent cinquante livres et à imputer d'abord sur le prix et valeur des effets mobiliers susvendus, et le surplus sur le prix desdits maison, terre, héritages et rentes, ledit sieur acquéreur a payé aux dits sieurs et demoiselles vendeurs, qui le reconnoissent ainsy, la somme de trois mille trois cent soixante-quinze livres. . . . .

Et pour l'éxécution des présentes, lesdites parties élisent leur domicile chacun en leur demeure susdéclarée, auxquels lieux..., nonobstant..., promettant..., obligeans..., renonceans...

Fait et passé à Paris, ez etude, l'an 1753, le dix-huitième jour de décembre, après midy, et ont signé :

M. A. SORET *RIQUIER* *LEGAST*

MOCQUOT *LEGAST*

C. F. AVED *J. B. SORET*

FOURESTIER *VIVIEN*

(Etude Vivien, aujourd'hui étude de maître Lavergne.)

L'inventaire après le décès d'Aved, que nous publions d'autre part (Pièce justificative VIII), montre quels étaient, à ce moment, les dispositions et le mobilier de sa maison de campagne. L'acte de vente de cette maison, qui suit, montre précisément les améliorations que les Aved y avaient apportées.

Acte de la vente, par les héritiers d'Aved,
de la maison de Saintry.

Paris, 27 juin 1783.

Par devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, furent présens, dame Anne Charlotte Gaultier de Loiserolles, veuve de Jacques André Joseph Aved, peintre du Roy, demeurante à Paris, cour de l'Arsenal, paroisse Saint-Paul, et M. Jean Simon Aved de Loiserolles, avocat en Parlement, conseiller du Roy, lieutenant général du bailliage de l'artillerie de France et Arsenal de Paris et dame Geneviève Elisabeth Marteau, son épouse, qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurants à Paris avec ladite dame veuve Aved, leur mère et belle-mère. Ladite dame veuve Aved et lesdits Sieur et dame Aved procédant en ces présentes, tant en leurs noms personnels qu'au nom et se faisant et portant fort pour M. Charles François Aved, avocat en Parlement et conseiller du Roy, maitre particulier des eaux et forêts de Chaumont en Bassigny et dame Jeanne d'Arnolfini de Magnac, son épouse, par lesquels ils s'obligent solidairement l'un pour l'autre sans division, ni discussion, etc.

Lesquels, es noms qu'ils procèdent, ont, par ces présentes vendu, et se sont obligés, sur les solidarités et renonciations ci-dessus exprimées, garantir de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, évictions, substitutions et autres empêchemens quelconques

A dame Louise Geneviève Delaunay, veuve du Sr André Flamand, entrepreneur des batimens du Roy, demeurante à Paris, rue Neuve et paroisse Saint Etienne du Mont, à ce présente et acceptante, acquérant pour elle, ses héritiers et ayant cause

Les biens et héritages ci-après désignés. Savoir :

Une maison bourgeoise, sise au village de Saintry, près Corbeil, ayant une entrée par deux grilles de fer, ouvrantes chacune à deux vantaux scellés dont quatre pilastres et une grille dormante entre les deux dites portes. Ladite maison consistant en un corps de logis, à droite, en entrant, formant pavillon sur la rue, ensuite un corps de logis en arrière, corps entre cour et jardin ; du côté du jardin, une grille ouvrante à deux vantaux et deux parties dormantes, basse cour dans laquelle sont écurie et remises, greniers au dessus et une volière.

Plus un clos contenant six arpens ou environ de terre, tant en vignes que luzerne, y compris deux petits jardins clos de murs à coté de ladite maison derrière laquelle est ce clos.

Tenant la totalité de ladite maison et clos, du levant à une ruelle, du nord à un petit chemin, du couchant à Francois Boutolle et par derrière sur la grande rue de Saintry ;

2° Un autre jardin en face de l'entrée de ladite maison, dans lequel sont deux petits bosquets. Ledit jardin contenant demy arpent aussi clos de murs et ayant son entrée et sa sortie chacune par une grille de fer, tenant, au midi, à une pièce de terre de trois quartiers cy-après désignée, au nord à la grande rue de Saintry, au levant à Nicolas Tessier et au couchant au Sr Robin.

3° Six quartiers de terre ou environ de prés, en une seule pièce, sise derrière ledit grand clos...

4° Six quartiers ou environ de vignes, aussi derrière ledit grand clos...

5° Un quartier de pré sis près dudit clos...

6° Trois quartiers de pré au bas dudit jardin étant en face de ladite maison, tenant du midi aux prés de la seigneurie de Saintry...

7° Et le droit de banc dans l'église et paroisse de Saintry, et le droit de volière dans ladite maison, et dix livres de rente foncière annuelle et héréditaire en deux parties, la première de huit livres faisant moitié de seize livres de rente foncière non rachetable à la charge de laquelle

ont été délaissés par Laurent Henriette, cordonnier à Corbeil, à Etienne Couturier, vigneron audit Saintry et Catherine Amet, sa femme, une maison sise audit village de Saintry, petit bâtiment et jardin en dépendant, par contrat passé devant Petit Jean Duruchanois [*sic*], notaire, et son confrère, notaire à Corbeil, le trente avril 1719.

Et la seconde de quarante sous faisant moitié de quatre livres de rente foncière rachetable à prendre sur un demy arpent de terre situé audit Saintry, lieu dit La Garenne, suivant le contrat de bail de rente qui en a été fait par la veuve dudit Henriette audit Couturier et sa femme passé devant Sourdeau et son confrère, notaire à Corbeil, le premier octobre 1723, ainsi que lesdites maisons et héritages présentement vendus, se poursuivent et comportent...

Lesdits biens et héritages susvendus appartiennent par indivis à ladite veuve Aved et auxdits Mrs Aved, ses fils, savoir : A ladite dame Aved, à cause de la communauté de biens qui a été entre elle et ledit feu son mari, et auxdits Mrs Aved en qualité de seuls et uniques héritiers, chacun pour moitié, dudit feu M. Jacques André Joseph Aved leur père. Le tout ainsi qu'il est justifié par l'intitulé de l'Inventaire fait après le décès de M. Aved père, par Me Peron, l'un des notaires soussignés, qui en a la minute, et son confrère, notaire à Paris, daté au commencement du seize juin 1766. Lequel feu M. Aved les avait acquis pendant ladite communauté entre lui et ladite dame son épouse, actuellement sa veuve, sous le nom dudit Me Charles François Aved, son fils aîné, de Sieur Simon Philippe Riquier, bourgeois de Paris, veuf de demoiselle Marie Antoinette Legast avec laquelle il était commun en biens, et des héritiers et représentants de ladite femme Riquier, par contrat, duement insinué et ensaissiné, passé devant Me Vivien, qui en a gardé la minute, et son confrère, notaires à Paris, le dix-huit décembre 1753.

. . . .

Cette vente est faite à la charge par ladite dame Flamand, qui s'y oblige, de payer et acquitter à l'avenir, à compter seulement de la dernière échéance, les arrérages des cens et rentes seigneuriales, si aucuns sont dus sur lesdits biens.

Plus, de payer tous droits royaux et seigneuriaux auxquels ces présentes pourront donner ouverture. Et, en outre, la présente vente est faite moyennant la somme de 18.000 livres de prix principal revenans aux vendeurs, de laquelle somme il en appartient la moitié à ladite dame Aved et l'autre moitié aux dits sieurs Aved ses fils aussi chacun pour moitié.

En déduction des 9.000 livres revenans à ladite dame Aved pour sadite moitié, ladite dame veuve Flamand lui a présentement payé, en espèces sonnantes et ayant cours, comptées et réellement délivrées à la vue des notaires soussignés, celle de 6.000 livres ainsi que ladite dame Aved le reconnoît...

A l'égard des 12.000 livres restant, ladite dame Flamand s'oblige de les payer auxdits vendeurs es mains de ladite dame veuve Aved ainsi que le consentent lesdits sieurs et dames Aved, en sa demeure à Paris, ou au porteur, le premier juillet 1784 avec les intérêts sur le pied du denier vingt sans aucune retenue des impositions royales actuelles et futures sous quelques dénominations quelles pussent être établies. Reconnoît ladite dame Flamand que les sieurs vendeurs lui ont présentement remis l'expédition en parchemin du contrat d'acquisition dudit jour dix-huit décembre 1753 ensuite de laquelle sont les expéditions des quittances du restant du prix de cette acquisition reçues par Me Mathis et son confrère, notaires à Paris, le neuf et vingt-neuf mars 1754 à la suite de la minute dudit contrat. 2° Extraits ensuite l'un de l'autre de l'inventaire dudit sieur Aved et du contrat de mariage desdits sieur et dame Aved de Loiserolle passé devant Me Dulyon et son confrère, notaires à Paris, le deux février 1769 suivant lequel l'hypothèque en résultant pour le douaire constitué par ledit Me Loizerolle à ladite dame son épouse a été porté sur une maison sise en cette ville quai et place Conty et tous autres biens dudit Me de Loiserolle ont été affranchis de ladite hypothèque.

Fait et passé à Paris, savoir : à l'égard de ladite dame veuve Aved et de ladite dame Aved de Loiserolles, en leur demeure; et quant aux autres parties en l'étude, l'an mil sept cent quatre vingt trois, le vingt-sept juin, après midi, et ont signé

A.-C. GAULTIER DE LOIZEROLLES — *AVED DE LOIZEROLLE*

E.-G. MARTEAU — *DELAUNOY*

DORNE — *PERON*

(Etude Peron, aujourd'hui étude de Me Simon.)

Histoire de la maison de Saintry

Avant 1727. François Lebourg, bachelier en Sorbonne, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, est propriétaire de la maison.

1727, 1er juillet. Décret forcé du Parlement de Paris, rendu contre François Lebourg, adjugeant la maison à Jean Panier, époux commun en biens de Marie-Antoinette ou Marie-Olive Legast.

1753, 18 décembre. Les héritiers de la dame Legast vendent la maison à Jacques-André-Joseph Aved, sous le nom de son fils aîné Charles-François.

1783, 27 juin. Les héritiers d'Aved vendent la maison à Geneviève Delaunay, veuve d'André Flamand.

An VI, 17 frimaire. Louis-Simon Bonnot, architecte, héritier de sa femme, Geneviève Delaunay, vend la nue propriété de la maison au sieur Pelletier.

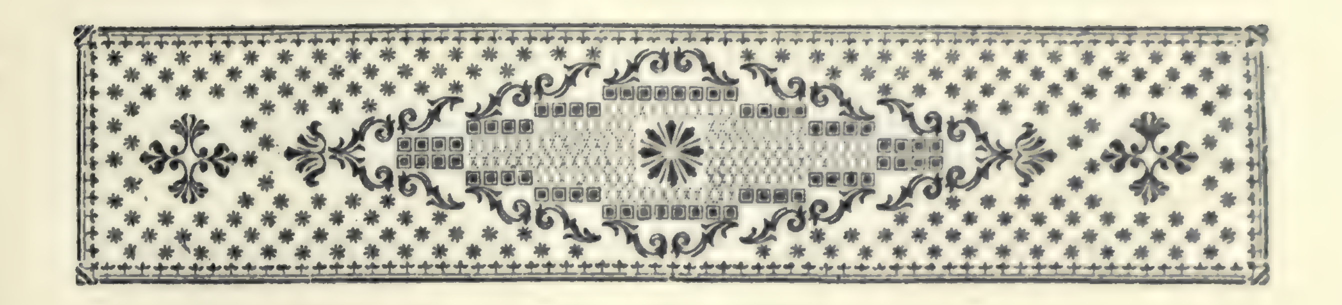
1812, 11 juin. Le sieur Pelletier vend la maison à Joseph Gouspy et à Jeanne-Baptiste Boiteux, sa femme, commune de biens.

1853. Jean-Antoine Gouspy, deuxième mari de Jeanne-Baptiste Boiteux, vend la maison aux époux Frémont.

1907. La maison appartient à Madame Goujet.

1912. Les consorts Goujet la vendent à M. le baron de Kœnigswarter, propriétaire actuel.





PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. CORRESPONDANCE D'AVED

On trouvera ici tout ce que nons avons pu recueillir des lettres écrites par Aved ou à lui adressées. La plupart étaient déjà publiées, mais leur dispersion en rendait la consultation difficile. Réunies, elles s'éclairent mutuellement et forment le complément indispensable de notre texte.

Nous ne pouvons répondre du texte que de celles de ces lettres qui se trouvent dans un dépôt public ou qui nous ont été communiquées en original. Le style et l'orthographe d'Aved étaient tout à fait fantaisistes, ses autographes le prouvent. Celles de ses lettres qui sont à peu près correctes sont sûrement l'œuvre d'un secrétaire.

1. J.-B. Rousseau à J.-A.-J. Aved.

Bruxelles, 10 mai 1738.

Grâces à vos bontez, M., et à l'excellence de vos talens, je puis me flatter d'un honneur que ni les Pindares, ni les Horaces, n'ont jamais eu, c'est d'avoir, tout chétif rejeton que je suis de ces grands hommes, un Zeuxis pour peintre, et de faire passer à la postérité mes traits du moins, au défaut de mes ouvrages. Donnez-moi des nouvelles de votre santé et de celle de M. le comte du Luc. Vous sçavez que je n'ai rien de plus cher au monde ; et si vous ètes, comme je le crois, aussi habile à peindre les âmes que vous l'ètes à représenter les corps matériels, je ne doute pas que vous ne trouviez aisément des couleurs et des traits capables de représenter au naturel les sentimens de tendresse, de respect, et de reconnoissance dont la mienne est pénétrée pour ce

grand homme. Je voudrois pour ma part être assez bon coloriste pour vous peindre comme je le devrois et comme je sens toute l'impression que votre mérite fait sur moi, et la sincère considération avec laquelle je suis, etc.

Publiée dans les « Lettres de Rousseau sur différens sujets ». Genève, 1749, in-12, t. I, p. 204-205.

2. J.-A.-J. Aved à J.-B. Rousseau.

22 septembre 1738.

Sy vous este sensible à l'empressement que le public a témoigné pour voir votre porteret, vous devez estre extrêm[ent] content. Le Salon a esté ouvert pendant 18 jours; il n'a pas désemplis de monde de tout états grand et petis; tout le monde voulet voir Monsieur Rousseau. Je ne scay lesquel étoient les plus empressé de ceux qui vous ont veu autre fois ou de ceux qui ne vous ont jamais veu. J'ay actuellement trois graveurs qui sont les meilleur de Paris qui veulle vous graver tous les trois. Comme il n'en faut qu'un, je ne say comant me défaire des deux autres. L'on m'a fait demander plusieurs fois sy je voulés vendre le porteret; que [l'on] m'en donneray tout ce que je soiteret; j'ai tout refusés. Pour des copie, j'en donneray à ceux qui m'en demanderont. Je me trouve très satisfait d'avoir eu le bonheur de vous pindre, puis que c'est une des meilleur chose que j'ay fait. Vous m'avés fait faire un pas, et c'est vous qui m'avés inspiré; je sens bien que vis-à-vis de vou on ne fait rien d'ordinaire. Soufrés donc, Monsieur, que je vous en fasse mes remerciement, et sy j'ay eu quelque honeur c'est de vous que je les tiens. J'ay eu l'honeur de voir M[r] Gouviers, qui m'a lue une lettre que vous lui écrivés, où il m'a fait voir des choses extremement flateuse pour moy. Je n'ay pas veu M[r] le comte du Luc; il est à Savigny pour jusqu'à la Saint Martin. Je vois assé souvent M[r] le marquis de Nelle, et nous parlons presque toujours de vous quand nous sommes seul; il vouderet de tout son cœur vous avoir chés luy, il ne seray jamais sy content; il vous aime beaucoup. Nous lisons vos ouvrage ensemble auprès de votre porteret; ne vous imaginés pas que ce soit une plaisanterie : rien n'est sy vrai. Je croy que l'on vous a envoiés la feuille de M[r] l'abbé des Fontaines; il est venu nous rendre visite et veut avoir une de vos copie. Vous aurés bien de la peine à lire ma mauvaise lettre; mais faite atention que les pintre ne save rien moins qu'écrire. Mais en revanche celuy pour qui je répondérés bien sait vous aimés de toute son âme et vous respecter, et sera toute sa vie, Monsieur, votre etc...

P. S. — Sy vous aviés quelque comission ycy à faire, et que vous m'en croyés capable, je vous auffre mes service très humble.

Publiée dans « The Collection of autograph letters and historical documents, formed by Alfred Morisson ». Second series (1882-1893). Printed for private circulation, 1893, gr. in-8, tome I, p. 149-150.

3. J.-B. Rousseau à J.-A.-J. Aved.

Bruxelles, 26 septembre 1738.

Il m'étoit déjà revenu de plusieurs endroits que votre ouvrage avoit eu un succès qui s'étoit répandu jusques sur moi, et je n'ai point été surpris qu'un aussi habile peintre que vous ait excité la curiosité du public sur moi, pour qui vous avez daigné mettre en œuvre la beauté de vos talens. J'avoue que je suis extrêmement touché d'apprendre qu'on désire mon retour en France, et cette considération, jointe à la justice que tout le monde rend aujourd'hui à mes mœurs et à ma conduite, a fort ébranlé la résolution que j'avois prise de finir mes jours à Bruxelles.

L'amour de la patrie achève d'en triompher. Je suis près d'y faire un voyage. Je le désire ardemment; mais on me refuse un sauf-conduit, qui m'est indispensable pour faire cette démarche avec sureté et agrément. Je respecte fort la parole des Ministres; cependant, comme il ne tient qu'à eux d'en manquer, ce seroit m'exposer à me faire mocquer de moi, si le cas arrivoit. Il s'agit de sçavoir si on pourra retourner ce petit fagot d'épines.

Puisque vous voulez sçavoir l'épitaphe Latine que je fis autrefois de mon cher ami M. Boudin, la voici :

Hippocrates jacet hic Gallus, quo sospite nusquam
Mors falcem gestare ausa est, aut ausa fuisset.

Vous serez peut-être plus content de cette Epigramme dont on vous a parlé; elle peint assez bien l'homme que vous connoissez :

Habiller la fable en histoire,
Et, causant toujours de mémoire,
Propos sur propos enfiler,
Vous croirez que ce caractère
Est facilité de parler :
Ç'est impuissance de se taire [1].

Je suis, etc.

Publiée dans les « Lettres de Rousseau sur différens sujets ». Genève, 1749, in-12, t. I, p. 205-207.

4. J.-A.-J. Aved à J.-B. Rousseau.

10 octobre 1738.

Monsieur,

Vous ne sauriés vous imaginer jusqu'à quel point a esté mon inquiétude. Je me suis [veu] hier presque brouillé avec M. le comte de Luc au sujet de notre porteret. Dans ma dernière lettre, je vous marqués qu'il y avet très longtems que je n'avés eu l'honeur de le voir, qu'il étoit ou à Conflans ou à Savigny. Je n'avés pas pue trouver un jour pour luy faire porter le tableaux tout finy; enfin j'ay sue hier qu'il étoit arivés; je luy et fait porter chez luy; on m'a raportés qu'il ant parue un peut fâchéz et qu'il avet dit : « On me l'aporte bien tard. » Moy, qui l'aime d'inclination et qui ne vouderet pas, pour tout ce que j'ay, eitre mal avec luy, je vous avouray naturellement que cela m'a empêché de dormir et que j'ay esté dès huit heur du matin à l'archevesché savoir mon sort. Je luy et dit mes raison; il m'a dit pourquoy je n'avés pas esté à Savigny; comme j'aités aucupés à faire le porteret de Mme de Mailly chez M. le marquis de Nesle, il ne m'a pas esté possible. Il s'est rendu à mes raison; il m'a dit : M. Rousseau te gâte et je luy et écrit que je te ferés des tracasserie; je luy et répondu que j'alés vous écrire tout à l'heure et que je ne voulés pas cela prit rassine dans votre esprit. Il m'a priés de luy renvoier notre porteret pour qu'il le vit à loisir; dans sa colère, il ne l'avet veu qu'en gros. J'ay esté trois heurs avec luy, où nous n'avons fait que parler de vous. Je luy et dit qu'il me paroisset que vous aviés envie de revenir, et qu'il fauderet faire son possible pour cela; il m'a dit : « Est qu'il n'entend pas le françois? Ne seret-il pas en surté à l'archevesché, à Conflens ou à Savigny? Un homme de son mérite sera toujours libre, — ce sont ces même parolle, — et l'on seret encore trop heureux de l'avoir. » Je peut vous asurer, Monsieur, que tout le monde pence également sur

1. La lecture de la correspondance de J.-B. Rousseau montre qu'il doit s'agir ici de Voltaire.

votre retour et rende justice à votre mérite. M. le marqui de Nesle est très flatté des chause aubligente que je luy et dit de votre part ; il vous offre toujours sa maison et vous pouvés le comter au nombre de vos amis. Un de mes amis me dit hier qu'il venet de chés M. de Fontenelle, où l'on avait beaucoup parlés de vous, et qu'il avet dit qu'il ne voiet pas que ce fût une chose bien dificille pour vous que de revenir ; qu'il n'y avet personne qui s'oposât à votre retour, et quand même vous vouderis [voudriés] finir par un acomodement, on dit que ce ceret la plus petitte chose du monde, qu'il ne reste que le fils de Sorin, qui est dans une misère affreuse. Tout le monde vous rend justice, et l'on est bien persuadé que vous n'avés nul part à tout ce dont il s'agit, et M. le comte du Luc m'a dit qu'il étoit impossible de faire casser tout ce qui a esté fait, ou [et] qu'il fallet s'acomoder ou revenir sens rien dire, et que vous seriés sure de trouver plus d'amis pet-estre que vous ne pencés. Vous voyés, Monsieur, que je vous dit tout ce que j'entent dire dans le monde et même je prespar la voie afin de vous acuser juste. Je ne désire rien tant que d'avoir l'honneur de vous embrasser à Paris et de vous prouver à quel point j'ay l'honeur d'estre, Monsieur, votre très humble et très aubéisant serviteur.

Aved.

Ce 10 octobre 1738.

J'ay déjà parlés à M. Fages pour votre amy Parmentier. Je feray de mon mieux.

[*Adresse*] : A Monsieur, — Monsieur Rousseau, — à Bruxelles.

Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 8-10. L'éditeur ajoute que la lettre est scellée d' « un cachet rouge représentant une jolie tête de femme ». Ce cachet doit être le même qui ferme la lettre n° 8, et représenter la reine Marie Leczinska ». (Voir notre fac-similé.)

5. *J.-B. Rousseau à J.-A.-J. Aved.*

Bruxelles, 10 mai 1739.

Vous êtes le seul, Monsieur, qui m'ayez détrompé d'une opinion que j'ai toujours eue, et que l'expérience confirme tous les jours, qui est qu'il n'y a point d'amitié qui tienne contre deux mois de séjour, passés sous le même toit. Vous ne vous êtes point ennuyé de moi qui m'étois ennuyeux à moi-même, et je n'ai passé aucun jour avec vous sans le compter par quelque nouvelle marque de votre amitié. C'est à vous que je dois les seuls momens agréables que j'aye eus pendant mon triste séjour à Paris, et vous connoitrez quels sentimens vous m'avez inspirés, par le Sonnet que je vous envoye. Je vous prie de le regarder comme un monument de ma reconnoissance, plutôt qu'un effort de mon esprit, qui n'obéit jamais à mon cœur de la façon que je le souhaiterois.

> Tandis que tu peignois mon image fidelle,
> De toi même encor mieux tu traçois le portrait
> . . . . [1]

Soyez bien convaincu, M., que ces vers ne sont qu'une bien foible expression de mes sentimens.

Souvenez-vous que vous devez une estampe de mon portrait au cher et illustre comte de Lannoy, de qui je reçois de nouvelles preuves de la plus généreuse amitié dont on ait vû l'exemple depuis Tonavis et Pylade. Si on grave le portrait de M. Racine, procurez-moi cette estampe : je voudrais aussi qu'on gravât le portrait de cette Dame, dont vous avez fait un chef-d'œuvre. Il est

1. Nous avons reproduit ce sonnet, p. 42.

vrai que vous ne pouviez avoir un plus beau modèle et je trouve qu'il n'y a que son âme qu'on puisse dignement comparer à la beauté de ses traits.

Il ne me revient rien du côté de l'archevêché : mais quoique dans la plus critique de toutes les situations de ma vie, je n'y aye reçu que des leçons assez amères dont je n'avois nul besoin, je n'oublierai jamais les anciennes obligations que j'ai à M. le comte du Luc, et le passé l'emportera toujours sur le présent.

Je suis, etc.

Publiée dans les « Lettres de Rousseau sur différents sujets ». Genève, 1749, in-12, t. I, p. 215-217.

6. *J.-A.-J. Aved à J.-B. Rousseau.*

15 juin 1739.

Mon cher amy,

Permetté-moy de me servir de ce terme ; vous avés bien raison de croire que je suis ny capable de vous oublier, ny insensible au marque d'amitiés que vous me donné ; le petit plaisir que je vous et fait ne méritte pas une éloge aussy flateur. Voylà ce que c'est que d'aubliger un vraye amy, le peut que l'on fait luy paroît d'un grand prix. Je vais vous parler à cœur ouvert, et, sans compliment, je vous diray que jamais rien ne m'a tant flaté que de vous avoir conue et de vous avoir eu chés [moi] [*un mot déchiré*] et, sy vous aviés des veü et que vous voulussiés encore me faire cette honneur, j'en serés comblé ; vous me rendés assé de justice pour croire que je parle vraie. C'est une des plus grande aubligation que j'aie à M. le comte du Luc de m'avoir procuré votre connoissance. Le sonnet que vous avés eu la bonté de m'adressé me met dans un très grand embaras ; je vouderés merriter toutes les louange que vous me donnés et que l'on pus m'y reconoître. Un homme tel que vous ne se méprand pas ; il faut donc que je ne démante pas l'idée que vous voulés bien donné de moy ; du côté du cœur j'en suis sûr, mais mes autres talens sont bien foible et vous m'encouragé à faire un éfort que peut estre sens vous je n'aurés pas fait. Je vous auray encore cette aubligation que je n'oubliray jamais. Je vais vous rendre raison de mon [retard ?] [*un mot déchiré*]. Vous savés que j'ay des livres à vous envoier ; j'avés veu M. Roy, qui me dit de ne me pas presser, qu'il fesoit copier de ces ouvrages qui ne sont point imprimé et qu'il seret charmé de vous les faire voir. C'est ce qui est cause de mon retardement. Je vous assure qu'à l'avenir rien ne pourra m'enpècher de m'informer de vos nouvelle plus souvent. M. Hardion est venus voir votre porteret et celuy de M. Racine, qui est finy, dont il m'a paru fort content. Il est bien fâché de ce que vous n'avés pas esté à Versaille chés luy ; vous y auriés esté en surté, et il étoit à porté de vous rendre beaucoup de service ; il vous aime beaucoup. M. Titon du Tillet est venu me voir. Il m'a fait mil amitiés et m'a fort priés d'aller chés luy. Je seray charmé de conserver une pareille connoissance ; depuis que j'ay eu l'avantage de vous avoir chés moy, Messieurs les gens de lettres me font mil amités et me demande avidement de vos nouvelle. Je croiés n'estre pas connu du vielle Autreau [1] ; il courut l'autre jour après moy et me dit : « Est-il vray, Monsieur, que vous avés eu chés vous M. Rousseau? » Je luy dit que ouy, que j'avés eu cette honneur. Il me dit : « Ha ! que j'aurés esté le saluer avec grand plaisir ! » Tous nos amis comun, MM. d'Ormançay, l'abbé Junot, Poisson et Magnac vous sont aubligé de votre souvenir, et ma femme, qui vous aime tendrement. Il ne ce passe aucun jour que nous ne parlions de vous ensemble. Ma belle-sœur a manqué de mourir. Elle tomba malade le jour de la Pentecotte ; elle a esté seigné sept fois en quatre jour. C'étoit une

1. Jacques Autreau, peintre et auteur dramatique (1657-1745).

fluction dans la teste ; on craignet que cela ne tomba sur la poiterine ; elle est convalesante ; elle vous embrasse de tout son cœur aussy bien que mes enfens. Votre amy Antoine fait toujour des progrès et Mlle Bouchot [?]. Il y a quelque tems que je n'ay esté à Bagneux. Je ne say point du tout que M. de Nelle doit aller à Spaa. Je doit aller le voir dans quelque jour avec M. Roy, qui doit venir me prendre. J'ay esté à Savigny, il y a trois jours, pour faire des grand tableau. J'ay veu M. le comte du Luc ; je luy est peut parlé. J'y et resté très peut. Ficot est plus de vos amis que vous ne pencé. Il me dit qu'il seret charmé sy il étoit libre de vous offrir sa mason et de passer ces jours avec vous. Je seray toujour des amis de ceux qui penceront bien de vous. Je suis persuadés que Parmentier a toujours de grans soins de vous. Soiés sûr que je suis votre très humble serviteur, amy à tout entreprendre.

Aved.

Ce 15 juin 1739.

Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 10-13, d'après l'autographe communiqué par M. Cottenet.

7. *J.-A.-J. Aved à J.-B. Rousseau.*

11 juillet 1739.

J'ay reçue votre dernière lettre, mon cher amy, et le sonnet corigé. Je vous et déjà dit combien je suis sensible aux marque d'amitiés que vous me donnés. Sy je ne craignés de remplir mes lettres de répétition ennuieuse, je vous dirois toujour que personne n'est plus votre amy que moy, soiés-en persuadé ; que ma négligence ne vous prévienne pas contre moy ; je seray toujours le même. Je suis sy fort aucupé pour mon exposision qui cera le mois prochin, je n'ay pas un cardheur à moy. L'on travaille à votre graveure. Soiés en repos, vous en aurés des plus belles épreuve. Je conois votre atachement pour M. le comte de Lanois ; elle ne paroîteront pas isy qu'il en aura une chés luy ; les bontés qu'il a pour vous mérite cette déférance. Tous ceux qui vous aime me force à les respecter. Je leurs croy à tous un mérite peut comun. Je n'ay pas veu M. le comte du Luc depuis que je vous et écrit ma dernier lettre. Il est encore à Savigni. Je n'ay pas veu M. le marquis de Nesle, mais je say de ces nouvelle de tems en tems. Tous nos amis en général vous font mil compliment. Ma femme et M. de Arlon, mes enfans vous embrasse mil fois.

Vous aurés sens doute reçue le paquet de vos livres ; vous ne me parlés jamais de votre senté ; ditte-m'en quelque chose, je vous prie ; entrés dans ces détail ; rien n'est indiférant pour moy quand cela vous regarde. L'on fait de grand préparatif pour le mariage de Madame. Adieu, mon cher amy, aimés-moi toujour, et croiés que je seray toutes ma vie votre très heumble et très aubéissant serviteur.

Aved.

Ce 11 juillet.

Excusés mes ratures ; j'écrit cy mal que j'ay peur que vous ne jettiés ma lettre au feu sens la lire. Toutes mal qu'el est, vous este sûre d'y trouver les vrays sentiment de mon cœur.

[*Adresse*] Monsieur, — Monsieur Rousseau, à — la Viellecour à Bruxselle, — à Brusselh.

Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 13. — L'éditeur ajoute que la lettre est scellée d'un « cachet sur cire rouge, tête de femme du dix-huitième siècle ». Ce cachet doit être le même que celui qui ferme la lettre n° 8, et représenter la reine Marie Leckzinska. Voir notre fac-simile.

8. J.-A.-J. Aved à J.-B. Rousseau.

12 novembre 1739.

Ne prenés pas de mauvaise part, mon cher amy, sy j'ay esté sy long tems sens vous écrire et vous remercier d'un livre que l'on m'a aporté de votre part. Je suis sensible autent que l'on le peut être de ces marque de votre souvenir. Je ne say sy vous savés que Monsieur le marquis de Nelle vient d'estre exillé à Caën. Il m'a chargé en partant de vous écrire de sa part et de vous assuré qu'il étoit et serat toujours votre amy, et qu'il vous écrira quand il sera un peut plus tranquil, quoyque personne ne ce soit aperçue qu'il lue perdüe, je croy, à mon avis, que l'on en soufre un peut davantage [1]. On ne dit point d'autre raison dans le monde qui et aucasioné cela q'un mémoire qu'il a fait paroitre, où il ne ménage pas les terme au sujet de ceux qui sont à la teste de la direction de ces biens. Ainsy, dès que l'on le punit de parler sy clairement, il faut donc que ces Messieurs luy rende conte de ces affères. Voilà ce que l'on pence. Vous savés sens doute le mariage de Monsieur de Vintimille avec Mademoiselle de Nelle. Le Roy luy a donné deux cent mil frans et au père ce que [*manque un mot*] vient de vous dire. Mr. et Madame Duplaix ne sont point encore arivés ; il y a une bonne rason, c'est que Madame Duplaix vient de faire une fausse couche à une terre qu'ils ont auprès de Soisson. On me l'a dit or de denger. J'ay veu Mr. Baudoin, qui m'a dict des nouvelle de votre senté. Je suis bien fâchés que vous vous sentiés toujour de votre voyage de Paris ; il m'a dit que vous contiés que votre graveure étoit bien taut faite ; cela ne poura estre que les premier mois de l'anné prochaine. J'ay veu hier le graveur ; il m'a dit qu'il ne le quiteret pas qu'il ne fut fait. Je peut vous assurer que vou le saurés le premier. Tout nos amis vous font mil tendre compliment ; il s'informe exactement de vos nouvelle. Mr. et Mde Arlon, ma femme et mes enfans vous font mil amitiés et vous embrasse de tout leurs cœurs. Pour moy, mon cher amy, soiés persuadé de l'atachement inviolable avec lequelle je seray toute ma vie votre très heumble et très aubéisant serviter. Votre amy Ficot vous embrasse.

Aved.

Ce 12 novembre 1739.

[*Adresse :*] Monsieur, — Monsieur Rousseau, — à la vielle Cour, à Brusseille, — à Brusselle.

Cachet sur cire rouge reproduisant le portrait de la reine Marie Leckzinska. — Lettre originale d'Aved, publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 14-16, et aujourd'hui en la possession de M. Abel Cournault, qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire en fac-simile.

9. J.-B. Rousseau à J.-A.-J. Aved.

Bruxelles, 2 janvier 1740.

Les vœux que vous faites pour moi, mon cher Monsieur, en ce renouvellement d'année, seroient accomplis dans leur plus essentielle partie, si ceux que je fais pour vous sont exaucés du ciel : votre bonheur faisant, comme il fera toujours, la partie la plus considérable du mien. Je n'oublierai jamais, dussé-je vivre autant que votre premier Ministre, toutes les agréables consolations que vous m'avez procurées dans les peines de mon inutile et ridicule voyage à Paris.

1. Il est probable qu'Aved a oublié d'écrire quelques mots entre *tranquil* et *quoyque*, car, telle qu'elle est, la phrase n'est guère compréhensible.

Je ne suis pas surpris que le procès de nos Jésuites fasse grand bruit à Paris. Le Jugement qui doit intervenir sur cette chatouilleuse affaire est également incertain et reculé, parce que le crédit d'un côté et la force des preuves de l'autre font une balance dans l'esprit des Juges.

J'ai à Paris un ami dont vous m'avez ouï parler plusieurs fois, et à qui j'ai plus d'obligations qu'un fils n'en peut avoir à son Père : c'est M. Boutet de Montheri. Je sçais qu'il est dans le dessein de se faire peindre, et il sçait par moi que personne ne peut mieux que vous réussir à le satisfaire. Songez donc, mon cher ami, qu'en l'obligeant, vous obligerez le plus aimable et le plus galant homme de Paris, et que de mon côté je voudrois pouvoir, au prix de mon sang, le convaincre de tous les sentimens de reconnoissance dont je suis pénétré pour ses bontés, et celles de feu M. son Père.

M. le marquis de Nesle m'a écrit une lettre très obligeante, mais M. le comte du Luc m'a tout à fait oublié.

Mille complimens à Madame Aved et à toute votre aimable famille, faites-moi le plaisir d'entretenir M. Roy, mon illustre ami, dans les bons sentimens dont il m'honore, et témoignez-lui combien je suis reconnoissant de la bonté qu'il a eue de me confier son ouvrage, qui est admirable, non seulement par l'esprit et le génie qui y brillent partout, mais par la justesse et le bon sens qui s'y remarquent, dans la prose comme dans les vers. Malheur à qui ne juge point, par le danger qu'il y a de déplaire à l'auteur, de la nécessité où l'on est de mériter son amitié. Pour moi, qui en ai toujours senti le prix, je me flatte que je ne tomberai jamais dans le cas de Messieurs les intrus à l'Académie, et qu'il continuera de vouloir quelque bien à l'homme du monde qui rend le plus de justice à son mérite.

Publiée dans « Lettres de Rousseau sur differens sujets ». Genève, 1749, in-12, t. I, p. 236-238.

10. J.-B. Rousseau à J.-A.-J. Aved.

La Haye, 9 juillet 1740.

Hélas ! mon cher ami, je ne m'attendois plus à pleurer autre chose que mes infirmités. Quel sujet de larmes, et quelle perte viens-je de faire, bon Dieu ! Qui pourra me remplacer un ami du mérite, de la vertu, de la bonté et de la solidité de M. le comte du Luc ? Consolez-moi, mon cher ami, si je puis être consolable. Entre toutes les marques de bonté qui me le feront regretter toute ma vie, celle de m'avoir procuré un ami comme vous en est une des plus touchantes. C'est dans votre amitié que je puis trouver, s'il est possible, de quoi réparer une partie des pertes de mon cœur. Je vous dois les bontés de M. le marquis de Nesle ; priez Dieu avec moi pour sa conservation. Où pourrois-je trouver un nouveau protecteur plus solide et plus vertueux ? Adieu, je crains d'effacer ce que je vous écris par les larmes qui s'échappent de mes yeux.

Publiée dans les « Lettres de Rousseau sur différens sujets ». Genève, 1749, in-12, t. I, p. 248-249.

11. J.-B. Rousseau à J.-A.-J. Aved.

La Haye, 4 août 1740.

Je sçais, mon cher ami, tout ce qui se peut dire, pour consoler un cœur comme le mien sur la perte d'un ami : mais on n'est point le maître des degrés de sa sensibilité, et je ne puis oublier ce que je dois à feu M. le comte du Luc, comme il m'est impossible de chasser de ma mémoire tout ce que je dois aux amis qui me restent.

M. Piron vient d'arriver à propos pour faire distraction à l'ennui de ce séjour Batavique, insupportable à tout autre qu'à un Hollandais.

J'espère que le Bacha * de Caramanie ne sera pas fâché de voir ma triste figure gravée. Je le regrette tous les jours de ma vie. Quelle perte pour la société ! Quel dommage que tant de bonnes qualités soient tombées en pure perte pour le Public !

Le Mémoire dont vous me parlez doit être excellent, si notre ami y a mis la main : mais l'exemple de M. le Franc prouve que, plus les choses sont bonnes, plus elles risquent d'offenser quand elles ne sont pas dans le goût du sistême dominant.

* Le comte de Bonneval. [*Note de l'éditeur de 1749.*]

Publiée dans les « Lettres de Rousseau sur différens suiets ». Genève, 1749, in-12, t. I, p. 250-251.

12. J.-A.-J. Aved à M. de Vandières.

Du 1er janvier 1753.

Monsieur,

Permettés moy, en me conformant aux usages, de gouter la joie sincère de vous assurer mes devoirs et de mon respectueux attachement. J'ai reçu dans son tems la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. Vous me promettés de me charger de vos commissions. S'il vous plaisoît m'en charger vous m'obligerés sincèrement de me procurer l'occasion de vous prouver mon zèle. Je ne sçais pas précisément le tems que je resterai encore icy parce que la princesse royale n'a point encore finy avec moy. Ces trois répétitions dessinées pour leurs hautes puissances sont placées et j'ai tout lieu d'être satisfait de la façon dont ils ont agi avec moy. Quant à son Altesse Royale, j'attends toujours les ordres pour sçavoir si elle me veut renvoyer ou faire peindre le jeune Prince et la Princesse Caroline qui voudroit bien que ce fut dès à présent et qu'on n'attendît point à un autre tems. De mon coté, je voudrois bien aussi que la Cour voulut se décider promptement afin de ne point perdre de mon tems et mon argent. Si vous daignés, Monsieur, me charger de quelques commissions, je ferai mon possible pour les remplir fidèlement et avec toute l'attention possible. Faites moi la grâce de me croire avec un sincer attachement et un profond respect

Monsieur,

Votre très humble et
très obéissant serviteur,
Aved

Mon fils aîné, qui est avec moy icy, prend la liberté de vous assurer de son respect.

Archives Nationales, O1 1908. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 16.

13. M. de Vandières à J.-A.-J. Aved.

A Versailles, le 15 janvier 1753.

M. Aved,
Peintre
à la Haye.

J'ai reçu, Monsieur, avec plaisir, les souhaits que vous me faittes, ainsy que Mr votre fils, à l'occasion du renouvellement de l'année, je vous en fais mes remerciements et désire très fort de trouver les occasions de vous en marquer ma reconnoissance.

Votre mérite et vos talents me sont assés connus pour être persuadé de l'accueil qu'on fera à vos ouvrages dans le Pays où vous êtes. Si Son Altesse Royale et sa Cour vous rendent autant de justice que nous, on ne négligera pas de vous employer pendant le séjour que vous y ferés ; je profitterai des offres de service que vous me faittes si je me trouve dans le cas d'en avoir besoin.

Je suis M. etc.

Copie de la lettre de M. de Vandières. Archives Nationales, O[1] 1918. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 17.

14. J.-A.-J. Aved au secrétaire de la corporation des peintres de La Haye.

De Paris, le 29 juin 1753.

Monsieur,

Rien n'est plus propre à augmenter les talents que l'estime qu'en font les personnes éclairées en traçant dans des titres authentiques les témoignages glorieux qu'ils y rendent. En même temps qu'elle fait naître dans les cœurs [*sic*] de l'artiste cette noble émulation, mère du succès, elle y doit aussi produire une reconnoissance digne de l'honneur dont on veut bien le combler, et c'est par ce sentiment, dont toute âme bien née doït être jalouse, qu'on trouve, pour ainsi dire, le secret d'égaler le bienfait et de rendre l'homme reconnoissant aussi rare dans son espèce que le bienfaiteur même. Je me fais gloire, Monsieur, d'avoir de tels sentiments, et, en conséquence, j'ose assurer l'illustre Société qui veut bien m'aggréger à son corps que, si mes foibles talents étoient peu dignes de la récompense glorieuse dont elle les a honorés, je pouvois me vanter du moins de mériter tout du côté de l'attachement et de la considération que je me suis toujours sentis pour la Compagnie. Peut-être ai-je tardé trop longtemps à lui témoigner combien j'étois flatté de l'honneur qu'elle m'avoit fait, mais j'ay cru ne pouvoir mieux m'acquitter des obligations que la reconnoissance m'imposoit qu'en attendant le départ de M. de Saumaise et en le priant de vous marquer luy-même les sentiments dont il avoit été témoin lors de la réception du titre de mon association. Je me flatte, Monsieur, que vous voudrés bien me rendre auprès de l'illustre Compagnie le même office que M. de Saumaise a la bonté de me rendre auprès de vous, et de l'assurer, Monsieur, qu'il n'est aucun membre de la Compagnie qui puisse se glorifier d'être avec une plus respectueuse considération que moy, de tous, de chacun en particulier, et de vous, Monsieur, le très humble, très obéissant et très affectioné serviteur.

J.-A.-J. Aved.

[*Au dos du second feuillet :*] Brieff van De Heer Aved, Schilder van de Koning van Vrankrijk.

Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 18. — De même que la lettre n° 17, cette lettre faisait partie de la collection Benjamin Fillon. C'est le catalogue de cette collection qui dit la lettre adressée au secrétaire de l'Académie de Leipzig *(Inventaire des autographes de M. Benjamin Fillon, Paris, 1877-1883, 9e série, p. 47, n° 1720), indication que l'éditeur des « Archives de l'art français » n'a fait que reproduire. Mais, à Leipzig, au dix-huitième siècle, il n'existait d'autre académie que celle destinée à l'enseignement des arts. M. Sievers, secrétaire de la Sachsische Akademie der Wissenschaften et M. Friedrich Schulze, que nous remercions ici, ont bien voulu nous en assurer. Or, la note qui figure au dos de la lettre n° 14, écrite évidemment par un secrétaire de la société destinataire, est* en hollandais. *D'autre part, Aved avait été reçu membre de la corporation des peintres de La Haye, le* vingt février 1753 : *écrivant en* juin 1753, *il s'excuse de son retard. Enfin, dans la lettre n° 17, adressée vraisemblablement à la même société, il s'excuse, le* dix-huit octobre 1758, *de ne pouvoir assister à un jubilé séculaire : la corporation des peintres de La Haye avait été créée en* octobre 1656. (L. MINARD-VAN HOOREBEKE, Description de méreaux... des gildes et corps de métiers, *Gand, 1877-1878, t. II,*

p. 106.) Il nous semble démontré que l'éditeur du catalogue Fillon et celui des « Archives de l'art français » ont fait erreur et que c'est à la corporation des peintres de La Haye que furent adressées nos lettres nos 14 et 17. — La signature de celle-ci seule est autographe.

15. J.-A.-J. Aved à M. de Vandières.

Paris, 1er juillet 1754.

Monsieur

La mort de M. Cazes, ancien recteur et chancelier de l'Académie, laisse une pension vacante. Voilà le temps, Monsieur, où j'ay recours à toutes les bontés dont vous avés bien voulu m'honorer. Il y auroit il trop de hardiesse à présumer que plusieurs raisons m'authorisassent à y prétendre ? Il y a vingt-deux ans que j'ay l'honneur d'être de l'Académie ; j'ay travaillé un temps considérable, dépensé beaucoup d'argent, fait enfin plusieurs ouvrages par l'ordre et pour le service de Sa Majesté sans en avoir été récompensé. Elle m'avoit fait la grâce de me promettre de sa bouche royale une gratification pour le portrait de M. l'ambassadeur turc que j'eus l'honneur de luy présenter, et qui est actuellement placé à Choisy, mais le départ de Sa Majesté pour l'armée en empêcha l'exécution. Vous eûtes vous même, Monsieur, la bonté de me proposer une gratification dans un entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec vous il y a quelque temps, et sur ce que je pris la liberté de vous représenter que l'honneur d'estre pensionnaire de Sa Majesté me flatteroit davantage, — vous veniés pour lors d'annoncer à quelques uns de mes confrères les bienfaits de Sa Majesté, — vous me fites la grâce de me répondre qu'il falloit attendre un temps favorable pour cela. Ce moment ne seroit-il pas venu, Monsieur ? Quelle reconnoissance n'en aurois-je pas, si vous daigniés m'en instruire !

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, Aved.

A Paris, ce 1er juillet 1754.

Archives Nationales, O1 1908.

16. J.-A.-J. Aved à M. de Marigny.

6 mai 1755.

Dans cette lettre, dit le catalogue où nous l'avons retrouvée, Aved demande le titre de pensionnaire du roi.

Lettre autographe signée. « Bulletin d'autographes... Charavay », no 82, octobre 1856, no 8014.

17. J.-A.-J. Aved au secrétaire de la corporation des peintres de La Haye.

Saintry, 18 octobre 1756.

Messieurs,

L'honneur que vous me faites de m'inviter au Jubilé séculaire, dont vous faites la célébration le 22 du présent, me flatte infiniment. Qu'il seroit doux pour moi d'en profiter ! Mais des obstacles insurmontables me privent de cet honneur. C'est moins l'éloignement des lieux que la

poursuite de quelques affaires intéressantes qui exigent ma présence et qui m'empêche de me rendre à votre invitation. M. Christ, mon ami, se chargera volontiers d'en présenter mes excuses à Monsieur le Secrétaire, en même temps qu'il l'assurera de la haute considération que j'ay pour lui. Il pourra vous assurer de vive voix, comme je le fais par écrit, que personne, Messieurs, ne sent mieux que moy l'honneur d'être votre confrère et qu'aucun membre de votre Société ne peut être avec plus de respect que moy, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

Aved.

A Saintry, ce 18 octobre 1756.

Lettre et signature de la main d'un secrétaire. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 19.

18. J.-A.-J. Aved à M. de Marigny.

Saintry, 22 septembre 1759.

Monsieur,

J'apprends dans le moment la mort de M. Julien Le Roy, et je n'ay rien de plus pressé que de m'adresser à vous, pour obtenir par votre bonté le logement aux Galeries du Louvre que cet événement fait vacquer. Il y a déjà longtemps, Monsieur, que vous avés daigné me montrer de la disposition à vouloir m'obliger. J'ose, Monsieur, vous représenter humblement que voilà le moment de m'accorder le bienfait le plus signalé et en même temps le plus glorieux pour mon foible talent, et le plus intéressant pour ma fortune. Si votre dessein, Monsieur, est d'accorder cette grâce à un peintre, je me flatte que vous daignerés vous souvenir de moy et des sentiments d'attachement et de reconnoissance dans lesquels je ne cesserai jamais d'être avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Aved.

A Saintry, près Corbeil, le 22 septembre 1759.

P. S. — J'ay passé, Monsieur, à votre hotel avant de partir pour ma campagne, je comptois, avant de m'y rendre, vous présenter mon respect et recevoir vos ordres.

Archives Nationales. O[1] 1909. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 20.

19. M. de Marigny à J.-A.-J. Aved.

A Versailles, le 11 octobre 1759.

M. Aved.

Lorsque j'ai reçu, M., votre lettre à l'occasion du logement vacant aux Galleries du Louvre par le décès du S. Julien le Roy, il étoit déjà accordé à ses deux fils, le Roy leur avoit fait cette grâce; ainsy il ne m'a pas été possible de vous le procurer. Vous devés être persuadé que dans les occasions qui dépendront de moy je serai très aise de pouvoir vous obliger. Je suis, M. V. T. h. et T. O. S.

Signé : le Marquis de Marigny.

Copie de la réponse de Marigny. Archives Nationales, O[1] 1909. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 21.

20. J.-A.-J. Aved à M. de Marigny.

R. après le travail du Roy. [*Note marginale.*] Paris, le 30 avril 1761.

Monsieur,

La mort de M. Duvivier m'oblige à avoir recours à vos bontés et vous rappeller les espérances que vous avés bien voulu me donner il y a déjà quelque temps de pouvoir obtenir un logement aux galeries du Louvre. Je ne désire rien avec tant d'ardeur qu'une pareille grâce, je crains, Monsieur, de ne vous l'avoir que trop persuadé par mes importunités. Mais j'ai soixante ans, et il y en a plus de trente que j'ay l'honneur d'être de l'Académie. Vous m'excuserés, Monsieur, si dans des circonstances pareilles, j'ose vous montrer tant d'empressement.

J'ay l'honneur d'être avec les sentimens les plus vifs d'attachement et de respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Aved.

Lettre originale d'Aved. Archives Nationales, O[1] 1909. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 21.

21. M. de Marigny à J.-A.-J. Aved.

A Marly, le 7 juin 1761.

M. Aved.

Le Roy ayant disposé, Monsieur, en faveur de S. Duvivier l'aîné du logement des galeries du Louvre, vaccant par la mort de M. son père, il ne m'a pas été possible de vous le procurer comme vous le désiriés par votre lettre du 30 avril dernier. S'il se présente d'autres occasions où il dépendra de moy de vous obliger, soyés persuadé que je la saisirai avec plaisir. Je suis Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : le Marquis de Marigny.

Copie de la réponse de M. de Marigny. Archives Nationales, O[1] 1909. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 22.

22. J.-A.-J. Aved à M. de Marigny.

Les pensions vacantes par la mort de M. Bouchardon, seront comme de raison distribuées aux sculpteurs. [*Note marginale.*]

Paris, 28 juillet 1762.

Monsieur

Vous sçavés, sans doute, la mort de M. Bouchardon. Les bontés que vous m'avés toujours témoignées me font espérer que vous voudrés bien songer à moy. Je suis persuadé, Monsieur, comme vous avés daigné me l'assurer plusieurs fois que vous profiterés, si cela est possible, de

cette occasion pour m'obliger. J'ay l'honneur d'être un des plus anciens de l'Académie sans avoir l'avantage de jouir ni d'une pension, ni d'un logement. J'ay fait cependant tout ce qui a dépendu de moy pour fournir ma carrière avec honneur. Je suis parvenu à un âge où ces sortes de distinctions sont infiniment flatteuses, une pareille grâce accordée par vos mains comblera mes vœux.

J'ay l'honneur d'être avec les sentimens les plus parfaits d'attachement et de respect.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Paris, le 28 juillet 1762. Aved.

Publiée dans les « Archives de l'art français », 1907, p. 22-23.

23. M. de Marigny à Aved.

A Versailles, le 31 juillet 1762.

M. Aved.

Je voudrais assurément, Monsieur, vous obliger et je n'en manquerai pas l'occasion lorsque je l'aurai. Celle que vous me présentés par la mort de M. Bouchardon ne sauroit avoir lieu, et en effet les pensions vacantes par sa mort seront, comme il est juste, distribuées aux sculpteurs. Il faut donc attendre une autre circonstance où il dépende de moy de faire avec justice ce que vous désirés. Je suis Monsieur, V. T. h. et T. O. S.

Signé : le marquis de Marigny.

Copie de la réponse de M. de Marigny. Archives Naiionales, O[1] 1910. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 23.

24. J.-A.-J. Aved à M. de Marigny.

Mai 1763.

A M. Cochin. [*Note marginale.*]

Monsieur

Je ne porte point envie à mes confrères pour les grâces nouvelles qu'ils viennent d'obtenir de la bonté du Roy. Je rens au mérite supérieur de MM. *Dumont*, *Chardin et Vien* toute la justice qui leur est due. Mais j'ay cru, Monsieur, devoir profiter de cet événement pour rappeler à votre souvenir qu'ayant l'honneur d'être de l'Académie depuis trente-quatre ans, j'ay tâché de fournir ma carrière avec honneur et de façon à mériter quelques fois par mes foibles productions que vous daigniés m'encourager par votre suffrage.

J'ai soixante-deux ans, et je suis un des plus anciens de cette Compagnie. J'ay quelquefois pris la liberté, Monsieur, par un effet de la confianee que me donnoient vos bontés, de vous représenter que je n'avois pas encore eu la moindre part aux faveurs que le Roy veut bien répandre sur les artistes, et vous daignâtes me faire espérer que vous voudriés bien vous intéresser pour moy. Il y a près de vingt ans que je commençai le portrait du Roy, que je n'ai pas eu le bonheur de finir, et que j'ai fait divers ouvrages par ordre de Sa Majesté qui me sont dus encore. Il accepta même le portrait de l'ambassadeur turc, que je pris la liberté de lui présenter,

et il me promit, de sa bouche royale, une gratification que je n'ai pas reçue. Je n'ai jamais cru devoir la solliciter, parce que j'ay toujours pensé qu'il y avoit d'autres récompenses destinées aux artistes et qui sont plus flatteuses et plus honorables, telles qu'une pension. C'est là, Monsieur, la grâce dont je serois le plus jaloux, et c'est une faveur que vous avés eu la bonté de me faire espérer. Que je serois heureux, si vous jettés les yeux sur moy, Monsieur, lorsqu'il en vacquera une. Je ne vous fais point ma cour, Monsieur, aussi assidûment que je le désire, et que la force de mon attachement m'y engage, parce que je crains de vous importuner par mes prières et mes sollicitations. Je serois plus hardy si, depuis longtemps, je ne demandois pas toujours.

J'ai l'honneur, etc... Aved.

Publiée dans les « Archives de l'art français », 1907, p. 24, avec la date du 6 août 1763. Cette date est erronée, les observations de Cochin sur la lettre étant datées du 8 juin 1763. En réalité, l'original n'est pas daté, mais porte en marge : « Mai ».

[*Observations de Cochin sur la lettre précédente.*]

Monsieur,

Les sollicitations de M. *Aved* sont justes, et la manière dont il vous les expose me paroît décente. Il est digne des grâces du Roy, et quelquefois il a paru avec le plus grand succès dans la carrière des arts ; mais il n'est pas le seul qui en soit digne, et tous les sujets sur qui vous les avez versées ne l'étoient pas moins.

Quand on supposeroit que leur mérite n'eut toujours été qu'égal, ils paroissent en avoir un plus grand besoin et avoir fait plus de sacrifices à leur art ; ce seul grain dans le cas d'équilibre suffisoit pour emporter la balance.

M. Aved est le plus accommodé, quant à la fortune, d'entre ses confrères ; il a su joindre un commerce honnête avec l'usage de ses talents, en quoy il n'est point blâmable ; mais c'est ce qui le fait regarder comme n'ayant pas le même besoin des grâces du Roy. On ne peut lui exposer cette raison, qu'il croiroit détruire en déclarant qu'il ne désire ces pensions qu'en ce qu'elles ont d'honorifique ; mais il n'est pas moins vray que les autres méritoient de même d'être honorés, plusieurs même ayant plus de célébrité que lui, et que c'étoit un secours qui paroissoit leur être plus utile.

Cependant, il mérite de n'être point négligé. L'occasion de distribuer une de ces pensions semble n'être pas éloigné, M. *Le Clerc* paraissant proche de sa fin [1]. J'auray l'honneur alors de vous exposer les raisons qui militent pour lui et celles qui parlent en faveur de ces concurrens.

Quant à ce qu'il a eu le malheur de faire des ouvrages pour le Roy qui n'ont point été payés, c'est sans doute une chose fâcheuse et à laquelle les gens d'art ne sont que trop sujets, lorsque n'étant pas instruits, ils se trouvent présentés à la cour par des personnes qui n'ont pas ensuitte le pouvoir de les faire payer. Je crois que c'est le cas de *M. Aved*. Cependant, le portraict de l'ambassadeur turc etant une chose existante, s'il vous plaist de lui faire ce bien, vous pouvés le lui passer en compte et le faire déposer au cabinet du Roy. Ce seroit une chose de grâce de votre part, quoyque de justice de celle du Roy, car il ne paroist point que ce tableau ait été fait pour les Bâtimens du Roy.

Je suis, avec, Monsieur, votre très, etc. Cochin.

Ce 8 juin 1763.

Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 25-27.

1. Sébastien Le Clerc, fils du graveur, mort aux Gobelins, le 29 juin 1763.

25. J.-A.-J. Aved à Marigny.

Paris, 30 juin 1763.

Dans cette lettre, dit le catalogue où nous l'avons retrouvée, Aved demande la pension vacante par la mort de « M. Leclerc ». La distinction la plus flatteuse d'un artiste, qui s'est efforcé de fournir sa carrière avec honneur, est d'avoir, dans un âge avancé, quelque part aux grâces que la bonté du Roy veut bien consacrer à l'encouragement et à la récompense des arts.

« *Bulletin d'autographes... Charavay* », n° 517, février 1920 n° 89780.

26. J.-A.-J. Aved à M. de Marigny.

Paris, 9 juin 1765.

Monsieur,

Les circonstances fâcheuses qui accompagnent la faillite du sieur Germain la font envisager au public comme une banqueroute frauduleuse. Les suites de cette affaire, qui n'a déjà que trop éclaté, feront vraisemblablement vaquer le logement qu'il occupe aux galeries du Louvre. J'ose encore, Monsieur, me rappeler à votre souvenir et vous prier avec les plus vives instances de me faire obtenir une grâce qui mettroit le comble à mes vœux. Vous avés daignés quelquefois, Monsieur, entretenir mes espérances par vos bontés, il y plus de trente sept ans que je suis de l'Académie et j'ai fait depuis ce temps tous mes efforts pour répondre à l'honneur de son choix. Il n'a pas dépendu de moy de mieux remplir ma carrière. Vous pouvés, Monsieur, en me faisant obtenir des bontés du Roy, une grâce aussi prétieuse qu'elle est distinguée, illustrer un artiste et mettre le sceau à ma réputation. Ma reconnoissance ne finira qu'avec ma vie.

J'ay l'honneur d'être avec le plus sincère attachement et le plus profond respect

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Aved.

A Paris, le 9 juin 1765.

Archives Nationales, O[1] 1911. Publiée dans les « Archives de l'Art français », 1907, p. 27. — La réponse ne se trouve pas aux Archives.

II. CONTRAT DE MARIAGE

entre

Jacques-André-Joseph Camelot Aved et Anne-Charlotte Gaultier de Loizerolles.

Paris, 2 août 1725.

Par devant les conseillers du Roy, notaires à Paris, soussignés, furent présens : Jacques-André-Joseph Camelot Aved, peintre, fils de défunt Jean-Baptiste Aved, médecin en la ville de Douay, et de damoiselle Marie-Marguerite Magotot, son épouse, ses père et mère, demeurant à Paris, rue de l'Université, quartier Saint-Germain des Prés, paroisse Saint-Sulpice, pour luy et en son nom, d'une part.

Et damoiselle Anne-Charlotte Gaultier de Loizerolles, majeure, fille de Jean-Jacques Gaultier de Loizerolles, capitaine réformé à la suite, de Bezançon, et de feue damoiselle Jeanne Angely [*blanc*] ses père et mère, duquel sieur son père elle a dit avoir le consentement à l'effet du mariage cy-après, demeurant à Paris, rue des Saints-Pères, paroisse Saint-Sulpice, pour elle et en son nom, d'autre part.

[*blanc*]

Lesquels ont fait ensemble le traité, accord et convention de mariage qui suit. C'est à sçavoir que ledit sieur Camelot Aved et ladite damoiselle Anne-Charlotte Gaultier de Loizerolles ont promis se prendre pour mary et femme par nom et loy de mariage qu'ils promettent incessament faire solenniser en face de nostre sainte Eglise. Seront les futurs époux uns et communs en biens meubles et conquets, immeubles, suivant la coutume de Paris, au désir de laquelle leur future communauté sera régie et gouvernée, encore qu'ils fissent cy-après leur demeure et des acquisitions en pays, lois et usages contraires, pour quoy ils ont expressément dérogé et renoncé. Ne seront néanmoins tenus des dettes et hipotèques l'un de l'autre, faites et crées avant la célébration de leur mariage mais, si aucunes y a, elles seront payées par celuy qui en sera débiteur, sur son bien, sans que l'autre en soit tenu. Ledit futur époux a pris et prend ladite demoiselle future épouse aux biens et droits à elle appartenants, dont il entre en communauté jusqu'à la somme de trois mille livres, et le surplus sera et demeurera propre à ladite future épouse et aux siens de son costé et ligne, avec tout ce qui lui aviendra et écherra par succession, donations, legs ou autres, tant en meubles qu'immeubles.

Ledit futur époux a doué et doue ladite demoiselle future épouse de la somme de deux mille livres de douaire préfix, une fois payé et sans retour, à l'avoir et prendre sur tous les biens dudit futur époux, présens et avenir.

Le survivant desdits futurs époux prendra, par préciput et avant partage faire, des biens meubles de ladite communauté, tels d'iceux qu'il voudra choisir suivant prisée de l'inventaire [*mot illisible*], jusqu'à la somme de cinq cents livres, ou ladite somme en deniers comptans, au choix du survivant.

Le remploy des propres, appartenant a chacun des futurs époux, qui se trouveront alliennez pendant ladite communauté, se fera, conformément à la coutume, sur les biens de ladite communauté et sera [*mot illisible*] suffisant à l'egard de la demoiselle future épouse. Ce qui

deffaudra sera repris sur les propres et autres biens dudit sieur futur époux, l'action duquel remploy sera reputée propre et immobilière à chacun desdits futurs époux et aux siens, de son costé et ligne.

Sera permis à ladite future épouse et aux enfans qui naitront dudit mariage de renoncer à ladite communauté et de reprendre tout ce que ladite demoiselle future épouse aura apporté audit mariage avec ce qui lui sera avenu et échu pendant iceluy par succession, donation, legs ou autrement, tant en meubles qu'immeubles. Mesme, ladite future épouse survivant ledit futur époux, son douaire et préciput cy-dessus stipulez, sans estre par ladite future épouse et ses enfans tenus d'aucunes dettes de ladite communauté encore qu'elle y [consentit?] s'y fut obligé, ou y estre condamnée, seront acquitées sur les biens dudit sieur futur époux, sur lequel il y aura hipotèques de ce jourd'huy, pour raison des conventions du présent contrat.

Et, pour l'amitié que les futurs époux ont dit se porter, ils se sont fait et font, par ces présentes, donnation entre vifs, mutuelle, égale et réciproque et en meilleure forme que donnation puisse valloir et auroit lieu, et au survivant d'eux, ce acceptant pour ledit survivant, de l'usufruit et jouissance de tous les biens, meubles, acquêts, conquêts, propres, immeubles, qui leur appartiennent présentement et qui se trouveront leur apartenir au jour du décez du premier mourant d'eux; pour, par ledit survivant, jouir de tous lesdits biens pendant sa vie et jusqu'à son décès et comme de chose lui appartenant à sa caution juratoire, pourveu toutefois qu'[au jour?] du décès du premier mourant il n'y ait aucun enfant vivant dudit mariage et s'il y en avoit, et qu'ils vinssent décéder en minorité, la présente donation reprendra son entière force et sera de mesme que s'il n'y en avoit point eu.

A ce faire étoient présens et sont intervenus Me Jean Heine Arlons, officier de Monsieur le prince de Lambesc et dame Marie Gaultier de Loizerolles, son épouse, authorizée dudit sieur son mary a l'effet des présentes, demeurant à Paris rue des Saints-Pères, paroisse Saint-Sulpice, ladite dame Loizerolle sœur de ladite demoiselle future épouse; lesquels, en considération et en faveur dudit futur mariage, se sont obligés et s'obligent par ces présentes, solidairement l'un pour l'autre, un d'eux seul pour le tout, de nourir seulement lesdits sieurs et demoiselle futurs, dans leur demeure susdite, pendant le tems de trois années consécutives et à leur frais et dépens, et commancer du jour de la célébration dudit mariage, sans que lesdits futurs puisse prétendre des présentes, ny dédommagement en raison de ce en cas de séparation de leur part avec lesdits sieurs et dame Arlons, car ainsy a esté convenu entre les parties qui, pour faire insinuer ces présentes au bureau des insinuations du Châtelet de Paris et partout où besoin sera, ont fait et constitué procureur le porteur, luy en [donnant?] le pourvoir.

Prometant..., obligeant..., renonçant... Fait et passé à Paris ès étude l'an mil sept cent vingt-cinq, le deux aoust avant midy. Et ont signé :

J. JUNOT,

J.-A.-J. AVED,
HEIN ARLON,
M. DUCHEMIN dest [1]
de SAINT-MARTIN,
EDME JUNOT,
[*Signature illisible : OMME?*]

A.-C. GAULTIER DE LOISEROLLE,
MARIE GAULTIER de LOIZEROLLE,
GAUTIER DE SAINT-EDME,
JUNOT,
LORIMIER.

(Étude de maître Lorimier, aujourd'hui étude de maître Fontana.)

1. On lit bien, en effet, *dest* à la suite de *Duchemin*, sans qu'il soit possible d'assurer qu'il s'agit d'un repentir du témoin *de Saint-Martin*, ni que le nom complet de celui-ci ait été *Duchemin de Saint-Martin*.

III. PROCÈS INTENTÉ A AVED
par la Communauté des maîtres-peintres (Académie de Saint-Luc).

17 novembre 1730.

Aved, 17 novembre 1730.

Extrait des registres du greffe de l'audience de Monsieur le procureur du Roy du Châtelet de Paris, du vendredy dix-sept novembre mil sept cent trente.

Entre les Sieurs Jurés Gardes en charge de la Communauté des maîtres peintres à Paris, demandeurs aux fins de l'exploit de saisie fait par Marchand, huissier à verge et de police audit Chatelet, le cinq septembre dernier, tendante envers le cy-après nommé afin de validité de la saisie sur luy faite des effets et marchandises de peinture mentionné audit exploit, confiscation d'icelles avec amende et dépens, assistez de Louis Willaume leur procureur d'une part; Et Sr Jacques André Aved, peintre à Paris, sans qualité, deffendeur audit exploit de saisie assisté de Me Gouallard son procureur. Parties Ouyes. Nous, après que la partie de Gouallard [a soutenu et mis en fait qu'elle n'exerce point l'art de peinture, ne travaille pour aucuns particuliers, ne vend point de tableaux et autres choses concernant ledit Art et qu'il a esté soutenu au contraire par les parties de Willaume que ladite partie de Goualard fait la profession dudit peintre, qu'il travaille pour differens particuliers, vend et achète des marchandises concernant ledit Art. [*Partie rayée sur la minute.*] [*En marge de la partie rayée :*] Ces parties se sont trouvées en faits contraires et qu'il a esté articulé et soutenu par les parties de Willaume que celle de Goualard fait la profession de Me peintre, qu'il travaille pour différens particuliers et fait et vend des tableaux, soutenu au contraire par Goualard, pour sa partie présente, que c'est pour son plaisir qu'il travaille et qu'il ne vend point de tableaux.

Permettons aux parties de faire preuves respectives de leurs faits, tant par titres que par témoins, si aucuns marchés se trouvent avoir esté faits, dépens reservez.

Fait par Moreau,
Procureur du Roy.

Archives Nationales, Châtelet de Paris, Y. 9378.

Du mardy dix-sept novembre, mil sept cent trente.

Willaume, les jurés peintres, Goualard, Avet.

Après que les parties se sont trouvés en faits contraires, qu'il a esté articulé et soutenu par les parties de Willaume que celle de Goualard fait la profession de Me peintre, qu'il travaille pour différents particuliers et fait et vend des tableaux; soutenu au contraire, par Goualard pour sa partie présente, que c'est pour son plaisir qu'il travaille et qu'il ne vend point de tableaux.

Permettons aux parties de faire preuves respectives de leurs faits, tant par titres que par témoins, si aucuns marchés se trouvent avoir été faits, dépens réservés.

M[oreau.]

Registre de la chambre de Monsieur le procureur du Roy, commencé le 4 novembre 1718 et finy le 27 juillet 1731. Par Me Philippes Edme Caquet, greffier. — Archives Nationales, Châtelet de Paris, Y. 9364.

IV. VERS ADRESSÉS A AVED EN 1739

Epître à M. Aved, par M. de Voltaire.

Peindre des traits, copier un visage
C'est un secret que peut donner l'usage ;
C'est un secret qui devient si commun
Que, grâce au ciel, il cesse d'en être un.
Est-il au monde, état, province ou ville
Où l'on n'ait pas cette adresse futile,
Qui, didactique et froide en ses transports,
Croit peindre l'homme en peignant ses dehors ?
Mais de savoir décrire sur la toile
Le cœur humain, son penchant, son étoile ;
Dans un regard, sous un sourcil parlant,
Tracer l'état, les mœurs et le talent ;
Faire que l'âme, à travers les prunelles,
Donne au dehors de vives étincelles ;
Savoir enfin donner la couleur,
Le mouvement, le souffle, la chaleur
Et, par l'effet de cet adroit système,
Mettre en suspens la nature elle-même :
C'est un secret, assez rare partout,
Dont la recette est un présent du goût.
Oui, cher Aved, c'est la seule nature
Qui sait fournir cette méthode sûre.
Pour la saisir, il faut l'étudier
Et, comme toi, s'en rendre l'écolier.
Ceux que ta main consacre, immortalise,
Seront toujours revus avec surprise.
Leur caractère au bout de ton pinceau
Se fait sentir. Dans ton savant tableau
Tout ce qu'ils sont en un point se rassemble :
Tu peins le corps et l'âme tout ensemble,
Et de là vient que tes riches portraits
Répétant l'homme, avivant tous ses traits
Plus éloquens, plus vrais que l'écriture,
Font son histoire à la race future.
Rends par ton art, à nos derniers neveux,
De notre temps tous les hommes fameux.
Et vous, beautés dont l'aimable jeunesse
Malgré vos soins, court après la vieillesse,

Par le pinceau, l'inconstance des temps
Respectera vos charmes éclatans ;
Sur votre bouche, il fixera les grâces,
Et, sans jamais abandonner vos traces,
Le tendre amour, en dépit de la mort,
De vos attraits éternisant le sort,
Leur produira, dans le cours de chaque âge,
De tous les cœurs la tendresse et l'hommage.

Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, manuscrit 147. La Collection Deloynes (Bibliothèque Nationale, Estampes, tome 61), donne une copie de cette épître sans attribution d'auteur, mais en revanche, dans cette collection, la pièce de vers est datée de 1739. Le prosaïsme de ces vers rend peu vraisemblable leur attribution à Voltaire ou à Jean-Baptiste Rousseau. Pourtant, d'après Titon du Tillet, ce dernier poète avait écrit une épître à Aved qui n'aurait pas figuré dans ses œuvres (voir notre texte, p. 47). Mais Titon parle peut-être du Sonnet que nous avons reproduit. Les vers de Roy lui-même étaient plus légers. Le fameux « Glissez, mortels, n'appuyez pas » est de lui.

V. AFFAIRE VALLÉE

Billet de théâtre faussement signé Crébillon par un fils d'Aved et présenté au Théâtre français par un de ses amis [1749].

1. Rapport au lieutenant général de police,

Monsieur

J'ay l'honneur de vous rendre comte qu'il est venu sur les deux heures et demis ou environ un particulier se présenter pour entrer au parterre de la comédie françoise ayant montré au receveur un billiet scigné Crebillon et se pour entrer gratise ; le dit billiet ayant paru audit receveur faut et contrefait, ma fait avertir. J'ay demendé audit particulier qui luy avoit donné le dit billiet : il ma dit que s'étoit un de ses amis. Je luy ay dit qu'il faloit qu'il me disse son non et demeure et que je voulois luy parler pour savoir cy il étoit vray qu'il eusse donné ledit billiet, insi qu'il me la déclaré et luy ayant dit que jalais le conduire chés sondit amy pour savoir la verité du fait, il en [*sic*] le conduisant il ma dit qu'il ne tenoit pas le dit billiet de son amy insi qu'il me l'avoit dit, mes qu'il avoit été pour l'aler voir se matin, que, ne l'ayant pas trouvé, il a aperçue plusieurs petits papiers dans le trou de la serrure de sa porte que, les ayant pri, qu'il si est trouvé lesdits billiets ci joins, ce qu'il luy a donné lieu et envie de venir à la Comedie. Je me suis transporté chez le dit amy, qui se nomme le sieur Quenel, qui demeure dans la rue de Bourbon chés le Sr Aved, peintre. Lui ayant demandé si il avoit donné un billiet à son amy pour voir la Comédie, il m'a dit que non. Je luy ay fait voir lesdits billiets comme de lui avoir demendé si il ne connoiteroit pas l'écriture, il ma dit qu'il croyet la connoitre et qu'il étoit du Sr Aved et qu'il aloit savoir si il étoit chés lui ou au moins qu'il tacheroit d'avoir de son écriture pour la reconfronter audit Billiet et, ayant trouvé ledit Sr Aved, il lui a demendé si cétoit lui qui est fait des billiets pour la Comédie et si il n'en avoit pas mis dans le trou de la serrure. Il lui a dit que s'étoit lui qui les avoit mis et écris. J'ai cru devoir emmené ledit Sr Aved et le Sr Quenel et le Sr Vallée qui est celui qui ses présenté à la Comedie pour y entrer, par devant vous, Monsieur; et, après les avoir entendus tous les trois, il vous a plu m'ordonner de conduire au fort l'Evaisque, de l'ordre du Roy, lesdits sieurs Aved et Vallée, les ayant écroués de l'ordre du Roy.

le 4 janvier 1749
VIERREY.

Le Sieur Aved a été mis en liberté le même jour.

2. Lettre et Billets supposés de Crébillon.

CATHRINA

Ce jour dhuy 4 Janvier 1749
Aux Comédiens françois parteure
une place

Crbillon

Mr Quenet

Voicy Le billet que vous Mavés
Demandé pour voir ma pièce de
CATHRINA

Crbillon

CATHRINA

8° représentation
parterre une place 5
Janvier 1749

Crébillon

3. Rapport au comte de Maurepas, secrétaire d'État de la Maison du Roi.

Bon pour l'ordre et la liberté 11 jan. 1749. [*Note marginale.*]

Le S. Vallée s'est presenté à la Commedie francoise avec de faux Billets signés Crébillon écrits de la main de S. Aved fils.

Ces deux particuliers m'ayant été amennés, et ledit S. Aved m'étant convenu d'avoir fabriqué ces billets, je les ay faits conduire l'un et l'autre en prison de l'ordre du Roy le 4 du présent mois de janvier 1749. Et comme ils ont été réclamés par le S. Aved père, peintre de l'Académie, je les ay fait mettre en liberté le même jour.

M. le C. de M. est suplié de faire expédier des ordres en forme en datte dudit jour 4 janvier 1749 pour authoriser la détention et la liberté de ces deux particuliers.

Bibliothèque de l'Arsenal. Papiers de la Bastille, 11689. Dossier Vallée, folios 214-219.

VI. INSINUATION AU CHATELET DE PARIS du contrat de mariage entre Charles-François Aved et Jeanne d'Arnolfini de Magnac.

Paris, 14 novembre 1754.

Du contrat de mariage passé devant Dubois, notaire à Paris, le vingt-sept octobre mil sept cent cinquante quatre entre Me Charles-François Aved, avocat au Parlement, conseiller du Roy, maître-particulier des eaux et forêts de Chaumont en Bassigny, majeur, fils de Sr Jacques-André Joseph Aved, peintre ordinaire du Roy et conseiller de l'Académie Royalle de Peinture et Sculpture et de dame Anne-Charlotte Gauthier de Loizerolle, son épouse, ses père et mère, desquels il a dit avoir le consentement, demeurant ledit sieur Aved, à Paris, rue de Bourbon, fauxbourg St-Germain, paroisse St-Sulpice, pour luy et en son nom, d'une part.

Et demoiselle Jeanne Darnolfini de Magnac, majeure, fille de haut et puissant seigneur Messire Jules-Bertrand Darnolfini, chevalier, comte de Magnac, et de haute et puissante dame Madame Marie-Jeanne Rubantelle, son épouse, ses père et mère, demeurant ladite demoiselle Magnac en cette ville, de présent à la communauté du Sacré-Cœur de Jésus, rue St-Victor, paroisse St-Nicolas-du-Chardonnet, pour elle et en son nom, d'autre part, a été extrait ce qui suit :

Et, pour la singulière estime et la parfaite amitié que les sieur et demoiselle futurs époux disent se porter l'un à l'autre, ils se sont fait et se font par ces mêmes présentes donation entre vifs et irrévocable, en la meilleure forme que donation puisse valoir et avoir lieu, et éventuelle et réciproque, et au survivant d'eux, et acceptant respectivement pour le survivant, de tous les biens, meubles, immeubles, acquêts, conquets et propres qui se trouveront appartenir au premier mourant, à quelque somme qu'ils puissent monter et en quelques lieux qu'ils soient scitués, pour, par le survivant, en jouir à compter du jour du décès du premier mourant, sçavoir, des meubles et conquets immeubles, en toutte propriété et comme de chose luy appartenante, et des propres et autres biens immeubles appartenants actuellement aux futurs et qui lui reviendront par la suitte, le survivant en jouira en usufruit seulement pendant sa vie, sans être tenu de donner caution ny même d'en présenter, pourvu néantmoins qu'il n'y ait point d'enfants vivants de ce mariage au jour du décès du premier mourant, car s'il s'en trouvoit la présente donation, quant à l'usufruit des propres du prédécédé seulement, sera réputée nulle et sans effet, et néant moins reprendra son entière force et vertu si les enfants venoient à décéder avant l'âge de majorité, d'être pourvu par mariage ou d'avoir valablement disposé de leurs biens, bien entendu que, dans l'un ou l'autre cas, c'est-à-dire qu'il y ait des enfants ou qu'il n'y en ait pas, la présente donation des meubles et conquêts immeubles qui se trouveront appartenir au premier mourant dans la communauté, sortira son plein et entier effet quant à la propriété au proffit dudit survivant. Et, voulant encore le sieur futur époux donner à la demoiselle future épouse des preuves plus particulières de l'estime qu'il luy porte, il luy a en outre fait donation comme dessus et toujours en cas qu'elle le survive et non autrement, ce acceptant par la demoiselle future épouse, de la somme de dix mille livres à prendre sur les plus clairs et apparens biens des propres qu'il délaissera au jour de son décès, pour par elle en jouir, faire et disposer comme bon lui semblera, en toutte propriété et de chose luy appartenante, soit qu'il y ait des enfants de leur mariage, soit qu'il n'y en ait pas et dans l'un ou l'autre cas.

Insinué à Paris le quatorze novembre mil sept cent cinquante quatre à la réquisition du porteur qui a signé dont acte. *ROUILLÉ*

Archives nationales. Châtelet, Insinuations, Y. 381.

VII. BILLET D'ENTERREMENT

de Jacques-André-Joseph Aved.

Paris, 5 mars 1766.

Vous êtes priés d'assister au convoy, service et Enterrement de M. Jacques-André-Joseph AVED, Peintre du Roy, Conseiller en son Académie Royale de Peinture et de Sculpture, décédé en sa maison rue de Bourbon, qui se fera Mercredy cinquième Mars 1766, à dix heures du matin, en l'Eglise de Saint-Sulpice, sa paroisse, où il sera inhumé.

Requiescat in pace.

De la part de Madame sa Veuve ; de Monsieur Aved, maître des Eaux et Forêts à Chaumont en Bassigny et de M. Aved, avocat en Parlement, ses fils.

Bibliothèque nationale. Manuscrits français. Pièces originales, 152.

VIII. INVENTAIRE

dressé après le décès de Jacques-André-Joseph Aved.

Paris, 16 juin 1766.

L'an mil sept cent soixante-six, le lundy seize juin, trois heures de relevée à la requête de dame Anne-Charlotte Gaultier de Loizerolle, veuve de sieur Jacques-André-Joseph Aved, conseiller de l'Académie royale de peinture et sculpture, et pensionnaire du Roy, en son nom, et comme commune en biens avec ledit feu Aved, son mary, demeurante à Paris, rue de Bourbon, paroisse Saint-Sulpice.

Plus, à la requête du sieur Pierre-François Mitouard, marchand apoticaire et démonstrateur de chimie et conseiller du Roy, quartenier de l'hôtel de cette ville, y demeurant rue de Baune, susdite paroisse Saint-Sulpice; au nom et comme procureur de Me Charles-François Aved, avocat au Parlement, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts de Chaumont en Bassigny, fondé de sa procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, passé devant Louviot et son confrère, notaires royaux en la ville et bailliage dudit Chaumont, le huit mars de la présente année, le brevet original de laquelle procuration représenté par ledit sieur Mitouard duement controllé, légalisé, est à sa réquisition demeuré cy-annexé après avoir été de lui signé et paraphé en présence des notaires soussignés.

Et enfin à la requête de Me Jean-Simon Aved de Loiserolle, avocat au Parlement, demeurant à Paris, rue de Bourbon, paroisse Saint-Sulpice.

Lesdits Mes Charles-François Aved et Jean-Simon Aved de Loiserolle, habiles à se dire et porter seuls et uniques héritiers, chacun pour moitié dudit feu sieur Jacques-André-Joseph Aved, leur père.

A la conservation des droits desdites parties et de tous autres qu'il apartiendra il va être par les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, fait bon et fidèle inventaire et exacte description de tous les meubles meublans, untenciles de ménage, habits, linge et hardes, bijoux, tableaux, argenterie et deniers comptans, titres, papiers, renseignemens et autres effets dépendant de la succession dudit feu sieur Aved et de la communauté de biens qui a été entre lui et ladite dame, actuellement sa veuve, trouvés et étant dans les lieux cy-après désignés dépendans d'une maison située à Paris, susdite rue de Bourbon, apartenante au couvent des Théatins, dans laquelle le sieur Aved est décédé le quatre mars de la présente année. Lesdits meubles et autres effets représentés et mis en évidence par ladite dame, veuve Aved, après le serment par elle fait, es mains de maître Peron, l'un des notaires soussignés, en présence de son confrère, de tout nous montrer et représenter, et de n'avoir rien caché, vu, ni fait cacher, ni détourner, ni sçu qu'il a été rien vu, ni détourné desdits meubles et effets dépendans desdites succession et communauté, et encore après serment fait es mains dudit maître Peron et en présence de son confrère par Catherine Rémy, fille majeure, cuisinière au service desdits sieur et dame Aved, demeurante actuellement avec ladite dame veuve Aved, à ce présente, de n'avoir rien caché, ni détourné, vu, ni sçu qu'il ait été rien caché, ni détourné desdits meubles et effets, le tout sous les peines de droit qui leur ont été données à entendre par lesdits notaires soussignés.

A l'égard des meubles et effets sujets à estimation et prisée, ils seront prisés et estimés par Me Pierre Varlet l'aîné, huissier priseur, commissaire aux ventes au Châtelet de Paris, y demeurant rue de Nevers, paroisse Saint-André-des-Arcs, à ce présent, qui fera ladite prisée en égard au cours du temps présent, selon et ainsy qu'il suit ; et ont toutes lesdites parties signé sous toutes réserves et protestation de droit.

MITOUARD, *A.-C. GAULTIER DE LOISEROLLE,*
VARLET, *J.-S. SIMON AVED,*
DELATTRE, *REMY,*
PERON.

Dans la cave.

Quatre-vingts bouteilles de vin rouge crû de Saint Try, vingt bouteilles de vin de Grave, vingt-quatre bouteilles de vin de Palme, trente bouteilles de Bourgogne, vingt-quatre bouteilles de vin des Barbades, prisé . . . . 100 livres

Dans une cuisine au troisième étage.

Item. Deux chenets..., *etc.* . . . . 24 livres
Item. Quatre chaudrons..., *etc* . . . . 150 livres
Item. Trente pièces d'étain, chaises..., *etc.* . . . . 40 livres

Dans le passage de la cuisine.

Item. Un marche-pied en bois de chêne, une échelle double, trois tables . . . 6 livres

Dans l'antichambre ayant vue sur la cour au même étage.

Item. Une armoire de bois... vieilles tapisseries, bordures de tableaux... fauteuil, chaises . . . . 60 livres

Dans une salle à manger ayant pareille vue.

Item. Un buffet cintré en bois de noyer... cinq chaises... trois fauteuils... un rouet, un petit bas d'armoire.., un coffre d'écaille à ornemens de cuivre, deux miroirs de toilette, un trumeau de cheminée, deux glaces, dix aulnes de cours, sur deux et demi de haut. . 160 livres
Item. Un ouvrage méchanique représentant Opéra dans son coffre de bois de chêne, prisé . . . . 20 livres
Item. Vingt-huit assiettes de différentes porcelaines, treize plats, une soupière et son couvercle... et ustenciles de ménage en fayance tant de Sceaux, de Villeroy que de Hollande. 80 livres

Dans une armoire de bois pratiquée dans ladite salle à manger.

Item. Un saloir... *etc.* . . . . 20 livres

Dans un petit cabinet.

Item. Un sceau de fayance, une petite table. . . . . 1 livre 10 sols

Dans une salle ensuite ayant vue sur la rue de Bourbon.

Item. Une grille de feu..., *etc.* . . . . 16 livres
Item. Un trumeau de cheminée d'une glace... bordure en bois sculptée, une paire de bras à une branche de cuivre en couleur. . . . . 50 livres
Item. Une pendule à œil-de-bœuf faite par Cellier à Paris, sonnant heure, demi heure et quart, dans la boete de bronze doré d'or moulu. . . . . 141 livres

Item. Une grande armoire de bois de palissandre... sept fauteuils et un tabouret foncés de crin, couverts de vieille tapisserie, trois chaises, un fauteuil foncés de paille... six aulnes de cours de vieille tapisserie de moere rayée verte et blanche, sur deux aulnes de haut, trois jattes de porcelaine du Japon félées . . . . 130 livres

Dans une autre salle ensuite ayant pareille vue.

Item. Deux cuillers de cuivre doré d'or moulu, un pot pouri de porcelaine truitée garni de bronze doré d'or moulu, trois petits plateaux déverni, deux goblets de porcelaine garni en bronze, un vaze d'ancienne porcelaine sur son pied et ornemens en cuivre doré, unze goblets d'ancienne porcelaine blanche, sur deux petits plateaux de bois verni, un enfant de marbre de Girardon sur un pied de bronze doré, un vase d'ornemens de porcelaine truitée garni de bronze et doré d'or moulu, une paire de girandolles à deux branches chacunes garnies de bronze doré d'or moulu ayant chacune une petite figure de porcelaine, quatre bronzes, un groupe de deux magots, une petite jatte couverte sur son plat de fayance brune, deux pots de porcelaine du Japon, prisé le tout ensemble. . 380 livres

Item. Une table d'albâtre orientale de quarante-neuf pouces sur vingt-quatre sur son pied de bois sculpté doré, prisé . . . . 80 livres

Item. Un secrétaire de bois de palissandre plaqué à plusieurs tiroirs et secrets fermant à clef, à boutons de cuivre et entrée de serrure, une table en console de marbre d'Italie sur son pied de bois sculpté doré, une commode de bois de palissandre deux grands et trois petits tiroirs garnis de mains, entrées de serrure, coins et ornements de cuivre en couleur avec dessus de marbre commun, un petit corps de tiroir de bois garni de serrure de cuivre en couleur, une table à écrire de bois de palissandre plaqué garni de sabots de cuivre en couleur, une petite armoire de bois de merisier à deux petits volets et un tiroir avec son dessus de marbre gris blanc, prisé le tout ensemble. . . . . 230 livres

Item. Un petit coin de bois de placage avec son dessus de marbre de brèche de lait, cinq fauteuils de bois de noyer foncés de crin, couverts de tapisserie, huit aulnes de cours de moere rayée fond vert et blanc sur deux aulnes un quart de haut, prisé . . 90 livres

Item. Un lustre à six bobèches de cristal de Bohême monté en cuivre doré d'or moulu et garni de figures et oiseaux. . . . . 200 livres

Item. Deux bustes de bronze sur leurs pieds de bois noircy, prisé . . . . 60 livres

Item. Une cheminée de deux glaces, la première de trente-cinq pouces de haut, la seconde cintrée de dix-sept pouces sur trente de large dans son parquet de bois peint en blanc avec bordure et moulure sculptée de bois doré, et un tableau au dessus peint sur toille, une paire de bras de cheminée à une branche de cuivre doré, prisé ensemble . . 130 livres

Item. Un trumeau d'entre-croisée de deux glaces, la première de quarante pouces la seconde de vingt-deux, le tout de haut sur trente de large dans sa bordure de bois sculpté doré prisé. 160 livres

Item. Un clavecin de Ruckers à double clavier dans sa boëte de vieil laque, prisé . 200 livres

Dans une salle ensuite ayant pareille vue.

Item. Une table en console de marbre de Griotte d'Italie sur son pied de bois sculpté doré, une encoignure de bois de palissandre plaqué avec son dessus de marbre de brèche de lait, une table de bois de palissandre plaqué couverte de maroquin noir, prisé ensemble. 80 livres

Item. Un plateau de bois verni garni de six tasses, cinq soucoupes et une teyere de différentes porcelaines, deux petits moutons et deux petits chats de porcelaine de Saxe sur leurs pieds dorés d'or moulu, sept tasses et sept soucoupes, une teyere et un pot à sucre de porcelaine de Villeroy, quatre petites tasses dont trois avec leurs soucoupes d'agathe, un plateau

de laque, dix tasses à liqueurs de différentes porcelaines, un autre plateau de bois verni, quatre tasses, quatre soucoupes d'ancienne porcelaine, un petit pot à l'eau et sa cuvette, deux pots à sucre, un pot à tabac, une jatte, une écritoire, un autre pot, son couvercle et sa cuvette, le tout de différentes porcelaines, une table en cabaret de bois verni, garni de douze tasses, douze soucoupes, d'un pot et sa jatte et d'un sucrier, tant de porcelaine de Japon que de Chine, deux teyeres en terre de bois carreau [*sic*], une grande veue de porcelaine bleue et blanche, deux petites girandolles de bronze doré d'or moulu garni de deux oiseaux de porcelaine de Saxe, deux teyères de porcelaine blanche et deux groupes de figures aussy de porcelaine blanche, prisé le tout ensemble . . . . 100 livres

Item. Une table de marqueterie de marbre garnie de figures de bronze doré avec ornemens aussy de bronze doré et le pied orné de cinq figures de bronze, prisée. . . . 80 livres

Item. Un petit coffre de bois de palissandre, un petit secrétaire de bois verni, une serinette faite par Richard jouant vingt airs dans sa boîte de bois verni, prisé ensemble. . 160 livres.

Item. Deux gros globes de Jeanson prisés. . . . . 80 livres.

Item. Une petite pendule faite par Lenoir à Paris dans sa boîte garnie de figures chinoises sur son pied de bronze doré d'or moulu, prisé. . . . . 120 livres.

Item. Une pendule sonnante heure, demi-heure et quart, dans sa boîte et sur son pied de marqueterie ornée de cuivre de couleur, prisée. . . . . 200 livres.

Item. Quatre fauteuils dont deux de bois d'hêtre sculpté et deux de bois de noyer foncés de crin, couverts l'un de damas fond vert à fleurs, et les autres de tapisserie, deux tabourets aussy foncés de crain, couverts de tapisserie, deux chaises couvertes de cannes et dix aulnes de cours de calmande rouge sur deux aulnes un quart de haut, prisé le tout ensemble. . 50 livres.

Item. Un trumeau de cheminée de deux glaces de chacune trente pouces sur dix-neuf dans sa bordure et filets de bois doré, un trumeau d'entre-croisée de deux glaces la première de trente-huit pouces de haut, la seconde de vingt-quatre sur vingt-six de large, dans sa bordure de bois sculpté doré, prisé ensemble . . . . 200 livres.

Dans une autre petite salle ensuite ayant même vue.

Item. Un canapé, trois chaises et un fauteuil foncés de canne, deux fauteuils foncés de crin, couverts de tapisserie, une petite table ambulante de bois de placage, un écran de tapisserie dans son châssis de bois de noyer, dix aulnes de cours de serge verte servant de tapisserie sur deux aulnes un quart de haut, prisé le tout ensemble. . . . . . 40 livres.

Item. Une commode de bois de palissandre à deux grands et deux petits tiroirs garnie de mains d'entrée, de serrure de cuivre de couleur, prisé. . . . . 60 livres.

Item. Un groupe de bronze de trois figures, représentant l'Enlèvement des Sabines sur son pied de cuivre en couleurs, prisé. . . . . 300 livres.

Item. Sept garnitures de cheminées de bronze du Japon, deux sceaux de cuivre, deux lampes de cristal garnies en cuivre, un petit tableau de bois verni, garni de six tasses, six soucoupes, une teyère, un pot à sucre et un pot au lait de porcelaines de la Chine, avec figures chinoises, prisé le tout ensemble . . . . 72 livres.

Item. Une face de cheminée d'une glace cintrée par le haut de vingt-quatre pouces sur quarante-deux de large dans son parquet de bois peint en blanc, prisée . . . . 72 livres.

Dans la chambre à coucher.

Item. Une petite grille de feu, pelle, pincette de fer poli à pomme et vase de cuivre en couleur, prisé . . . . 4 livres.

Item. Une petite fontaine et sa cuvette de porcelaine de la Chine, deux vases dont un en forme de fontaine, de porcelaine de la Chine, et l'autre de porcelaine bleue et blanche, prisé. 40 livres.

Item. Un petit trumeau de cheminée d'une glace de trente-cinq pouces sur quinze dans sa bordure et filet de bois doré prisé. . . . . 24 livres.

Item. Un bidet de bois de noyer garni de son dossier et le dessus couvert de maroquin cramoisi, un fauteuil foncé de crin, couvert pareillement de maroquin, une chaise foncée de canne, une petite table de bois de placage, prisé le tout. . . . . 24 livres.

Item. Trois corps de bibliothèque de bois de chêne à deux battants chacun, garnis de fils de laiton ; et deux par bas à portes pleines, et garnis en dedans de tablettes, prisé. 80 livres.

Item. Une couchette de trois pieds de large garnie d'une paillasse, de deux matelas de laine couverts de futaine, d'un lit, un traversin, et oreiller de coutil rempli de plumes, d'une couverture de laine blanche, d'un couvre-pied piqué de damas, le ciel en baldaquin et les rideaux de toile à carreaux, un petit lit de sangle garni de deux petits matelats de laine couverts de toille à carreaux, d'un oreiller de coutil rempli de plume et d'une couverture de laine blanche, une couchette de quatre pieds et demi garnie d'un sommier de crin, de quatre matelats de laine et de futaine, de deux couvertures et deux lits de coutil rempli de plumes et de deux couvertures de laine blanche, prisés ensemble. . . . . . . 400 livres.

Dans la chambre de domestique au sixième étage.

Item. Une commode... deux fauteuils, une chaise... une table... un lit de sangle... *etc*. 50 livres.

Dans une autre chambre.

Item. Un canapé de trois places, foncé de crin couvert de velours gris à ramages, trois aulnes de damas de cours sur une aulne et demi de haut, six bordures de tableaux, deux tringles de fer, prisé. 24 livres.

Dans le grenier.

Item. Un fauteuil de commodité foncé de crin, couvert de panne cramoisie et bandes de tapisserie, un autre fauteuil foncé de crin, couvert de tapisserie, une paire de tenaille... une couchette, trois cadres de tableaux de bois doré et un tas de vieux bois... prisé. 40 livres.

Dans l'entresolle.

Item. Un canapé à trois places d'ancienne tapisserie des Gobelins, foncé de crin et une table de nuit de bois de palissandre, prisé. . . . . 40 livres.

Il a été vaqué à ce que dessus depuis ladite heure de trois jusqu'à celle de neuf, sonnée par double vacation, tout ce qui a été inventorié en icelle du consentement de toutes lesdites parties et de nous est demeuré en la garde et possession de ladite dame Aved qui s'en est chargée dépositaire, pour en compter ou les représenter quand et à qui il appartiendra et pour la continuation du présent inventaire la vacation a été remise à demain mardi, dix-sept juin mil sept cent soixante-six, neuf heures du matin et ont signé :

A. C. GAULTIER DE LOISEROLLE
J. S. AVED DE LOIZEROLLE *MITOUARD*
VARLET
DELATTRE *PERON*

Sept juin mil sept cent soixante-six, neuf heures du matin . . . .

. . . .

Déclarent ladite dame veuve Aved et ledit M[e] de Loiserolle, son fils, qu'à l'égard de la garderobe dudit feu sieur Aved elle a été partagée entre lesdits sieurs Aved frères du consentement de ladite dame veuve Aved pourquoi n'en sera fait aucun inventaire et à l'égard de la garde robe de ladite dame veuve Aved, il n'en a été aussy fait aucun inventaire, attendu que lesdits sieurs Aved et ladite dame sont convenus de lui laisser sa garderobe, linge et hardes à son usage sans la comprendre audit inventaire, et ont signé. . . . .

. . . .

Item. Une coeffure à barbe pleine en bavolet un fond et cinq aulnes et demi le tout de dentelles de point d'Angleterre, cinq aulnes de dentelle de Valenciennes, prisé le tout ensemble. 500 livres.

Item. Trois paires de manchettes d'homme de dentelle de point, une paire de manchettes de dentelle de Valencienne et une paire de manchettes de grosse dentelle brodée, une autre paire de manchettes de dentelle de point d'Angleterre, prisé ensemble . 300 livres.

Suit le linge de ménage.

Item. Huit douzaines de serviettes de toille, douze nappes . . . . 160 livres.

Item. Dix-sept paires de drap . . . . 240 livres.

Item. Treize pièces de quatre aulnes chaque de Perse fond bleu à fleurs, un tapis de Perse fond blanc et à fleurs, prisés. . . . . 900 livres.

Item. Une courte-pointe toille . . . . 30 livres.

Itam. Soixante aulnes de toille. . . . . 240 livres.

Item. Un tapis de pied de Turquie, prisé . . . . 40 livres.

Item. Un couvre-pied . . . . 12 livres.

Item. Trois toilettes complettes garnies chacune de deux grands carrés, de deux boites à poudre, d'une boete à diamant et autres compartiments, le tout de laque, prisé . . 72 livres.

Suivent les bijoux et diamants.

Item. Une paire de boucles d'oreilles de brillans, une croix aussy de brillans et une bague de brillans, prisé . . . . 6.000 livres.

Item. Un flacon de cristal de roche monté en or et un autre flacon de cristal de Bohème monté aussy en or, prisé . . . . 400 livres.

Item. Une paire de ciseaux dans leur étui, le tout d'or, l'étui garni de deux petits boutons de diamant, une autre paire de ciseaux aussy d'or, prisé . . . . 200 livres.

Item. Un goblet d'or pesant deux onces, deux gros, trente-six grains évaluée à juste valeur et souscrite suivant le tarif de la monnoye à raison de six soixante dix-huit livres quinze sols le marc . . . . 222 livres, 14 sols, 3 d.

Item. Un étui d'or. . . . . 80 livres.

Item. Une montre à répétition faite par Baillon à Paris dans sa boite d'or émaillée, garnie de sa chaîne d'or émaillée, de trois cachets et d'une cassolette, la cassolette d'or émaillée et les trois cachets garnis d'or, prisé le tout. . . . . 500 livres.

Item. Une montre à répétition dans sa boîte d'or guilloché de [*nom rayé*] Paris, garnie de sa chaîne d'or et de cachets d'or et d'un crochet d'or, prisé . . . . . . 350 livres.

Item. Une poere à poudre d'une coquille de Mazellone montée en argent, quatre plaques de jade et plusieurs plaques de nacre de perle, prisé. . . . . 18 livres.

Item. Une garniture de boucles de souliers et de jarretière d'argent à chapes d'acier, prisé. 12 livres.

Item. Six médailles d'argent, prisé . . . . 18 livres.
Item. Douze couteaux avec leurs manches d'argent évalués à deux onces, prisés. . 144 livres.

Suit l'argenterie.

Item. Une cuiller à soupe, deux cuillers à ragout et dix-huit fourchettes à bouche, onze cuiller à caffé, un grand plat à soupe, un grand plat à bouilli, quatre plats d'entrée rond, quatre plats à rôti long, une casserole, le tout d'argent poinçonné... *etc.*
3.382 livres 9 sols, 2 deniers.
Item. Trois paires de flambeaux, deux porte-mouchettes et leurs mouchettes, un pot à l'eau, une teyère, un marabout, trois caffetières, un porte-huillier, une écuelle couverte, trois goblets à pied, quatre salières, quatre teyères de la Chine, le tout d'argent, poinçon de Paris... *etc.* . . . . 3.017 livres 3 sols, 6 deniers.
Item. Cinquante-quatre jettons d'argent pesant deux marcs deux gros. . 109 livres 10 sols.
Il a été vaqué ce que dessus depuis ladite heure de neuf jusqu'à celle de midi sonné... etc.
Dudit jour dix-sept juin mil-sept-cent soixante-six, trois heures de relevée et mêmes requêtes que dessus, il va être... *etc.* . . . .
. . . .

Suivent les tableaux garnissant l'appartement qu'occupoit ledit feu sieur Aved prisés par ledit messire Varlet l'aîné, de l'avis du sieur Pierre Rémy, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, demeurant à Paris, rue Poupée, paroisse Saint-Séverin, à ce présent expert nommé et choisi par les parties, à l'effet de donner son avis sur ladite prisée, ce qu'il a promis faire en son âme et conscience et ont signé :

A. C. GAULTIER DE LOISEROLLE
I. S. AVED DE LOIZEROLLE *MITOUARD*
REMY *VARLET*
DELATTRE *PERON*

1 (*28*)[1] Un tableau, peint par Jacques Jordaens, représentant une Sainte Famille, avec bordure dorée, prisé . . . . 800 livres
2 (*87*) *Item,* La Cène de N.-S. avec les Apôtres, tableau peint par Lairesse, dans sa bordure, prisé . . . . 1000 livres
3 (*88*) *Item,* Un autre tableau de Lairesse représentant Agard et Ismael, dans sa bordure doré, prisé . . . . 400 livres
4 (*31*) *Item,* Suzanne et les vieillards, tableau de Rembrandt, bordé, prisé. . . . . 1600 livres
5 (*32*) *Item,* Le portrait de la princesse de Nassau, peint par Rembrandt, dans sa bordure dorée, prisé . . . . 800 livres
6 (*34*) *Item,* Le portrait de Brames par Rembrandt, prisé. . . . . 400 livres
7 (*38*) *Item,* Un tableau, païsage avec figures, par Rembrandt, dans sa bordure, prisé . 360 livres
8 (*71*) *Item,* Un officier dans un corps de garde. Tableau de Vaneckout, prisé . . . 400 livres
9 (*70*) *Item,* Notre Seigneur avec les Docteurs de la Loy, tableau du même Vaneckout, dans sa bordure, prisé . . . . 600 livres
10 (*52*) *Item,* Jupiter et Mercure, recevant l'hospitalité, tableau de Reckart, prisé . . 400 livres

1. Le n° ajouté entre parenthèses à la suite du n° de l'inventaire est celui que porte chaque tableau inventorié dans le Catalogue de la vente après le décès d'Aved. Voir l'Appendice III : Les Collections d'Aved. — La plupart de ces tableaux figurant déjà dans ce catalogue, nous imprimons cette partie en plus petit caractère.

11 (*50*) *Item*. Un tableau par Gérard Dow, représentant une femme à la lumière faisant du boudin, prisé . . . . 1800 livres
12 (*85*) *Item*, Une dame à sa toilette, par Gaspard Netscher, prisé . . . . 1400 livres
13 (*86*) *Item*, Un jeune enfant à une fenêtre faisant des bouteilles de savon et une femme regardant à une fenêtre, prisés ensemble. . . . . 600 livres
14 (*68*) *Item*, Un tableau de deux figures par Begot, prisé . . . . 150 livres
15 (*16*) *Item*, Un officier jouant aux dés, sur un tambourg, tableau de Christophe Schwartz, prisé . . . . 200 livres
16 (*55*) *Item*, Deux tableaux de Thomas Veick, dont un représente un philosophe dans son cabinet, prisé . . . . 200 livres
17 (*64*) *Item*, Une grande bataille de Wouvermans, dans sa bordure, prisé . . . . 800 livres
18 (*62*) *Item*, Une écurie remplie de figures et de chevaux, tableau de Philippe Wouvermans, dans sa bordure, prisé . . . . 1400 livres
19 (*63*) *Item*, Deux tableaux représentant des vues de Scheveling, peintes par Wouvermans, dans leurs bordures, prisé . . . . 1800 livres
20 (*65*) *Item*, Un abreuvoir, dans le style de Wouvermans, prisé . . . . 50 livres
21 (*66*) *Item*, Deux batailles peintes par Pierre Wouvermans, dans leurs bordures, prisés. 200 livres
22 (*74*) *Item*, Un sujet de l'enfance de Jupiter, tableau peint par Nicolas Berghem, prisé. 1800 livres
23 (*75*) *Item*, Un autre tableau de Berghem, représentant un homme gardant des vaches, prisé. 250 livres
24 (*48*) *Item*, Un tableau d'Adrien Van Ostade représentant une fête de village où il y a plus de 80 figures, dans sa bordure dorée, prisé . . . . 3600 livres
25 (*49*) *Item*, Un autre tableau du même maître représentant des fumeurs devant une cheminée, prisé . . . . 300 livres
26 (*44*) *Item*, Un tableau de David Téniers représentant un berger endormi et différens animaux dans un païsage, bordé, prisé. . . . . 900 livres
27 (*172*) *Item*, Un tableau représentant des pêcheurs dans le goût de Téniers, prisé. . . 36 livres
28 (*45*) *Item*, Une Madelaine dans sa retraite, tableau pastiché de Téniers, prisé. . . 100 livres
29 (*89*) *Item*, Narcisse se mirant dans une fontaine, tableau peint par Skalken, prisé . . 350 livres
30 (*90*) *Item*, Une femme tenant un enfant, un vieillard souffle sur le feu, peint aussy par Skalken, prisé . . . . 400 livres
31 (*58*) *Item*, Un tableau de Bartholomé Briemberg représentant Saints Paul et Barnabé guérissant un boiteux, prisé . . . . 2400 livres
32 (*59*) *Item*, Le Martyre de Saint Laurent, peint par le même Briemberg, prisé. . . 1600 livres
33 (*60-61*) *Item*, Deux païsages, dont une vue de Tivoli, tableaux de Bartholomé, prisé. 720 livres
34 (*25*) *Item*, Diane découvrant la grossesse de Caliste, tableau de Corneille Poelembourg, bordé, prisé . . . . 1600 livres
35 (*17*) *Item*, Un païsage de Paul Bril avec figures d'Annibal Carrache, prisé. . . . 1200 livres
36 (*104*) *Item*, Un autre païsage avec figures, tableau peint par Heus le Jeune, prisé . . 400 livres
37 (*100*) *Item*, Deux tableaux de fleurs de Veerhelst, prisé . . . . 360 livres
38 (*99*) *Item*, Un tableau de fleurs par Rœpel, prisé . . . . 800 livres
39 (*79-83*) *Item*, Cinq tableaux d'animaux peints par Jean de Koster, dont deux avec bordures, l'une dorée et l'autre en bois noir, prisé ensemble. . . . . 2000 livres
40 (*98*) *Item*, Un concert, un tableau peint par Guerhald, prisé . . . . 200 livres
41 (*72-73*) *Item*, Deux tableaux en pendans représentant des paysages, figures et animaux, l'un peint par Van der Does et l'autre par Vanberg, prisés . . . . 460 livres
42 (*95*) *Item*, Un tableau où se voit une chaumière, par Decker, prisé . . . . . . 300 livres
43-44 (*94*) *Item*, Deux paysages avec figures, le premier peint par Asselin et le second par Vamberg, prisés . . . . 300 livres
45 (*40*) *Item*, Une fête de Bacchus, tableau peint par Diepenbec, prisé. . . . . . 60 livres
46 (*69*) *Item*, Un paysage avec figures, peint par Pinacher, prisé . . . . 240 livres
47 (*106*) *Item*, Deux tableaux représentant des sujets tirés du Tasse, peints par Nicolas Poussin, dans de très riches bordures dorées, prisés. . . . . 2400 livres

48 (*105*) *Item,* Le portrait de Gérard Dow, peint en mignature par Compardel, sous verre et bordure dorée, prisé. . . . . 200 livres
49 (*19*) *Item,* L'intérieur d'une église, peinte sur bois par Peter Neefs, prisé . . . . . 200 livres
50 (*103*) *Item,* Autre intérieur d'église, par Vannikelen, prisé. . . . . 150 livres
51 (*102*) *Item,* Différens oiseaux et un cocq pendu par une patte, tableau de Vanderhelst, prisé. 100 livres
52 (*76*) *Item,* Un païsage, dans lequel est un groupe de figures, par Berghem, prisé . . 120 livres
53 (*29*) *Item,* Une descente de croix, tableau peint sur toille par Van Dyck, dans une bordure noire, prisé . . . . 1800 livres
54 (*113*) *Item,* Deux tableaux peints par Baptiste représentant des vases de fleurs, prisé. . 90 livres
55 (*84*) *Item,* Un déjeuné et un après diné, peint par le Duc, prisé. . . . . 200 livres
56 *Item,* Deux figures d'hommes dessinés par M. Le Bel, sous verre et bordure, prisé. 12 livres
57 (*125*) *Item,* Renaud et Armide, tableau de Coypel, prisé . . . . 100 livres
58 (*96*) *Item,* Un païsage, chaumières et figures, par Decker, prisé . . . . 72 livres
59 (*53*) *Item,* Une famille dans sa cuisine, où l'on voit quantité d'ustanciles de ménage, tableau dans le stile de Téniers, prisé . . . . 60 livres
60 (*179*) *Item,* Trois tableaux représentant des têtes dont une Vierge, par M. Aved, d'après M. Restout, prisés . . . . 18 livres
61 (*161*) *Item,* Une étude sur papier de la chute des anges de Michel Ange, prisé . . . 9 livres
62 (*119-121*) *Item,* Deux portraits de femme et un d'homme, par Largillière, prisés sans bordure. 300 livres
63 (*127-128*) *Item,* Le portrait de Rousseau et celui de Crébillon, par M. Aved, prisés. . 400 livres
64 *Item,* Un tableau allégorique sur la mort, original dans le stile de Kalf, prisé. . 50 livres
65 (*42*) *Item,* Des hommes qui jouent aux cartes, dans le stile de Braord, prisé. . . . 60 livres
66 (*136*) *Item,* Des fleurs dans un vase de porcelaine, tableau de M. Chardin, prisé. . 15 livres
67 (*23*) *Item,* Un tableau, païsage de Nieulant, prisé . . . . 80 livres
68 (*30, 6*) *Item,* Un portrait ayant une fraise et une chesne, tableau de Van Dyck, prisé avec un petit tableau où est une femme qui se tient à un arbre, prisé. . . . . 100 livres
69 (*164*) *Item,* Deux voleurs tenant un homme pour le tuer, une femme avec une lanterne allumée, tableau flamand, prisé . . . . 48 livres
70 (*109*) *Item,* Une caverne où son retirés des voleurs, tableau de Bourdon, prisé . . . 200 livres
71 (*2*) *Item,* La Vierge, l'Enfant Jésus et Saint Joseph, tableau du Dominicain, prisé . . 900 livres
72 (*7*) *Item,* Saint Jérôme dans un paysage, tableau du Mole, prisé . . . . 96 livres
73 (*33?*) *Item,* Une tête de jeune homme avec une fraise, par Rembrandt, tableau de forme ovale, prisé . . . . 360 livres
74 (*9 et 12*) *Item,* Deux tableaux, l'un représentant un ex-voto à la Vierge et l'autre une adoration des Rois, par Luc Jordaens, prisé . . . . 96 livres
75 (*26*) *Item,* Des ruines avec figures et animaux, tableau peint par Corneille Poelembourg, prisé. 240 livres
76 (*22*) *Item,* Saint Michel qui terrasse le démon, esquisse de Rubens, prisé . . . . 75 livres
77 (*18*) *Item,* Une Marianne de Paul Bril, prisée. . . . . 400 livres
78 (*133*) *Item,* Deux tableaux de Chardin, prisés. . . . . 72 livres
79 (*107-108*) *Item,* — Deux païsages avec figures par Claude Le Lorrain, prisé . . . . 4000 livres
80 (*180*) *Item,* Un portrait d'homme, par M. Aved, d'après Rembrandt, prisé . . . . 36 livres
81 (*91*) *Item,* Un tableau de Gueldre, représentant Assuérus, prisé. . . . . 150 livres
82 (*158*) *Item,* Une nativité, tableau peint sur cuivre, prisé . . . . 40 livres
83 (*117 et 35*) *Item,* Un sujet de Diane et Endimion, tableau de Jouvenet, et une fille tenant un livre de musique, prisé . . . . 80 livres
84 (*39 et 163 (?)*) *Item,* Un païsage, un homme à cheval, esquisse de Rembrandt et deux portraits d'homme et femme dans le goût de Rubens, prisé le tout . . . . 48 livres
85 (*170, 176*) *Item,* Un martyre de Saint-Etienne peint sur albatre et une espagnolette dans la manière de Grimou, prisé . . . . 50 livres
86 (*116*) *Item,* Un sujet d'Andromaque, tableau peint par Jouvenet, prisé . . . . . 400 livres

87 (*122 ou 123*) *Item*, Une bataille de Parossel le père, prisé. . . . . 40 livres
88 (*36*) *Item*, Un buste de femme, tableau de Rembrandt, prisé . . . . 46 livres
89 (*54*) *Item*, Un païsage d'Isaac Ostade, prisé . . . . 48 livres
90 (*67*) *Item*, Deux tableaux d'animaux et figures, par Van Blœmer, prisé . . . . . 100 livres
91 (*114*) *Item*, Deux païsages de Foret, prisés. . . . . 100 livres
92 (*93*) *Item*, Un païsage avec figures, par Heusmans de Malines, prisé. . . . . . 50 livres
93 (*110*) *Item*, Un musico, tableau de Bourdon, prisé . . . . 200 livres
94 (*178?*) *Item*, Deux portraits, prisés . . . . 90 livres
95 (*101*) *Item*, Un tableau où se voient trois hommes qui jouent aux cartes, peint par Byeck, prisé. 100 livres
96 (*97*) *Item*, Un païsage, peint par Decker, prisé . . . . 120 livres
97 (*? et 122 ou 123*) *Item*, Un païsage et une bataille de Parossel le père, prisé . . . . 140 livres
98 (*160*) *Item*, Une adoration des mages, tableau dans le goût italien, prisé. . . . . 24 livres
99 (*138, 57, 175, 148*) *Item*, Quatre tableaux sans bordure qui sont : un lièvre et des attributs de chasse par Chardin, un portrait de Lély, la chanteuse d'après Santerre, et l'éducation de l'Amour par Le Sueur, prisé . . . . 72 livres
100 (*3*) *Item*, Loth et ses filles, tableau peint par Le Guerchin, prisé . . . . 600 livres
101 (*124*) *Item*, L'Enlèvement d'Europe, tableau de Watteau, prisé . . . . livres
102 (*14*) *Item*, Une vue de Montagne de Venise, prisé . . . . 72 livres
103 (*169*) *Item*, Un sujet de Rebecca, d'après Le Moine, prisé . . . . 40 livres
104 (*129-130*) *Item*, Deux tableaux, peints par M. Chardin, prisés . . . . 72 livres
105 (*137*) *Item*, Un tableau de deux figures, par Raoux, prisé . . . . 120 livres
106 *Item*, Un tableau dans le goût de Wouvermans, prisé . . . . 30 livres
107 (*47*) *Item*, Une ferme au-devant de laquelle on remarque des poulles et des cannes, ce tableau est dans le stile de Téniers, prisé . . . . 40 livres
108 (*1*) *Item*, Notre-Seigneur en Croix, tableau original de Tintoret, prisé, sans bordure. 800 livres
109 (*168*) *Item*, Un paysage avec figures et animaux, dans le goût de Corneille, prisé . . 24 livres
110 (*13*) *Item*, Le mariage de Sainte Catherine, peint en pastel par Solimène de Naples, sous verre et bordure, prisé . . . . 72 livres
111 (*115*) *Item*, Un paysage, peint par Forest, prisé . . . . 24 livres
112 (*118*) *Item*, Les portraits de deux Comédiennes, dans un tableau peint par Santerre, prisé. 400 livres
113 (*111, 112*) *Item*, Deux portraits, l'un de Bourdon, l'autre de Lefèvre, prisés . . . 200 livres
114 (*16*) *Item*, Un païsage du vieux Breughels, dans lequel Oudry a peint des chiens qui poursuivent un cerf, prisé . . . . 96 livres
115 (*159?*) *Item*, Un païsage d'Italie, dans sa bordure dorée, prisé . . . . 36 livres
116 (*134*, 135) *Item*, Deux tableaux d'animaux, par M. Chardin, dont un sans bordure, prisé, 72 livres
117 (*146*) *Item*, Le sacrifice d'Iphigénie, grand tableau peint par M. Doyen, sans bordure, prisé. 60 livres
118 (*171*) *Item*, Un grand tableau, où est représenté un repas dans un jardin, dans la manière de Rubens, prisé, sans bordure. 45 livres
119 (5) *Item*, La Création du monde, peinte par Benedette, sans bordure, prisé . . . 100 livres
120 (*157*, 155, *156*) *Item*, Un tableau représentant Bacchus et Ariane, par Tersonnier, et un autre du même maître où se voit Danaé, prisés avec un saint Joseph et l'Enfant Jésus, tout sans bordure . . . . 48 livres
121 (*126*) *Item*, Sephale et Procrisse, par Delaitre, prisé . . . . 30 livres
122 (*131 ou 135*) *Item*, Un tableau représentant un canard, par Chardin, prisé . . . . 40 livres
123 (*92*) *Item*, Assuérus, tableau peint par Gueldre, sans bordure, prisé. . . . . . 50 livres
124 (*147, 149, 150, 151, 152, 153, 154*) *Item*, *Noli me tangere* par Le Sueur, un tableau vénitien et six autres de Tersonnier, tout sans bordure, prisé . . . . 120 livres
125 (*206*) *Item*, Vingt-cinq bordures en bois sculpté dorés de différentes grandeurs, prisés. 50 livres
126 (voir *208*) *Item*, Trois portefeuilles de dessins, dont partie de M. Lafosse, Verdier et Aved, prisés avec diverses estampes d'artistes et deux livres d'architecture et perspective, prisés. 60 livres
127 (*43*) *Item*, Un tableau représentant une cuisinière qui dépouille la tête d'un veau, peint par David Téniers, prisé. . . . . 400 livres

128 (*10*) *Item*, La Béatification de la Madelaine, par Trevisain, prisé. . . . . 300 livres

129 (*11*) *Item*, Deux petites batailles de Philippes Napolitain, dans la manière de Bourguignon. prisé. . . . . 60 livres

130 (*173*) *Item*, Deux paysages avec figures, d'après Téniers, prisés . . . . 18 livres

131 (*24*) *Item*, Deux paysages avec figures, par Nieulant, prisés. . . . . 60 livres

232 (*166*) *Item*, Un paysage et une rivière avec figures, tableau original flamand, prisé . . 50 livres

133 (*41*) *Item*, Un tableau peint par Filisit [?] représentant un sujet allégorique, par E. Quillinus et Vaxessel, prisé. 72 livres

134 (*56, ?, 27, ?, ?*) *Item*, Cinq tableaux représentant : l'un, femme debout peinte par Lély, la seconde, une bataille hollandoise, la troisième, des fleurs dans un goblet, par Breughes, le quatrième, l'adoration des Rois, dans le stile de Bartholomé, et le cinquième une Vierge tenant l'enfant Jésus, figures à mi-corps, prisés . . . . 96 livres

135 (voir *208*) *Item*, Douze cents estampes, représentant Crébillon, Rousseau et autres, avec planches de cuivre gravées, prisé . . . . 1500 livres

136 (*196*) *Item*, Deux bustes de marbre blanc de sept pieds de haut sur leurs gaines représentant Antoine et Cléopâtre, prisés. . . . . 800 livres

Il a été vacqué à ce que dessus jusqu'à neuf heures sonnées par double vacation tout ce qui a eté inventorié en icelle du consentement de toutes lesdites parties esdits noms est demeuré en la garde et possession de ladite dame Aved qui s'en est chargé comme dépositaire des biens de justice pour le représenter ou en compter quand et à qui il appartiendra et pour la continuation du présent inventaire en leur maison scituée au village de Saint-Try près Corbeille dépendant de sa succession et communauté. La vacation a été remise à lundy vingt-trois juin mil-sept soixante-six, huit heures du matin, et ont signé avec ledit sieur Rémy la fin de son dit avis

ANNE CHARLOTTE GAULTIER DE LOISEROLLE

I. S. AVED DE LOIZEROLLE

MITOUARD *VARLET* *REMY*

DELATTRE *PERON*

Dudit jour vingt-trois juin mil sept cent soixante-six, au lieu dit de Saint-Try, près Corbeille, où nous, notaires susdits et soussignés, nous sommes transportés, où nous sommes arrivés sur les dix heures du matin.

A la requête de ladite dame veuve Aved, dudit sieur Mitouard audit nom et dudit Me Aved de Loiserolle, tous deux dans les mêmes qualités que celles portées en l'intitulé dudit inventaire et étant ce jour audit lieu de Saint-Try, il va être par nous, conseiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris, soussigné et en présence des témoins cy après nommés et soussignés, fait bon et fidèle inventaire, *etc*. . . . .

. . . .

lesdits meubles et effets représentés et mis en évidence par Marie-Louise Loth, veuve de Nicolas Rabillé, qui étoit jardinier de ladite maison, entre les mains de laquelle avoient été laissées les clefs de ladite maison demeurante audit lieu de Saint-Try dans un bâtiment de ladite maison, à ce présente, après serment... etc....., le tout fait en présence de maître Jean-François Chevillard, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, et de Jean-Baptiste Catherinet, écuyer, demeurant à Paris, rue Pierre-Sarazin, paroisse Saint-

Côme, étant tous deux ce jour audit village de Saint-Try, témoins à ce requis et appelés qui ont signé aussi avec nous, notaires susdits et soussignés.

A.-C. GAULTIER DE LOISEROLLE.
MITOUARD. CHEVILLARD.
CATHERINET.
VARLET. J.-S. AVED DE LOISEROLLES.
PERON.

Dans la cave.

Item. Quinze demi-queues de vin rouge, crû de Saint-Try, prisé. . . . . 450 livres
Item. Dix demi-queues de pareil vin rouge, récolte de mil sept cent soixante-cinq. 250 livres
Item. Cinquante bouteilles de vin rouge, crû de Bourgogne, prisé, avec les carafons . . . . 60 livres
Item. Deux cents bouteilles de vin blanc de Champagne, prisé, avec carafons. . 200 livres
Item. Deux cents bouteilles de vin blanc . . . . 90 livres

Dans une autre cave.

Item. Deux cents bouteilles de vin rouge de Mâcon . . . . 80 livres
Item. Trente bouteilles de bierre, prisé avec quarante bouteillles de vin paillet de Champagne . . . . 60 livres
Item. Cinq cruches contenant cinquante livres d'huile, prisé . . . . . . 25 livres

Sous la remise.

Item. Deux brouettes, *etc.* . . . . 20 livres

Au fond de l'allée du parterre sur l'allée.

Item. Un enfant de marbre, prisé . . . . 60 livres

Dans la foulerie.

Item. Un grand et moyen cuvier de bois, douze chantiers, *etc.* . . . . . 48 livres

Dans un petit passage servant d'antichambre.

Item. Trois chaises et un fauteuil foncé de paille, une table de sapin, une fontaine et cuvette de fayance, quatre aulnes de tapisserie de point d'Hongrie, prisé. . . . 20 livres

Dans une salle ensuite ayant vue sur le jardin et sur la cour.

Item. Deux petits flambeaux de cuivre argentés, deux corbeilles de fleurs de fayence, un petit pot pourri de porcelaine blanche, un rouet à filer, prisé le tout . . 6 livres
Item. Une paire de bras de cheminée à deux branches à fleurs, une cheminée d'une glace de vingt-cinq pouces de haut sur vingt-huit de large, dans son parquet de bois verni, avec moulure et bordure de bois sculpté doré, avec un tableau au-dessus. . . 40 livres
Item. Un mouvement de montre à grand cadran sans aiguilles, sur son pied de cuivre en couleur, un autre mouvement de montre dans sa boite de cuivre, cinq consoles de bois doré, prisé. . . . . 72 livres
Item. Une table à jouer couverte de drap vert, un fauteuil de commodité foncé de crin, couvert de tapisserie, huit chaises de bois d'hètre foncées de canne, quatre chaises foncées de paille, une petite table de noyer sur pied tourné, prisé ensemble. . . . 50 livres

Item. Un buffet de bois d'hêtre à deux battans avec un dessus de marbre de Raus, quatre parties de rideaux de toille encadré d'indienne, onze tableaux peints sur toille, représentant paysages, dans leurs bordures de bois doré, prisé . . . . 90 livres

Dans la cuisine ensuite.

Item. Une crémaillère, *etc.* . . . . 18 livres
Item. Trois chaudrons, *etc.* . . . . 30 livres
Item. Trois marmittes, *etc.* . . . . 60 livres
Item. Plat, assiettes, *etc.* . . . . 36 livres
Item. Un sceau, baquet, *etc.* . . . . 24 livres
Item. Cinq douzaines d'assiettes, *etc.* . . . . 24 livres
Item. Une cuiller à pot, *etc.* . . . . 6 livres

Dans le bûcher.

Item. Une corde de bois, *etc.* . . . . 30 livres

Dans une petite entre solle servant de gardemanger.

Item. Une huche de bois de chêne, *etc.* . . . . 30 livres
Item. Un tapis de pied de Turquie, un oreiller, *etc.* . . . . 40 livres
Item. Une grille de feu, *etc.* . . . . 20 livres
Item. Cinq canons moyens et quatre petits de bronze sur leurs affûts, prisé . . 300 livres

Dans une petite chambre au premier.

Item. Une table de nuit de bois de noyer, une tablette à livres de bois de merisier, sept estampes sous verre, dans leurs bordures de bois doré, une chaise de commodité de bois de noyer couverte de maroquin, une cheminée de deux glaces de chacune dix-sept pouces sur quatorze, une commode de bois de noyer à trois grands et deux petits tiroirs, garnie de boutons et entrées de serrure de cuivre de couleur, un miroir d'une glace de vingt-deux pouces sur dix-neuf, dans sa bordure de bois doré, prisé. . . . 80 livres
Item. Huit aulnes de cours d'indienne, un rideau de toille blanche encadré d'indienne, une couchette, *etc.* . . . . 160 livres

Dans une chambre ayant vue tant sur le jardin que sur la cour.

Item. Une paire de bras de cheminée de cuivre en couleur, un trumeau de cheminée, deux glaces de chacune vingt pouces sur quinze, un pot à l'eau et sa cuvette de fayence, une terrine de terre d'Angleterre, prisé. . . . . 24 livres
Item. Une commode de bois de noyer à deux et grands et deux petits tiroirs, garnie de boutons et entrées de serrure de cuivre de couleur, quatre chaises, un fauteuil, foncés de crin, couverts de tapisserie, huit tableaux représentant paysages peints sur toille, dans leur bordure de bois doré, un miroir d'une glace de vingt-cinq pouces sur dix-huit, dans sa bordure de bois doré, prisé. . . . . 60 livres
Item. Deux rideaux de toille blanche encadrés d'indienne, une couchette, etc., une autre couchette, *etc.*, prisé . . . . 260 livres

Dans une autre chambre ensuite ayant vue sur la cour.

Item. Deux chenets, pelle, pincettes de fer, prisé. . . . . 2 livres
Item. Un porte-montre de marqueterie à une branche de cuivre en couleur, un bronze d'une biche sur lequel est un magot sur un pied de bois noir, un trumeau de cheminée de deux glaces, chacune de onze pouces sur quinze, prisé . . . . 44 livres

Item. Une chaise de commodité de bois de noyer, deux chaises et un fauteuils, foncés de crin, couverts de panne cramoisie, une petite commode de bois de noyer à deux grands et deux petits tiroirs, garnie de mains et entrée de serrure de cuivre en couleur, un miroir de vingt-trois pouces sur dix-neuf, dans sa bordure de bois sculpté doré, une petite armoire de bois de placage à deux battans grillé de fil de laiton, une console de bois sculpté doré, avec son dessus de marbre d'Italie, un miroir d'une glace de vingt-neuf pouces de haut sur vingt-trois de large, dans sa bordure et chapiteau de glace, prisé. . 130 livres

Item. Quatre pièces de tapisserie verdure, contenant ensemble huit aulnes de cours sur deux aulnes de haut, deux aulnes de cours de tapisserie de point d'Hongrie, une couchette de quatre pieds et demi de large, garnie, *etc.* . . . . 180 livres

Dans la petite armoire cy-devant inventorié.

Item. Un porte-huile de porcelaine, garni en argent, et deux carafes de cristal, deux flambeaux et leurs bobêches, et double bobêche de cuivre argenté, un martinet de laque rouge garni en bronze doré d'or moulu, une bourse à jetons, soye, or et argent, six pièces de porcelaines en différents ustenciles de ménage, un grand compas de cuivre, un saloir de bois de chêne, prisé. 48 livres

Item. Huit oreillers, toilles à paillasse, *etc.* . . . . 18 livres

Dans une petite chambre au second ayant vue sur la cour.

Item. Deux fauteuils foncés de paille, une chaise foncée de crin, couverte de moquette, une table de bois de chêne, une commode de bois de noyer à deux grands et deux petits tiroirs garnis de boutons et entrée de serrure de cuivre en couleur, une couchette de trois pieds, garnie, *etc.* . . . . 70 livres

Dans une petite antichambre ayant vue sur le jardin.

Item. Une armoire de bois de chêne à deux battans, un banc de chêne, un fauteuil foncé de paille, un autre de toille peinte, une aulne de toille grise servant de tapisserie, deux drapeaux, deux tableaux peints sur toille, dans sa bordure de bois doré, et l'autre représentant fleurs et gibier prisé . . . . 18 livres

Dans une petite chambre ensuite ayant jour par l'antichambre.

Item. Deux chaises foncées de paille, une couchette de deux pieds, *etc.* . . . 36 livres

Dans une autre chambre ayant vue sur la cour.

Item. Une commode de bois de noyer à deux grands et deux petits tiroirs, garnie de mains et entrées de serrure de cuivre de couleur, un bureau de bois de placage à plusieurs tiroirs fermant à clef, une bergère foncée de paille, garnie de son coussin et dossier remplis de crin, et couverte de différentes étoffes de soye, cinq tableaux, dessus de porte peints sur toille, représentant paysages, deux tableaux peints sur cuivre représentant des fleurs, dans la bordure de bois doré, prisé . . . . 60 livres

Item. Dix aulnes de cours de serge verte servant de tapisserie, sur deux aulnes un quart de haut, une couchette de trois pieds et demi de large, garnie *etc.* . . . . . 72 livres

Dans une autre petite chambre ensuite ayant même vue.

Item. Un banc de bois de chêne, une table de bois de merisier à deux petits battans, une couchette de trois pieds de large, garnie *etc.*, prisé . . . . 80 livres

Dans le fruitier.

Item. Vingt-deux planches de bois blanc, féraille *etc.* . . . . 40 livres

Dans un grenier.

Item. Un vieil lit de sangle . . . . 6 livres

Dans le corps de logis neuf; dans le vestibule.

Item. Une échelle double, une banquette *etc.* . . . . 6 livres

Dans une cuisine.

Item. Deux tables sur leurs pieds, un établi en bois de chêne, une presse, deux modèles de terre, deux paniers d'ozier, une tête à perruques, et plusieurs vieux bois. . 30 livres

Dans une salle de compagnie.

Item. Un miroir d'une glace de douze pouces de haut sur seize de large, dans sa bordure de bois doré, deux consoles de bois doré, une table à piquet couverte de drap vert, un tric-trac de bois verni, [garni] de dames de bois, et de ses cornets, une console de bois sculpté doré, avec son dessus de marbre, un jeu de trou-Madame, une petite table couverte d'ardoise, quatre fauteuils foncés de canne, un tableau peint sur toile représentant un portrait, dans sa bordure de bois verni, prisé . . . . 50 livres

Dans une petite salle en entresolle.

Item. Trois tableaux peints sur toille représentant sujets de dévotion, deux tabourets foncés de crin, couverts de tapisserie, *etc.* . . . . 6 livres

Dans une chambre au premier étage ayant vue sur la rue et sur la cour.

Item. Un trumeau de cheminée de deux glaces, de chacune onze pouces sur treize, dans sa bordure de bois doré, une écritoire de porcelaine, un oiseau et une petite terrasse de porcelaine blanche, deux flambeaux de cristal, prisé le tout . . . . . . 20 livres

Item. Une table de nuit, une toilette de bois de noyer, garnie de son miroir, flacons de cristal, pots à pommade de porcelaine, une petite table aussi de bois de noyer à un tiroir, une commode de bois de placage à trois tiroirs, garnie de mains, entrées et serrure de cuivre en couleur, avec son dessus de marbre, six chaises foncées de paille, prisé le tout. . . . . 80 livres

Item. Une couchette de quatre pieds et demi de large, garnie *etc.* . . . . . 120 livres

Item. Un tableau dessus de porte peint sur toile, dans sa bordure de bois doré, prisé. 18 livres

Dans une autre chambre ayant vue sur la cour.

Item. Neuf tableaux peints sur toille, dont deux dans leurs bordures de bois doré, cinq estampes collées sur toille, six rouleaux de différentes cartes de géographie, prisé . . 18 livres

Item. Cinq estampes, dont Monsieur le cardinal de Fleury, sous verre, dans leur bordure [tant] de bois brun que de bois doré, quatre tableaux chinois, sous verre, dans leur bordure de bois brun, prisé . . . . 48 livres

Item. Quatre chaises foncées de crin, couvertes de panne cramoisie, une couchette de deux pieds et demi de large, couverte *etc.* . . . . 80 livres

Dans une chambre au second.

Item. Un lit de sangle, une table et quatre cadres de tableaux, prisé . . . . 6 livres

Suit le linge de ménage :

Item. Dix-huit paire de drap, *etc.* . . . . 340 livres

Item. Neuf paire de drap, *etc.* . . . . 90 livres

Item. Neuf douzaines de serviettes, *etc.* . . . . 150 livres
Item. Une cave de bois de noyer composée de deux tasses à chocolat, leurs soucoupes, d'un flacon de cristal garni en argent, d'une chocolatière d'argent avec la manivelle à chocolat, prisé. . . . . 80 livres

Dans l'une des armoires cy-devant inventoriée.

Item. Cent vingt pièces, tant de porcelaine que de fayence et verrerie, et différens ustenciles de ménage, prisé . . . . 40 livres

Dans les coffres et commodes cy-devant inventoriés.

Item. Trois housses de lit, *etc.* . . . . 180 livres
Item. Un hamak de soye et fil, et une courte-pointe de toille, prisé . . . . 60 livres
Item. Un lit de gaze composé de son ciel, dossier, bonne grâces et rideaux, et un couvre-pied de satin blanc, prisé . . . . 60 livres
Item. Quinze aulnes de toille de coton blanc, prisé . . . . 30 livres

Suit l'argenterie :

Item. Douze couteaux à manches d'argent évalués à . . . . 72 livres
Item. Une cuiller à ragoût, six cuillers, six fourchettes, quatre cuillers à caffé, le tout d'argent, poinçon de Paris, *etc.* . . . . 253 livres 13 sols 7 deniers

Ce fait, ne s'étant plus rien trouvé à comprendre, dire ny déclarer à l'inventaire fait en ladite maison de Saintry, *etc.* . . . .

Et ont signé.....

Jeudy vingt-six juin mil sept cent soixante-six, trois heures de relevée, ez mêmes requêtes que celles portées à l'intitulé des autres parts, il va être par les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, procédé à la continuation dudit inventaire, en la maison de Paris, de la manière et ainsy qu'il suit.

Suivent les papiers :

Premièrement, expédition en papier d'un contrat passé devant maître Lorimier, qui en a gardé la minute, et son confrère, notaires à Paris, le vingt-deux [*sic*] août mil sept cent vingt-cinq, contenant les conditions de mariage d'entre ledit feu sieur Aved et ladite dame actuellement sa veuve, par lequel la communauté de biens est établie entre eux, ainsi que la séparation des dettes antérieures à la célébration du mariage. Le futur époux a pris la future épouse avec ses droits, dont il entreroit en communauté la somme de trois mille livres, et le surplus a été stipulé propre, ensemble, tant ce qui luy aviendroit et écherroit par la suite, tant en meubles qu'immeubles, et à tel titre que ce fut. Douaire, prétérit, a été stipulé deux mille livres, une fois payées, et le préciput en faveur du survivant a été fixé à cinq cent livres, à prendre en meubles de la communauté, suivant la prisée de l'inventaire qui en seroit fait, et sans crûe, ladite somme en deniers comptants aux choix et option du survivant. Le remploi des propres a été stipulé dans les termes ordinaires.

Ladite expédition inventoriée. Un.

Item. Le double original d'un écrit datté à Paris le vingt-quatre may mil sept cent soixante-deux, par lequel Monsieur Duvaucel, grand maître des eaux et forêts de France, au département de Paris, s'est obligé envers ledit feu sieur Aved, pour les causes exprimées audit écrit, de lui payer en quatre payemens égaux d'années en années, la somme de quatre mille six

cent vingt-quatre livres six deniers, de laquelle somme il reste encore à payer les deux dernières années, qui font la moitié de ladite somme montante à deux mille trois cent douze livres trois deniers.

Ladite pièce inventoriée. Deux.

Item. La grosse en parchemin d'un contrat passé devant maître Brochant, qui en a gardé la minute, et son confrère, notaires à Paris, le deux juin mil sept cent quarante-cinq, par lequel Messieurs les Prévots des Marchands et Echevins de cette Ville, ont constitué, au profit de Me Marie Henry Jourdieu de Laubinière, controlleur de la maison du Roy, quatre-vingt-dix livres de rente, au principal de mille huit cent livres, à prendre par privilège, attendu l'employ affecté par ledit contrat sur l'augmentation d'octrois accordée à la Ville de Paris par arrest du Conseil du deux janvier mil six cent quatre-vingt-quatorze.

La grosse inventoriée. Trois.

Item. La grosse d'un autre contrat, passé devant ledit maître Brochant, notaire, le douze juillet mil sept cent quarante-cinq, contenant constitution par Messieurs les Prévost des Marchands et Echevins de cette Ville de Paris, au profit dudit sieur de Laubinière, de trois cent trente-trois livres six sols huit deniers de rente, au principal de six mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers, à prendre sur le domaine de la Ville de Paris.

Ladite grosse inventoriée. Quatre.

Item. La grosse d'un autre contrat, passé devant ledit maître Brochant et son confrère, notaires à Paris, le quinze juillet mil sept cent quarante-et-un, contenant constitution au profit dudit sieur Aved de deux cents livres de rente, au principal de quatre mille livres, à prendre sur le domaine de la ville de Paris, par Messieurs les Prévost et Echevins de ladite ville.

La grosse inventoriée. Cinq.

Item. La grosse en parchemin d'un autre contrat, passé devant maître Vivien, qui en a gardé la minute, et son confrère, notaires à Paris, le sept juillet mil sept cent cinquante cinq, contenant constitution par Monsieur le comte d'Autrey, au profit dudit sieur Aved, de cent cinquante livres de rente, au principal de trois mille livres, à prendre spécialement sur la terre d'Autrey.

La grosse inventoriée. Six.

Item. La grosse en parchemin d'un autre contrat, passé devant maître Girault l'aîné, qui en a la minute, et son confrère, notaires à Paris, le vingt-trois janvier mil sept cent soixante-quatre, contenant constitution par Monsieur le Marquis de Mirabeau, au profit dudit feu sieur Aved, de huit cents livres de rente, au principal de seize mille livres.

Ladite grosse inventoriée. Sept.

Item. La grosse en parchemin d'un autre contrat, passé devant ledit maître Girault, qui en a gardé la minute, et son confrère, notaires à Paris, le onze may mil sept cent soixante-deux, contenant constitution par mondit seigneur marquis de Mirabeau, au profit dudit sieur Aved, de cinq cents livres de rente, au principal de dix mille livres.

Ladite grosse inventoriée. Huit.

Item. L'expédition en papier d'un contrat, passé devant ledit Me Brochant, qui en a gardé la minute, et son confrère, notaires à Paris, le vingt-trois avril mil sept cent cinquante-quatre, par lequel maître Alexis Antoine Lefèvre, avocat au Parlement, maître particulier des

eaux et forêts de Chaumont-en-Bassigny, a vendu audit sieur Charles François Aved, ledit office de maître particulier des eaux et forêts, moyennant le prix et somme de quarante-cinq mille livres, et mille deux cents livres de pot de vin, lesquelles ont été payées comptant par ledit contrat.

A l'égard des quarante-cinq mille livres, elles ont été stipulées payables, scavoir : vingt mille livres aussitôt que ledit sieur Aved, ayant obtenu ses provisions scellées sans opposition, seroit reçu audit office, et les vingt-cinq mille livres restant, en trois payemens égaux, avec l'intérêt de ladite somme de vingt-cinq mille livres, jusqu'au remboursement. Dans lequel traité est intervenu ledit feu sieur Aved père, lequel s'est rendu caution dudit sieur son fils, et s'est obligé solidairement avec lui, au payement de ladite somme de quarante-cinq mille livres, dans la manière cy dessus énoncée.

A la suite de laquelle expédition est une quittance passée devant maitre Brochant, le vingt-et-un juin mil sept cinquante-quatre, donné par le fondé de procuration dudit sieur Lefèvre audit feu sieur Aved père, de la somme de vingt mille livres, qui étoit stipulée payable aussitôt la réception dudit sieur son fils audit office de maître particulier des eaux et forêts.

A la suite de laquelle expédition est encore celle d'une quittance, passée devant Me Brochant, le deux juillet mil sept cent cinquante-six, donnée par le fondé de procuration dudit sieur Lefèvre audit feu sieur Aved père, d'une somme de vingt-six mille cent soixante-quinze livres, scavoir : vingt-cinq mille livres pour le restant du prix dudit office, et le surplus pour les intérêts de ladite somme qui étoit alors dûs et échus.

A la suitte de laquelle expédition est encore celle d'un contrat, passé devant Mr Brochant, le vingt-deux juin mil sept cent cinquante-quatre, contenant compte entre ledit feu sieur Aved père et ledit sieur son fils, des différentes sommes que ledit feu sieur Aved père avoit reçu pour le compte dudit sieur son fils, provenant du legs universel fait par le testament dudit sieur de Laubinière, et des différentes sommes que ledit feu sieur Aved avoit payées, ou devoit payer, en l'acquit dudit sieur son fils. Par le résultat duquel compte, ledit sieur Aved fils s'est trouvé débiteur envers ledit feu sieur son père d'une somme de quatorze mille six cents livres, pour raison de laquelle il lui a constitué par ledit contrat, sept cent trente livres de rente, payable de six mois en six mois.

Ladite pièce inventoriée. Neuf.

Item. L'expédition en parchemin d'un autre contrat, passé devant Me Vivien, qui en a gardé la minute, et son confrère, notaires à Paris, le dix-huit décembre mil sept cent cinquante-trois, contenant vente par sieur Simon Philippes Riquier, bourgeois de Paris, Jean Toussaint Legast, entrepreneur des bâtimens du Roy, demoiselle Anne Legast, veuve de maitre Vincent Vivien, huissier commissaire priseur, et consorts, ont vendu audit sieur Charles François Aved fils, une maison bourgeoise scituée au village de Saint Try, près Corbeille, jardin, terres, héritages et rente scitué audit lieu, ensemble les meubles qui garnissoient alors ladite maison, le tout moyennant le prix et somme de six mille sept cent cinquante livres, savoir : cinq mille livres pour le prix principal des maison, héritages et rente, et mille sept cent cinquante livres pour le prix et valeur desdits effets mobiliers, en déduction de laquelle première somme, il a été payé comptant celle de trois mille trois cent soixante-quinze livres.

A l'égard des trois mille trois cent soixante-quinze livres restant, ledit sieur Aved s'est obligé de les déposer dans le cours de six semaines dans les mains dudit maitre Vivien, notaire.

En marge duquel contrat sont les mentions de l'ensaisissement et de l'insinuation qui en ont été faites. A la suite duquel contrat est l'expédition de l'acte de dépôt fait es mains dudit Me Vivien, notaire, le neuf mars mil sept cent cinquante-quatre, de ladite somme de trois mille trois cent soixante-quinze livres, avec les intérêts qui en étoient dûs.

Ladite expédition inventoriée. Dix.

Après l'inventorié de laquelle cotte, ladite dame veuve Aved a déclaré que, quoique l'acquisition de ladite maison scituée à Saintry et dépendances soit faite par ledit sieur Charles François Aved, son fils, et qu'il paroisse en avoir payé le prix de ses deniers, néantmoins, la vérité est que lesdits objets appartiennent à la dite communauté, des deniers de laquelle le prix en a été payé, et ce, suivant les différentes déclarations qui en ont été passées par ledit sieur Charles François Aved, lesquelles ne se trouvent point actuellement, et a signé.

A. CHARLOTTE GAULTIER DE LOISEROLLE.

Item. Une quittance du dix-huit juillet mil sept cent soixante-cinq, donnée par le sieur Gillier, ancien procureur au Parlement, d'une somme de trois cent soixante-quinze livres, pour six mois échus le vingt-sept juin de la même année, d'une rente de sept cent cinquante livres, au principal de quinze mille livres, due par ledit feu sieur Aved et ladite dame, son épouse, audit sieur Gillier.

La dite pièce inventoriée. Onze.

Déclare ladite dame veuve Aved qu'il est dû auxdites succession et communauté, par Monsieur le comte du Luc, sept cent cinquante livres de rente, au principal de quinze mille livres, de laquelle rente il est dû une année entière qui écherra le vingt-sept du présent mois et, en outre, quatre années qui ont été laissées en arrière, suivant les mentions portées aux différentes quittances qui en ont été données dudit sieur comte Du Luc, postérieurement auxdites années ; et que le contrat desdites sept cent cinquante livres de rente est entre les mains des héritiers dudit sieur Gillier, auquel il avoit été remis pour sûreté de la rente à lui dûe, par lesdits sieur et dame Aved.

Plus, qu'il est dû par M. le Marquis de Mirabeau, les arrérages des six premiers mois de la présente année, des deux parties de rente, dont les contrats sont compris sous les cottes sept et huit du présent inventaire. A l'égard des six mois échus au premier janvier de la présent année, ils ont été touchés, ainsy que ladite dame veuve Aved le déclare, et dont elle fera compte.

Plus, qu'il est dû par mondit sieur comte d'Autrey une année de sa rente, échüe au sept may de la présente année. Plus, que les arrérages de trois cent trente-trois livres six sols huit deniers de rente, et de deux cent livres aussi de rente, sur le domaine de la Ville, et dont les grosses sont comprises sous les cottes quatre et cinq, sont dûs, à compter du premier janvier dernier, et que les arrérages de ladite rente de quatre-vingt-dix livres aussi dûe sur les octrois de la Ville, et dont la grosse est inventoriée sous la cotte *trois* du présent inventaire, sont dûs, à compter du premier octobre dernier. Plus, qu'il est dû par M. Cazanova, de l'Académie royale de peinture, une somme de cinq cent vingt-huit livres, pour deux tableaux à luy vendus par ledit feu sieur Aved.

Plus, qu'il est dû les arrérages de la pension de six cents livres, accordée par le Roy audit feu sieur Aved, dont la dame veuve Aved ignore la quotité. Plus qu'il est dû par M. Chamousset et la Compagnie du tirage des batteaux par les beufs, une somme de cent cinquante livres, ou environ, pour sept cent cinquante bottes de foin à eux fournis.

Plus, qu'il étoit dû au décès dudit sieur Aved, par Monsieur le maréchal de Clermont-Tonnerre, une somme de sept cent vingt livres, pour différentes avances que ledit feu sieur Aved avoit fait pour le compte dudit sieur maréchal de Clermont-Tonnerre, laquelle somme, ladite dame Aved déclare avoir reçu depuis ledit décès, pour quoy elle promet en tenir compte auxdites succession et communauté.

Plus, déclare ladite dame veuve Aved qu'il est dû l'honoraire du tableau original et de différentes copies faites par ledit feu sieur Aved, et par ses élèves, sous ses yeux, du portrait du

défunt prince stathouder ; depuis le décès dudit feu sieur son mari, elle a fait des diligences pour parvenir au recouvrement desdits honoraires, auprès du prince stathouder régnant, dont elle ignore quel sera le succès.

Plus, déclare ladite dame que le sieur Thibaut, ancien fermier de M. le duc de Bouillon, étoit en société avec ledit feu sieur Aved, pour raison de différens tableaux faisant partie de ceux inventoriés des autres parts, et qu'à ce sujet il y aura un compte à faire avec ledit sieur Thibaut lors de la vente desdits tableaux, ainsy que lors du recouvrement qui sera fait de ce qui reste dû par M. Duvaucel, suivant la cotte *deux* des autres parts, dans laquelle créance ledit sieur Thibaut est pareillement intéressé.

Comme aussi déclare ladite veuve Aved, que lors du décès dudit sieur son mari, il s'est trouvé en deniers comptant la somme de cinq mille cinq cent vingt livres, dont elle promet et s'oblige de compter pareillement, sauf auxdits sieurs ses enfans à lui en tenir compte de tout ce qu'elle justifiera avoir payé en l'acquité desdites succession et communauté, et a signé :

A.-C. GAULTIER DE LOISEROLLE.

Item. Un écrit signé Thibault, en date du huit octobre mil sept cent soixante-trois, par lequel il a reconnu avoir reçu dudit feu sieur Aved la somme de deux mille six cents livres, à compte d'un billet de la somme de cinq mille cinquante livres, au bas duquel reçu en est un autre, signé Thibault, en datte du vingt-et-un décembre mil sept cent soixante-quatre, de la somme de trois cents livres à compte dudit billet.

Ladite pièce inventoriée douze.

Il a été vacqué jusqu'à six heures sonnée ; après qu'il ne s'est plus rien trouvé à comprendre, dire, ny déclaré au présent inventaire, et que, récollement fait, lesdits papiers se sont trouvés conforme à leur inventorié, cottes et paraphes ; tout le contenu dudit inventaire, du consentement de toutes parties, esdits noms, est demeuré en la garde et possession de ladite dame veuve Aved, qui s'en est chargé comme dépositaire de biens de justice, pour les représenter ou en compter quand et à qui il apartiendra et ont signé :

J. S. AVED DE LOIZEROLLE, *MITOUART,*
A. C. GAULTIER DE LOIZEROLLE, *PERON.*
DELATTRE.

(Étude Péron, aujourd'hui étude de maître Simon.)

IX. RÉCITS SUR LES RELATIONS d'Aved avec Chardin.

1. Récit de Mariette.

Il [*Chardin*] continuoit de s'occuper de pareils ouvrages [*des natures mortes*], lorsqu'un incident lui fit faire un pas de plus dans la peinture. M. Aved, peintre de portraits, étoit son amy, comme il l'est encore, et ils se voyoient souvent. Un jour, une dame étoit venue trouver M. Aved pour avoir son portrait ; elle le vouloit jusqu'aux genoux et elle ne prétendoit en donner que quatre cents livres. Elle sortoit sans avoir conclu son marché, car, quoyque M. Aved ne fut pas alors aussy employé qu'il l'a été depuis, cette offre lui paroissoit de beaucoup trop modique ; M. Chardin, au contraire, insistoit pour qu'il ne laissât pas échapper cette occasion, et lui vouloit prouver que quatre cents livres étoient bonnes à gagner pour quelqu'un qui n'étoit encore qu'à demi connu. Ouy, lui dit M. Aved, si un portrait étoit aussy facile à faire qu'un cervelas. C'est que M. Chardin étoit pour lors occupé à peindre un tableau de devant de cheminée, dans lequel il en représentoit un dans un plat. Ce mot fit impression sur luy et, le prenant moins comme une raillerie que comme une vérité, il fit un retour sur son talent, et plus il l'examina, plus il se persuada qu'il n'en tireroit jamais un grand parti. Il craignit, et peut-être avec raison, que, ne peignant que des objets inanimés et peu intéressants, on ne se lassât bientost de ses ouvrages, et que, voulant essayer de peindre des animaux vivants, il ne demeurât trop au-dessous de MM. Desportes et Oudry, deux concurrents redoutables, qui avoient déjà pris les devants et dont la réputation étoit établie.

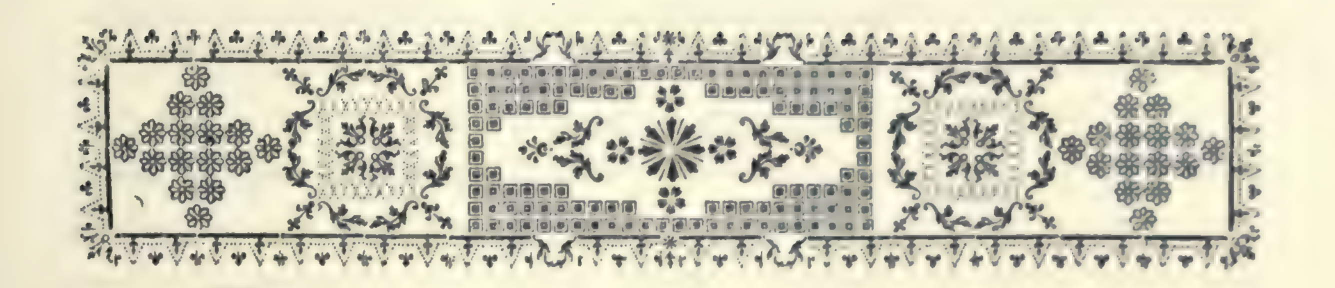
Dès ce moment il prend la résolution de renoncer à son premier talent ; il en falloit choisir un autre, et le hazard sembla encore le lui offrir. Il eut occasion de peindre une teste de jeune homme qui fait des bulles de savon, et qu'on a en estampe ; il l'avoit fait avec soin d'après nature, et s'étoit attaché à lui donner un air naïf ; il le fit voir ; on lui en dit du bien ; les maîtres de l'art louèrent les efforts qu'il avoit faits pour arriver jusque là, et les envieux, en montrant de l'empressement pour ce nouveau genre, le déterminèrent à l'embrasser.....

(MARIETTE, *Abecedario, p. 357-358*, article *Chardin.*)

2. Récit d'Haillet de Couronne.

Jusque vers 1737, il s'étoit borné à peindre des objets inanimés ; il n'avoit point tenté de tableaux de figures. Le fait qui le détermina à essayer est assez singulier. M. Aved, peintre de portraits, et son ami particulier, prenoit volontiers ses avis, et s'en trouvoit bien. Cependant, un jour que M. Chardin par ses réflexions le serroit de près, M. Aved lui dit avec vivacité : « Tu t'imagines que cela est aussi aisé à peindre que des langues fourrées et des saucissons ! » Il fut piqué de cette répartie. Cependant, il se contraignit, mais dès le lendemain il entreprit un tableau de figures. C'étoit celui d'une servante qui tire de l'eau à une fontaine. Il réussit parfaitement ; de là plusieurs bons tableaux très intéressants dont les sujets ensuite se sont ennoblis par un choix plus élevé dans les personnages, tels sont le tableau de la Gouvernante et celui d'une dame variant ses amusements.

(*Mémoires... sur la vie des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture...*, t. II, p. 436-437. *Chardin, par* HAILLET DE COURONNE, *d'après Cochin.*)



SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Au premier rang des sources de cet ouvrage se placent les renseignements que nous ont fournis les personnes qui ont bien voulu s'intéresser à notre travail et que nous sommes heureux de remercier ici.

Elles sont si nombreuses que, malheureusement, il pourra nous arriver d'oublier plusieurs d'entre elles, mais nous avons trop bien éprouvé que la confraternité des historiens de l'art est tout le contraire d'un vain mot pour ne pas compter sur l'indulgence de tous.

M. Abel Cournault, arrière-petit-fils d'Aved, a mis à notre disposition les notes rassemblées par son père, M. Charles Cournault. Notre texte montrera combien nous lui en avons d'obligations. Grâce à lui, de plus, un accueil aussi aimable nous a été fait par d'autres descendants d'Aved, MM. le comte de Magnac, Maillart et Morin de La Longuinière.

Nous devons de multiples remercîments à tous les archivistes, bibliothécaires et conservateurs de musées auxquels nous avons eu à nous adresser, à M. Brière, pour le musée de Versailles; à M. d'Espezel, pour la Bibliothèque Nationale; à M. Jean Guiffrey, pour le musée du Louvre; à M. Joubin, directeur de l'incomparable Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris, fondée par M. J. Doucet; à M. Lebert, pour le musée de Meaux; à M. Macon, pour celui de Chantilly; à M. Philippe, pour le musée d'Epinal;

au personnel du Service photographique des Beaux-Arts ; et enfin à Mes Fontana, Lavergne, Mouchet et Simon, notaires à Paris, qui nous ont ouvert leurs archives. Nous devons le même tribut aux auteurs qui nous ont précédé dans notre étude, M. Belleudy, M. G. Capon, M. Dorbec, M. Pierre Marcel, M. Réau, M. Stein, et les regrettés MM. Bapst et Boppe ; à M. le baron de Kœnigswarter, propriétaire de la maison d'Aved à Saintry; à MM. Bourin, Marcel Nicolle, Seymour de Ricci et Albert Vuaflart, qui nous ont donné de précieux renseignements sur la vente des collections d'Aved; aux familles des modèles de l'artiste, notamment à M. de La Renommière et à M. le baron J. de Trétaigne.

Si l'on peut admirer dans notre livre bon nombre d'œuvres encore inédites d'Aved, on le doit à la bienveillance des possesseurs actuels de ces tableaux, M. Otto Bemberg, Mme la comtesse Aynard de Chabrillan, M. le duc de Clermont-Tonnerre, M. Abel Cournault, M. Henry Cournault, Mme Dollfus, Mme Douine, Mme Duparchy, Mme Enderlein, M. le baron Janssen, M. Édouard Kann, M. le comte de Luppé, M. le duc de Luynes, M. le comte de Magnac, M. le docteur Maillart, Mme la marquise de Pleumartin, M. le marquis de Saint-Maurice-Montcalm, M. le marquis de Versainville.

Nous n'avons pas été moins heureux hors de France et devons remercier enfin, en Angleterre, M. Robert C. Witt; en Belgique, M. Jos. Wils, archiviste de l'Université de Louvain ; en Allemagne, MM. les professeurs Schulze et Sievers, de Leipzig; en Hollande, M. le professeur Brédius, M. le professeur Krämer, directeur des Archives royales, et M. F. Müller; en Pologne, M. Grabowski, de Varsovie; en Suède, M. Carl D. Moselius.

Nous voudrions que notre livre ne fût pas indigne de tant de bienveillants concours.

I. MANUSCRITS

1. ARCHIVES NATIONALES.

Administration générale de la France. Instruction publique et Beaux-Arts. — F^{17}. 23 A. Registre de réception des objets d'art et antiquités trouvés chez les Emigrés et Condamnés. An II.

Établissements religieux de Paris (Section historique). — H 4055-4057. Registres de comptes des Théatins de Paris.

Monuments ecclésiastiques. — LL 1586-1588. Registres capitulaires des Théatins de Paris.

Ministère de la Maison du Roi. — $O^1$383. Lettres du Secrétaire d'État de la Maison du Roi. — O^1 1672. Logements accordés aux artistes du Louvre. — O^1 1908. Correspondance générale des Beaux-Arts. — O^1 1922-1923. État des ouvrages de sculpture et de peinture donnés ou à donner aux artistes.

Vente des Biens nationaux (Comité d'Aliénation). — Q^2 117. Maison des Théatins, rue de Bourbon. — Q^2 214. Sommier des rentes nationales, 1790, rue de Tournon.

Biens des corporations supprimées. — S 2850. Minutes de déclaration au terrier de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Maison appartenant aux Aved.)

Séquestre. — T* 1^4. Procès-verbal de la vente de Madame de Mailly (1751).

Châtelet de Paris. — Y 380. Insinuations. Extrait du contrat de mariage du fils d'Aved. — Y 460. Insinuations. Donation Coignard et Aved de Loizerolles. — Y 9327. Registres de maîtrises (Louis Quenet). — Y 10795. Scellés (Du Luc).

2. ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Correspondance politique. Hollande. Registre 484.

3. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE.

Insinuations. Registre 234. Donation Jourdieu de Laubinière à Charles Aved. — Etat civil reconstitué. 28 octobre 1732. Baptême du deuxième fils d'Aved. — 9 mars 1793. Décès de Lebel. — Enregistrement. Table des décès. Registre 62. Décès de Lebel.

4. ARCHIVES MUNICIPALES DE DOUAI.

Etat civil. Tables des naissances, de 1680 à 1775. Registres des paroisses, de 1690 à 1710.

5. *ARCHIVES DE NOTAIRES PARISIENS.*

Contrat de mariage d'Aved. — Acte d'acquisition de Saintry. — Inventaire après décès d'Aved. — Acte de vente de Saintry.

6. *ARCHIVES DE LA BASTILLE. (BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.)*

Dossier 11689. Affaire Vallée-Aved.

7. *PAPIERS DE MM. COURNAULT.*

Notes et documents rassemblés par MM. Charles et Abel Cournault, parmi lesquels : Inventaire des objets achetés par le fils aîné d'Aved dans la succession de son père. — Lettre et notes de M. de Fourcaud concernant ses recherches sur Aved.

8. *BIBLIOTHÉQUE NATIONALE.*

Cabinet des titres. Pièces originales. Dossier Aved. — Manuscrits français 13090 (Comte de Bonneval); 22240 (Abbé Capperonnier); nouvelles acquisitions françaises 6842 (M. Philippe).

Cabinet des Estampes. Collection Deloynes, t. 49. Pièce de vers adressée à Aved en 1739. — Collection des Catalogues de vente annotés (Yd).

9. *BIBLIOTHÉQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS, RUE DE SÉVIGNÉ.*

Manuscrit, nouvelles acquisitions n° 118. Maison du deuxième fils d'Aved, quai Conty. — Catalogue manuscrit des portraits gravés de Soliman Lieutaud.

10. *BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS.*

Manuscrit n° 23, I. Tableau chronologique des artistes reçus à l'Académie royale, de 1648 à 1751. — II. Tableau des classes d'officiers de l'Académie royale, de 1648 à 1752. — Manuscrit n° 45. Liste des Élèves protégés. (Communication de MM. Vuaflart et Bourin.) — Manuscrit n° 547. Vers adressés à Aved, 1739.

11. *BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS (FONDATION DOUCET).*

Papiers Paul Mantz. Notice de Mantz sur Aved. — Recueil de vignettes et d'adresses, t. III, « Adresse » d'Aved.

IMPRIMÉS

1. — OUVRAGES ET DOCUMENTS CONTEMPORAINS D'AVED

L'Année littéraire, ou Suite des Lettres sur quelques écrits de ce temps [par Fréron]. — Amsterdam et Paris, M. Lambert, 1754-1775.

ARGENSON (Marquis d'), *Journal et mémoires... publiés... pour la Société de l'Histoire de France*, par E.-J.-B. Rathery. — Paris, Vve J. Renouard, 1859-1867, 9 vol. in-8°.

L'Avant-Coureur, feuille hebdomadaire où sont annoncés les objets particuliers des Sciences et des Arts... — Paris, Michel Lambert, rue et à côté de la Comédie-Françoise, au Parnasse, 1762, in-8°.

[BAILLET DE SAINT-JULIEN (L.-G.),] *Lettre sur la peinture, sculpture et architecture à M****. — S. l., 1748, in-12.

[BAILLET DE SAINT-JULIEN (L.-G.),] *La Peinture*, ode de Milord Telliab traduite de l'anglois par M***, un des auteurs de l'Encyclopédie. — Londres, 1753, in-8°. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 111-134.)

[BAILLET DE SAINT-JULIEN (L.-G.),] *Lettre à un partisan du bon goût sur l'exposition des tableaux faite dans le grand Sallon du Louvre, le 28 août 1755*. — S. l. n. d. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. VI, p. 333-356.)

[BAILLET DE SAINT-JULIEN (L.-G.),] *Lettres sur la peinture à un amateur*. Genève, 1750, in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. IV, p. 419-472.)

[BAILLET DE SAINT-JULIEN (L.-G.),] *Réflexions sur quelques circonstances présentes, contenant deux lettres sur l'Exposition des tableaux au Louvre cette année 1748. A M. le Comte de R***. Et une autre Lettre à Monsieur de Voltaire au sujet de sa tragédie de Sémiramis*. — S. l. n. d., in-12. (Cabinet des Estampes. Coll. Deloynes, t. III, p. 415-447.)

BARBIER (E.-J.-F.), *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, publié pour la Société de l'histoire de France... par A. de La Villegille. Paris, J. Renouard, 1847-1856, 4 vol. in-8°.

Boeken der Haagche Schilders-Confrerye. [*Registre de la confrérie des peintres de La Haye*.] Extraits des procès-verbaux dressés par le secrétaire, P. Terwesten, publiés par A. Brédius dans : OBREEN (Fr.-D.-O.), *Archief voor Nederlandsche Kunstgeschiedenis*, 4e partie. Rotterdam, 1881-1882, in-8°, p. 114.)

BOILEAU, *Œuvres complètes, éd. Gidel*, Paris. — Garnier, 1870-1873, 4 vol. in-8°.

BRÉDIUS (Dr A.), *Extract vit de Notulen der Confrerie van Pictura té s'Gravenhage, gehouden door Pieter Terwesten*. [Extraits des notes sur la Confrérie des peintres de La Haye de Pierre Terwesten, secrétaire de cette corporation.] — *Oud Holland*, année 1901, 108-192.

BRÉDIUS (Dr A.). — *Voir : Boeken der Haagche Schilders-Confrerye...*

Catalogue de la vente de De Troy, 9 avril 1764. (Cabinet des Estampes, Yd^1^ 56.)

Catalogue de la vente Gersaint, 25 mai 1750. (Cabinet des Estampes, Yd[1] 18.)

Catalogue de la vente Nattier, 27 juin 1763. (Cabinet des Estampes, Yd[1] 54.)

Catalogue de la vente Wassenaër d'Obdam, 19 août 1750. (Cabinet des Estampes. Yd. 507.)

COCHIN (Ch.-N.), *Lettre à un amateur en réponse aux Critiques qui ont paru sur l'exposition des Tableaux.* (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 333-368.)

The Collection of autograph letters and historical documents, formed by Alfred Morisson, second series, 1882-1893. — Printed for private circulation, 1893, gr. in-8°.

Collection des livrets des anciennes expositions depuis 1673 jusqu'en 1800 [avec une table par J.-J. Guiffrey]. — Paris, 1869-1872. 42 vol. in-8°.

Correspondance de Lenormant de Tournehem, directeur général des Bâtiments du Roi, avec Charles Coypel... et N.-B. Lépicié... publiée par Marc FURCY-RAYNAUD. — *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1906, p. 320-359.

Correspondance littéraire, philosophique et critique, par GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, MEISTER, etc... publiée par Maurice TOURNEUX. — Paris, Garnier frères, 1877-1882, 16 vol. in-8°.

COURAJOD (Louis), *Livre-journal de Lazare Duvaux*, marchand-bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758, précédé d'une étude sur le goût et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIII[e] siècle. — Paris, Société des bibliophiles françois, 1873, 2 vol. in-8°.

DIDEROT (Denis), *Œuvres complètes*... avec notes, notices, tables... par J. Assezat. — Paris, Garnier, 1874-1877, 20 vol. in-8° (Salon de 1759, t. X).

DREUX DU RADIER, *L'Europe illustre*, contenant l'histoire abrégée des souverains, ouvrage enrichi de portraits gravés par les soins du sieur Odieuvre. — Paris, Odieuvre, 1755, 5 vol. in-4°. (Cabinet des Estampes. Exemplaire avec une table manuscrite en tête du tome I.)

Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot... — Paris et Amsterdam, 1751-1780, 35 vol. in-fol. dont 4 de supplément, 12 de planches et 2 de tables.

Explication des peintures, sculptures et autres ouvrages de messieurs de l'Académie royale. — Paris... de l'Imprimerie de Jacques-François Collombat, 1747, in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. II, p. 268.)

Exposition des ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure. (Copie tirée de l'*Année littéraire*, de Fréron.) — 1757. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. VII, p. 133-184.)

Exposition des peintures, sculptures et gravures. (Copie tirée de l'*Année littéraire*, de Fréron.) — 1753. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 513-548.)

Exposition des peintures, sculptures et gravures. (Copie tirée de l'*Année littéraire*, de Fréron.) — 1759. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 751-772.)

Exposition des tableaux, sculptures et autres ouvrages de messieurs les Peintres, sculpteurs et graveurs de l'Académie royale établie à Paris sous la protection du roi. (Copie tirée du *Mercure de France.*) — 1738. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 119.)

Exposition de peintures, sculptures et gravures, le 25 août 1746. (Copie tirée du *Mercure de France.*) (Cabinet des Estampes. Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 311-321.)

Exposition des peintures, sculptures et gravures. (Copie tirée des *Observations sur les écrits modernes*, de l'abbé DESFONTAINES.) — 1738. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 133-136.)

Exposition des peintures, sculptures et gravures. (Copie tirée des *Observations sur les écrits modernes*, par l'abbé DESFONTAINES.) — 1739. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 155-166.)

Exposition des peintures, sculptures et gravures. (Copie tirée des *Observations sur les écrits modernes*, de l'abbé DESFONTAINES.) — 1740. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 179-189.)

Exposition des peintures, sculptures et gravures. (Copie tirée des *Observations sur les écrits modernes*, de l'abbé DESFONTAINES.) — 1742. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 254-255.)

[GARIGUE (abbé),] *Sentimens d'un amateur sur l'Exposition des tableaux du Louvre, et la critique qui en a été faite.* Première lettre. — Paris, ce 31 août 1753. In-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 135-178.)

GAUTIER D'AGOTY (Jacques), *Observations sur la peinture et sur les tableaux anciens et modernes.* — Paris, Jorry, 1753, in-12.

HUQUIER LE FILS, *Lettre sur l'Exposition des tableaux au Louvre*, avec des notes historiques. — S. l., 1753, in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 265-331.)

Inventaire des autographes... de M. Benjamin FILLON. — Paris, Et. Charavay, 1877-1883, 11 séries gr. in-8°.

JAL (A.), *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* Deuxième édition, corrigée et augmentée d'articles nouveaux. — Paris, Henri Plon, 1872. In-8°.

Journal encyclopédique. Par une Société de gens de lettres... — Liége, impr. de E. Kints, 1756-1794, 845 tomes en 268 vol. in-12.

[LA FONT DE SAINT-YENNE,] *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France*, avec un examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le mois d'août 1746. — La Haye, Jean Neaulme, 1747, in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. II, p. 33-193.)

[LA FONT DE SAINT-YENNE,] *Sentimens sur quelques ouvrages de peinture, sculpture et gravure*, écrits à un particulier en province. — S. l., 1754, in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. VI, p. 1-182.)

[LAUGIER (LE P.),] *Jugement d'un amateur sur l'Exposition des tableaux. Lettre à M. le marquis de V*** [Vence].* — S. l., 1753, in-12. (Cabinet des Estampes. Coll. Deloynes, t. V, p. 179-261.)

[LEBLANC (abbé J.-B.) (d'après BARBIER),] *Lettre sur l'Exposition des ouvrages de peinture, sculpture, etc., de l'année 1747*, et en général sur l'utilité de ces sortes d'expositions. — S. l. n. d. [1747], in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. II, p. 281-470.)

Lettre à Monsieur de Poiresson-Chamarande, lieutenant-général au Bailliage & siége Présidial de Chaumont en Bassigny. Au sujet des tableaux exposés au Salon du Louvre. — Paris, le 5 septembre 1741. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. I, p. 251-297.)

Lettre au sujet du portrait de Son Excellence Saïd-Pacha, ambassadeur extraordinaire du Grand-Seigneur à la Cour de France, en 1742. Exposé au Salon du Louvre le 25 août de la même année. Le prix est de six sols. — Paris, Prault père, 1742, in-8°. (Cabinet des Estampes, Coll.Deloynes, t. XLVII, p. 259-278.)

Lettre critique à un ami sur les Ouvrages de messieurs de l'Académie, exposés au Sallon du Louvre, 1759, in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. VII, p. 221-252.)

*Lettre sur la peinture, sculpture et architecture, à M**** [par une Société d'amateurs]. — S. l., 1748, in-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. III, p. 27-177.)

Lettres inédites d'artistes du XVIII[e] *siècle.* (*Lettres d'Aved*, p. 7-27.) — *Archives de l'art français*, 1907, p. 1-106.

Lettres sur quelques écrits de ce tems. Au sujet des tableaux qui ont été exposés dans le grand Salon du Louvre, en 1753. — In-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 589-618.)

MORÉRI (Louis), *Le grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane.* — Paris, 1759, 10 vol. in-4°.

Le Nécrologe des hommes célèbres de France, par une société de gens de lettres. — Paris, impr. de Moreau, etc., 1767-1782, 12 parties en 9 vol. in-12.

[NEUFVILLE DE BRUNAUBOIS-MONTADOR (le chevalier de),] *Lettre à Madame la marquise de S. P. R.*, par L. C. D. N. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. I, p. 142-143.)

Nouvelles d'Amsterdam. — Amsterdam, années 1751, 1752, 1753.

Observations des tableaux exposés au Louvre en 1757. (Copie tirée du *Mercure de France.*) (Cabinet des Estampes, t. XLVII, p. 669-694.)

Observations sur les écrits modernes [par l'abbé P.-F. GUYOT-DESFONTAINES, MAIRAULT, DESTRÉES, l'abbé GRANET, FRÉRON]. — Paris, Chaubert, 1735-1743, 33 vol. in-12.

Observations sur l'exposition des peintures, sculptures et gravures du Salon du Louvre, 1759. (Copie tirée *de l'Observateur littéraire.*) (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 813-891.)

Observations sur les ouvrages de MM. de l'Académie de Peinture, exposés au Sallon du Louvre en l'année 1753, et sur quelques écrits qui ont rapport à la Peinture. — A Monsieur le Président de B. — In-12. (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. V, p. 413-588.)

ODIEUVRE, *L'Europe illustre.* — *Voir* : Dreux du Radier et *Recueil des portraits.*

PIGANIOL DE LA FORCE, *Description historique de la Ville de Paris et de ses environs.* Nouvelle éd. — A Paris, chez les libraires associés, 1765, 10 vol. in-12.

Le Portefeuille de J.-B. Rousseau. — Amsterdam, 1751, 2 vol. in-12.

Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture, 1648-1793, publiés par Anatole de MONTAIGLON. — Paris, Baur, Charavay, Jean Schemit, 1875-1892, 11 vol. in-8°, dont un de tables.

Recueil des portraits des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XV, et autres personnages illustres, dessinés d'après les médailles... par A. BOIZOT et gravés par les soins de Michel ODIEUVRE... 1738. — Paris, Odieuvre [1738], in-4°.

Réflexions sommaires sur les ouvrages exposés au Louvre. (Copie tirée du *Mercure de France*, 1755.) (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. XLVII, p. 599-615.)

Réflexions sur quelques circonstances présentes, contenant Deux lettres sur l'Exposition des Tableaux au Louvre, cette année 1748. A M. le comte de R***. Et une autre lettre à Monsieur de Voltaire au sujet de sa Tragédie de *Sémiramis.* (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. III, p. 415-447.)

Réponse à un écrit anonyme intitulé : Lettre critique à un ami, sur les Ouvrages de Messieurs de l'Académie, exposés au Salon du Louvre, in-12. (Extrait du dix-neuvième Cahier de *l'Obser-*

vateur Littéraire, 1759, t. IV, p. 263 et suivantes). (Cabinet des Estampes, Coll. Deloynes, t. VII, p. 253-271.)

RICHELET (Pierre), *Dictionnaire de la langue françoise ancienne et moderne... augmenté... d'un nouvel abrégé de la vie des auteurs cités dans tout l'ouvrage* (par Laurent-Josse Le Clerc). — Lyon, Bruyset frères, 1728, 3 vol. in-f°.

ROUSSEAU (J.-B.), *Lettres sur différens sujets.* — Genève, Barillot et fils, 1749, 3 parties en 3 vol. in-12.

ROUSSEAU (J.-B.), *Œuvres.* Nouvelle éd. conforme à l'édition in-4°. — Paris, Didot, 1743, 4 vol. in-12.

ROUSSEAU (J.-B.), *Œuvres...* éd. J.-A. Amar. — Paris, Lefèvre, 1820, 5 vol. in-8°.

ROUSSEAU (J.-B.) et BROSSETTE (Claude), *Correspondance, 1715-1741, publiée d'après les originaux, avec une introduction des notes et un index*, par Paul Bonnefon. — Paris, Hachette, 1910-1911, 2 vol. in-16. (Société des textes français modernes.)

SAINT-SIMON (DUC DE), *Mémoires...* Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices par A. de Boislile. — Paris, Hachette, 1879-1918. — 30 vol. in-8°.

SÉGUY (DE), *Préface historique* [aux œuvres de J.-B. Rousseau, écrite par l'auteur pour l'édition de Paris, 1743 (sous la rubrique *Bruxelles*), supprimée par l'autorité, imprimée par H. de La Porte pour la Société des Bibliophiles françois d'après un ms. autographe placé en tête d'un exemplaire de Rousseau qui appartenait au prince Lobanoff]. Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles françois. — Paris, impr. de Firmin-Didot, 1825, in-8°.

TITON DU TILLET, *Le Parnasse François.* — Paris, J.-B. Coignard fils, 1732, in-fol.

VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, éd. nouvelle. — Paris, Garnier, 1883-1885, 52 vol. in-8°.

WILLE (J.-G.), *Mémoires et Journal*, publiés d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque impériale par Georges Duplessis, avec une préface par Edmond et Jules de Goncourt. — Paris, Renouard, 1857, 2 vol. in-8°.

2. — *OUVRAGES ET DOCUMENTS POSTÉRIEURS A LA MORT D'AVED*

Anecdotes des beaux-arts, contenant tout ce que la peinture, la sculpture, la gravure... offrent de plus piquant chez tous les peuples du monde... par M*** [P.-J.-B. Nougaret et Nic.-Théod. Leprince]. — Paris, Bastien, 1776-1781, 3 vol. in-8°.

AVED DE LOIZEROLLES FILS (F.-S.), *La Mort de Loizerolles ou Le Triomphe de l'Amour paternel*, poème en trois chants, accompagné de notes historiques. — Paris, Dentu, 1813, in-18.

BELLEUDY (Jules), *J.-J. Balechou, graveur du roi, 1716-1764.* — Avignon, F. Seguin, 1908, in-8°, pl.

BELLEUDY (Jules), *J.-S. Duplessis, peintre du roi, 1725-1802.* — Chartres, impr. de Durand, 1913, in-4°, pl.

BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (Emile) et AUVRAY (Louis), *Dictionnaire général des artistes de l'école française* depuis l'origine du dessin jusqu'à nos jours. Architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et lithographes. — Paris, Renouard, 1882, 3 vol. in-8°.

BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (Emile), *Notes pour servir à l'histoire de l'Exposition de la Jeunesse qui avait lieu, chaque année, à Paris, les jours de la grande et de la petite Fête-Dieu,* à la place Dauphine et sur le Pont-Neuf. — *Revue universelle des Arts*, publiée par M. Paul Lacroix. — Paris, 1855-1866, in-8°, t. XIX (1864), p. 38-68.

Bibliotheca hagiographica latina antiquæ et mediæ ætatis, ediderunt socii Bollandiani. — Bruxellis, 1898-1911, 2 vol. in-8°.

Biographie nationale, publiée par l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. — Bruxelles, 1866-1911, 21 vol. in-8°.

BOPPE (A.), *La Mode des portraits turcs au* XVIIIe *siècle.* — *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XII, p. 211.

BOPPE (A.), *Les Peintres de Turcs au* XVIIIe *siècle.* — *Gazette des Beaux-Arts*, 1905, t. II, p. 43 et 220.

BOPPE (A.), *Les Peintres du Bosphore au* XVIIIe *siècle.* — Paris, Hachette, 1911, in-18.

BRIÈRE (Gaston), Nouveaux tableaux de l'École française au Musée du Louvre. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1918-1919, p. 77-93.

Bulletin d'autographes à prix marqués... Etienne Charavay. — Paris, depuis 1846, in-8°.

Catalogue de la vente Aved, 1766. (Exemplaire avec les prix appartenant à M. Seymour de Ricci. — Exemplaire avec les prix et les noms des acquéreurs appartenant à M. Nicolle.)

Catalogue de la vente Crébillon, 3 juin 1777. (Cabinet des Estampes, Yd[1] 127 (1).)

Catalogue de la vente Despinoy, 15-19 janvier 1850. — Versailles, 1850, in-8°. (Exemplaire de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.)

Catalogue de la vente du Luc, 22-23 décembre 1777. (Cabinet des Estampes, Yd[1] 127 (9).)

Catalogue de la vente de Mailly, 5 décembre 1774. (Cabinet des Estampes, Yd[1] 97.)

Catalogue de la vente Mirabeau, 12 mars 1792. (Cabinet des Estampes, Yd[1] 199.)

COURAJOD (Louis), *L'Ecole royale des élèves protégés.* — Paris, J.-B. Dumoulin, 1874, in-8°.

COURNAULT (Ch.), *Note sur J.-A.-J. Aved.* — *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements.* — 1878-1879, p. 109.

CREUZET (Emile), *Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Marne).* — Paris, A. Picard, 1904, in-8°. (1re partie, seule parue.)

DACIER (Emile), *Le Musée de la Comédie-Française (1680-1905).* Préface par Jules Claretie. — Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, 1905, in-4°.

DAX (Pierre), *Chronique.* — *L'Artiste, 1862,* p. 275-277.

DAYOT (Armand) et GUIFFREY (Jean), *J.-B.-Siméon Chardin.* — Paris, H. Piazza, S. d., in-fol. (1re partie : Etude sur l'œuvre du peintre, par Armand Dayot ; 2e partie : Catalogue, par Jean Guiffrey.)

DINAUX (A.), *Liste des portraits gravés d'après Aved.* — *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 1851, 3e série, t. II.

DORBEC (Prosper), *L'Exposition de la jeunesse au* XVIIIe *siècle.* — *Gazette des Beaux-Arts*, 1905, t. I, p. 456; t. II, p. 77.

DORBEC (Prosper), *Le Portraitiste Aved et Chardin portraitiste.* — *Gazette des Beaux-Arts*, 1904, t. II, p. 89, 215, 341.

DU BOCAGE (Mme), *Recueil des Œuvres de Mme du Bocage, augmenté de l'imitation en vers du poème d'Abel.* — Lyon, Périsse frères, 1770, 3 vol. in-8°.

DUMONT (A.) et LAVIGNE (H), *Documents nouveaux sur les Coypel et les Boullongne, peintres, et sur les Dumont, sculpteurs.* — *Archives de l'Art français*, 1877, p. 218 et suiv.

DUMONT-WILDEN (L.), *Le Portrait en France.* — Bruxelles, G. van Oest, 1909, in-8°. (Bibliothèque de l'Art du XVIIIe siècle.)

DUPLESSIS (Georges), *Les Ventes de tableaux, dessins, estampes et objets d'art aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles (1611-1800). Essai de bibliographie...* — Paris, Rapilly, 1874, in-8°.

GONCOURT (Edmond de), *La Maison d'un artiste.* — Paris, Charpentier, 1881, 2 vol. in-8°.

GONCOURT (Edmond et Jules de), *L'Art du* XVIIIe *siècle.* — Paris, 1906, 3 vol. in-18.

GONCOURT (Edmond et Jules), *Les Maîtresses de Louis XV*, lettres et documents inédits. — Paris, F. Didot, 1860, 2 vol. in-8°.

GONCOURT (Edmond et Jules de), *Les Portraits intimes du* XVIIIe *siècle*, études nouvelles... — Paris, E. Dentu, 1857-58, 2 vol. in-18.

GONCOURT (Edmond et Jules de), *La Femme du* XVIIIe *siècle.* Nouvelle édition revue, augmentée et illustrée de 64 reproductions sur cuivre par Dujardin, d'après les originaux de l'époque. — Paris, Firmin-Didot, 1887, in-4°.

GRUYER (F.-A.), *Chantilly. Notice des peintures.* Ecole française. — Paris, Plon, 1900, in-4°.

GUÉRIN (Jacques), ALFASSA (P.) et DUBRUJEAUD (A.), Musée des arts décoratifs. *Exposition de la turquerie au* XVIIIe *siècle.* Catalogue, mai-octobre 1911. — Paris, palais du Louvre, pavillon de Marsan, 1911, in-8°.

GUIFFREY (Jean), *Catalogue de l'œuvre de Chardin. Voir :* Dayot (A.).

HAILLET DE COURONNE, *Éloge de M. Chardin... sur les mémoires fournis par M. Cochin.* (*Mémoires Inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie Royale de peinture et sculpture*, publiés par MM. L. Dussieux, E. Soulié... — Paris, Charavay frères, 1887. 2 vol, in-8°, t. II, p. 428-441.)

HOURTICQ (Louis), *Histoire générale de l'art. France.* — Paris, Hachette, 1911. In-8°. *(Ars una, species mille.)*

JOUBIN (André), *Le « Portrait de Madame Crozat »* par Aved, au musée de Montpellier. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, t. I, p. 424.

KRAMM (Chr.), *De Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders, beedhouwers, graveurs en bouwmeesters van den vroegsten tot of onzen tijd ; door Christiaan Kramm...* — Amsterdam, Diederichs, 1857-1863, 6 vol. in-8°. [*Vie et œuvres des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes hollandais et flamands.*]

LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIER, *Dictionnaire de la noblesse.* — Paris, Schlesinger frères, 1863-1876, 19 vol, in-8°.

LAFENESTRE (Georges) et RICHTENBERGER (Eugène), *Le musée national du Louvre.* — Paris, Société française d'éditions d'art, s. d., in-8°.

LALANNE (Ludovic), *Dictionnaire historique de la France.* 2e éd. — Paris, Hachette, 1877, in-8°.

LESPINASSE (Pierre), *L'Art français et la Suède de 1688 à 1816.* — *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1911, pp. 54 et 293.

LHUILLIER (Th.), *Noms d'artistes des derniers siècles relevés sur des documents inédits...* —

Paris, Ernest Leroux, 1888, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, année 1887.)

Liste des dames françaises dessinateurs, graveurs, peintres et sculpteurs, de la Renaissance à ce jour. — *Le Bulletin des Beaux-Arts.* Répertoire des Artistes français. — Paris, Fabré, 1883 et suiv., 3 vol. in-8°, 1re année, 1883-84, p. 176.

LITTRÉ (E.), *Dictionnaire de la langue française...* — Paris, Hachette, 1873-1886, 5 vol. in-fol. dont un de supplément.

LOCQUIN (Jean), *La Peinture d'histoire en France, de 1747 à 1785.* — Paris, Laurens, 1912, in-4°.

LOMÉNIE (Louis et Charles de), *Les Mirabeau.* — Paris, Perrin, 1889, 5 vol. in-8°.

MARCEL (Pierre), *La Peinture française au début du* XVIIIe *siècle* (1690-1721). — Paris, Quantin, s. d., in-8°.

MARIETTE (P.-J.), *Abecedario et autres notes inédites...* publié... par MM. Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon... — Paris, J.-B. Dumoulin, 1851-1853, 5 vol. in-8°. (*Archives de l'Art français.*)

MARTIN (Henry), *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal.* — Paris, Plon, 1885-1894, 11 vol. in-8°.

MAUCLAIR (Camille), *Jean-Baptiste Greuze.* — Paris, H. Piazza, s. d., in-fol.

NOUGARET (P.-J.-B.) et LEPRINCE (Nic.-Th.). — Voir : *Anecdotes des Beaux-Arts.*

PILLION (Jules), Ville de Valenciennes. *Catalogue des peintures, sculptures, pastels et dessins exposés dans le Palais des Beaux-Arts* (place Verte)... — Valenciennes, impr. de Mustélier et Cacheux, 1909, in-8°.

PORTALIS (Baron Roger), *Les Dessinateurs d'illustrations au* XVIIIe *siècle.* — Paris, D. Morgand et Charles Fatout, 1877, 2 vol. in-8°.

PORTALIS (Baron Roger) et BÉRALDI (Henri), *Les Graveurs du* XVIIIe *siècle...* — Paris, D. Morgand et Charles Fatout, 1880-1882, 6 vol. in-8°.

PRODHOMME, *Écrits de musiciens,* XV-XVIIIe *siècles.* — Paris, *Mercure de France*, 1912, in-18, 456 p.

ROCHEGUDE (Marquis de), *Promenades dans toutes les rues de Paris par arrondissements...* — Paris, Hachette, 1910, 20 vol. in-8°.

STEIN (Henri), *Augustin Pajou.* — Paris 1912, in-4°, fig. (*Les grands Sculpteurs français du* XVIIIe *siècle.*)

TARDIEU (Alexandre), *Notice sur les Tardieu, les Cochin et les Belle, graveurs et peintres.* — *Archives de l'Art français*, année 1855-56, p. 49 et suivantes.

THIEME et BECKER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart.* — Leipzig, 1907-1914, 10 vol. in-4°.

TOUSSAINT (François-Vincent), *Anecdotes curieuses de la cour de France sous le règne de Louis XV.* Texte original des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse,* publié par Paul Fould. — Paris, Plon, 1908, in-8°.

VILLE DE PARIS, Palais des Beaux-Arts. *Exposition des Maîtres illustrateurs depuis le* XVIIIe *siècle jusqu'à nos jours*, organisée par le secours franco-américain pour la France dévastée. — Paris, impr. de Georges Petit, 1919, in-4°.

WILDENSTEIN (Georges), *Rapports d'experts* (1712-1791). Procès-verbaux d'expertises d'œuvres d'art extraits du fonds du Châtelet, aux Archives Nationales... — Paris, Les Beaux-Arts, 1921. In-4°. (*Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'art français du* XVIIIe *siècle.*)

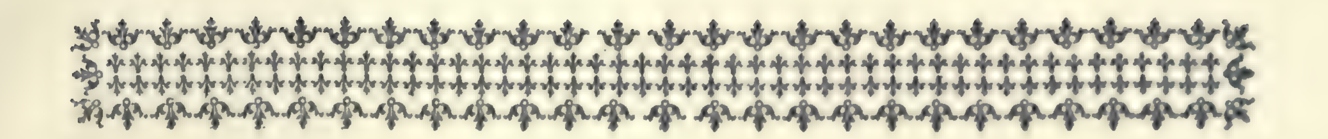


TABLE DES MATIÈRES

LE PRÉSENT OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER PAR FRAZIER-SOYE 168, BOULEVARD DU MONTPARNASSE A PARIS, LE 15 JANVIER 1922 ❖

